Lammens, P. H.
Mecque .... l'hegire. 1924

MÉLANGES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH
BEYROUTH (SYRIE)

Tome IX, fasc. 3.

P. H. LAMMENS, S. J.

LA MECQUE
A LA VEILLE DE L'HÉGIRE

LIBRAIRIE ORIENTALE & AMÉRICAINE

G. P. MAISONNEUVE, Succr

32, Rue de Grenelle & 33, Rue St-Guillaume

PARIS-VIIe

IMPRIMERIE CATHOLIQUE
BEYROUTH (SYRIE)
1924

AVANT-PROPOS

Comme mon travail précédent, *La cité arabe de Ṭāif, à la veille de l'hégire* (1), ces pages ont été composées, en prenant pour base un canevas préexistant. Elles contiennent le développement d'une conférence donnée, le 7 Février 1910, à l'*Institut égyptien* du Caire et publié dans le *Bulletin* (2) de cet Institut, sous le titre : *La république marchande de la Mecque, en l'an* 600 *de notre ère*. Ces pages m'ont fourni ensuite la matière de leçons publiques, professées à l'*Institut biblique pontifical* de Rome, pendant les années 1913—1914 (3). De même que *La cité arabe de Ṭāif*, je les destinais à faire suite au *Berceau de l'Islam ; l'Arabie occidentale à la veille de l'hégire* (4). Elles devaient compléter la série des prolégomènes ou introduction à la *Sīra*, achever l'étude, qu'après le travail sur les Bédouins, j'avais pris l'engagement de consacrer aux populations sédentaires du Ḥiǵāz (5).

Ma rédaction était entièrement achevée. Je m'apprêtais à la publier dans un même volume que la monographie de Ṭāif, quand la guerre éclata. Les événements me ramenèrent dans la vallée du Nil. Faḫri-Pacha,

---

(1) Paru dans *MUB* (= *Mélanges de l'Université St Joseph de Beyrouth*), T. VIII, fasc. 4, pp. 115—327. Il a été tiré à part.

(2) Ve série, T. IV, pp. 23—54, Alexandrie, 1911. *L'Institut égyptien* s'appelle maintenant *L'Institut d'Egypte*.

(3) Voir, sous ces années, les *Acta pontificii instituti biblici*.

(4) Publié dans les *Scripta pontificii instituti biblici*, Rome, 1914.

(5) Pourquoi j'ai commencé par Ṭāif ; voir la monographie de *Ṭāif*, p. 13.

président, et le Bureau de l'Institut égyptien exprimèrent le désir de me voir reprendre mes conférences sur la « république mecquoise ». On trouvera, dans le *Bulletin* de l'Institut (1915, pp. 79-84), les titres des trois communications que j'ai accepté d'y faire, pendant l'année 1915, mais en me réservant le droit de publication. La guerre se prolongeant, je me suis décidé à donner au *Journal asiatique* (1) la dernière de ces conférences : *Les Aḥābīs et l'organisation militaire de la Mecque, au siècle de l'hégire.* Vu l'ampleur de cette étude et sachant le *Journal asiatique* facilement accessible aux orientalistes, je ne pense pas devoir la reprendre ici et je me contenterai de renvoyer le lecteur aux *Aḥābīs.*

La conférence de 1910 sur la *République marchande* avait soulevé un incident. Ma description du site et du climat de la Mecque, ensuite mon éloge du patriotisme d'Aboū Sofiān — on les lira plus loin — avaient déplu à un membre égyptien de l'*Institut*, Maǵdī-bey, plus tard Maǵdī-Pacha. Il formula ses remarques sur un ton fort déplaisant. Le procès-verbal, figurant au *Bulletin*, mentionne que « j'ai refusé de répondre aux observations de Maǵdī-bey ». Je ne me souciai pas de laisser dévier le débat et d'entreprendre la justification des Omayyades. Cette tâche—dans la mesure où elle s'impose—a été essayée ailleurs.

Les *Aḥābīs* faillirent m'attirer un désagrément autrement sérieux. L'article était composé. Je m'occupais à en corriger les épreuves, lorsque le Grand-Chérif de la Mecque, Ḥosain ibn ʿAlī, entra brusquement en scène, au mois de Juin 1916. L'Entente se promettait monts et merveilles de ce nouvel allié. Mais le sympathique président de la *Société asiatique* s'inquiéta. Les *Aḥābīs* enregistraient le jugement défavorable des anciens poètes sur le courage militaire des Mecquois. M. Senart craignit que ce travail n'attirât malencontreusement sur sa revue l'attention ombrageuse du père de l'émir Faiṣal et n'amenât l'intervention de la censure militaire. A la prière de M. Senart, j'acceptai volontiers de modifier ma première

(1) 1916[1], pp. 425-482. Ce numéro a paru avec un an de retard.

rédaction et d'y opérer quelques suppressions. Si mon style n'y a pas gagné en clarté, modifications et suppressions me paraissent trop peu importantes pour nécessiter une réédition du texte.

Pendant les années 1916 et 1917, j'ai donné au Caire deux conférences à la *Société sultanieh de Géographie* et à la *Société de législation, de statistique et d'économie politique*. La substance en a paru dans le *Bulletin de la Société sultanieh de Géographie* (Nouvelle série, T. VIII, pp. 301-323) et dans *L'Egypte contemporaine* (T. VIII, pp. 17-30). Le développement de ces communications, avec les références, figure plus loin aux chapitres XIII-XV. Pour la situation religieuse dans la Mecque préislamite, je me contente de renvoyer à mes articles sur *Les Juifs de la Mecque à la veille de l'hégire* (1), ensuite sur *Les Chrétiens à la Mecque à la veille de l'hégire* (2) et enfin sur *Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes préislamites* (3). Ces études remplaceront, pour la Mecque du Prophète, le chapitre que dans *Ṭāïf* j'avais consacré à la religion, chez les Ṯaqafites.

Ainsi qu'il m'est arrivé dans la monographie consacrée précédemment à Ṭāïf, je me permettrai, dans le présent travail, de franchir la limite chronologique de l'hégire, en dépit de l'assurance contraire, donnée dans mon titre. Les annales posthégiriennes de la Mecque, nous étant beaucoup mieux connues, éclairent fréquemment la préhistoire de l'islam. Dans cette continuation du *Berceau* et de *Ṭāïf*, la bibliographie demeure sensiblement la même. Je me borne donc à renvoyer en bloc à celle qui figure en tête du *Berceau*. J'emploie le même système de transcription, de sigles et d'abréviations. Les nouveaux ouvrages que j'aurai à citer seront décrits, au fur et à mesure de leur utilisation.

Beyrouth, 25 Décembre 1922.

(1) *Recherches de science religieuse*, T. VIII, pp. 145-193.

(2) *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, T. XIV, pp. 191-230.

(3) *Ibid.*; T. XVII, pp. 39-101.

I.

LA ROUTE DES INDES.

Son importance historique. — Luttes pour sa possession entre Byzance, la Perse et l'Ethiopie. — Politique commerciale de Justinien. — Au temps des Croisades, intervention des républiques italiennes. — Itinéraire direct du commerce indien : la Mésopotamie, le cours de l'Euphrate. — Itinéraire à travers l'Arabie ; la prospérité de l'Arabie en dépend. — L' « Arabie Heureuse ». — Les conquêtes arabes et la route indienne. — La Basse Mésopotamie confondue avec l'Inde. — L'Angleterre, la Mésopotamie et le « Bagdadbahn ». — Décadence du commerce mecquois, au lendemain de l'hégire ; reprise des affaires ; les causes.

Quel érudit s'aventurerait à contester, de nos jours, l'influence exercée sur l'évolution de l'histoire par la route commerciale de l'Inde ? La possession de cette voie, par laquelle se déversent sur l'Occident les richesses du Moyen-Orient, demeure le point de mire des nations entreprenantes, depuis l'époque des plus anciennes dynasties babyloniennes jusqu'à cette seconde décade du vingtième siècle (1). Pour la conserver, pour l'exploiter en monopole, on continue à livrer, sous nos yeux, les plus acharnées batailles diplomatiques, préludes d'autres luttes moins inoffensives.

Quand nos hommes d'État entament d'interminables parlottes, quand ils discutent successivement, autour du tapis vert, l'intégrité de l'Empire ottoman, la question du Dodécanèse, l'équilibre balkanique (2), les réformes arméniennes, la réorganisation de la Perse, leur pensée erre bien loin des flots bleus de la Mer Égée et des neiges du plateau anatolien.

---

(1) Je rappelle que ces lignes furent écrites à Rome, pendant les années 1912-1913.

(2) Même rappel.

Rhodes (1), nom prestigieux, évocateur de luttes héroïques ! Nos diplomates connaissent leur histoire ; ils ne sauraient demeurer indifférents à ces souvenirs glorieux. Mais, par delà l'île des Chevaliers, ils entrevoient la vallée de l'Euphrate, ils contemplent les eaux lumineuses du golfe d'Alexandrette, un des terminus de la future route des Indes. Nos hommes d'affaires, nos économistes se laissent obséder par le mirage de ce marché lointain, d'autant plus lucratif qu'on parvient à en diminuer les distances, à en évincer les concurrents, à limiter le nombre des intermédiaires. De cette conception, dominant toutes les compétitions internationales, le percement de l'isthme de Suez, ensuite le *Bagdadbahn* fournissent, à l'époque contemporaine, la plus démonstrative manifestation.

Sans la vieille question d'Orient, a t-on affirmé, la diplomatie serait demeurée une sinécure. Mais est-il bien certain qu'il existe une question d'Orient et non pas plutôt une question des Indes ? Personne n'essaiera de nier que, derrière toutes les complications orientales, on retrouve comme éternel enjeu la route des Indes. Telle fut, depuis Auguste, la conviction des premiers empereurs romains. Ce fut également celle du Prophète de la Mecque. « Mahomet, écrit le vieux Turpin, attentif aux avantages de son pays, en voulut faire l'entrepôt de l'Inde » (2). Il n'est pas douteux que le Prophète eut, lui aussi, sa politique commerciale—le Qoran en témoigne—ou plutôt il reprit les traditions de la république marchande de la Mecque. Or, dans ce programme économique, l'exploitation du commerce indien formait, nous le verrons, un des articles principaux. *Beati possidentes.* Les détenteurs de cette route n'ont jamais manqué de rivaux, désireux de leur en disputer la possession, à tout le moins le monopole, l'exploitation exclusive.

Ce qui prouve l'esprit de continuité dans la politique romaine, c'est que les plus graves révolutions intérieures ne réussissent qu'à détourner momentanément son attention des Indes ; et moins que jamais depuis le

---

(1) A sa possession la presse italienne mettait en avant les droits de la maison de Savoie, droits attestés (?) par le sigle énigmatique F E R T = *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.*

(2) *Histoire de la vie de Mahomet*, I, 329.

transfert de la capitale en Orient. Un demi-siècle avant la naissance de Mahomet, cet objectif devint une des idées directrices qui guidèrent, pendant son long règne, la diplomatie intempérante de l'empereur Justinien. Le *basileus* byzantin se jugea de taille à renouer les traditions de la politique mondiale inaugurée par les grands Césars romains. Il pensa d'autre part qu'une extension de puissance lui fournirait des ressources pour couvrir l'énorme déficit, ouvert dans les finances de l'Empire par ses goûts de magnificence et ses constructions monumentales.

Grâce à l'heureuse orientation, à l'énorme développement de ses frontières continentales et maritimes, la Perse, maîtresse de la vallée et de l'embouchure des fleuves mésopotamiens, gardait la clef des communications dans l'Asie centrale. Pendant près d'un demi-siècle, la diplomatie impériale s'efforça de tourner les obstacles, qui barraient l'expansion vers l'Orient du commerce romain. Pour y réussir plus sûrement elle courtisa les chefs barbares, elle s'insinua auprès des peuples voisins de l'Etat iranien. Par la Mer Noire, par les ports de Crimée, Bosporos et Cherson, par l'ancienne Colchide - on l'appelait alors le pays des Lazes - en s'appuyant sur l'Arménie, Byzance chercha à rompre le cercle de fer, à atteindre les marchés convoités (1), les producteurs de la soie et des épices.

Dans ces provinces excentriques, l'Empire ouvrit des routes stratégiques et commerciales, amorces d'une future pénétration vers les riches pays du Moyen-Orient. Sa politique ne déploya pas moins de persévérance sur les frontières sud-ouest des Sassanides. Dans les régions désertiques, séparant leurs États de la Syrie romaine, il tenta de débaucher les phylarques lahmides de Ḥîra. Les terres, riveraines de l'Erythrée, attirèrent également son attention. Au moyen d'une entente avec le royaume d'Aksoum, il se flatta d'ouvrir, à travers la Mer Rouge, une voie libre de toute surveillance rivale, de susciter à ses ennemis séculaires des concurrents que la diplomatie impériale se promit de transformer en associés, en auxiliaires dociles. C'était témoigner d'une naïve confiance.

(1) Cf. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au* VI[e] *siècle*, 391, 398, 535 etc. Hesseling, *La civilisation byzantine*, 58 etc.

L'Ethiopie se donna alors l'air de céder aux suggestions byzantines. En réalité, elle reprit les traditions conquérantes des souverains d'Aksoum, qui, depuis l'ère chrétienne, se trouvèrent mêlés à toutes les révolutions du Yémen. La défense du christianisme sud-arabe (1) ne resta sans doute pas étrangère à cette détermination. C'est du moins l'explication patronnée par la Tradition. Il faut y ajouter, croyons-nous, le désir de s'assurer la conquête de cet aboutissant des convois indiens, des ports de l'Arabie. C'était, non seulement abréger de plusieurs escales le parcours maritime menant aux *emporia* de l'Inde (2), mais réaliser le rêve constant de la politique aksoumite : garder sous son contrôle exclusif l'accès du Bâb al-Mandeb.

Quelques siècles plus tard, la fascination (3) du même but entraînera dans le mouvement des Croisades les entreprenantes républiques marchandes de l'Italie. Par delà la conquête des Lieux-Saints, leurs régents, politiques réalistes, en avance sur leur siècle, entrevirent le moyen d'établir, dans la Syro-Palestine, la base d'une pénétration économique vers les opulentes contrées de l'Asie Centrale. Gênes et Venise s'approprieront la politique commerciale de Justinien. Sur les rives de la Mer Noire, elles relèveront les postes occupés jadis par Byzance. Quand les conquêtes ottomanes auront rendus impraticables l'accès et les routes du Pont-Euxin, elles n'hésiteront pas à se disputer l'alliance et l'amitié des Mamloūks, maîtres de la Syrie et de l'Égypte, détenteurs des marchés où viennent s'accumuler les épices de l'Inde (4). Entre Venise et Gênes éclatera ce qu'on a appelé «la guerre du poivre». Au XVe siècle, les bazars de Beyrouth et d'Alexandrie se trouvaient si abondamment pourvus de produits indiens que le numéraire faisait défaut aux mercantis italiens pour enlever les stocks emmagasinés. Dès les premières années du siècle suivant, les

(1) Cf. notre *Yazīd*, 332 etc. ; surtout Conti Rossini, *Journ. Asiatique*, 1921², 5-36. Nous aurons à y revenir en détail.

(2) Cf. Diehl, *op. cit.*, 391, 409, 535-536.

(3) Des « merveilleuses productions de l'Inde », عجيب صناعاتها ; *'Iqd al-farīd*[1], I, 124.

(4) Cf. Lammens, *La Syrie*, II, 28 etc.

Portugais, établis aux Indes, tenteront de barrer le Golfe Persique et la Mer Rouge. A Alexandrie, le quintal de poivre coûtera désormais 80 ducats ; rendu à Lisbonne, il ne se payait que la moitié ou même le quart de ce prix. Ce fut pour les Vénitiens, ensuite pour les marchés syriens et égyptiens, coupés de leurs relations directes avec l'Inde, le commencement de la décadence économique, à laquelle l'impéritie des Ottomans ne se soucia pas de remédier.

« La guerre des épices »—ses péripéties alimentent les annales diplomatiques, au XIX[e] siècle—a repris de plus belle. Ses objectifs se sont multipliés. Ce n'est plus seulement le poivre, la cannelle et le coton, c'est avant tout la conquête du pétrole, indispensable à la vie moderne. Ainsi tout recommence. Les mêmes besoins, les mêmes convoitises font que les grandes routes commerciales demeurent, depuis l'origine de la civilisation, les grandes routes de guerre.

Or, à la veille de l'hégire, la route de l'Inde, moitié maritime, moitié continentale, venait aboutir à la pointe nord de l'étroit cul-de-sac, formé par le Golfe Persique, dont les flots pénétraient beaucoup plus avant que de nos jours dans l'intérieur des plaines mésopotamiennes. Au bout de cette impasse, s'ouvrait une Égypte asiatique, non comme celle des Pharaons, un long couloir, bordé d'une mince bande de champs cultivés, mais un éventail largement déployé de terres grasses et limoneuses, formées par les dépôts d'un double Nil, le Tigre et l'Euphrate. Les poètes arabes préhégiriens ont mentionné la navigation sur le Tigre (1). L'itinéraire indien utilisa sans doute cette sortie. Mais il lui préféra le plus souvent l'Euphrate. Les allusions à sa navigabilité reviennent fréquement dans les vers des Taḡlibites, avant comme après l'hégire. Ces Bédouins étaient riverains du fleuve et n'ont pas manqué d'exploiter cet avantage (2). L'orientation de la vallée de l'Euphrate, la direction de son cours font son-

---

(1) cf. ʿAbīd ibn al-Abraṣ, *Divan* (éd. Lyall.) 8, 5 : عوم السفين في ماء دَجلة

(2) Communications maritimes avec les Indes ; *Mofaḍḍalyyāt* (édit. Thorbecke) p. 44, v. 9 (édit. Lyall, p. 414) ; p. 51, v. 13 (Lyall, p. 425) ; Lammens, *Un poète royal à la cour des Omiades de Damas*, 60-62.

ger à un canal de jonction, ébauché par la nature entre la Méditerranée et le Golfe Persique. Et c'est précisément vers Manbiǵ, où Aḫṭal (1) place la frontière nord du territoire des Taǵlibites — c'est à dire, à la hauteur de la baie d'Alexandrette,— que le coude de ce canal, l'arc de cercle formé par l'Euphrate, se rapproche le plus près du bassin méditerranéen, du « mare nostrum ». On devine le rôle joué par l'île du Colosse et des héroïques Grands-Maîtres et celui que l'avenir pourrait lui réserver, comme aussi l'intérêt de l'Italie de tenir au gage du Dodécanèse et celui de l'Angleterre, déterminée à garder Chypre.

Périodiquement l'Égypte s'efforcera d'attirer, jusqu'à ses ports de l'Erythrée, le flot d'or charrié par le commerce indien. Ce fut le cas sous les Ptolémées, ensuite, pendant les premiers siècles de la domination romaine (2) et aussi, on l'a vu, au temps de l'empire byzantin (3).

La route, remontant la vallée de l'Euphrate, était incontestablement la plus rapide, la plus commode et la plus sûre. Mais des complications politiques, l'état de guerre, l'établissement de barrières économiques arrivaient à la fermer. La ressource s'offrait alors d'un trajet plus méridional. Il empruntait le passage par le désert, reliant, à travers les steppes arabiques, le Golfe Persique ou l'Océan Indien à la Méditerranée. C'est l'histoire de l'étonnante fortune de Palmyre. Elle explique l'intelligente décision des tribus qui se fixèrent, auprès de la source de Tadmor — comme plus tard les Qoraišites près du puits de Zamzam — à mi-chemin entre l'Euphrate et les ports syriens. Le commerce ancien ne redoutait pas les voies terrestres ; si même il ne les préférait aux *chemins liquides*, dont il s'efforcera toujours d'abréger la longueur. Dans la vallée de l'Euphrate,

(1) *Divan* (édit. Salhani), p. 307.

(2) Strabon, *Geogr.* XVI, c. 4, 24.

(3) Hesseling, *Essai sur la civilisation byzantine* (trad. franc.), 58 ; J. Maspero, *Organisation militaire de l'Egypte byzantine*, 10 etc. Voir plus bas nos chap. sur « la pénétration pacifique » en Arabie; E. Kornemann, *Die histor. Nachrichten des Periplus maris Erythraei über Arabien* dans *C. F. Lehmann-Haupts Festschrift*, 1921, 56-72. La thèse de Kornemann a été reprise et développée par Werner Schur, *Die Orientpolitik des Kaisers Nero*, Leipzig, 1923.

les trafiquants palmyréniens se glissent jusqu'à Vologesias et Phorat — où se dresseront plus tard Koūfa et Baṣra. Quand la voie fluviale se trouve barrée, les vaisseaux indiens vont aborder dans un port de l'Arabie heureuse. Les caravanes ismaélites viennent y recueillir leur chargement et l'acheminent, à travers la solitude, jusqu'aux rivages méditerranéens (1).

Le fougueux Sprenger (2) considère les Arabes comme « les fondateurs du commerce mondial, tel qu'il fonctionna dans l'antiquité ». Contentons-nous d'affirmer que c'est l'Inde qui imposa l'Arabie aux préoccupations du monde civilisé. Il suffira de rappeler les noms d'Alexandre -le - Grand, de l'empereur Auguste (3), d'Aelius Gallus. A la fin de l'antiquité et pendant une notable partie du Moyen-Age, on finit même par confondre l'Arabie avec l'Inde, la route avec l'aboutissant auquel elle conduisait. Nos contemporains possèdent des notions géographiques moins sommaires. Mais la diplomatie occidentale n'a pas cessé de considérer l'Arabie comme une des portes de l'Inde.

Les Ptolémées de l'Égypte et les Césars de Rome avaient encouragé la compilation de routiers dans le genre du *Periplus maris Erythraei* et d'autres utilisés par Pline.

Ainsi le gouvernement de l'Inde anglaise, ensuite l'*India Office* de Londres patronnent l'édition des *Handbook of Arabia.* A des intervalles presque réguliers (4), nous entendons parler des visées de certaines grandes Puissances, désireuses d'occuper ou de prendre à bail des écueils, perdus dans la Mer Rouge ou le Golfe Persique, à la fin d'y installer un dépôt de charbon ; tentatives aussitôt dénoncées par les rivaux.

A cette conception, les questions du Golfe Persique, de l'archipel de Baḥrain, de Kowait, de Mascate doivent leur retentissement et aussi la tension qu'elles impriment périodiquement aux relations internationales.

---

(1) Strabon, *Geogr.*, XVI, c. 4, 19.

(2) *Alte Geographie Arabiens*, 299.

(3) De l'empereur Néron, d'après Kornemann et Schur, *op. cit.*

(4) Ces lignes datent d'il y a dix ans.

Il n'y a pas jusqu'aux luttes entre šaiḫ bédouins, aux querelles dynastiques entre les Wahhābites d'Ibn Rašīd et d'Ibn Sa'oūd, qui n'empruntent à ces compétitions économiques une importance disproportionnée.

*
* *

Toute l'histoire économique de l'Asie Antérieure se rattache au fonctionnement de ces artères de la vie commerciale. Les vicissitudes, le déplacement de ces routes expliquent la grandeur, la décadence de Ḥīra, de Koūfa, dans la vallée de l'Euphrate, ensuite de Palmyre, de Petra (1), des oasis, comme Doūmat al Ǵandal, et des villes mortes du *limes* de Syrie, enfin des ports de l'Erythrée septentrionale, Leucecome - Ḥaurā', Aila - 'Aqaba et Qolzom - Clysma (2). L'ancienne prospérité de ces sites, problème insoluble si l'on se borne à envisager leurs ressources locales et celles de l'arrière-contrée, tient tout entière dans la nature de ce commerce avec ses bénéfices fabuleux. Ces profits allaient enrichir non seulement les trafiquants et leurs commanditaires, mais encore les intermédiaires avisés de ce transit : caravaniers, guides, convoyeurs, dépositaires, péagiers (3), toute la classe enfin de ces agents inférieurs, que l'on serait tenté d'appeler les parasites des grandes transactions commerciales.

Sur la route de l'Inde, un massif rectangle de terres inhospitalières barre les communications directes avec le monde méditerranéen, — nous l'appelons, depuis les Grecs, l'Arabie (4), d'une superficie égalant quatre fois celle de la France. Cette péninsule doit aux modifications d'un de ces courants économiques ses retours périodiques de prospérité. Ils ont valu jadis au Midi de l'Arabie sa dénomination d'*Heureuse* et, chez les écrivains

---

(1) Cf. Brünnow, *Die Provincia Arabia*, I, 192 et les remarques de Clermont-Ganneau dans *Rec. archéol. orient.*, VI, 322.

(2) Sur Clysma cf. J. Maspero, *op. cit.*, 11.

(3) Speck, *Handelsgeschichte*, I, 48, 497.

(4) Cf. *Berceau de l'Islam*, I, 9.

classiques, la réputation d'une sorte de Pérou (1). Sans se lasser, le Qoran invoque le spectacle suggestif des villes dont les ruines mélancoliques jalonnent la route menant de la Mecque en Syrie. Dans les 'Adites et les Ṯamoūdites, si fréquemment mentionnés par le même recueil et par la préhistoire islamite, nous pouvons reconnaître « deux grandes tribus marchandes, affaiblies à la suite d'un changement de la direction prise par le commerce et condamnées à disparaître » (2).

Les conquêtes arabes bouleverseront profondément les conditions économiques de l'Asie Antérieure, en réunissant sous une même domination la vallée et le débouché maritime de l'Euphrate. Au temps des Omayyades, grâce à l'énergie des gouverneurs ṯaqafites de l'Iraq (3), cette dernière contrée retrouvera une partie de son ancienne prospérité. Le poète Ǵarīr mentionne alors « les navires de l'Inde » سفين الهند (4), lesquels sont revenus à leur itinéraire traditionnel. Leur présence, la reprise du trafic indien semblent avoir déterminé les Arabes à appliquer la dénomination d'Inde aux districts d'Obolla et de Baṣra (5). « Dans notre estime, disaient-ils, Baṣra c'est déjà l'Inde », الهند في انفسنا يومئذ البصرة. Ainsi les textes de la période gréco-romaine confondent parfois les appellations d'Erythrée et d'Océan indien.

Cette extension géographique, les Anglais ne sauraient la désavouer. Leur diplomatie s'est toujours obstinée à considérer les anciens vilayets ottomans de Baṣra et de Bagdad comme l'*hinterland* ou, si l'on

---

(1) Horace, *Odes*, I, 27 ; II, 12 ; III, 24 ; *Epîtres*, I, 6, 7 ; Strabon, *Geogr.*, XVI *passim*.

(2) Sprenger, *Moḥammad*, I, 62.

(3) Voir notre monographie de Ṭāif, pp. 188-200.

(4) Bakrī, *Mo'ǵam* (Wüst.), 131, 4; Fraenkel, *Aram. Fremdwœrter*, 176 ; سفينة الهندي Labīd, *Dīwān* (éd. Ḫālidī), 65, v. 3.

(5) Le renseignement a été antidaté et rapporté au califat de 'Omar I ; Kalā'ī, *Sīra* (ms. de Paris) II, 95 *a* ; Ibn al-Faqīh, *Geogr.*, 188 ; Yāqoūt. *Mo'ǵam*, W., I, 641 ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 90 ; Aboū Yoūsof, *Kitāb al-Ḫarāǧ* (éd. d'Egypte), p. 34 ; cf. L. Massignon, *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*, Paris, 1922, 64.

aime mieux, comme une des portes de leurs possessions de l'Hindoustan. Avant la guerre, ils l'ont affirmé dans leurs derniers accords avec l'Allemagne et la Turquie, à propos du grand railway transanatolien, ensuite dans leur détermination de monopoliser la navigation sur les eaux mésopotamiennes (1). Quant aux côtes du Golfe Persique, depuis plus d'un quart de siècle, tous les vice-rois de l'Inde les ont fait rentrer dans la zone d'expansion de leur juridiction. Comme jadis les Portugais, de cette mer presque fermée, ils ont voulu exclure la concurrence étrangère pour en faire un lac britannique. Toute la politique anglaise d'après-guerre s'est inspirée de ces principes et de la nécessité de maintenir la suprématie britannique *super flumina Babylonis*, subsidiairement sur la Péninsule arabique, afin de s'assurer la maîtrise des voies de terre et d'eau entre l'Europe et l'Inde. Ce dernier pays « doit avoir pour frontière l'Euphrate », aimait à proclamer l'ancien vice-roi des Indes, Lord Curzon.

D'une façon fort inattendue, pour les Bédouins du moins, les conquêtes de Ḫālid ibn al-Walīd eurent pour résultat de ruiner le commerce de l'Arabie occidentale. La route directe de la Mésopotamie étant redevenue libre par la réunion, sous une même domination, de la vallée et du débouché maritime de l'Euphrate, le trafic international abandonna le pénible détour par le désert arabique. Rien ne ressemble moins à la Mecque d'Aboū Sofiān que celle du calife ʿOmar (2). Le *blocus continental*, établi par le Prophète à partir de Badr, ensuite sa mort arrêtent brusquement le mouvement des transactions commerciales à la Mecque. L'une après l'autre, les foires voisines, celle de ʿOkāẓ (3), sont supprimées ; du moins n'en est-il plus question, à partir du *fatḥ*, reddition, de la Mecque. Les financiers qoraisites se décident à fermer leurs magasins et les guichets de leurs banques, abandonnés par les clients ; ils se transportent à Médine, devenue le siège du califat.

Les Mecquois avaient prévu cette décadence. Ils s'en étaient ouverts

(1) Lignes écrites avant la guerre.

(2) Voir pourtant P. Schwarz, *Der Diwan des ʿUmar ibn Abi Rebīʿa*, 4e fasc., p. 10.

(3) Cf. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl), II, 5. Voir plus bas.

à Mahomet, quand leur ardent compatriote les engagea à embrasser l'islam. Ces conservateurs avisés répugnaient à bouleverser les institutions religieuses et sociales auxquelles ils attribuaient la fortune de leur cité. « Allah ne manquerait pas d'y pourvoir, avait répliqué le Prophète ; il leur fournirait une ample compensation, il les enrichirait de son abondance », ان خفتم عَيلَةً فسوف يغنيكم الله من فضله (1). A cette assurance le Qoran avait prudemment ajouté la restriction banale : « *In šā'Allah*, quand Allah le jugera à propos ». Effectivement il fallut attendre la compensation promise. Enfin l'expansion de l'islam commença par ramener l'affluence du pélerinage. Les Mecquois savaient comment s'y prendre pour exploiter le mouvement. Aux pélerins ils loueront à beaux deniers leurs maisons ; une opération vue de mauvais œil par la Tradition (2). La solitude de la cité qoraišite ne se ranimera vraiment, que le jour où les riches fonctionnaires y viendront dépenser les immenses fortunes, amassées dans l'exploitation des provinces, et attireront à leur suite les poètes et les musiciens dont la présence transformera la ville sainte en une ville de plaisir.

Dans cette décadence, il faut également tenir compte de l'attraction exercée par la nouvelle capitale, Médine. On y voit affluer maintenant les anciens membres du *Dār an-nadwa* ou Grand-Conseil qoraišite, toute l'aristocratie marchande de la Mecque. Ils comprennent la nécessité de se rapprocher des anciens amis de Mahomet, devenus les arbitres du pouvoir, en attendant le moment de supplanter ces régents novices. Les appels réitérés du Qoran « d'émigrer vers Allah et son Envoyé » (3) les avaient trouvés sourds. Il fallut la révolution, la crise économique, provoquées par le triomphe de l'islam, l'expectative déprimante pour des financiers de « manger leurs capitaux », اكل الاموال, en les laissant dormir improductifs dans leurs coffres-forts. Ces perspectives leur firent découvrir les avantages économiques et les mérites spirituels فضائل de la *hiğra*, de l'*hégire* ou

(1) Qoran, 9, 28 ; comp. 28, 57.

(2) Laquelle s'en réfère à Qoran, 22, 25 ; Maqdisī, *Geogr.*, 74, 6 ; 75, bas ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 43-44.

(3) Qoran, 4, 91, 99, 101 ; 8, 73, 76, *passim*.

émigration islamique. Mais ces *Mohāǵir* de la onzième heure ne devaient pas trouver parmi les Anṣārs le milieu approprié à leur génie entreprenant. Les banquiers omayyades et mahzoūmites ne réussiront pas à reconstituer leur syndicat financier dans l'oasis de Yaṯrib.

Nous constatons le même phénomène, la stagnation des affaires, à Ṭāif, « la Mecque du Sarāt » (1), dans tous les autres centres de l'Arabie occidentale. Partout le commerce semble frappé de paralysie. C'est l'abandon des plus chères traditions, chez des citadins ayant jusque-là consacré toute leur activité, « réservé toute leur estime au trafic », وَمَنْ لَمْ يَكُنْ تاجرًا ليس عندهم بشيء. A cette situation, je ne trouve qu'une seule explication adéquate : l'ouverture contemporaine au transit de la double vallée de l'Euphrate, où le trafic indien revient à la route des anciens jours.

Sous les ʻAbbāsides, vers le X[e] siècle de notre ère, on pourra assister à un brusque changement de fortune. La décadence du califat, la permanence des guerres civiles de nouveau rendent impraticables les routes de l'Iraq. Le trafic indien se détourne du Golfe Persique pour passer dans la Mer Rouge. L'Arabie sud-occidentale redevient le centre d'une énorme activité commerciale. Le contrecoup s'en fait ressentir jusque dans l'Extrême-Orient. Il vaut à l'Erythrée le nom suggestif de mer de Chine, lequel désigne également le Golfe Persique (2). On peut lire dans le géographe Maqdisī la description des richesses accumulées au port de ʻAden. Du commerce avec la Chine on disait alors au Yémen, en manière de proverbe : « on en revient roi ou simple marchand » (3). Ainsi, trois siècles après l'hégire, la roue de la fortune avait tourné brusquement pour reprendre la position qu'elle avait occupée, à la veille de l'ère chrétienne. A cette époque en effet, *Adana*, ʻAden, s'appelle dans les routiers, « l'Arabie Heureuse », *Eudaimon Arabia*, et encore 'Αράβια ἐμπόριον. La navigation entre l'Egypte et l'Inde ne dépassant pas alors ce port, ʻAden

(1) Cf. notre *Ṭāif*, 160 etc.

(2) Maqdisī, aux endroits cités plus bas.

(3) جاوزك تجرًا او ملكا ; Maqdisī, *op. cit.*, 97 ; 195, 13. A l'époque classique, la Mer Rouge a été appelée Mer des Indes ; cf. Kornemann, *op. cit.*, 69, n. 1 ; 70.

était devenue, non seulement l'entrepôt général des produits de l'Arabie et de l'Inde, mais encore des importations du monde méditerranéen. Un texte du « Périple de la Mer Erythrée » assure qu'elle rivalisait pour lors avec Alexandrie en importance économique (1).

(1) Sprenger, *Alte Geographie Arabiens*, 9, 79 ; Kornemann, *op. cit.*, 69-70.

II.

LA MECQUE; ROUTES COMMERCIALES.

Déplacements de la route des Indes. — Les guerres entre Byzance et la Perse. — Le commerce arabe en bénéficie. — Le passé de la Mecque ; son histoire fabuleuse. — Heureuse situation de la cité aux confins de l'Asie, en face de l'Afrique. — Les Mecquois au Yémen, en Syrie ; leurs relations commerciales avec l'Anatolie. — Ils deviennent les agents du commerce indien. — Intermédiaires entre la barbarie et la civilisation. — Arabie, pays de transit ; comment les Mecquois exploitent sa perméabilité au commerce international. — Tout Arabe est trafiquant. Il en est ainsi, depuis les Ismaélites de la Bible. — Cette situation force les Puissances orientales : Byzance, la Perse, l'Éthiopie, à s'intéresser aux affaires d'Arabie.

A la fin du VI[e] siècle de notre ère, les districts du Ḥigāz, avant tous, les centres urbains de la Mecque et de Ṭāif, bénéficièrent d'une de ces révolutions économiques, provoquées par les interminables guerres entre la Perse et Byzance. La dernière de ces luttes se termina par un duel à mort entre les deux grands empires de l'Orient (1). Elle ferma les passages par l'Asie Antérieure et acheva la décadence déjà fort avancée des marchés, des stations de la Palmyrène, de la Nabatée et de la Pérée. S'il est permis de tabler sur la légende d'Okaidir, « roi » de Doūmat al-Ġandal—telle que l'expose la *Sīra*—l'abandon momentané de cette importante oasis par les

(1) Cf. Qoran, 30, 1.

Kalbites doit remonter à cette période troublée. Doūmat aurait été réoccupée par des Arabes de Ḥīra (1), au cours des conquêtes perses dans les régions ciseuphratésiennes. Le commerce et la sécurité de Ḥīra se trouvaient intéressés à la possession de ce poste, commandant les communications entre la Syrie et l'Iraq. Les Perses ont certainement favorisé cette occupation par leurs vassaux laḫmides.

C'est l'époque où Mādabā, «la ville des mosaïques» (2), les localités de l'Emésène et du désert de Syrie, rédigent leurs dernières inscriptions (3). Évacués par leurs garnisons, les fortins du *limes* syro-arabe se voyaient partiellement réoccupés par des moines (4)— précurseurs des légendaires Boḥaira et Nasṭoūr, utilisés par la *Sīra*. Ils furent transformés en asiles de la prière, en attendant de servir de *būdia* aux califes omayyades (5). D'après les étymologistes arabes, le vocable *Ḥiǵāz* signifierait séparation (6), cette province séparant la Syrie du Yémen. De cette explication retenons le fait que le Ḥiǵāz est traversé par les voies de communication entre ces deux pays très anciennement civilisés. Les infortunes de la Syrie allaient profiter à l'Arabie occidentale, avant tout à la Mecque. *Autour d'une route* ! Ce titre, emprunté à M. François Charles-Roux (7), résume l'histoire des vicissitudes économiques de la Mecque.

Brusquement la cité des Qoraišites se dégage des ombres du passé pour s'imposer à l'attention du monde. Nous souhaiterions nous trouver

---

(1) Son «château» mentionné par Ḥassān ibn Ṯābit, *Dīwan*, 13, 15; son marché, Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 313; Labīd, *Dīwan* (éd. Ḫālidī), p. 80 d. v.

(2) Cf. notre article *Mādabā, la ville des mosaïques* dans la revue *Les Études*, LXXII, p. 721 etc.

(3) Cf. M. Hartmann, *Beitr. zur Kenntniss der syr. Steppe*, *ZDPV*, XXII, 127 etc.

(4) D'après l'ingénieuse hypothèse de M. R. Dussaud. Pour le *limes* égyptien, comp. J. Maspero, *op cit.*, 17—42.

(5) Cf. notre *Bādia et la Ḥīra sous les Omaiyades* dans *MFOB*, IV, 91—112.

(6) Cf. *Berceau de l'Islam*, I, 13 etc.

(7) *Autour d'une route. L'Angleterre, l'isthme de Suez et l'Égypte au XVIII*[e] *siècle.* Paris, 1922.

en mesure de dire, pièces en mains, ce que fut ce passé, de résumer les annales préislamiques de la Mecque.

Dans leur empressement à prévenir notre curiosité, les annalistes arabes se montrent d'une prolixité, capable de déconcerter la critique la plus complaisante. Depuis que Abraham et Ismaël «élevèrent les assises de la maison», de la Ka'ba, القواعد من البيت (1), ces chronographes inconfusibles ont suivi, siècle par siècle, les vicissitudes du sanctuaire et de la ville (2). Le géographe Ptolémée semble la connaître sous le nom de Maçoraba. Mais elle a dû exister, antérieurement à son époque (3). Vraisemblablement la Mecque fut une des haltes sur la *route de l'encens* (4), voie par laquelle les produits de l'Orient, spécialement les essences précieuses, s'acheminaient vers le monde romain.

L'étrange métropole des Qoraišites se trouvait avantageusement campée, à l'extrémité de l'Asie des blancs et en face de l'Afrique des noirs, au voisinage d'une brèche dans la chaîne côtière du Tihāma, près du carrefour des routes, conduisant de la Babylonie et de la Syrie vers les plateaux du Yémen, vers les rives de l'Océan Indien et de la Mer Rouge (5). Du Delta mésopotamien, par le Golfe Persique et par le Yémen, on voit affluer à la Mecque les produits du Moyen Orient; par la Syrie, les articles manufacturés de l'industrie méditerranéenne, du monde civilisé d'alors, l'héritier du monde classique. Par l'Erythrée, le Ḥigāz communiquait avec le mystérieux continent africain. La Mecque s'était assuré une part dans l'exploitation des immenses ressources du monde noir, incomplètement soupçonnées alors. La formation de la milice mercenaire des *Aḥābīš* (6), la

(1) Qoran, 2, 121.

(2) Cf. Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 152; les premiers chap. d'Azraqī, *Chroniken*, Wüst., d'Ibn Hišām, *Sīra*, des *Ṭabaqāt* d'Ibn Sa'd.

(3) Cf. Dozy, *Die Israeliten zu Mekka*, 72–73.

(4) Strabon, *Géogr.*, XVI, c. 4. n. 4, 18; Sprenger, *Die alte Geogr. Arabiens*, 141; notre monographie de Ṭāif, *passim*.

(5) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 36, 10—11.

(6) Cf. nos *Aḥābīš*, passim.

présence à la Mecque d'une importante colonie abyssine (1), ensuite la « double émigration en Abyssinie » des premiers disciples de Mahomet, tous ces faits supposent l'existence de relations suivies avec l'Ethiopie, contrée elle-même engagée dans la commerce de l'Inde.

Non moins que le Ṭāifites, les Mecquois ont dû se choisir des correspondants à Tabāla, à Ǵoraś (2), à Naǵrān ; étapes menant aux rives de l'Océan Indien. Nous croyons reconnaître ces correspondants dans les nombreux *ḥalīf* qoraiśites, originaires des districts sud-arabes. Dans la république mecquoise, la collation du *ḥilf*, affiliation, suppose la communauté d'intérêts commerciaux. En Syrie, dans la région transjordane, Aboū Sofiān possédait des biens-fonds (3). Il est permis de croire, opine S. Fraenkel (4), qu'il y « a eu également un agent (5) et même un dépôt de marchandises ». Un autre de ses parents omayyades, 'Oqba ibn Abi Mo'aiṭ, résida dix ans dans le centre israélite et manufacturier de Ṣaffoūryya en Galilée ; ce qui lui vaudra plus tard, chez les ennemis des Omayyades, le surnom de Juif de Sephoris (6). Si l'on peut se fier au satirique anṣārien, Ḥassān ibn Ṯābit (7), le clan mecquois très considéré de 'Abdaddār aurait exercé, dans la Pérée, la profession de caravaniers et assuré le transport des marchandises.

Au Nord de la Palestine, s'étendait la Syrie, terminée par la muraille rocheuse de l'Amanus. Au delà de cette barrière, s'ouvrait une série de passes étroites, de défilés étranglés entre la montagne et la mer. C'étaient les « Pyles », les *Doroūb* : Pyles de l'Amanus, de Cilicie, du Taurus (8).

---

(1) Lammens, *Les chrétiens à la Mecque à la veille de l'hégire*, 229.

(2) *Ṭāif*, 76, 94.

(3) Yāqoūt, *Mo'ǵam*, E., II, 253 ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 129. Le sigle *E* renvoie à une édition égyptienne.

(4) *Aram. Fremdwoerter*, 179.

(5) Possesseur légal. La législation byzantine surveillait jalousement les étrangers. Voir chap. III.

(6) Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 108, bas ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 709.

(7) *Divan*, (éd. Hirschfeld), 209, 1-2.

(8) Cf. notre *Mo'āwia*, 15-16.

Sans se laisser arrêter devant ces obstacles les caravanes du Ḥiǵāz se décidaient parfois à escalader les rampes du plateau anatolien, où s'étageaient les « cités byzantines », قرى الروم (1) : itinéraire déjà suivi par le prince poète Amroulqais et les députations arabes, allant solliciter l'Empereur d'intervenir dans les affaires de leur patrie. En ces lointains parages, l'initiative hardie d'un clan qoraiśite, celui des Banoū Maḫzoūm, aurait réussi dès lors à nouer des relations (2). Chacune des grandes familles de la Mecque se vantait d'avoir, la première, ouvert, frayé une de ces routes commerciales (3). Plusieurs de leurs membres auraient jalonné de leurs tombes les étapes menant à ces lucratives foires de l'Asie Antérieure (4).

Dans ce cycle de légendes, l'activité attribuée aux clans qoraiśites de Maḫzoūm et d'Omayya, à la fin de notre VIe siècle, ne saurait être mise en discussion. Il n'en va pas de même pour les autres familles mecquoises pour les ʿAbbāsides notamment, dont l'ambition a voulu plus tard s'attribuer pendant la *ǵāhiliyya* ou gentilité, une importance sociale et politique à la quelle elle n'avait pas le droit de prétendre (5). Rien ne prouve pourtant que les trafiquants qoraiśites aient été autorisés à pénétrer jusqu'en Anatolie. Seul l'impérialisme arabe a pu se persuader du contraire. Ainsi la tradition littéraire, les chroniques mecquoises semblent avoir ignoré la législation sévère qui régissait, dans la *Romanie*, le commerce étranger, la surveillance jalouse à laquelle il se trouvait assujetti sur les terres de l'Empire. Tous les échanges devaient s'opérer aux postes frontières ou en

(1) Ibn Qais ar-Roqayyāt, *Divan* (éd. Rhodocanachi), p. 200, v. 6. Pour le commerce avec l'empire grec, cf. *Chroniken*, W., II, 143, 15 ; Diehl, *op. cit.*, 533-34.

(2) Ḥoṭai'a, *Divan* (éd. Goldziher), XXX, 69. Comp. Ṭab., *Annales*, I, 1568 ; résultat d'une étrange confusion (entre *Syrie* et *Isaurie* ?).

(3) Ibn Hiśām, *Sīra*, 87, 12 (remarquez la réserve critique فيما يزعمون) ; Ṭab., *Annales*, I, 1089 ; Caetani, *Annali*, I, 110 ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 280 etc. Sur la double caravane annuelle, Ibn Hiśām, *Sīra*, 37.

(4) Cf. Maqdisī, *Ansāb al-Qoraśyyn*, (ms. ʿAśir-effendi ; Constantinople) non paginé.

(5) Comp. Nöldeke-Schwally, *Geschichte des Qorāns*, I, 91, note 3.

des localités, voisines du *limes* et nommément désignées dans les conventions diplomatiques (1).

Arrêtons-nous un instant pour supputer les avantages de cette situation géographique, aux confins de la civilisation et de la barbarie, de deux sociétés incessamment rapprochées, mises en contact par des nécessités plus impérieuses que les convoitises de la politique, les querelles de race et de religion, que toutes les complications, les antinomies qu'on désignera plus tard sous le nom de Question d'Orient. Nous en avons un exemple dans le rôle joué par les Palmyréniens, placés entre les Parthes et les Romains. Il exige une dextérité, une souplesse peu communes. Les deux sociétés étant fréquemment en guerre, il fallait s'ingénier pour les ménager. Mais si le rôle comporte des risques, il offre l'avantage d'imposer aux deux parties le prix de ses bons offices. L'expérience de la Grande Guerre nous a appris quel bénéfice en ont retiré des neutres habiles. Nous aurons encore dans la suite l'occasion de rappeler l'analogie entre la Mecque et Palmyre.

C'est que nul n'a su, à l'égal du peuple arabe, utiliser le rôle d'intermédiaire, s'imposer comme courtier entre deux mondes. Dans ce métier délicat, la géographie d'abord, ensuite la décision de l'Ismaélite, son endurance, sa souplesse lui assuraient d'avance le succès. La civilisation et la barbarie pouvaient temporairement conclure des accords ou rester sur le pied de guerre : il saurait trafiquer de leur entente ou exploiter leurs dissensions, avec un égal bonheur. Être ambigu et amphibie, « le seul, déclare Turpin (2), qui ait été à la fois brigand et commerçant », le Bédouin se trouvait avoir un pied dans les deux camps, sans qu'il fût possible de décider auquel il appartenait, de quel côté l'inclinaient ses sympathies. Le savait-il lui-même, lui qui n'écoutait que la voix de ses convoitises débridées ? Mais sur les traits durs et bronzés de cette physionomie énigma-

(1) Gütorbock, *Byzanz und Persien in ihren diplomat - vœlkerrechtlichen Beziehungen*, pp. 71 etc. Berlin, 1906.

(2) *Hist. de la vie de Mahomet*, I, 60, lequel traduit ici Strabon, *Geogr.*, XVI, c. 4, 23, sans le citer.

tique, tous pouvaient au besoin démêler des linéaments rappelant un homme de leur race. Dans ses veines, le sang de Sem et d'Ismaël se mêlait à une forte proportion de sang chamitique. Les auteurs arabes notent cette particularité chez les habitants du Ḥiğāz et chez le calife 'Omar, à peu près noir, ادهم , de visage. Ce qui n'empêche pas Sprenger d'accorder à ce calife, son héros de prédilection (1), — à la suite de la tradition orthodoxe —« eine weiss - röthliche Haut » (2).

Les sédentaires en général et le monde gréco-romain en particulier n'ont jamais éprouvé de tendresse pour les descendants d'Ismaël. Avec le Syrien Ammien Marcellin, ils proclament que le mieux est de tenir à distance les Sarrasins, « de ne les avoir ni pour ni contre soi », *nec amici nobis unquam nec hostes optandi.* En dépit de ces dispositions peu favorables, les besoins grandissants du luxe occidental ne permettaient plus d'écarter les Arabes, devenus les intermédiaires du commerce indien.

Pour nous borner à la capitale de l'Empire, Constantinople faisait une prodigieuse consommation d'articles provenant du Moyen et de l'Extrême-Orient (3). Les empereurs s'entouraient de courtisans vêtus de soie. Les pompes liturgiques de l'Eglise byzantine réclamaient beaucoup d'encens, beaucoup de soieries, de fines étoffes d'Orient. Aux fêtes du palais, les invités s'asseyaient à des banquets servis dans des salles, imprégnées du parfum des bois d'aloès. Il y fallait beaucoup d'épices, d'essences rares. Aux princes barbares, en relations amicales avec l'Empire, le service diplomatique faisait présent, ainsi qu'à leurs ambassadeurs et agents, d'étoffes exotiques, de pierres précieuses, de poivre et d'autres produits de l'Inde et de l'Extrême-Orient (4).

---

(1) Il l'appelle « le plus grand homme d'État de l'histoire ».

(2) *Moḥammad*, II, 83. La Tradition vante également la blancheur éblouissante des Hāšimites : Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 11 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 20. Le *Ḫalq an-Nabī* (ms. Leiden), p. 49, note finement que, chez les Arabes, cette « blancheur » signifie وضوح النسب , une généalogie irréprochable. D'après Ǧāḥiẓ, *Opuscula*, 75, 4—7, « les fils de 'Abdalmoṭṭalib étaient noirs... Quant aux fils d'Aboū Ṭālib, les plus nobles des hommes, ils étaient d'un noir foncé », سود وادُم ودُلم .

(3) Comp. W. Schur, *Die Orientpolitik des Kaisers Nero*, pp. 39-40.

(4) Cf. Heyd, *Hist. du commerce du Levant*, trad. Furcy Reynaud, I, 18.

L'Arabe saura adroitement exploiter ces folles prodigalités, ce ruineux exotisme. Avec non moins d'adresse et de décision, il réussira à imposer ses services d'entremetteur, de caravanier, de dépositaire aux producteurs orientaux et à dicter les prix de vente aux acheteurs d'Occident. Il n'oubliera pas de majorer les frais, en temps de guerre, de troubles politiques, pour les risques imaginaires ou réels, pour compenser le danger, le seul qu'il redoute par dessus tout, à savoir أكل الاموال, de « manger » sans profit, de laisser improductifs « ses capitaux », sa maigre mise de fonds.

Le besoin ne suffit pas pour créer l'organe. Mais le milieu géographique et social contribue sans doute à développer, à orienter les aptitudes d'une race. Placés entre l'Orient et l'Occident, aux confins de deux mondes, les Sarrasins se voient amenés à exploiter l'unique mais appréciable ressource qu'offrait leur ingrate patrie, à savoir, sa perméabilité au trafic indien. Trafiquants, vendeurs, courtiers, de père en fils, cumulant les métiers les plus disparates que cette profession suppose au désert, les habitants de la Mecque avaient fini par acquérir dans ce passé un rare esprit d'initiative, un remarquable entraînement professionnel. « Tout Arabe est commerçant », observe Strabon (1), parfois aussi, ajoute-t-il, « larron ». Le redoutable Al-Barrāḍ, « brigand et ivrogne incorrigible, mis solennellement au ban de sa tribu » (2), s'impose comme *ḫafīr*, « conducteur-protecteur de caravanes », aux phylarques de Ḥīra. Parmi les « conducteurs de caravanes » auxquels Palmyre éleva des statues, il se rencontra sans doute des précurseurs de Barrāḍ. Personne mieux que ces *bravi*, chefs de bande, ne connaissait les points d'eau, ne possédait le secret d'éviter les mauvaises rencontres. Au nombre des « bienfaits, des grâces » octroyés par Allah à ses compatriotes, l'auteur du Qoran (3) énumère le négoce. Il ne

(1) *Geogr.*, XVI, c. IV, 23 ; cf. Fraenkel, *op. cit.*, 179 ; G. Jacob, *AltBeduinenleben*, 146 etc.

(2) كان سكيرًا فاسقًا خلعه قومهُ وتبرأوا منهُ ; *Aġ.*, XIX, 75.

(3) Qoran, 30, 35; 35, 13 ; 45, 11 ; cf. 2, 194 ; 17, 12, 68. Tentation pour le fidèle, obstacle à la foi : 9, 24.

découvre aucune raison d'en suspendre l'exercice, pendant la période du pélerinage. L'habitude sera si bien prise que, même après l'hégire, le rimeur Al-Koṯayyr, choyé, accablé de cadeaux par tous les puissants, continuera à joindre le métier de trafiquant à celui de poète (1). Nommé calife, Aboū Bakr fera de même.

Les premiers marchands mentionnés par la Bible sont des Ismaélites, c'est-à-dire des Arabes. Dans ces Ismaélites, nous devons reconnaître, en même temps, les plus anciens caravaniers, les premiers intermédiaires du commerce international dont nos Livres Saints aient perpétué le souvenir. Longtemps avant les autres peuples, ils auraient donc compris l'utilité d'aller acheter à bon compte, sur les lieux de production ou de débarquement, pour revendre cher aux consommateurs, tributaires du marché oriental. *Tanti nobis deliciæ constant*; « voilà les sacrifices que nous impose notre luxe», s'écriera Pline, en énumérant les exigences des successeurs des Ismaélites bibliques. Ceux-ci auraient réalisé, dans leur intérêt, le problème de supprimer les services et les frais des multiples interpositaires. Car c'est sur une des grandes routes commerciales de l'Asie Antérieure, en cette Syrie, point de jonction des trois anciens continents, que les exhibe brusquement la gracieuse histoire du patriarche Joseph. Et ils sont bien les ancêtres, les précurseurs authentiques de ces Arabes, objet de nos recherches. Ils portent des essences précieuses pour lesquelles leur patrie, l'*Arabia odorifera*, fut toujours considérée comme un des marchés les plus importants. Tout en convoyant leur caravane, ces éternels vagabonds gardent l'œil ouvert, l'œil scrutateur du Bédouin, sans cesse préparés à conclure une opération fructueuse. Tout devient matière à transaction, même des esclaves. Pour eux, c'est une « marchandise » بضاعة, qui en vaut une autre. « Ils l'achèteront à vil prix, argent comptant », بثمن بخس دراهم معدودة (2). Cette initiative hardie, exempte de scrupules vulgaires, a de tout temps, caractérisé les habitants

(1) *Aǵ.*, VIII, 38. Aboū'd-Dardā' constate avec regret que « le commerce et l'ascétisme s'excluent » ; I. S. *Ṭabaq.*, VII², 117, 12.

(2) Qoran, 12, 19-20.

de la Péninsule: infatigables caravaniers, commerçants, financiers et aussi esclavagistes — témoin le richissime Mecquois, ʿAbdallah ibn Ǵodʿān (1).

Une activité aussi variée ne pouvait échapper à l'attention des voisins de l'Arabie. On comprendra l'empressement des grandes puissances orientales: Perse, Byzance, Ethiopie, leur rivalité pour établir leur influence dans l'Arabie, afin de s'y assurer le monopole du transit indien. Pour bien montrer le prix qu'ils y attachaient, les gouvernements de Chosroès et de César avaient pris la précaution de surveiller jalousement ou même de se réserver les relations commerciales avec la Sarracène (2).

A ce calcul d'ordre économique, venait s'en ajouter un autre, inspiré par l'instinct de la conservation. Les deux principaux États, qui se disputaient l'hégémonie sur l'Asie Antérieure, se rendirent compte que, contre le danger sans cesse renaissant des incursions barbares, les armes ne suffiraient plus. Ils demandèrent à la diplomatie de suppléer à la pénurie de leurs ressources et de leur recrutement militaires. Sur les frontières du Bas-Empire, le monde barbare achevait de se stabiliser. Après la mort de Justinien, ses chefs refusèrent de combler les vides, causés par les conquêtes en Europe et en Afrique, dans les rangs des armées romaines (3). Pour nous borner aux frontières méridionales des deux grands États d'Orient, l'étude du monde arabe devint l'une des plus constantes préoccupations des politiques à la cour de Ctésiphon et de Byzance. Cette dernière multiplia l'envoi de missions religieuses et diplomatiques dans la Sarracène. Nous aurons à y revenir.

Les diverses rédactions de la *Sīra* débutent généralement, en nous décrivant une des dernières phases de ces luttes impérialistes entre les Perses et les Abyssins, ceux-ci soutenus par les Byzantins. Elle aurait coïncidé avec la légendaire expédition de l'*Eléphant*, date traditionnelle

---

(1) Ibn Rosteh, *Geogr.* (éd. de Goeje), 215. Sur l'esclavagisme à la Mecque, voir plus bas. Sur ses abus, comp. Qoran, **24**, 33, esclaves forcées à la prostitution !

(2) Cf. Frænkel, *op. cit.*, 176 ; Diehl, *op. cit.*, 367 etc.

(3) E. Stein, *Studien zur Gesch. des byzantin. Reiches*, p. 118 etc. ; Stuttgart, 1919.

adoptée pour la naissance du Prophète (1). C'est également l'expansion économique qui, de nouveau, allait tirer l'énorme Péninsule de son isolement séculaire et lancer ses habitants dans la mêlée des nations. Odyssée d'abord pacifique et marchande, rappelant celle des Phéniciens. Un Aboū Sofiān, ensuite les principaux financiers de Ṭāif et de la Mecque, en deviendront les protagonistes. Elle ne tardera pas, sous la poussée de l'islam, à prendre des allures d'épopée, où l'on échangera de furieux coups d'épée. C'est le développement ordinaire de cette grande comédie humaine qu'on appelle l'Histoire.

(1) Cf. Lammens, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra*, p. 211. Nous y reviendrons plus bas, en parlant de la pénétration éthiopienne.

III.

ACCORDS DIPLOMATIQUES ET COMMERCIAUX.

De la Mecque, on surveille la politique orientale. —Conventions commerciales.— Les Byzantins et le principe de « la porte ouverte ».—Villes syriennes ouvertes au commerce arabe. — Chefs mecquois qui ont négocié les accords commerciaux. — L'accord de Ḥodaibyya, type de convention diplomatique en Arabie. — Parties en présence : manœuvres des Mecquois ; négociations traînées en longueur : changement de négociateurs etc. — Sohail ibn 'Amrou. — Mahomet l'amène adroitement à traiter avec lui de puissance à puissance. — Incidents soulevés pendant la rédaction de l'accord. — Il est rédigé en partie double. — 'Omar fut-il préposé à la *safāra* ou service diplomatique de la Mecque ? — Conditions onéreuses imposées aux Mecquois dans les traités de commerce. — Droits qu'ils doivent payer aux Bédouins.—Ils se compensent sur le commerce étranger; taxes variées auxquelles il est soumis ; taxes sur les étrangers, les pélerins, les Juifs.—Bosrā, son importance pour le commerce qoraisite ; les stations intermédiaires. — Gazza, terminus palestinien des caravanes ; issue de l'Arabie sur le monde méditerranéen.

De bonne heure nous voyons les dirigeants de la Mecque suivre d'un regard inquiet les péripéties de ces luttes entre leurs puissants voisins. Ils observent les approches et les manœuvres de ce qu'on appellerait de nos jours « la pénétration pacifique ». De ces préoccupations, il subsiste des traces dans les sourates qoraniques. La 105me rappelle « comment le Seigneur a traité l'expédition de l'Éléphant, comment il a éventé les stratagèmes ennemis ». Attaques armées, stratagèmes d'une diplomatie sournoi-

se—Allah a soufflé dessus, « comme sur des graines vides » (1). Quand le théâtre de la guerre byzantino-perse se rapproche des frontières du Ḥigāz, le début de la 30ᵉ sourate montre avec quelle anxiété les chefs de partis à la Mecque cherchent à pronostiquer l'issue de la lutte et sa répercussion sur les affaires. Leurs sympathies personnelles peuvent se partager entre Grecs et Iraniens, mais tous demeurent déterminés à limiter en leur pays l'influence politique et la concurrence économique de l'étranger. Il fallait vivre pourtant, c'est-à-dire commercer et tout d'abord entrer dans la voie des compromis, établir des relations diplomatiques avec les belligérants.

A cet effet, le syndicat des financiers mecquois s'empresse d'ouvrir des négociations avec les pays voisins de l'Arabie ; il tente d'obtenir des sauf-conduits, des lettres de sécurité. Ces sortes de capitulations stipulaient le passage libre et sans entraves pour la personne des commerçants, pour le chargement des caravanes, يؤمنهم ويؤمن تجاراتهم (2). Cela s'appelait obtenir « la garantie de César, de Chosroès » (3).

Les Qoraišites réussirent de la sorte à conclure l'équivalent d'un traité de commerce avec l'empereur de Byzance, avec le Négus d'Abyssinie, avec le gouvernement de Ctésiphon (4). La morgue impérialiste des rédacteurs de la *Sīra* s'est imaginé que les Mecquois ont été admis à traiter directement (5) avec le pouvoir central de ces pays. Cette conception leur permettait de répondre victorieusement aux critiques des *Šoʿoūbyya*, heureux de déprécier la condition sociale des Arabes préislamites (6). En

---

(1) Sourate 105.

(2) Yaʿqoūbi, *Hist.*, I, 280.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, II, 63, 12 ; Balāḏorī, *Ansāb* (ms. de Paris), 34, *b*. Qoraišites l'ayant obtenue... اخذ عصما (lire ensuite متجره et non شجرة). D'après Masʿoūdī, *Prairies*, III, 121, ايلاف signifierait lettre de sécurité. Ce sens spécial a été dérivé de vers (sont-ils authentiques ?) sur l'*īlāf*, cités *ibid.*, III, 122 : cf. Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 280, d. 1, 282, 7.

(4) A. Tammām, *Ḥamāsa*, Freit., 636, 1 v. ; I. S. *Ṭabaq.*, I¹, 43, Ṭab., *Annales*, I, 1089 ; *Aġ.*, XII, 47, 48 ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 9, 23 ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 280, 282 ; *Chroniken*, Wüst., II, 143 ; Bakrī, *Moʿǧam*, 495, 496. Comp. ʿ*Iqd*¹, I, 123 etc.

(5) Cf. ʿ*Iqd*¹, I, 123.

(6) ʿ*Iqd*, I, 86—87.

réalité, la majesté de César et de Chosroës - les Śo'oūbyya l'ont déjà observé - ne s'abaissa jamais jusqu'à entrer en tractations immédiates avec ces Sarrasins qu'ils affectaient de considérer comme des « barbares ». Il s'agit donc des fonctionnaires, chargés de la surveillance du *limes*, du préfet de Boṣrā, عظيم بصرى, du *marzabān* de Baḥrain, عظيم البحرين (1), ou encore des agents, préposés aux *bureaux indigènes* et au service des renseignements (2). Le gouvernement impérial allait parfois, on l'a vu, au devant de ces négociations ; il ne dédaignait pas de les amorcer, en esquissant les premières démarches du côté des barbares. Cette observation n'a pu échapper à la perspicacité des Qoraiśites et leur apprentissage diplomatique ne date pas de l'institution du califat.

Dans ces négociations avec les Arabes, le principe de la « porte ouverte » ne pouvait être admis par les autorités byzantines. « Il répugnait aux conceptions politiques et économiques du temps » (Güterbock). Dans tout étranger, on pensait reconnaître un espion qu'on avait intérêt à éloigner ou à surveiller de près. Nous l'avons déjà vu : les échanges commerciaux devaient s'effectuer aux environs de la frontière. La même conclusion se dégage de l'étude des rares documents arabes se rapportant à cette époque si mal connue. Ils laissent l'impression que le nombre des localités (3) était stipulé, où les marchands de Qoraiś (4) se voyaient autorisés à séjourner et à trafiquer régulièrement.

C'étaient, en Palestine, les ports d'Aila et de Gazza, peut-être aussi Jérusalem (?) dont les anciens Arabes paraissent avoir visité les sanc-

---

(1) Baġawī, *Maṣābīḥ as-sonna*, II, 58, 59. En Romanie, ces accords, cette surveillance relevaient des « comites commerciorum ».

(2) Cf. Diehl, *op. cit.*, 371, 379. Parfois même d'un agent de race arabe, comme le ǵoḏāmite Farwa ; I. S. *Ṭabaq.*, VII², 148-149.

(3) Wāqidī, Kr. 198 bas, dit formellement « qu'ils ne dépassaient pas Gazza ». Comprenez qu'ils n'y étaient pas autorisés.

(4) Ainsi le vin de Baitrās est chargé à Boṣrā ; Nābiġa, *Divan*, 26, 9-10 (éd. Dérenbourg). Même remarque pour le poste - fontière d'Andarīn (nord-ouest de la Palmyrène). Ce n'était pas une région vinicole. Son vin n'en est pas moins célébré dans la vieille poésie. Voir le début de la Mo'allaqa de 'Amrou ibn Kolṯoūm.

tuaires. En Syrie, le grand marché de Boṣrā leur était ouvert. Son nom figure dans la poésie préislamite et c'est à Boṣrā que les plus anciens ḥadīṯ arrêtent la marche des caravanes mecquoises. J'hésite à mentionner Damas parmi les villes ouvertes aux trafiquants sarrasins. Ceux-ci étaient pourtant autorisés à stationner dans les localités ou postes intermédiaires entre Boṣrā et l'oasis frontière de Taboūk. Force fut aux Arabes d'accepter ces restrictions. L'important était de ne pas se voir appréhendé aux frontières. Ce sort menaçait les Bédouins, non munis du laissez-passer officiel (1). Le jeune 'Omar en fit l'expérience, peu avant l'hégire, pour avoir tenté de frauder la douane syrienne. Devenu calife, il se donnera le tort de s'en venger sur un chef ǵoḏāmite, ancien agent au service byzantin (2) du *limes* syrien, coupable d'avoir accompli son devoir.

Des conventions analogues devaient être conclues avec les roitelets et les petits dynastes d'Arabie : grands cheikhs de Qais, *qail* du Yémen, émirs du Yamāma, phylarques de Ǧassān, de Ḥīra (3). Les Mecquois leur durent de « pouvoir franchir les étroites limites de leur ḥaram, حتى انتشروا من الحرم, pour arriver jusqu'en Syrie et sur les terres byzantines » (4). Les annalistes du IIe siècle H. n'ont pas éprouvé le besoin de décrire ces négociations. Quand ils l'auraient senti, ils manquaient de renseignements précis pour suivre le développement des conférences préliminaires, le protocole accompagnant la signature de l'accord. Ils soupçonnent toutefois — sans y insister — les sacrifices imposés à leurs compatriotes, que ceux-ci ne furent pas en mesure de dicter leurs conditions et qu'ils n'ont pas mené les délibérations. Mais jamais ils n'en appellent aux archives de la république mecquoise.

---

(1) *Aǵ*. XII, 47, 48.

(2) Cf. notre *Yazīd*, 304-305 ; Māwardī, *A'lām an-nobouwa*, 137.

(3) ... اخذ من اشرافهم الايلاف Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 280, bas ; Azraqī, Wüst., 99. etc. Récit légendaire, où l'on veut reproduire le détail des *wofoūd* diplomatiques ; cf. *'Iqd*, loc. cit.

(4) Maqdisī, *Ansāb al-Qorašyyn*, ms. cité (non paginé) ; اتّخذ لقريش العصم. Au lieu de عصم, il emploie encore حبل, corde, cable, *funiculus*, qu'il orthograhie جَبَل, *ǵabal*.

Les *nassāba*, généalogistes, n'en désignent pas moins par leurs noms les chefs qoraiśites qui auraient réussi à négocier ces immunités ou capitulations commerciales. Justifiée ou non, cette inscription au palmarès préhégirien suffisait pour flatter l'amour-propre des grandes familles, lesquelles exploitaient en commandite le gouvernement du califat. Les généalogistes n'en demandèrent pas davantage. Leur érudition très intéressée s'était formée dans l'étude des divans poétiques de la *ǧāhilyya*, gentilité, «source des gloires, répertoire et archives des fastes nationaux de l'Arabie », عمود الفخر وبيت الذكر لمآثر العرب (1). Or, les rimeurs, auxquels nous devons ces recueils, quand ils entreprennent l'éloge de leurs Mécènes et des chefs de tribu, renvoient avec orgueil aux pièces officielles, aux conventions diplomatiques, dont ils attribuent la conclusion à ces personnages. Les noms de ces documents diffèrent ainsi que la matière sur laquelle ils sont écrits (2). On les appelle مهارق وصُحُف ou ادم et ils se trouvent consignés sur le parchemin, le cuir ou le papyrus (3). La Mecque n'a pu être moins bien partagée que les tribus du Ḥiǧāz et du Naǵd, chantées par les poètes. Beaucoup plus problématique nous paraît la liste des noms propres transmis à cette occasion, la mention des financiers et des commerçants mecquois dont on a rattaché la mémoire à ces tractations. Omayyades et Maḫzoūmites ont dû y prendre part. Nous n'en pouvons dire autant des Banoū Hāśim, lesquels ont été mis en avant pour complaire aux califes de Bagdad et en considération du Prophète.

---

(1) *Aǧ*,, X, 157, 7.

(2) Cf. Nöldeke, *Fünf Mo'allaqāt*, I, 73.

(3) Gāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 35. D'après lui مهارق désignerait exclusivement « des textes religieux ou des conventions de caractère diplomatique », كتب دين او كتب عهود وميثاق. Il cite à ce propos un vers de Ḥāriṯ ibn Ḥilliza sur un traité conclu à Ḏoū'l Maǵāz [est-ce celui voisin de la Mecque ou un autre ?], entre Bakr et Taǵlib. Si ces deux tribus mésopotamiennes se trouvent visées, il ne peut être question de la région du Ḥiǧāz. Nous avons affaire à une méprise ou à une rédaction *impérialiste* ; cf. *Aǧ.*, IX, 178, 11. d. l. Pour les conventions écrites ou صحف ; cf. Qais ibn al-Ḥaṭīm. *Divan* (Kowalski), 5, v. 23 avec les notes de la p. 42. Conventions sur ادیم ; cf. *ibid.* 6, 8, ainsi que le commentaire pp. 47-48 ; Pedersen, *Der Eid bei den Semiten*, p. 188.

A notre tour nous allons essayer de surprendre, à ses débuts, les procédés et les méthodes en usage dans la diplomatie qoraiśite. Nous utiliserons dans ce but les prolixes renseignements enregistrés par la *Sīra*, à l'occasion de la célèbre convention de Ḥodaibyya (1). Le document est d'une très suffisante authenticité et sa valeur, comme instrument diplomatique, n'a pas été reconnue par les biographes occidentaux du prophète. On y peut suivre en détail — dans la *Sīra* la reconstruction du milieu l'emporte en valeur historique sur le fond de la *riwāya* ou récit— les phases, les fluctuations d'une négociation, comme on la comprenait dans les milieux officiels de la Mecque, aux environs de l'hégire (2).

* * *

La scène se passe à une journée de la Mecque, dans le val de Ḥodaibyya (3). En présence, deux partis : d'un côté Mahomet et ses compagnons prétendant de gré ou de force obtenir l'entrée de la Mecque ; de l'autre la *Mala'*, le syndicat des grands commerçants mecquois, décidés à refuser cette autorisation à ceux qu'ils considèrent comme des rebelles contre leur patrie. Les musulmans sont armés ; Ḫālid ibn al-Walīd a pris le commandement de la cavalerie mecquoise et surveille les défilés, commandant l'accès de la cité. Malgré ces démonstrations belliqueuses, de part et d'autre, on désirait secrètement en venir à un accommodement. Depuis Badr, le commerce mecquois se sentait paralysé par les attaques incessantes des bandes médinoises. De son côté, Mahomet se voyait arrêté, à la limite du territoire sacré, avec 1400 de ses fidèles, insuffisamment ravitaillés, auxquels il avait d'avance promis le succès, près du puits à

---

(1) Ibn Hiśām, *Sīra*, 746 etc. ; I. S. *Ṭabaq.*, II[2] 71 etc. La plus intéressante est la rédaction conservée par Aboū Yoūsof, *Ḫarāǧ*, 128-129.

(2) On comparera utilement les règlements édictés par Mahomet pour la réorganisation de Médine et ses accords avec les tribus : cf. Wellhausen, *Skizzen*, IV, 67 etc.

(3) On n'arrive plus à l'identifier au temps de Fāsī, *Chroniken*, W., II, 83.

moitié sec de Ḥodaibyya. Si sa troupe paraissait assez considérable pour impressionner ses adversaires, elle demeurait impuissante pour briser la résistance opposée par Ḫālid et ses cavaliers.

La première tactique des Qoraiśites consista à lasser la patience des musulmans, en laissant traîner les négociations en longueur. Dans l'intervalle, leur mécontentement, leur indiscipline détermineraient Mahomet à la retraite ou le rendraient plus traitable. Pendant une semaine, entre la Mecque et le camp de Ḥodaibyya, on vit un va-et-vient de négociateurs. Le syndicat qoraiśite commence par tâter le terrain. Il n'envoie d'abord que des agents, des intermédiaires étrangers. Le premier de ces émissaires est le chef des *Aḥābīś*, des troupes auxiliaires. A son retour de Ḥodaibyya, il s'entend traiter, en pleine réunion de la *Mala'*, « de Bédouin grossier », اعرابي جلف (1). La Mecque affecte de ne pas prendre Mahomet au sérieux. Ensuite on choisit des Ṭāifites, des *ḥalīf*, alliés aux familles de la cité (2). Sans doute les habitants de Ṭāif étaient reconnus pour leur *dahā*, leur adresse diplomatique (3). Mais la Mecque tenait à afficher sa prétendue indifférence, le manque d'empressement pour entamer des négociations sérieuses. Peut-être aussi se réservait-elle de désavouer ces agents d'occasion. Aucun n'avait été pourvu de pouvoirs suffisants et tous étaient porteurs de propositions inacceptables.

Ces manœuvres rappellent les récentes négociations engagées entre la Porte et les Etats balkaniques (4) pour la conclusion de la paix. On retrouve les mêmes tergiversations (5), les mêmes atermoiements, la même confiance dans l'efficacité des procédés dilatoires et de la force d'inertie. Cette confiance est profondément ancrée dans l'esprit des populations orientales, convaincues qu'en affaires surtout العجلة من الشيطان « l'empresse-

(1) Aboū Yoūsof, *op. cit.*, 128 ; Ṭab., *Annales*, I, 1536.

(2) Ṭab., *Annales*, I, 1551.

(3) Cf. notre monographie de Ṭāif, p. 138. Ajoutez le trait cité, Wāqidī, Kr., 38 : comment le Ṯaqafite Aḫnas tire d'affaire les Banoū Ẓohra.

(4) Ces lignes — je me permets de le rappeler — datent de 1913.

(5) Mahomet ne s'y trompe pas et évite de s'engager à fond ; Ṭab., *Annales*, I, 1541 etc.

ment provient de Satan ». Quand les Mecquois jugent le prophète démoralisé par une attente prolongée, ils décident brusquement de précipiter la marche des négociations.

Ils détachent enfin à Ḥodaibyya un Qoraišite authentique, Sohail ibn 'Amrou, surnommé ذو الانياب, « l'homme à la solide dentition »; un de leurs agents les plus réputés. Sa maîtrise dans l'art de la parole le faisait redouter (1). Muni de pleins pouvoirs, il part avec la recommandation de ne revenir qu'avec un accord en bonne et due forme (2). Ses instructions portent de refuser, pour cette année, l'accès de la Mecque. On laisserait entrevoir cette autorisation pour le pélerinage prochain et à des conditions onéreuses pour l'amour-propre des musulmans. Malgré leur vif désir d'en finir, de liquider l'incident, les Qoraiš sentaient la nécessité d'éviter les apparences d'un dessous diplomatique devant les Bédouins (3). A part lui, Mahomet se trouvait disposé à tout souscrire, pourvu que la Mecque consentît officiellement à traiter avec lui. Mais il ne tenait pas moins à dissimuler sa position critique. Il voulait se prévaloir auprès du négociateur qoraišite de sa propre modération, se donner les apparences de résister à un mouvement d'opinion publique. Il permit donc à ses intimes, Aboū Bakr et 'Omar —les seuls auxquels il lui arrivait de s'ouvrir— peut-être même les chargea-t-il de protester bruyamment contre tout projet d'accommodement (4). A eux deux, ils assumèrent le rôle réservé, de nos jours, à la presse, en pareille circonstance, celui d'exciter, d'ameuter l'opinion.

---

(1) Wāqidī, Krem., 25, 101, bas ; 108, d. l., 109 ; Ṭab., *Annales*, I, 1545 etc. Sa réputation oratoire peut également avoir été déduite de son surnom. A la mort du Prophète, il arrêtera l'apostasie en masse des Mecquois; Ibn al-Aṯīr, Ǵāmi' *al-oṣoūl* (ms. Paris) I, 78 *b*.

(2) Aboū Yoūsof, *Ḫarāǧ*, 129, 12. L'exégèse traditionnelle pense découvrir, dans Qoran, **48**, 24, une allusion à ces négociations laborieuses.

(3) Ibn Hišām, *Sīra*, 746. Les *Ṭabaqāt* d'Ibn Sa'd sont incolores dans les tableaux d'ensemble, chaque fois qu'il abandonne la méthode analytique, l'accumulation des *ḥadīṯ* particuliers.

(4) Ibn Hišām, *Sīra*, 747.

De nouveau tout sembla remis en question. Mais Mahomet prit soin de retenir l'agent mecquois et de reprendre les négociations. Après de longs débats, on se résolut à commencer la rédaction du traité. Pour Mahomet, cette démarche marquait un succès incontestable. Il en soulignera l'importance dans le Qoran, le seul document où nous retrouvons l'écho authentique de sa pensée. « Nous t'avons, lui dira Allah, accordé une victoire éclatante », فتحنا لك فتحا مبينا (1). A la suite de savantes manœuvres, habilement dérobées à ses adversaires, il les avait, presque à leur insu, amenés à le reconnaître, lui le طريد, le خليع, le banni, l'*exlex* de la veille, en qualité de chef d'Etat (2), puisqu'ils consentaient à traiter avec lui de puissance à puissance.

Il faudrait étudier par le menu la discussion des articles, la confection laborieuse de l'acte écrit. Nous y verrions les parties faire assaut de finesse, de دهاء. Ce n'étaient ni des barbares ni des *illettrés* — comme on s'obstine à le prétendre — ces *ommī* ou païens de Qoraiś, qui pèsent, retournent chaque terme, chaque incise, avant de les coucher par écrit. Incontestablement Sohail avait amené avec lui des scribes officiels. La *Sīra* n'en souffle mot, afin de laisser à 'Alī l'honneur de rédiger l'accord et d'élever, au dernier moment, une retentissante protestation. Nous touchons du doigt l'influence sur Mahomet de son éducation qoraiśite, des longues années passées à la Mecque, auxquelles le Qoran en appelle — لبثت عمرا فيكم (3) — les énormes progrès réalisés par lui dans l'art diplomatique, depuis l'hégire. Des deux côtés, on devine la préoccupation de créer ou d'écarter un antécédent, de faire passer une rédaction destinée à vinculer plus tard la liberté d'action de la partie adverse. On s'accroche enfin aux moindres détails, afin d'obtenir le texte le plus favorable aux prétentions opposées.

D'un air détaché, Mahomet ordonna de débuter par la formule isla-

(1) Qoran, 48, 1.

(2) Ce résultat a été fort bien reconnu par Procksch, *Blutrache*, 81, 82.

(3) Qoran, 10, 17 : « j'ai longuement séjourné parmi vous ».

mique : « Bismillah ar-Raḥmān », au nom d'Allah, le Raḥmān ! puis d'ajouter, après son nom, le titre de Prophète. La ruse était trop grossière pour ne pas être éventée par Sohail. D'autre part, son énormité, son apparente naïveté devaient déconcerter l'agent mecquois, lui dérober le secret des véritables intentions de Mahomet. « Admettre tes prétentions religieuses, observa Sohail, équivaudrait à reconnaître nos torts dans les luttes passées. Qu'on s'en tienne à l'exorde protocolaire des Qoraišites : *Bismika Allahomma* (1), « en ton nom, ô Allah ». Ce nouvel échec, la dureté apparente des conditions imposées ensuite, dissimulèrent au plénipotentiaire mecquois le but visé par le Prophète. Il s'imagina ingénûment mener les débats. En réalité il se laissait manœuvrer par son adversaire, demeuré maître de lui-même au milieu des protestations de ses amis.

Un article final autorisa ce dernier à s'allier avec les tribus voisines de la Mecque, avec les Ḫozā'a, rivaux politiques de Qoraiš. C'était bien inutilement grandir le prestige de Mahomet et—conséquence plus grave—lui accorder l'équivalent d'un protectorat sur ce groupe de Bédouins remuants (2). Il semble improbable que le Mecquois n'ait pas entrevu la gravité de cette concession. De nouveaux incidents, soulevés par les compagnons d'Aboū'l-Qāsim achevèrent d'impressionner Sohail. Accablé par ces longues journées de discussions, craignant à tout moment de voir échouer sa mission, il s'empressa d'apposer sa signature à l'imprudente convention. Moins de deux ans plus tard, Mahomet s'en autorisera pour réduire la Mecque à sa merci. Le texte du traité fut rédigé en double partie, نسختان . Mahomet garda pour lui l'original, صدر . Une copie fut emportée à la Mecque par le plénipotentiaire qoraišite (3), pour être conservée

(1) Ibn Hišām, *Sīra*, 747. Formule monothéiste ou monolâtrique ? Il devient difficile de décider, après la confusion créée par les théories du Qoran, d'après lequel les Qoraiš auraient accordée à Allah la priorité dans leur panthéon.

(2) Si le *ḥilf* entre les Ḫozā'a et les Hāšimites existait dès lors, il paraît singulier que Mahomet n'en ait pas fait état à Ḥodaibyya. Je doute de la complète authenticité du vers, allégué à ce propos ; Balādorī, *Fotoūḥ*, 35-36. Il demeure cher à la *Sīra* parce qu'il atteste la parenté hāšimite et contient le nom de *Moḥammad*, assez mal attesté dans les textes non suspects.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 71, 9 ; Balādorī, *Ansāb*, 221, *b* ; Wāqidī, Well., 257 ; Ǵāhiẓ, *Bayān*, II, 50, 3 ; Ṭab., *Annales*, I, 1533 etc ; la revue *Al-Mašriq*, 1913, p. 815.

au dépôt des archives de sa ville natale. C'est un des rares détails qui nous permettent de soupçonner l'existence d'une administration dans la Mecque préislamite.

Voilà quelle aurait été, d'après la *Sîra*, la marche d'une négociation diplomatique, aux environs de l'hégire. Un sacrifice rituel l'aura terminé, conformément aux anciens usages. Il fut accompli sous l'arbre sacré de Ḥodaibyya — c'était un haut-lieu ou sanctuaire préhégirien. Les signatures y avaient été échangées, accompagnées de l'apposition des cachets sur des sceaux ou bulles d'argile (1). La procédure devait sans doute être simplifiée, la discussion notablement abrégée, quand il s'agissait de conclure avec un gouvernement non-arabe, avec une des grandes Puissances, qui se disputaient alors la prépondérance en Orient. Ces États possédaient des formulaires tout préparés pour les conventions avec les chefs ou groupes « barbares ». Ceux-ci devaient se résigner à les signer, après un bref examen. Nous manquons d'indications détaillées à cet égard, du moins pour les accords conclus avec les Arabes. La Tradition musulmane ne paraît pas avoir été mieux informée (2) ou elle s'est renfermée dans le silence pour ménager l'amour-propre national. On ne peut la prendre au sérieux, lorsqu'elle essaie de présenter 'Omar, le futur calife — un tout jeune homme (3), appartenant au clan plébéien des Banoū 'Adī — comme titulaire de la سفارة, c'est-à-dire, préposé au service diplomatique, comme l'ambassadeur en titre de la république mecquoise (4). Les prétentions autonomes et aristocratiques des familles qoraišites, leur attachement au principe du séniorat (5) se fussent opposés à la promotion intempestive d'un adolescent

(1) Wāḥidī, *Asbāb an-nozoūl*, 318, 4; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., I, 442; هدة طينة الكتاب لم تجفّ بعد, « l'argile de la convention [de Ḥodaibyya] n'a pas encore eu le temps de durcir ».

(2) Comp. Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 280, 282; quelques variantes dans Ṭab., *Tafsīr*, XXVI, 53.

(3) Antérieurement à sa conversion.

(4) *'Iqd*[1], II, 45.

(5) Cf. *Berceau de l'islam*, I, 307 etc, ; notre *Yazīd*, 88 etc. Le plénipotentiaire وافد doit être un chef, une notabilité ; *'Iqd*[1], I, 124, 5. Les B. 'Adī peu estimés ; *Aġ.*, XIII,

'adite que l'impétuosité de son tempérament désignait mal pour d'aussi délicates fonctions.

*
* *

Les pays, ouverts de la sorte à la pénétration du commerce, à la circulation des caravanes qoraisites, s'appelaient *wağh*, direction, *matğar*, région de trafic (1). D'innombrables restrictions venaient limiter l'extension de ce privilège. Le gouvernement byzantin n'admettait pas le libre échange. Ombrageux à l'égard des commerçants, ses propres sujets, il devenait, au plus haut point, soupçonneux à l'endroit des étrangers, surtout des Bédouins, race insaisissable, qui lui inspirait, et non à tort, une invincible méfiance. Ceux-ci durent donc accepter de lourds sacrifices, payer des taxes onéreuses, acquitter d'incessants droits de douane et des péages, commencer par livrer des ôtages (2). A ces conditions, « ils trouvèrent la sécurité voulue, l'occasion de s'enrichir et de conclure des marchés avantageux » يجدون فيها الرزق وامنًا ومتجرًا حسنًا (3). Ces échanges étaient surveillés de très près par les commissaires impériaux. Les *comites commerciorum* contrôlaient leurs rapports avec le marché local ; ils désignaient les articles dont le monopole d'État se réservait l'achat et aussi ceux dont l'exportation demeurait interdite, comme celle des armes et de l'or. Celle de l'huile et du vin était également proscrite (4). Mais, pour ce qui regarde ces dernières défenses, nous savons avec quelle facilité la contre-

---

112, 14. Le ḥadīṯ essaie de les réhabiliter, « ils sont l'ornement de Qoraiś » ; *Kanz al-'ommāl*, VI, p. 214, no 3733.

(1) *Ağ.*, I, 31 ; VIII, 52, 5 ; XII, 48, 1 ; I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 48, 3 ; Ibn Ǵauzī, *Ṣafwat as-ṣafwa* (ms. Bibl. Khéd.), I, 34, *b*, au lieu de اوتيتم, lire اويتم محمدًا, « vous avez accueilli Moḥammad ».

(2) *'Iqd*[1], II, 47, 2 ; Azraqī, *op. cit.*, 107. Douanes et fiscalité byzantines ; Diehl, *op. cit.*, 544. Ruses des commerçants qoraisites pour y échapper ; Ibn Ḥağar, *Iṣāba*, II, 21.

(3) Ṭab., *Tafsīr*, IX, 152, 1. Dans ce texte مساكن التجارة désigne peut-être les localités, les villes ouvertes au commerce de Qoraiś. Voir *supra*, p. 24.

(4) Güterbock, *op. cit.*, 73. Les bonnes armes sont rares en Arabie ; voir plus loin.

bande réussit à tromper sur le *limes* arabe la surveillance byzantine. Des Mecquois, comme le jeune ʿOmar, se laisseront pourtant prendre en faute (1).

Défiant de toutes les initiatives privées, le Bas-Empire était devenu le paradis du monopole, du privilège, du protectionnisme et des droits régaliens. Ce protectionnisme tatillon et inintelligent ne se contentait pas de taxer les exportations, il prévoyait également les articles dont l'importation était prohibée, comme susceptibles de concurrencer l'industrie nationale. A la frontière, voyageurs et bagages étaient fouillés, le chargement des caravanes minutieusement examiné. La moindre infraction était passible de la confiscation, de l'amende, sans parler de la peine du fouet. Le jeune ʿOmar a dû subir cette dernière pénalité pour que son amour-propre en ait gardé un si cuisant souvenir et une rancune aussi persistante. Par bonheur, les Qoraišites n'importaient pas d'articles manufacturés, mais uniquement des matières premières dont l'industrie byzantine ne pouvait se passer. La politique économique de la Perse ne s'inspirait pas de principes plus libéraux que celle de Byzance.

La rigueur de cette fiscalité tracassière n'avait pas de quoi surprendre les Mecquois. Ils s'y trouvaient préparés. A l'intérieur de la Péninsule, avant même d'avoir franchi les limites du Ḥiǵâz, ils se voyaient forcés de subir les caprices intéressés (2), les prétentions injustifiées des chefs bédouins dont ils traversaient les territoires et dont il fallait généreusement rémunérer les plus modestes services (3). Rien que pour en hausser le montant et sous les plus futiles prétextes, ils «coupaient» la route des caravanes. A la Mecque, on fermait les yeux sur ces vexations pour ne pas tarir le trafic, l'unique source de lucre pour la communauté. Les phylarques laḫmides de Ḥîra, qui disposaient de forces militaires et bénéficiaient du prestige de la Perse, ne se trouvaient pas mieux partagés. Non

(1) Voir plus haut.
(2) Hāšim s'institue pour rien leur commissionnaire ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 282, 9-10.
(3) Cf. Yaʿqoūbi, *Hist.*, I, 280, bas.

moins que ces émirs (1), l'orgueil qoraišite devait se résigner à abandonner, entre les doigts crochus des Ismaélites, d'importantes contributions, appelées «quart de la route», ربع الطريق ; elles consistaient en droits de passage, de convoyage, de stationnement aux points d'eau etc.

Le syndicat mecquois prendra soin de se compenser sur le commerce étranger. Il le soumettra à des redevances variées : dîmes (2), droits de séjour, de circulation, de patente, de pratique commerciale : toute la série enfin de taxes et aussi de prestations arbitraires qui, sous la domination turque et le régime des Capitulations, prendront le nom d'*avanies*. Les dîmes devaient être acquittées avant de pénétrer à la Mecque (3). Le vocable qoranique *ḫarǵ* (4), celui de *itāwa* (5) désignaient parfois un ensemble d'impositions applicables uniquement aux *atī* (6), c'est-à-dire aux étrangers, ensuite aux Arabes qu'aucun *ḥilf* ou alliance ne rattachait aux clans qoraišites (7). La Mecque exerçait également une sorte de «droit d'épave» aux dépens des étrangers, morts sans laisser d'héritiers. L'ancêtre Qoṣayy en avait donné l'exemple et avait confisqué un important dépôt de cuir, abandonné par un trafiquant étranger (8). Il n'y avait pas jusqu'aux pélerins étrangers qui n'eussent à solder une taxe supplémentaire, appelée حرم (9). La majorité, il est vrai, mêlait des spéculations commerciales aux pratiques religieuses ; combinaison légitimée par le Qoran

(1) *Aǵ.*, XVI, 99, 11.

(2) Mālik, *Mowaṭṭā*, en marge de Baǵawī, *Maṣābīḥ*, I, 118, 12 d. l ; Azraqī, W., 107, 10.

(3) Mas'oūdi, *Prairies*, III, 119 ; Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 159, bas ; VI, 44 ; Azraqī, W., 107, 8-10 ; I. S. *Ṭabaq*, I[1], 39, bas.

(4) Qoran, **18**, 93 ; **23**, 74 ; cf. Balāḏorī, *Ansāb*, 34, *b*.

(5) Azraqī, Ǵāḥiẓ, aux endroits cités. *Itāwa* serait un terme original en arabe : Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, 283. *Itāwī* avait pris le sens d'*étranger*, de *commerçant* : اتاويّ اذا كان غريبًا في غير بلاده ; Aboū 'Obaid, *Ǵarīb al-ḥadīṯ*, (ms. Kupruli), 96, *b* ; 244 *a*.

(6) Cf. *Aǵ* ; XI, 141, bas ; XIV, 23, 11 ; d'où *itāwa*, taxe sur les étrangers.

(7) Ibn Hišām, *Sīra*, 72, 2, 3 ; Azraqī, *loc. cit.*

(8) Balāḏorī, *Ansāb*, 28 *a* ; même pratique attribuée au mythique Loqmān ; *Aǵ.*, XII, 42-43.

(9) Ibn Doraid, *Kitāb al-ištiqāq*, 172, 2-4.

(2, 194), lequel engage les fidèles à ne pas éprouver de scrupules à cet égard. Tout devenait matière à imposition. Malheur aux mercantis non-qoraiśites qui ne réussissaient pas à s'assurer le جوار, la garantie d'un clan ou groupe indigène (1)!

Cette fiscalité pesait également sur les Juifs à Ṭāif et à Naǵrān (2). J'opine qu'elle n'a pas épargné leurs coreligionnaires, fixés à la Mecque (3). L'absence de textes ne me permet pas d'être plus catégorique pour cette dernière cité. Mais j'attribuerais volontiers à des mesures, à un régime d'exception, l'exiguïté de la colonie israélite de la Mecque. Tandis que l'Ethiopie et Byzance s'intéressaient au sort de leurs nationaux, commerçant en Arabie, les Juifs à la Mecque ne pouvaient compter sur aucune protection étrangère. Pour les chrétiens, la meilleure garantie contre l'arbitraire des indigènes, c'était l'obligation pour ces derniers de maintenir avec les Etats chrétiens des relations commerciales. Quoi qu'il en soit, nous voyons le syndicat qoraiśite (4), si soucieux d'attirer chez lui des clients, déployer non moins d'activité afin d'écarter de son marché des concurrents dangereux. Il voulait des acheteurs et point de rivaux.

Pour compléter cet aperçu sur la fiscalité douanière de la Mecque préhégirienne, nous devrions posséder un document rappelant le célèbre *Tarif* financier de Palmyre (5). Une règlementation analogue a dû y exister. Si elle avait été conservée, elle nous introduirait dans la vie économique de la cité ; elle nous mêlerait au mouvement considérable d'hommes, d'animaux et de marchandises. Elle nous initierait moins sommairement que les textes arabes, remarquablement réticents, au mécanisme administratif de la République qoraiśite. Toutefois ces textes nous en

(1) A Loqmān, les marchands paient le droit de *ǵiwār* ; *Aǵ.*, XII, 42, bas.

(2) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 56, 23 ; voir *Yazīd*, 332 et notre monographie de *Ṭāif*, 87-88.

(3) Cf. M. Hartmann, *Der islamische Orient*, II, 50 (sans références); Lammens, *Les Juifs à la Mecque à la veille de l'hégire*, dans *Recherches de science religieuse*, VIII, 145 etc.

(4) Pourquoi les chefs arabes ne perçoivent pas le tribut sur leurs contribules, voir W. R. Smith, *Religion of the Semites*, 159-160.

(5) Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 32 etc. Paris, 1922.

disent assez pour permettre d'affirmer qu'à l'instar de Palmyre les marchandises paient à l'entrée et à la sortie. Nous ignorons le montant des taxes prélevées sur chaque catégorie de marchandises et si, comme à Palmyre, la taxe d'exportation était de moitié inférieure à celle d'importation. Tout était contrôlé et imposé, y compris les bêtes de charge passant à vide. L'usage de la source de Palmyre était grevé d'une très lourde taxation. Elle rappelle, je crois, le droit de *ḥarīm* prélevé à la Mecque sur les pélerins. Le Tarif palmyrénien ne distingue pas entre commerce étranger et indigène. A la Mecque, la fiscalité douanière semble avoir pesé exclusivement sur les trafiquants du dehors dont on voulait écarter la concurrence.

*
* *

En Syrie, la ville fortifiée de Boṣrā surveillait la sortie du désert, l'accès de la Damascène et les merveilleux greniers à blé des plaines du Ḥaurān. C'était la station terminus des caravanes qoraišites, le grand marché de céréales pour le Ḥiǵāz, que la région de Ṭāif, la montagne du Sarāt et l'oasis de Yamāma ne suffisaient pas à approvisionner. Peu de toponymes étrangers étaient devenus plus familiers aux Ḥiǵāziens. Boṣrā leur servait de point de repère pour évaluer les grandes distances, entre Boṣrā d'une part et, par exemple, Naǵrān, Ma'rib, Ṣan'ā' ou 'Aden, de l'autre (1). Ses manufactures d'armes étaient célèbres : on se transmettait en héritage, les lames damasquinées, les cuirasses de Boṣrā (2). Les poètes y plaçaient la capitale des Ǵafnides, commettant une confusion avec Ǵābia et la Ǵilliq du Ḥaurān, résidences favorites des émirs ǵassā-

---

(1) Wāqidī, Kr., 191, 15 ; *Osd*, II, 4 ; *Aǵ.*, IV, 15, 13 ; *'Iqd*[1], I, 356, 11 ; Dīnawarī, *Aḫbār ṭiwāl*, 283, 18 ; Aus ibn Ḥaǵar, *Divan*, (éd. Geyer), 48, 1 : Ibn Hišām, *Sīra*, 554, 9.

(2) Cf. Schwarzlose, *Die Waffen der Araber*, (Leipzig, 1886), 36. 65; *Mofaḍḍalyyāt* (éd. Thorbecke) p. 46, v. 15 ; *Aṣma'yyat*, (éd. Ahlwardt), 2, v. 1. On charge à Boṣrā le vin récolté à Baitrās ; Nābiǵa, *Divan*, 26, v. 9-10 (éd. Derenbourg).

nides (1). Quant à Boṣrā, cette ville n'a jamais appartenu aux phylarques arabes. Les Impériaux n'ont pas commis l'imprudence de leur confier une place aussi importante, sise au carrefour de routes, menant dans l'Iraq, dans la Syrie du Nord et dans la Palestine cisjourdaine. Ville forte, rien ne prouve que les Byzantins ombrageux en aient facilement permis l'entrée aux trafiquants sarrasins. Les marchés pour les nomades se tenaient hors de l'enceinte. La ville était partiellement arabisée, comme le reste du Ḥauran, et les caravaniers qoraišites pouvaient s'y aboucher avec des hommes de leur race. C'est la supposition, admise par la *Sīra,* quand elle détaille les premiers voyages du Prophète et ceux de ses parents hāšimites (2).

Le long de l'ancienne voie romaine de Trajan, reliant Boṣrā à l'Erythrée, « c'était un défilé incessant de caravanes arabes », كانوا كثيراً يمرّون به (3). Ces convois s'arrêtaient au port d'Aila, aux étapes de Ma'ān, d'Adroḥ, de 'Ammān, d'Adra'āt pour aboutir à Boṣrā (4). Les rédactions de la *Sīra* mentionnent les قصور بصرى, les châteaux de Boṣrā (5), vraisemblablement les donjons crénelés de l'enceinte urbaine. Elles nomment également les قصور الشام (6). C'étaient sans doute les anciens *castella,* jalonnant le *limes* syro-arabe. Leurs dimensions massives ont vivement frappé l'imagination des Sarrasins(7)et leur inspirèrent une haute idée de la puissance romaine.

---

(1) *Aġ.*, IV, 4, 15 ; VI, 94 ; XIX, 95 ; XXI, 187, 196, 200. Cf. notre article *Ǵilliq* dans *Encyclop. de l'islam*, I, *s. v.*

(2) Voyages d'Aboū Bakr et des Compagnons ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E. 111.

(3) Ibn Hišām, *Sīra*, 115 ; I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 63, 13 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, II, 422; (notre *Mo'āwia*, 126-128) ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 416, 8 ; 550, bas ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E. II, 210, 9 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 13.

(4) Dans Wāqidī, Kr., 21, bas, lire non معان, mais عمّان, comme le montrent le contexte et les toponymes cités : زرقاء et اذرعات ; comp. Bakrī, *op. cit.*, 668 d. l.

(5) Ibn Hišām, *Sīra*, 102, 106.

(6) Je les crois visés dans 'Abīd ibn al-Abraṣ, *Divan* (Lyall), XXIX, 5 ; voir la version anglaise du divan p. 60. Bakrī, *op. cit.*, 668 d. l. « entre Boṣrā et 'Ammān », avec la mauvaise variante 'Omān.

(7) A ces expéditions commerciales, le dictionnaire arabe [illegible] vocables comme برج قصر صراط etc.

Non moins que Boṣrā, Gazza, au Sud de la Palestine, attirait le commerce arabe. La nuit de l'*isrā*, au cours de son voyage nocturne à Jérusalem, le Prophète avait noté, « sur la route », l'activité des caravanes qoraišites, عيرات لهم في الطريق (1), en marche vers Gazza. Son ancêtre Hāšim y serait mort et la ville prétend conserver son tombeau (2). Aboū Sofiān la visitait régulièrement en compagnie de son ami, le poète ṭāifite, Omayya ibn Abi's-Ṣalt (3). Quand le poète Ḥoṭai'a prétend nous donner une haute idée de la puissance du calife 'Omar, il s'écrie : «Boṣrā et Gazza lui obéissent ! » C'était attester le retentissement, à travers l'ancienne poésie, de ces grands marchés. Ils y représentent la puissance économique du monde byzantin. De nos jours, écrit Pierre Loti (4), les habitants de Gazza « sont moitié maraudeurs, moitié recéleurs et les Bédouins ont intérêt à les ménager. Dans ses bazars viennent s'approvisionner tous les nomades des régions d'alentour ». C'est, en raccourci, la situation que suppose la *Sīra*.

Gazza était le premier port méditerranéen, au sortir des solitudes. Dans ses dépôts venaient s'accumuler les marchandises de l'Égypte et du monde gréco-romain , véritable porte de l'Arabie sur l'Occident (5). C'était une route très fréquentée, depuis le jour où les trafiquants ismaélites allèrent vendre le patriarche Joseph sur les marchés de la vallée du Nil.

Dès le IVe siècle avant J. C., le pays et, partiellement aussi, la ville de Gazza, se trouvaient envahis par des colonies arabes, adonnées au

---

(1) I. S. *Ṭabaq.*, I^1, 144, 19.

(2) Wāqidī, Kr., 198 ; comp. 21, 11; Ya'qoūbi, *Hist.*, I, 282. Terminus des caravanes qoraišites du côté de la Palestine ; voir plus haut.

(3) Ibn 'Aqīla, *'Anwān as-sa'āda* (ms. 'Ašir effendi, Constantinople) ; Ṭab., *Annales*, I, 1091, 10 ; 1561, 10 ; *Aḡ.*, VI, 94.

(4) *Le Désert*, 245 ; Ḥoṭai'a, *Divan* (éd. Goldziher), 85, v. 1. Aboū Ḏo'aib mentionne lui aussi ensœwarzlose, Lx cités syriennes ; Yāqoūt, *Mo'ǵam*, IV, 421, bas.

(5) Au retoniv. 15 ;)te, Ste Paula et Eustochium débarquent à Maïuma, le port de Gazza ; *Itinera lati*Nābiğ: Orient latin), I, 39.

commerce (1). Ces immigrants se composaient de Bédouins, montés de la Nabatée, du Negeb et du pays d'Edom, ensuite de trafiquants des ports de la Mer Erythrée (2), chargés de représenter sur les bords de la Méditerranée les intérêts de leurs associés d'Arabie. Cette modification ethnographique de l'ancienne Philistée attestait un de ces changements, fréquents dans la situation économique de la Syrie, la région œcuménique par excellence du Proche Orient, « isthme entre deux continents, chaussée dont un flanc baigne dans la mer, dont l'autre côtoie le désert » (Comte R. de Gontaut-Biron), vaste comptoir enfin, où de toute antiquité se sont donné rendez-vous les nations industrieuses.

De nouveau, la route du commerce indien coupait le désert, pour aboutir à Gazza, au grand bénéfice des populations de la Péninsule arabique. Celles-ci, avec les richesses, les صناعات de l'Inde (3), venaient décharger sur les quais de l'*emporium* philistin (4), les produits de leur propre pays, ceux-là mêmes déposés par les rois mages aux pieds du Christ nouveau-né. Nommons l'or et les métaux précieux de la légendaire Ophir, les trésors du pays de Saba, ensuite l'encens et les aromates, dont l'Arabie a toujours été considérée comme le marché principal. *Et apertis thesauris suis, obtulerunt aurum, thus et myrrham.*

---

(1) Cf. Starck, *Gaza und die philistaeische Küste*, 232-233 ; dans *MFOB*, II, 399, notre remarque sur le toponyme *Soûq Māzin* près de Gazza.

(2) Ocelis, Jotabe, Aila, Leucecome, Clysma etc.

(3) *'Iqd*[1], I, 124.

(4) Starck, *op. cit.*, 322-324 ; L. Bréhier, *Colonies d'orientaux en Occident*, p. 3.

IV.

LA POPULATION DE LA MECQUE ; LA TRIBU DE QORAIŠ

Hostilité entre citadins et nomades. — Débuts modestes de la tribu de **Qoraiš**. — L'ancêtre Qoṣayy. — Groupe des dix principales familles qoraišites. — Les « Qoraiš du Baṭḥā' » et ceux « des dehors ». Ce que représentent les « Aḥlāf » ; la confédération ou « ḥilf al-foḍoūl » ; sa nature, ses causes. — Le « ḥilm » ou intelligence des Qoraišites. — Celle des Omayyades est surtout célébrée. — Pourquoi il est rarement question du ḥilm des Hāšimites. — Les clans de Taim et de ʿAdī, peu considérés et pauvres en hommes remarquables.

Commençons par nous prémunir contre une méprise trop fréquente en la matière qui nous occupe. Elle consiste à confondre les citadins du Ḥiǵāz médiéval, les habitants de Ṭāif et de la Mecque, avec leurs cousins et voisins nomades. Ceux-ci leur servent de caravaniers, de guides, de convoyeurs, tandis que Ṯaqafites et Qoraišites sont en réalité les employeurs, les bailleurs de fonds, les commanditaires des Bédouins. Sur l'échelle sociale, et non moins dans leurs relations réciproques, une distance considérable sépare ces deux grandes fractions de la famille arabe. Entre elles, le Qoran (1) en témoigne, les rapports manquèrent toujours de cordialité.

Les Bédouins se plaignaient de se voir indignement exploités par les financiers des villes : la plainte éternelle qui divise le capital et le travail !

---

(1) Voir les concordances du Qoran s. v. اعراب, principalement **48**, 11 etc., **49**, 14 ; cf. *Berceau*, I, et notre *Ṭâïf*, passim.

De leur côté, les citadins ne cachaient pas leur mépris pour les nomades. Ils relevaient, exagéraient sans ménagement leurs façons frustes, leur grossièreté et n'étaient pas loin de les comparer aux animaux : اعرابي جاف كانه من الوحش (1). Dans les *diableries* de la *Sīra*, Satan ne manque jamais d'emprunter les traits d'un Bédouin (2), de préférence d'un cheikh du Nagd, où la Tradition place le centre du *ǵifā'*, de la brutalité (3). Nous verrons plus loin avec quelle désinvolture Aboū Sofiān traite la mémoire d'un sien beau-père bédouin. Quand Mahomet apprendra qu'Aboū Horaira, le Compagnon dont l'inépuisable faconde remplira plus tard la collection des *Ṣaḥīḥ*, appartient à la tribu de Daus, il ne pourra retenir cette réflexion : « jamais je n'aurais soupçonné la présence d'un homme comme il faut, parmi les Dausites », ما كنت ارا (sic) ان احداً من دوس فيه خير (4). Quant à l'esprit d'initiative et d'entreprise, la différence n'était pas moins accentuée. Sous ce dernier rapport, les habitants des « deux Mecques », مكتان (5), suggèreraient une comparaison avec Venise ou Amsterdam, si les divergences climatologiques, les rudimentaires institutions politiques des villes ḥigāziennes ne conseillaient d'écarter ce rapprochement.

*
* *

Aux environs de l'hégire, les habitants de la Mecque pensaient devoir se réclamer d'un ancêtre commun. Ils l'appellaient Qoraiś ou Fihr ; parfois aussi an-Naḍr, surnommé Qoraiś (6). Ces noms recouvraient-ils une personnalité historique ? N'étaient-ils pas des « dénominations conven-

---

(1) *Aǵ.*, S., I, 302, 3. Autre injure non moins fréquente et plus réaliste : اعرابيّ بوّال Ṭaḥāwī, *Ma'ānī'l-aṯar* (ms. Berlin), p. 25.

(2) Wāqidī, Kr., 31, 65, 69 ; Azraqī, W., 110 ; 133, bas ; Tab., *Annales*, I, 1296 ; Balāḏorī, *Ansāb*, 60, *a*.

(3) Baǵawī, *Maṣābīḥ*, II, 218.

(4) Ibn al-Aṯīr, *Ǵāmi' al-oṣoūl* (ms. Paris), I, 154.

(5) Cf. notre *Ṭāif*, 11, etc.

(6) Ibn Hiśām, *Sīra*, 60 ; *'Iqd*[1], II, 44 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 368.

tionnelles acceptées par les Mecquois et leurs ancêtres » ? ان هي الا اسماء سميتموها انتم واباؤكم, comme le Prophète le reprochera à ses compatriotes, dans une discussion théologique (1) ? La seule garantie dont pouvaient arguer les généalogistes, c'est de les avoir recueillies dans l'ancienne onomastique du Tihāma et dans des poésies d'une douteuse authenticité.

Quoi qu'il en soit, rien n'est moins connu que les très modestes débuts de la tribu impériale de Qoraiś. Les groupes de Scénites, nomadisant dans les environs désolés de la Mecque, ont toujours compté parmi les plus déshérités de l'Arabie occidentale (2). Dans la masse confuse des Bédouins faméliques du Ḥiǵāz méridional, Qoraiś forma d'abord un des rameaux les moins opulents parmi tous ceux qui se rattachaient au tronc principal de Kināna. Numériquement peu considérable, « perdu parmi les tribus kinānites » (3), le clan des Qoraiśites traînait une existence précaire, « au fond des gorges sauvages, parmi les montagnes dénudées encerclant le territoire sacré », كانت تحلّ الشعاب والجبال واطراف مكّة وما حولها (4) ; ramassis de bergers et de larrons, tour à tour auxiliaires et fléaux du commerce mecquois. Ils lui louaient leurs chameaux et prêtaient leurs services, comme conducteurs et guides de caravanes ; le rôle assumé par les tribus de Hoḏail et de Ġifār, au temps d'Aboū Sofiān (5). Pas plus scrupuleux que ces derniers, ils ne s'interdisaient pas de dévaliser les convois isolés. Ils se faisaient la main et guettaient l'occasion d'évincer de la métropole les Banoū Ḫozā'a, qui y dominaient, et de s'emparer des trésors, objets de leurs convoitises.

Un condottiere, du nom de Qoṣayy, lui-même d'origine étrangère et

(1) Qoran, 53. 23 : comp. 7, 69.

(2) Comme de nos jours ; cf. Burckhardt, *Voyages*, III, 306.

(3) Ibn Hiśām, *'Iqd* aux endroits cités; Azraqī, W., 61: قريش اذ ذاك في بني كنانة متفرّقة ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 277, قليلة العزّ ذليلة البقاع.

(4) Balāḏorī, *Ansāb*, 29, *a*.

(5) Cf. nos *Aḥābīś*, 427 etc.

venu du Nord, des steppes limitrophes de la Syrie (1), réussit par un coup d'audace à les introduire dans la Mecque. Ils ne tardèrent pas à s'y assurer sur les Ḥozā'a la suprématie politique, priorité bientôt raffermie par la possession du sanctuaire de la Ka'ba (2). S'il est permis de baser une évaluation chronologique sur les listes généalogiques traditionnelles, de calculer d'après le nombre des générations, qui s'y trouvent mentionnées, cette révolution remonterait au dernier quart de notre Ve siècle, une centaine d'années avant la naissance du Prophète. A cette époque, un siècle à peine séparait les Qoraiśites, devenus Mecquois, de la période où leurs ancêtres avaient mené la vie nomade.

On distinguait alors parmi eux une dizaine de groupes principaux : Hāśim, Omayya, Naufal, Zohra, Asad, Taim, Maḥzoūm, 'Adī, Ǵomaḥ et Sahm (3). Ceux-là occupaient le centre de la ville, le fond de la vallée, Al-Baṭḥā', où s'emmagasinait l'eau du puits de Zamzam, la cuvette où se dressait l'édicule de la Ka'ba. Ce voisinage leur valut le nom de *Abṭaḥī*, *Biṭāḥī* ou *Qoraiś al-Biṭāḥ* (4). Ce quartier central était considéré comme le séjour de l'aristocratie (5), des plus anciennes familles qoraiśites. Parmi ces dix groupes principaux, certains doivent pourtant à l'islam leur illustration de fraîche date. Les 'Adī et les Taim, les clans qui ont fourni les califes Aboū Bakr et 'Omar deviendront alors «la gloire, زين, de Qoraiś» (6).

D'autres groupes citadins, se rattachant plus vaguement à l'ancêtre éponyme, se trouvaient refoulés aux extrémités de l'agglomération mecquoise — mais toujours dans le périmètre du territoire sacré (7) — vers les premières pentes — ou confinés dans les gorges شعاب des collines, qui

(1) Vers à ce sujet ; faut-il y reconnaître une allusion à l'origine « nabatéenne » des Qoraiś ? *Aǵ.*, S., I, 147, 3 ; Azraqī, W., 60 etc. Les poètes de Ḥozā'a affirmaient que Qoraiś tirait sa noblesse de Ḥozā'a ; fureur de Qoraiś ; Ǵāḥiẓ, *Bayān*, II, 16-17. Comp. Margoliouth, *Mohammed*³, 10 etc.

(2) *'Iqd*¹, II, 45 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 273 etc.

(3) Mas'oūdī, *Prairies*, III, 119-120 ; IV, 121.

(4) *'Iqd*¹, II, 48. Comp. Ibn Zohaira, *Chroniken*, W., II, 339-340.

(5) *Aǵ.*, XV, 118, d. l. On trouve aussi *Al-Abāṭiḥ*.

(6) *Kanz al-'Ommāl*, VI, p. 214, n° 3733.

(7) Bakrī, *Mo'ǵam*, 155, 8 d. l. affirme le contraire.

dominent la cité. On les appelait « les Qoraiś du dehors », قريش الظواهر. Les « Ẓawāhir » ou faubourgs étaient abandonnés aux marchands étrangers, aux Bédouins des environs et aussi aux esclaves. Il semble que les « Qoraiś du dehors » s'étaient mélangés avec ces milieux allogènes. Moins considérés que leurs contribules du Baṭḥā', ils s'en distinguaient avantageusement par la qualité de leur courage. Ils fournirent à la république mecquoise ses meilleurs soldats (1) et ne manquaient pas de s'en prévaloir, en face des Mecquois « du Centre » (2).

Dans le groupe des « Qoraiś al-Biṭāḥ » — que nous devrions considérer comme le noyau primitif, le plus ancien de la tribu — certaines familles se trouvaient qualifiées d'*Aḥlāf* (3). Ainsi la Mecque — à l'égal de Ṭāif (4) et de Ḥīra — aurait possédé ses « Aḥlāf » ou confédérés ! Cette constatation nous paraît malaisément conciliable avec les prétentions aristocratiques, émises par les *Biṭāḥī*. Dans le lexique arabe, le pluriel *aḥlāf* désigne des affiliés à la tribu et, chez les citadins, des citoyens de second ordre. Ils occupent une situation subordonnée par rapport aux contribules, aux habitants, appelés صلبية ou من صليم ou من انفسهم, du groupe principal ou plus ancien. Cette synomymie n'a pu échapper à la perspicacité des vieux annalistes de la Mecque ; mais ils avaient leurs raisons pour se dispenser d'y insister. Afin de prévenir toute interprétation, désagréable à l'amour-propre de Qoraiś, la Tradition rattache l'origine des « confédérés » mecquois à un événement historique dont elle a démesurément grossi la signification. Il s'agit du *Ḥilf al-Foḍoūl*, pacte ou alliance datant des dernières années du VI[e] siècle, puisque le Prophète, dans son

(1) Ou فارس ; Ibn Doraid, *Kitāb al-ištiqāq*, 64, 11 ; 68, bas ; 71, 9.

(2) Balāḏorī, *Ansāb*, *a* : يفخرون على قريش البطاح لظهورها على العدو ; comp. *Aḥābīš*, passim.

(3) Ou *ḥolafā'* ; *Aġ.*, XVI, 63, 17 ; 68, 2. Malgré les efforts en sens contraire, il semble bien que le vocable *aḥlāf* aurait été spécial aux familles, comprises plus tard dans le *ḥilf al-Foḍoūl*. Cf. Ibn al-Aṯīr, *Kāmil*, E., I, 183-184 (malheureusement sans *isnād*). La documentation la plus disparate se trouve dans *Aġ.*, XVI, 62-68. Comp. Wāqidī, Kr., 85, bas : رجل من الاحلاف او من المطيّبين = toute la Mecque ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 85.

(4) Voir notre monographie de *Ṭāif*, 104 etc.

jeune âge, y aurait pris part. Conformément à cette explication, la qualification d'Aḥlāf désignerait simplement les membres de cette convention, « la plus glorieuse dont l'histoire ait conservé le souvenir », اشرف حلف كان قطّ (1). A telles enseignes que Mahomet ne manquait jamais de la rappeler. Ainsi tout s'expliquerait de la façon la plus naturelle (2).

Il nous sera permis de ne pas nous laisser prendre à cette candeur, à une façon aussi sommaire d'expédier les objections d'ordre philologique. Nous devons nous demander comment un événement de cette importance a laissé de si faibles traces dans la mémoire des contemporains. A défaut des poètes — toujours peu nombreux et tous insignifiants dans la Mecque préhégirienne — leurs successeurs de la période omayyade, hérauts retentissants de renommées douteuses, ne pouvaient manquer d'en conserver le souvenir. Or, ce *mémento* se borne à un distique « anonyme, cité sur la foi d'un érudit, demeuré également anonyme », انشد بعض اهل العلم قول بعض الشعراء (3). La précision laisse à désirer. On allègue ensuite, à l'appui de l'exégèse traditionnelle, une seconde allusion poétique. Mais elle se trouverait rédigée en un style si incorrect, dans une prosodie si irrégulière et si tourmentée que l'auteur de l'*Aġānī* (4) n'ose prendre sur lui de la citer. Que n'a-t-il imité la réserve d'Ibn Isḥāq et d'Ibn Hiśām (5), lesquels ont ignoré, ou préféré ignorer toute cette documentation suspecte. Le premier pourtant se montre très éclectique dans le choix des *śawāhid* ou témoignages poétiques, trop facile même, au jugement d'Ibn Hiśām.

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur l'origine même du *ḥilf*. On s'accorde d'ordinaire pour y reconnaître une association de redresseurs

(1) I. S. *Ṭabaq.*, I¹, 82, 9 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 85-87. Ce dernier (cf. 83-84) rattache le vocable à toutes les conventions particulières, conclues à la Mecque. Effort désespéré pour affaiblir l'exégèse défavorable qu'il suggère spontanément, tout en voulant l'écarter.

(2) Voir comment le scoliaste de Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* (éd. Hirschfeld), p. 108 répartit les familles qoraiśites.

(3) *Aġ.*, XVI, 66, bas ; on y mentionne un toponyme, voisin de Naǵrān.

(4) XVI, 66, 4 d. l. جاء ببيتين مضطربين مختلفي النصفين

(5) Ibn Hiśām, *Sīra*, 85-87.

de torts. Elle aurait été conclue, dans la demeure et sous les auspices d'Ibn Ǵod'ān, du clan de Taim. C'était un nouveau riche dont les générosités cherchaient à capter la faveur du vulgaire et les suffrages des poètes. Ce parvenu — un esclavagiste ! — en avait pris vraisemblablement l'initiative. Faut-il y soupçonner une manœuvre démocratique, un essai de grouper les clans populaires de Qoraiš pour ébranler le crédit des anciennes familles (1) ? Le *ḥilf* aurait réuni, outre Taim, les clans de Hāšim, de Zohra et d'Asad (2). La présence des Hāšimites, au sein de cette association, explique amplement l'intérêt témoigné par la Tradition (3) à ce détail de l'histoire préislamite. — Le tableau ci-joint donne la généalogie des personnages le plus fréquemment cités au cours de cette étude.

*
* *

Dans le *Califat de Yazīd Ier* (pp. 38-55), j'ai étudié la « situation de Qoraiš dans l'Arabie préislamite». Il m'est arrivé alors de parler de suprématie qoraišite. Ce vocable me paraît maintenant trop ambitieux. Il peut être, tout au plus, question de prestige, d'influence. Ce primat moral se limitait —il ne faut pas se lasser de le répéter— au Ḥiǵāz et aux districts voisins du Naǵd, cantons en relations constantes avec l'Arabie occidentale. Les grandes confédérations qaisites — nommons les Hawāzin, les Ġaṭafān, possédant leurs pâturages des deux côtés de la frontière naǵdéenne, ne pouvaient complètement échapper à cette primatie. C'est que, « depuis la chute de l'Etat ḥimiarite, la Mecque paraît être devenue la plus grande et la plus puissante cité de l'Arabie » (4) occidentale. Le spectacle de cette grandeur, de cette puissance, solidement basées sur l'alli-

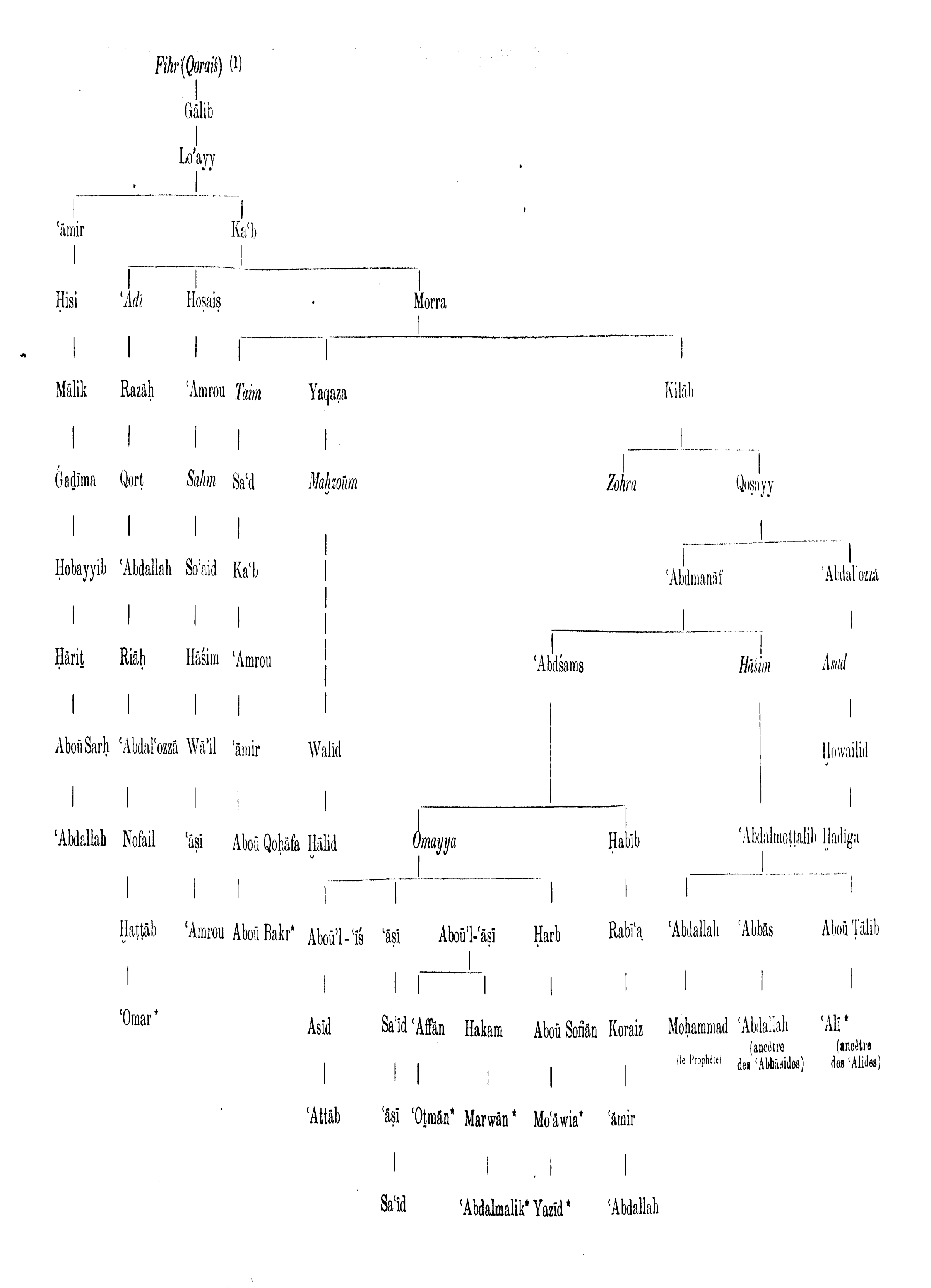
---

(1) *Aġ.*, XVI, 66, 67. Pour l'étymologie du *ḥilf*, voir p. 65.

(2) Parmi lesquels le Prophète recrutera ses plus fervents disciples.

(3) Et ses efforts pour lui accorder une importance posthume. On essaye de faire croire que la branche omayyade des Naufal faisait partie des *Ahlāf* ; *Aġ.*, XVI, 68, haut.

(4) Wellhausen, *Reste*², 91-92.



1) Les noms des clans qoraisites principaux sont en « italiques ». Un astérisque suit les noms des futurs califes.

ance intime entre les intérêts économiques et religieux, devaient impressionner les Bédouins, individualistes endurcis mais observateurs intelligents, très accessibles au prestige, à l'emprise du capital.

Nous connaissons déjà les avantages que la ville devait à sa position si centrale, entre le Yémen, l'Afrique et la Syrie, au carrefour de grandes routes commerciales. Elle n'aurait pas moins profité de sa proximité d'un véritable cercle de foires annuelles : ʿOkāẓ, Ḥobāśa, Ḏoū'l Maǵāz, Maǵanna etc., assidûment visitées par les marchands et les Bédouins.

Sur cette liste, il faut commencer par biffer le nom de Ḥobaśa (1), située près de Ǵoraś, donc au Yémen. Les autres foires étaient-elles voisines de la Mecque ? Nous n'en avons d'autre garant que la tradition arabe. Wellhausen (*Reste*, 88) commence par s'y rallier, sauf à observer ensuite qu'il semble « peu croyable que les foires se soient succédées, jour par jour, dans l'ordre indiqué par la Tradition ». La série était censée ouverte par le grand marché de ʿOkāẓ, le premier jour de Ḏoū'l Qaʿda ; elle se fermait par Ḏoū'l Maǵāz et Minā, foires dont la tenue s'échelonnait entre le 9me et le dernier jour du grand pèlerinage. Or, le fait de leur situation dans le voisinage de la Mecque repose exclusivement sur cette fragile combinaison chronologique. Pour ma part, je crois à l'existence de plusieurs Minā—celle citée au début de la *Moʿallaqa* de Labīd n'appartient pas au Ḥiǵāz — de Ḏoū'l Maǵāz, Maǵanna etc. En revanche, ʿOkāẓ, très exactement localisée, a été mise en vedette par la poésie (2). Cet avantage a manqué aux autres marchés (3) du Ḥiǵāz. Les indications divergentes,

(1) « Près de la Mecque, اكبر اسواق تهامة » ; Bakrī, *op. cit.*, 262. 264. Yāqoūt, *Moʿǵam*, W., II, 192-193, l'attribue aux B. Qainoqāʿ, (donc localisé à Médine !), trompé sans doute par l'affirmation (cf. *Aǵ.*, XXI, 92, 7), sur « le soūq des B. Qainoqāʿ, سوق عظيمة ». Indications divergentes dans Azraqī ; il place Ḥobāśa au Yémen ; 131 ; Yāqoūt, II, 192.

(2) Par ex., ʿAmir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, XXVII, 6 ; cf. notre *Ṭāif*, pp. 86, 95, 116 ; *WZKM*, VI, 97.

(3) Maǵanna, cité par Aboū Ḏo'aib (Yāqoūt, W., II, 421, bas) ; mais était-ce un marché ; ne l'a-t-on pas conclu parce qu'il est mentionné à la suite de Boṣrā et Gazza ? Les vers attribués à Bilāl sont suspects ; Yāqoūt et Azraqī, *loc. cit.*— Ḏoū'l Maǵāz est nommé par Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 195, 1 et plus tard par Motawakkil ; Yāqoūt, W., IV, 416 (mais est-ce le même toponyme ?). Ce qui a fait penser à ʿArafa et au voisinage

transmises par nos auteurs, ne nous permettent plus de les repérer sur la carte (1). Nous ignorons quelle était leur importance véritable et les anciens archéologues arabes, dont l'érudition a conservé ces noms, n'étaient pas mieux informés que nous. La littérature anecdotique s'est donc vue forcée de les négliger, comme il lui arrive chaque fois qu'elle ne peut s'inspirer de la poésie.

L'intelligence politique, *ḥilm*, ensuite l'esprit d'initiative des Qoraiśites achevèrent d'asseoir sur des bases solides la prospérité commerciale de la Mecque. Ceux-ci leur doivent d'avoir pu, malgré leur petit nombre sur leur territoire étriqué et complètement stérile, exercer auprès des Bédouins jaloux une sorte de primatie spirituelle. Le *ḥilm* désigne l'équilibre des facultés intellectuelles, toutes tendues vers la pratique des affaires, aux dépens de la spéculation scientifique. Rien de plus ordinaire que la revendication de cette qualité maîtresse dans les notices consacrées aux notables de Qoraiś من حكماء قريش (2). Cette prérogative, laquelle, dans l'estime des Arabes, dénote les hommes nés pour le gouvernement (3), on a voulu la faire proclamer par le Prophète. « Un Qoraiśite valait, aurait-il assuré, deux hommes de n'importe quelle autre tribu », القرشي مثلَي قوّة الرجل من غير قريش . Et, au témoignage de Zohrī, lui-même un Qoraiśite, cette parole visait la pénétration, « l'espèce rare de leur intelligence », نبل الرأي (4). Les Anṣārs de Médine ne manquaient pas de s'inscrire en faux

---

de la Mecque, c'est l'expression المُحَصَّب, ensuite بطن مكّة, employés par ces poètes. En réalité on voit qu'on ignorait la position exacte de ce marché ; (cf. Yāqoūt, *loc. cit.*). Il devait être à une certaine distance de la Mecque, si toutefois on peut tabler sur l'anecdote d'Ozaihir et d'A. Sofiān (voir plus bas).—Maǵanna identifié avec Marr aẓ-Ẓahrān ; I. S. *Tabaq*., II¹, 43, 3. Pour le Ḏoū'l Maǵāz de Ḥārit ibn Ḥilliza voir plus haut p. 35, n. 3.

(1) Pour Ḏoū'l Maǵāz dans Nābiǵa Ḏobyānī, *Divan* (éd. H. Dérenbourg), 6, 14, 17, je soupçonne une correction, حرميّة au lieu de جرميّة, laquelle a fait penser à la Mecque. Voir plus loin notre chap. XIII.

(2) Cf. Maqdisī, *Ansāb* (ms. cit.), *passim*. 'Abdalmoṭṭalib est من حكماء قريش وحكّامها ; Balāḏorī, *Ansāb*, 42, a.

(3) Cf. *Mo'āwia*, 66 etc.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 81.

contre cet éloge. Ainsi, dans le *mosnad* d'Ibn Mas'oūd revient périodiquement le trait, visant les Qoraiś en bloc : كثير شحم بطونهم قليل فقه قلوبهم, « plus ventrus qu'intelligents » (1). Ce genre de polémique se rencontre fréquemment dans le ḥadīṯ. Jusque dans les rivalités entre familles, lesquelles, chez les Bédouins, s'enveniment facilement, les Qoraiś savaient conserver le *ḥilm*, l'équilibre mental (2). Éloge infiniment précieux au sein d'un peuple ardent et passionné, comme les Arabes. Personne ne le méritera mieux que les Omayyades, « les plus souples et déliés d'esprit, انكر دامكر les plus décidés aussi, اشدّها حجرا parmi les Mecquois ; visant très haut ; pour eux aucune entreprise ne semblait irréalisable, aucun but placé hors d'atteinte », اطلبها للامر الذي لا يُنال فينالونه (3). Ils se montreront les plus accomplis des Qoraiśites (4) et, à ce titre, destinés à fournir la première dynastie arabe.

« Il n'en demeure pas moins surprenant, observe Nöldeke (5), que ce milieu marchand ait produit en telle quantité des hommes éminents (6) dans les carrières les plus diverses qui leur étaient jadis entièrement inconnues, comme celles de généraux et de souverains ». Toutes les familles de la Mecque ne contribuèrent pas dans la même mesure à justifier cette réputation (7). Ainsi, antérieurement à l'hégire, il n'est jamais question du *ḥilm* de Hāśim ou de 'Abdalmoṭṭalib (8).

La remarque fort inattendue, pour ne pas dire méchante, est de Ǵāḥiẓ (9). Ce spirituel écrivain possède des ressources infinies pour dépis-

---

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 442.

(2) *Aġ.*, XVI, 89, 10.

(3) *'Iqd*[1], II, 46.

(4) Cf. *Mo'āwia*, 66-109.

(5) Lettre privée, datée de Strasbourg, 2 Mai 1911.

(6) Avec les réserves qui s'imposeront plus loin. Pour la guerre, voir nos *Aḥābîś*, 445 etc.

(7) Le clan des Banoū Asad avait la réputation d'avoir le mauvais œil ; Wāḥidī, *Asbāb*, 328.

(8) Pour ce dernier voir pourtant Balāḏorī, cité précédemment p. 58. Les « Sīra » parlent couramment du ḥilm de Mahomet, احلم الناس ; voir la *Sīra* de Moġlaṭāy, p. 87.

(9) *Ḥaiawān*, II, 31.

ter la censure 'abbāside. Il affecte de jouer avec les propositions paradoxales, de provoquer des incidents pour se donner le plaisir de les résoudre. Ǵāḥiẓ (1) s'empresse donc — en virtuose du style arabe — d'ajouter à sa remarque une glose scolastique qu'il ne peut prendre au sérieux. Chez les Hāšimites, ancêtres de la dynastie régnante, « toutes les qualités auraient atteint le *summum* de perfection et s'équilibraient merveilleusement. Il eût donc été indécent d'en distinguer une au préjudice des autres » (2). Les annales des 'Alides, leur absence complète de sens gouvernemental (3), nous permettent de savourer l'ironie discrète renfermée dans cette subtile argumentation. 'Alī lui-même aurait un jour concédé la supériorité intellectuelle des Omayyades (4). En revanche le simple attouchement de 'Abdalmoṭṭalib guérira de sa faiblesse d'esprit l'Omayyade 'Abdallah ibn 'Amir (5). Les rivaux des 'Abbāsides n'auraient donc pas possédé le monopole exclusif du ḥilm. Voilà sans doute la conclusion qu'on veut nous suggérer.

Les clans qoraišites de Taim et de 'Adī paraissent bien avoir donné toute leur mesure, en produisant les califes Aboū Bakr et 'Omar (6). On ne découvre dans la postérité de ces deux régents aucun personnage de marque. Les Banoū'Adī comptaient pour si peu à la Mecque ; Aboū Sofiān ne se privera pas de le leur dire : « On ne les rencontrait ni dans les caravanes ni dans les colonnes de secours », لا في العير ولا في النفير (7). C'était leur

---

(1) « Le grand prosateur classique arabe » ; L. Massignon, *La passion d'Al-Ḥallāj, martyr mystique de l'islam*, I, 169 n. 9 ; Paris, Geuthner, 1922.

(2) لما كانت خصالهُ متساوية وخلالهُ مشرفة متوازية وكلها كان غالبًا ظاهرًا وقاهرًا غامرًا تسمّى باجمع الاشياء ولم يُسمَّ بالخصلة الواحدة ; Ǵāḥiẓ, *loc. cit.*

(3) L'*Histoire* de Ya'qoūbī tentera de réagir contre cette conclusion. Cette tendance en forme l'intérêt principal. Elle entraîne l'auteur — Mas'oūdī prendra la même liberté — à de curieuses indiscrétions aux dépens des héros de l'orthodoxie, qui se montrèrent peu favorables aux 'Alides : Aboū Bakr, 'Omar etc.

(4) '*Iqd*[1], II, 46, 7.

(5) Balāḏorī, *Ansāb*, 48, *a*. Au lieu de مصروف, lire مضعوف, faible (d'esprit).

(6) Efforts pour anoblir la famille de ce dernier (remarquez le ذكروا) , domaines qu'on lui attribue ; Azraqī, W., 472, 474 ; *Kanz*, VI, p. 214.

(7) Wāqidī, Kr., 39, 2. Faiblesse des B. Taim, même à l'époque d'Ibn Ǵod'ān ; *Aǵ.*, XVI, 69, 10 d. l. Ḥadīṯ en leur honneur ; *Kanz al-'ommāl*, VI, p. 214, n° 3733.

signifier qu'on ne leur connaissait ni fortune ni valeur militaire. Ils s'attirèrent cette bourrade, le jour où Aboū Sofiān vit tout le clan ʿadite regagner la Mecque, au lieu de suivre ses concitoyens en marche vers Badr.

Devenu calife, ʿOmar lui-même s'émerveillera que lui, simple ʿAdite, puisse commander au « sayyd des Manāfites » et s'en faire obéir (1). Cette constatation a énormément contrarié les rédacteurs de la *Sīra* et des *Ṭabaqāt*. Elle favorisera l'éclosion de la légende, supposant à la Mecque l'existence de fonctions honorifiques et de charges héréditaires. Cette fiction, flatteuse pour le chauvinisme qoraïsite, permettra de caser dans ces emplois publics les personnages les plus chers à l'islam primitif et de les tirer de l'oubli, où les avait laissé végéter l'indifférence de leurs contemporains, antérieurement à l'hégire.

---

(1) Azraqī, W. 448: رجل من بني عديّ يأمر . . سيّدَ بني عبد مناف بمكّة فيطيعهُ . Il y reconnaît le triomphe de l'islam. A l'époque de Ḥodaibyya, il refuse d'aller à la Mecque, « aucun ʿAdite n'étant en mesure de le protéger ! » ; Ṭab , *Annales*, I, 1542, 17-19.

V.

AUTORITÉ ET GOUVERNEMENT A LA MECQUE

Crise de l'autorité en Arabie. — Embarras pour préciser l'existence, la forme de gouvernement à la Mecque. — Le « monādi » ou crieur public. — La légende des charges honorifiques, « le pavillon et les rênes, les flèches etc ». Comment elle a pris naissance.— La république marchande. — Multiplicité des chefs ; abus des appellations emphatiques.— Chefs de clan ; limites de leur autorité. — Qualités d'Aboū Sofiān ; à quelles circonstances il dut son autorité toute morale. — Le « Dār an-nadwa » ; origine, attributions et composition. — L'institution oligarchique de la « Mala' » ; son autorité et sa composition. — Rôle de l'éloquence ; orateurs qoraisites. — L'incident d'Aboū Ozaihir et Aboū Sofiān. — Sentiment de la solidarité qoraiśite ; l'accord au lendemain de Badr.

« En ce temps-là, lit-on au dernier verset du *Livre des Juges,* Israël n'avait point de roi : chacun faisait ce qui paraissait bon à ses yeux ». Mettons *chef* à la place de *roi* et nous aurons très exactement résumé la situation politique dans l'Arabie préhégirienne. La crise de l'autorité était à peine moins aigüe chez les sédentaires que chez les scénites. Wellhausen l'a esquissée dans sa « Medina vor den Islam » (1). Il ajoute : « Der Handel war in Mekka wie überall die Vorschule der Politik » (2). Ce qui doit signifier que la pratique du commerce, avec l'étranger surtout, avait donné aux Qoraiśites comme une lointaine initiation à la vie publique ; elle y avait préparé non pas la collectivité, à peine sortie de la vie nomade, mais

(1) Dans *Skizzen und Vorarbeiten*, IV, 19 etc.

(2) *Ibid.*, p. 20.

les chefs de clan qui en avaient assumé la direction. Dans cette sorte de république marchande, le gouvernement se trouvait assuré par un syndicat d'hommes d'affaires : banquiers et commerçants.

Il doit paraître risqué de parler de forme gouvernementale dans cette Arabie, individualiste et anarchique, ayant inscrit la défiance de toute autorité parmi les articles de son code politique. « Autorité, tyrannie ! ». Les poètes arabes, interprètes de la nation, s'obstinent à rapprocher, à opposer ces deux concepts (1). D'après leur théorie, la destinée de l'homme est d'être ظالم او مظلوم, « oppresseur ou opprimé », voleur ou volé. Tout l'art de la vie consiste à se hisser jusqu'au premier état; car il n'y a aucune équité à attendre (2). Aussi *Ẓālim*, tyran, oppresseur, est-il un nom propre bien porté à l'encontre de *Maẓloūm*, victime. Le fameux dicton ومن لم يظلم الناس يُظلَم « celui qui n'écrase pas les autres sera écrasé », remonte au poète Zohair, le Salomon de la *ǵāhilyya;* gentilité arabe.

Nulle part peut-être, comme à la Mecque, on ne pense avoir plus sûrement réalisé l'idéal de certaines démocraties : concilier la plus grande somme de libertés individuelles avec le moindre appareil gouvernemental. De ce dernier, il n'est pas facile de découvrir une trace positive, du moins avec ses accessoires modernes d'administration, de fonctionnarisme et de bureaucratie. Il a dû pourtant exister, on l'a vu (3), comme un embryon d'archives pour la conservation des traités d'alliance et de commerce, l'équivalent d'un bureau, d'une gérance pour la perception des taxes sur les étrangers. Nulle part on ne rencontre une allusion précise au fonctionnement de ces organismes administratifs. Ya'qoūbī nous dépeint Hāšim, assis sur un trône élevé, « au milieu des notables qoraišites, tous tête basse, évitant de hausser (4) la voix», حولهُ مشيخة جلّة منكّسو الاذقان ما منهم احد يُفيض بكلمة (5). C'est là un tableau fantaisiste, dû au zèle šī'ite de cet écrivain,

(1) Cf. *Berceau*, I, 197 etc.
(2) Cf. R. de Caix dans *Rev. des deux mondes*, 15 Fév. 1914, p. 833.
(3) Voir précédemment pp. 40-41.
(4) Trait inspiré de Qoran, 49, 22: لا ترفعوا اصواتكم
(5) Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 281 ; comp. la remarque précédemment p. 60 n. 3.

lequel entrevoit les annales préislamites de la Mecque, à travers son dévouement aux « gens de la maison » (1). Il eût fait sourire les contemporains d'Aboū Ǵahl.

A la Mecque pourtant, ce qu'on peut affirmer, c'est qu'on devine l'autorité. Par moments même, on s'imagine la voir passer. Mais bien téméraire qui prétendrait fixer cette ombre fugitive ! Dans la communauté qoraišite, existait-il des agents municipaux ? Etaient-ils investis d'une autorité, dépassant le cercle de la famille et du clan ; se trouvaient-ils armés de pouvoirs, distincts d'une influence toute morale et personnelle ? Comment s'opérait la rentrée des taxes fiscales ? Le problème n'a pu laisser indifférents les dirigeants qoraišites. Etaient-elles perçues, comme à Palmyre, par des publicains, par une banque locale ou par un consortium de financiers mecquois ? Avant de répondre, nous souhaîterions disposer de textes précis, de préférence, des *šawāhid* poétiques, à savoir, des attestations non encore démarquées et déformées par les préjugés de l'impérialisme arabe.

Ces textes, on les cherchera en vain dans l'énorme bibliothèque soi-disant historique, dans les nombreuses chroniques (2), consacrées à la Mecque d'avant l'hégire. Dans ces prolixes collections, il n'est nulle part question de mandataires, de représentants officiels. De temps à autre, on entend retentir, dans les étroites ruelles du *Baṭḥā'*, la proclamation d'un *monādi* (3) ou crieur invitant la population à une manifestation publique (4). Ce héraut intervenait-il au nom de la collectivité citadine ou

(1) Et la pompe asiatique de la cour 'abbāside.

(2) Comme *Die Chroniken der Stadt Mekka*, éd. Wüstenfeld, désignés ici par le siglo *Chroniken*.

(3) Cf. *Berceau*, I, 229 ; *Aġ.*, XI, 65, 5. Un synonyme est *mo'addin* ; (cf. *Berceau*, loc. cit.). Le dernier qualificatif est encore donné au crieur public du šaiḫ bédouin, chez les Arabes de Syrie ; Raynaud et Martinet, *Les Bédouins de la mouvance de Damas*, 61, 68 ; Beyrouth, 1922 ; imprimerie du Bureau topogr. de l'A. F. L.

(4) Cf. Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 94, 11. Nöldeke — à tort, je crois — *Der Islam*, V, 211, n'y reconnait qu'un *hātif*. Il s'agit pourtant d'une cérémonie publique. L'existence des *monādi* à la Mecque ne peut être contestée ; cf. *Aġ.*, VIII, 52, 11 d. l. Le difficile, c'est d'établir leur caractère officiel.

pour le compte d'une famille particulière (1), comme celui du riche Ibn Ǵod'ān, conviant aux banquets organisés par son maître (2) ? Nous avons noté précédemment les taxes imposées sur les marchandises étrangères, péages établis à l'entrée de la Mecque, ainsi que certain droit frappant les pèlerins. Ces mesures fiscales (3) n'impliquent-elles pas l'existence d'une organisation municipale (4)? Il est fait appel au ministère des *monādi* pour annoncer qu'un contribule est *ḫalī'*, à savoir, exclus du clan ou du groupe tribal (5). A la Mecque, cette cérémonie s'achevait d'ordinaire au pied de la Ka'ba. A Médine, Mahomet, devenu chef d'État, s'entoure de crieurs officiels, lesquels — dans les débuts surtout — furent également chargés de convoquer à la prière (6). De ces agents subalternes, le nègre Bilāl est resté le représentant légendaire, avant de devenir le patron des « mo'aḏḏin » ou *muezzins*. Les deux vocables arabes servaient d'ailleurs indistinctement à désigner les crieurs publics.

Une tradition (7), remontant aux débuts du second siècle H., affirme l'existence d'une dizaine (8) de charges purement honorifiques et ne conférant aucune juridiction. L'accès au puits de Zamzam semble bien n'avoir pas été gratuit. Rappelons qu'à Palmyre, l'usage des sources de la cité

---

(1) Ya'qoūbī, I, 281, 14 ; 290 ; 292 en accorde plusieurs à Hāšim, à 'Abdalmoṭṭalib. « *Monādi* de la tribu » ; *Mofaḍḍalyyāt*, (éd. Thorbecke), 2, vers 2ᵉ.

(2) Omayya ibn Abi's Ṣalt, *Dīwān*, XI, 5 ; *Aǵ.*, VIII, 4 : Ya'qoūbī, *loc. cit.*

(3) Ajoutons la *rifāda* pour subvenir à l'entretien des pèlerins indigents ; privilège des B. Naufal ; Azraqī, W., 66 ; *'Iqd*[1], II, 45. Pour la taxe sur les pèlerins, cf. I. Doraid, *Ištiqāq*, 172, haut ; taxe sur les marchés etc ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E., II, 16, 7.

(4) Margoliouth, *Mohammed*[3], 16-17 ; Ibn Hišām, *Sīra*, 83, 87.

(5) *Aǵ.*, VIII, 52, 53.

(6) Wāqidī, Kr., 265 ; Ṭab., *Annales*, I, 1543, 15 ; *Fāṭima*, 68—69 ; ... *monādi* dans le Qoran, 3, 190 ; 50, 40 ; *Berceau*, I, 229, n. 4.

(7) Déjà complètement développée dans Zobair ibn Bakkār, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu). A son élaboration les généalogistes Zohairites se sont vivement intéressés. Il importait d'exalter le père de 'Aiša, tante et patronne de l'anticalife Ibn Zobair ; cf. notre *Triumvirat*, 114.

(8) On tenait à contenter les *dix* clans principaux. Sur ces charges cf. Azraqī, W., 66 etc ; *'Iqd*[1], II, 45-46. La version d'Azraqī, *loc. cit.*, ne connaît que « six charges » امور مكّة الستّة.

comportait l'énorme redevance annuelle de 800 deniers (1). On comprend dès lors l'acharnement mis par les Hāšimites à s'assurer la *siqāya*, la surveillance et la gestion de Zamzam. Toutes ces charges auraient été héréditaires ; ce qui ne pourra manquer de surprendre ceux qui connaissent la répulsion instinctive des Arabes contre le principe dynastique et la transmission héréditaire des prérogatives (2).

Certaines de ces distinctions se trouvent mentionnées, d'une façon plus ou moins explicite, dans un quatrain attribué à Ḥassān ibn Ṯābit (3). Mais nous savons avec quelle facilité on a ouvert le divan du poète médinois aux plus médiocres élucubrations, dès qu'elles pouvaient servir à étayer les moins solides parties de la *Sīra*. Le style du morceau trahit une facture plus moderne et ne rappelle guère le genre de Ḥassān. L'on s'explique mal son enthousiasme pour les prérogatives d'une tribu rivale, si âprement combattue par lui. La violence de ses attaques nécessitera même l'intervention personnelle du Prophète. Pour tourner ces objections, on a également essayé d'attribuer la paternité du morceau à un poète mecquois, Ibn az-Zi'barā, beaucoup moins connu que son rival et contemporain anṣārien. La tradition n'a pas jugé à propos de pousser plus loin ses investigations et de fournir d'autres cautions.

Quelle qu'en soit l'origine, la légende flattait la vanité des grandes maisons, بيوتات, de Qoraiš. Elle pouvait donc compter sur le succès. Après la prodigieuse période des conquêtes, leurs membres, gorgés de richesses, repus de satisfactions matérielles, éprouvèrent le besoin de se découvrir des quartiers de noblesse. La gloire du « Compagnonnage » (4), d'avoir figuré dans le voisinage immédiat du Prophète, était toujours hautement appréciée. Mais, partagée entre des milliers de bénéficiaires, on commençait d'autre part à la trouver de trop fraîche date. De nos jours, les aristo-

---

(1) Chabot, *op. cit.*, 30.

(2) Cf. *Berceau*, I, 315 etc. ; *Yazīd*, 94-95.

(3) *Divan* (éd. Hirschfeld), pièce **145**. Comp. Snouck Hurgronje, *Het mekkaansche Feest*, 167. Autres allusions dans Ḥassān. *Divan*, **183**, 2 etc.

(4) صحابة, dignité de صاحب, « compagnon » du Prophète.

cratiques maisons veulent remonter aux Croisades. Les familles de Qoraiš prétendirent avoir joué un rôle aux temps fabuleux de la préhistoire islamite. Pour être admises dans les rangs de la *grandesse* et du patriciat mecquois, on leur demanda de prouver que leurs ancêtres « avaient, avant, comme après l'hégire, exercé une autorité, un commandement ou joui de prérogatives spéciales », سادوا وعظم شأنهم في الجاهلية والاسلام (1).

A cette soif de distinctions, nous devons les plus surprenantes inventions ; la création des étranges dignités (2) du « pavillon et des rênes », القبّة والاعنّة ou du commandement militaire, ensuite du « conseil », des « flèches », الازلام, des « ambassades », *safāra*, ou missions diplomatiques. Nommons encore celle de l'*išnāq* ; elle s'employait à composer le prix du sang. Nous ne demanderions qu'à admettre la réalité de ces titres sonores, si un écho, même affaibli, en avait subsisté dans les annales de la période préislamique. Mais on n'a pu en découvrir une trace dans les poètes contemporains. Ils sont également demeurés ignorés par leurs confrères de la période omayyade. Dieu sait pourtant à quel point ces rimeurs tenaient et avec quelle souplesse ils s'entendaient à varier le ton de leurs panégyriques (3), quand ils voulaient provoquer les largesses, en flattant l'amour-propre de leurs Mécènes.

J'ai montré ailleurs (4) que « le pavillon et les rênes » n'avaient rien de commun avec l'art militaire (5). Cette titulature archaïque rappelait le temps des processions rituelles en usage dans l'Arabie païenne. La *qobba* n'était autre que le pavillon — tabernacle portatif — abritant le fétiche de la tribu et transporté solennellement à dos de chameau. Les chefs ou notables tenaient alternativement la bride de l'animal, chargé

(1) *'Iqd*[1], II, 45 ; *Aġ.*, IX, 45, bas ; XII, 149.

(2) La version d'Azraqī, 66, 6 etc. les ignore.

(3) Nous leur devons l'équation Banoū Maḫzoūm = Qoraiš ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 60, bas ; 63, 3 etc. ; 92, 6 ; 94. Autant d'exagérations provoquées par les générosités des Maḫzoūmites (cf. *ibid.*, 63, 2) ; munificence exaltée par les poètes.

(4) *Le culte des bétyles et les processions rituelles dans l'Arabie préislamite*, p. 63, dans *Bull. Inst. archéol. orient. du Caire*, XVII.

(5) Comme suppose la Tradition ; Ibn 'Asākir, V, 103 (éd. Badrān).

du précieux fardeau. Nous n'enlèverons rien à la gloire de Ḫālid ibn al-Walīd, si nous lui contestons le monopole de cette distinction apocryphe. La légende des dignités mecquoises laisse trop manifestement percer l'intention de glorifier la cité native du Prophète. En la dotant d'institutions gouvernementales, elle se propose de voiler les modestes débuts des Hāšimites (1), et non moins ceux d'Aboū Bakr et 'Omar. Le véritable mérite des deux premiers califes réside dans l'énergie que suppose la fondation de l'empire arabe. On se figure malaisément comment Aboū Ṭālib a pu nourrir les pèlerins indigents (2), quand nous le voyons gêné pour élever ses propres enfants (3). La contradiction n'éclate pas moins entre la lourde charge que suppose l'*išnāq* et la condition bourgeoise d'Aboū Bakr à la Mecque. L'objection a été prévue. Une version transforme le père de 'Aiša en « un grand financier, membre du patriciat et du grand Conseil qoraišites, personnage d'une générosité sans bornes, tenant table ouverte » (4). L'attribution à 'Omar de la *safāra* n'a pas été plus heureuse. Elle se heurte — on l'a vu — à l'extrême jeunesse du prétendu dignitaire et à son origine plébéienne (5) : autant de motifs d'exclusion dans cette société arabe, singulier mélange de tendances égalitaires et de prétentions aristocratiques (6).

*
* *

Jusqu'ici j'ai couramment employé le mot de république ; Wāqidī

(1) Comp. Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 279 etc.

(2) Azraqī, Wüst., 68.

(3) Cf. *Fāṭima*. 30, 35. On en a profité pour introduire 'Alī dans l'intérieur du Prophète : *Ibid.*, 23.

(4) كان صدرًا معظمًا في قريش على سعة من المال وكرم الاخلاق من رؤساء قريش ومحطّ مشورتها وكانت له بمكّة ضيافات لا يفعلها احد ; Fayyoūmī, *Aḫbār marḍyya* (ms. 'Āšir effendi, Constantinople, n° 586) p. 13, *a*. Ses richesses (?) lui permettent d'affranchir de nombreux esclaves ; Wāḥidī, *Asbāb*, 336-337. Les écrivains postérieurs se montrent surtout prolixes. Dans l'énumération des dignités mecquoises, Balāḏorī, *Ansāb*, 30, *a*, omet l'*išnaq* et la *safāra*.

(5) Berger dans sa jeunesse, il comptait 25 ans, au moment de sa conversion ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 190.

(6) Cf. *Berceau*, I, 198 etc.

parle de *ğamāʿa* (1), un des équivalents en arabe du latin *res publica*. Mais c'est faute de mieux (2). Le rapprochement, risqué plus haut avec Venise, pourrait devenir encore plus décevant, si on commettait l'imprudence d'y insister. Ce n'est pas qu'avec de l'imagination — à la suite de nos auteurs — on ne puisse se représenter comme un *Conseil des Dix*, composé des chefs des dix familles principales. Ce Conseil des Dix, l'épigraphie nous en révèle l'existence et le fonctionnement à Palmyre (3), à côté d'un Sénat avec son président et son secrétaire. Conseil et Sénat légifèrent, contrôlent l'exécution des lois fiscales, édictent, au besoin, des pénalités. Ce serait peine perdue de chercher les traces d'une organisation analogue, à la Mecque.

A maintes reprises, Aboū Sofiān est qualifié de شيخ قريش وكبيرها, « šaiḫ et chef de Qoraiš » (4). Mais voici que son parent, 'Otba ibn Rabīʿa, reçoit en dépit de sa jeunesse, une titulature encore plus emphatique : كبير قريش وسيّدها والمطاع فيها, « chef d'emblée et sayyd écouté de Qoraiš » (5). Autant de locutions sonores, capables d'égarer des esprits systématiques, habitués aux généralisations superficielles, à la classification des régimes et des organismes politiques. Ainsi, le même ʿOtba se voit encore qualifié du titre plus modeste de سيّد العشيرة, « chef de clan » et de سيّد الناس, (6), locution sensiblement synonyme, et non pas « *sayyd* des hommes », comme suggèrerait une traduction infidèle à force d'être littérale. J'ai montré dans *Ṭāif* (7) l'extension restreinte de ce vocable الناس « les hommes, dans l'ancienne

(1) Wāqidī, Kr., 59, 3.

(2) Ainsi autrefois nous avions adopté le vocable *triumvirat* pour désigner l'entente, l'accord politique entre Aboū Bakr, ʿOmar et Aboū ʿObaida.

(3) Chabot, *Inscriptions de Palmyre*, 24 etc.

(4) Forāt est proclamé le *dalīl*, tantôt de Qoraiš, tantôt d'Aboū Sofiān ; Ibn Ḥağar, *Iṣāba*, E., III, 201. La *Sīra* traite A. Sofiān comme le vrai chef de Qoraïš ; Ṭab., *Annales*, I, 1464, 10 ; 1542, 20 ; 1543, 4.

(5) Wāqidī, Kr., 58.

(6) Wāqidī, Kr., 55, 56. Liste de l'aristocratie mecquoise ; elle s'ouvre par les Omayyades ; Ibn Hišām, *Sīra*, 167, 187. Dans Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 8, bas, ʿAbdallmoṭṭalib est « chef incontesté de Qoraiš ».

(7) Voir pp. 8, 124, 146.

langue poétique et dans le lexique du Qoran. Ces titres, celui de « sayyd indiscuté », غير مدافع, de سيد مطاع, « sayyd obéi et écouté », on le voit d'ailleurs décerner avec une égale prodigalité à plusieurs de leurs contemporains mecquois. Nommons Aboū Ǵahl, Aboū Lahab, Ṣafwān ibn Omayya (1), Qais ibn ʿAdī, Ǵobair ibn Moṭʿim (2).

Gardons-nous de prendre le chef de la famille omayyade pour une sorte de doge qoraišite. Si nous écoutions Yaʿqoūbī, Hāšim aurait « gouverné la Mecque », قام بأمر مكة (3). Le zèle ʿalide aveugle cet historiographe et l'amène à transformer les ancêtres des ʿAbbāsides en véritables souverains (4). Même, au sein du clan omayyade, les diverses familles, par exemple, les descendants d'AboūlʿAṣī (5), se résignaient rarement à sacrifier les privilèges de leur autonomie privée. Fāsī l'observe pertinemment : « Parmi les chefs, aucun n'exerçait d'autorité sur le reste des Qoraišites, à moins d'une concession bénévole de leur part » (6). Aboū Sofiān fut simplement le premier, le plus considéré des marchands, des banquiers de la Mecque. En fut-il le plus opulent ? Posséda-t-il le luxe d'un *monādi*, à l'instar de certains autres chefs ? (7). Nous n'oserions l'affirmer. Mais aucun ne déploya autant de savoir-faire, ne manifesta, en un degré plus éminent, le sentiment de la solidarité, des intérêts communs. Éloge résumé dans cette phrase expressive de la *Sīra* : « sa remarquable intelligence n'eut d'égale que son ardent patriotisme », كان رجلاً حليماً منكرًا يحبّ قومَهُ حبًّا

(1) Wāqidī, Kr., 196 ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 37.

(2) Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 75, 9 ; 76. Autres « sayyd obéis » ou من عظماء قريش ; *ibid.*, 79, 3 : 100, bas ; 103, 3 ; Wāqidī, Kr., 198.

(3) *Hist.*, I, 282, 14 : cf. 279, etc.

(4) *Ibid.*, 281. 290.

(5) Leur banque — celle d'Aboū Oḥaiḥa — est séparée et opère isolément des autres Omayyades. Voir plus loin l'organisation de la caravane de Badr ; chapitre XI.

(6) Fāsī, *Chroniken*, Wüst., II, 142, après l'énumération des *ḥakam* (il les confond avec *ḥākim*) de Qoraiš, ajoute : ولم يكن احد من هؤلاء متملّكًا على بقية قريش انما ذلك بتراضٍ قريش عليه.

(7) Voir précédemment.

شديدًا (1). Dans l'union harmonieuse de ces qualités, réside le secret de l'influence très réelle, mais toute morale, exercée par lui sur ses concitoyens (2) principalement à partir de Badr. Dès lors, nous le voyons constamment figurer sur le devant de la scène politique. A Palmyre, la communauté reconnaissante lui aurait voté une statue (3).

Son habileté, son énergie venaient de sauver la riche caravane syrienne, un million de capital qoraišite. Si l'expédition de secours se termina par un désastre militaire, ce fut pour avoir méconnu ses conseils. Il n'en donna pas moins un méritoire exemple d'abnégation patriotique. Un de ses fils était tombé sur le champ de bataille ; un second gémissait dans les fers à Médine. Aboū Sofiān commença par s'oublier lui-même. Il ne se pressa pas de travailler à l'élargissement du prisonnier, afin de mieux dissimuler la situation critique de la Mecque. Un tel homme devait apparaître comme le sauveur de la république et l'on comprend l'empressement des citoyens, lesquels lui abandonnent les capitaux, sauvés à Badr, pour être consacrés à préparer la revanche. A partir de cette date, on le retrouve toujours au premier plan dans la guerre contre Médine. Mais, jusque dans l'ardeur de la mêlée, il ne perdra jamais le sens des réalités. Quand sa clairvoyance lui aura révélé l'inutilité de la lutte, il préparera discrètement la voie à un rapprochement et c'est encore lui qui sera chargé d'aller négocier avec Médine.

Pendant toute cette période, pris à la lettre, le libellé des événements communique l'impression qu'il tient véritablement « en main le pouvoir à la Mecque » قام بأمر مكة, qu'il se vit alors, non seulement le chef « incontesté» مطاع « de son clan », سيد العشيرة, mais le régent, le maître de la cité, سيد

---

(1) كان ذا راي وحكم ودها : Maqdisī, *Ansāb* (ms. cité). Le cas qu'en fait Mahomet ; Ǧāḥiẓ, *Ḥaiawān*, II, 93 ; *Aġ.*, VI, 93. Les « plus remarquables Qoraišites, افضل قريش, sont A. Sofiān, A. Lahab et ʿOtba ibn Rabīʿa » ; *Maqnoūʿa*, n° 349 (ms. Bibl. Khéd. La Bibliothèque Khédiviale du Caire, plus tard Bibl. *sultanienne*, maintenant *royale*).

(2) Comment ils lui confient la mission d'organiser la revanche de Badr ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25, 10-16 ; cf. *Moʿāwia*, 89.

(3) Cf. Chabot, *Inscriptions de Palmyre*, 42, 42, 60, 63.

الناس (1). Erreur de perspective ! Après Badr, il édicte, il est vrai, des mesures de coercition contre les Banoū Zohra. Mais il agit alors, en vertu d'un mandat spécial (2). Lui-même n'entretenait aucune illusion sur l'extension de son autorité. Quand le groupe des notables, عظماء قريش, le sonde pour obtenir son avis, il prend soin de s'effacer ; il déclare « se ranger à celui de la majorité ». « Je ne suis, ajoute-t-il modestement, qu'un simple qoraišite» لستُ أُخالف قريشًا انا رجل منهم مافعلَتْ فعلْتُ (3). Aboū Sofiān pouvait conseiller, éclairer ses concitoyens. Mais tout son prestige, l'éclat de ses services s'évanouissaient devant l'accord de leurs suffrages, تراض قريش (4), devant leur veto aussi.

*
* *

Rien de plus compliqué que de vouloir déterminer cemment l'autorité s'exerçait à la Mecque, dans quel organisme, dans quel groupe résidait la responsabilité de cette autorité. Il semble permis d'affirmer, sans trop s'avancer, qu'elle était assumée par une oligarchie, la *Mala'*, à savoir, les notables, les chefs des principales familles, par le اهل القوّة, l'ensemble des grands financiers.

Etaient-ils réunis en corps constitué ? Oui, affirment la *Sīra* et les Chroniques de la Mecque. Cette ville aurait même possédé une sorte de Sénat ou Grand Conseil : le *Dār an-nadwa.* « Là se concentrait toute l'autorité exécutive de Qoraiš, quand il s'agissait de délibérer, de conclure un mariage ou de déclarer la guerre » (5) ; ajoutons : de discuter les alliances et les traités de commerce (6). D'après Ibn Doraid (7), ce Sénat ne se

---

(1) Comp. Aboū Yoūsof, *Kitāb al-ḫarāǵ*, 130.

(2) Wāqidī, Kr., 198,8

(3) Wāqidī, Kr., 200, bas.

(4) Fāsī, cité précédemment.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 39, 20 ; Ṭab., *Annales*, I, 1097-1098 ; Ḥassān ibn Ṯābit, **145**, 3 (avec les réserves exprimées p. 65) ; **183**, 2 etc. C'est dans ce poète que les annalistes ont découvert le nom et l'institution.

(6) Voir plus haut.

(7) *Ištiqāq*, 97, 5 ; Azraqī, W., 66-67. Sur l'histoire du *Dār*, voir Gaudefroy — Demombynes, *Le pélerinage à la Mekke*, 151-152, Paris, 1923.

réunissait que في النوائب, « dans les circonstances extraordinaires ». Il est regrettable que, sur cette intéressante institution, nous ne possédions qu'une seule version, peu ancienne et très médiocrement garantie. On la retrouve, avec d'insignifiantes variantes, dans les diverses rédactions de la *Sīra*. Elle y sert, au milieu d'autres détails légendaires, à étoffer la pauvreté des primitives annales historiques de la Mecque. A la suite d'Aboū'Obaid (1) et des étymologistes, les annalistes arabes ont rattaché « Dār an-nadwa » à la racine *nadā*, convoquer, et, de cette étymologie, déduit la destination et le caractère de l'institution (2).

Les chameaux qu'Aboū Sofiān avait sauvés du désastre de Badr, Wāqidī (3) nous les montre « immobilisés, موقوفة, au Dār an-nadwa ». Il faut sans doute comprendre que les bénéfices de la caravane furent « encaissés » et capitalisés par les régents de la Mecque — d'accord avec les financiers de la cité (4) — afin de préparer la revanche d'Oḥod. Nous le verrons plus loin : ce n'est pas au Dār an-nadwa — comme le suppose ici Wāqidī — c'est dans les *nādi*, les *maǵlis*, cercles ou clubs familiaux, ouvrant sur le parvis de la Ka'ba, que se traitent d'ordinaire les affaires d'intérêt général. C'est là qu'on contracte ou dissout le *ǵiwār*, la protection accordée à un étranger (5), qu'on déclare l'exclusion d'un خليع, d'un Qoraišite indigne, mis au ban de la communauté ou du clan.

Fondation attribuée à Qoṣayy (6), tenant ses assises dans sa maison, le Dār an-nadwa était ouvert, en première ligne, aux descendants de cet illustre ancêtre. C'étaient eux les قريش البطاح, les « Qoraiš du Baṭāḥ » par opposition aux « Qoraiš des faubourgs » (7). Les membres des autres famil-

---

(1) *Ǧarīb al-ḥadīṯ* (*ms. cité*), 191, *a*.
(2) Nous proposons une autre explication dans notre chap. XVI.
(3) Éd. Kremer, p. 198, l. 2. Nous aurons à y revenir au chap. X.
(4) *Ibid.*, 198, 8, 14.
(5) Ibn Hišām, *Sīra*, 243, 246 ; *Ag*. XIV, 99.
(6) D'après Ḥassān ibn Ṯābit, *loc. cit.*
(7) Comp. Mas'oūdī, *Prairies*, IV, 122 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1] 25, 10, 18.

les n'y pouvaient trouver accès, avant l'âge de 40 ans (1). On remarquera la tendance à réclamer, pour la descendance de Qoṣayy, une prérogative qui peut n'avoir jamais existé. Il sera bon de se rappeler que Omayyades et ʿAbbāsides se rattachaient à ce groupement qoraišite. La limite d'âge ne représente pas sans doute des garanties plus sérieuses. Les exceptions à la règle permettaient de rehausser le mérite transcendant de certains personnages, chez lesquels la valeur n'avait pas attendu le nombre des années. Ainsi la pénétration de son esprit aurait fait admettre Aboū Ǵahl, à 30 ans (2) et Ḥakīm ibn Ḥizām à 15 (3) ans! Par ailleurs, nous apprenons que le bâtiment du Dār an-nadwa aurait été la propriété de Ḥakīm, lequel la vendra plus tard au calife Moʿāwia (4). Ce n'était donc pas un édifice public. Encore une constatation décevante, en une matière où nous nous heurtons à tant d'autres invraisemblances, toutes et quantes fois que nous essayons de lire au-delà des textes traditionnels. La transformation en sénat du Dār an-nadwa paraît devoir son origine à l'ingéniosité mégalomane des rédacteurs de la *Sīra*. Vers cette époque, la Péninsule — à l'exception toutefois du Tihāma — ne manquait pas de divans poétiques, الشعر ديوان العرب, véritables archives nationales. Cette précieuse ressource a manqué aux annalistes mecquois. Leur chauvinisme s'est efforcé de suppléer au silence des poètes.

Le Qoran ne conçoit pas l'autorité sans un conseil de notables, sans la *Malaʾ* (5). De cette institution, il est si fréquemment question dans ce

(1) Azraqī, W., 65 ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 97 : chiffre déduit *a posteriori* de l'âge présumé des *sénateurs* mecquois. Quarante ans, l'âge de la maturité, d'après le Qoran, **46**, 14 ! Et de la vocation prophétique, d'après la Tradition !

(2) لجودة رأيه , « à cause de sa clairvoyance » ; Ibn Doraid, *op. cit.*, 97, 6. Une glose laudative, tirée vraisemblablement de son *laqab* d'Aboū'l-Ḥakam. Pour cette époque reculée, les annalistes exploitent les plus légers indices.

(3) Ou 20 ans ; Ibn ʿAsākir, (Badrān), IV, 419, 2.

(4) Ibn Ǵauzī, *Montaẓam* (ms. ʿAšir eff.) II, 74 (cf. *Moʿāwia*, 183, 244, 246) ; Azraqī, 464-465 ; Nawawī, *Tahḏīb*, 215-216. Autres propriétaires nommés ; Azraqī, 341; Balāḏorī, *Ansāb*, 30, b. Le changement en mosquée daterait des ʿAbbāsides ; Azraqī, 465.

(5) Voir une Concordance du Qoran, *s. v.* Pharaon et la reine de Saba ont leur *ma-*

recueil que l'auteur a dû la voir fonctionner sous ses yeux. Nous pensons donc que, antérieurement à l'hégire, la métropole qoraišite a été régie par le régime oligarchique de la *Mala'*, l'équivalent urbain du conseil de tribu, *maǵlis* (1), chez les nomades. Cette réunion groupait les chefs des plus riches et des plus influentes familles. Voilà pourquoi les Omayyades et les Maḫzoūmites se trouvent le plus ordinairement nommés, comme composant la *Mala'* (2). Ni l'élection ni la naissance n'en ouvraient nécessairement la porte, mais bien plutôt l'éclat des services rendus, le prestige de l'intelligence, de la fortune et des grandes affaires. Ainsi, elle accueillera en son sein le plébéien millionnaire, Ibn Ǵod'ān (3), membre du modeste clan des Taim (4). C'était une assemblée de vieillards, ou, si l'on veut, de sénateurs, conformément aux principes du *séniorat* arabe. Leur autorité toute morale se réduisait à conseiller, à étudier, à prévoir, à offrir à la communauté marchande le bénéfice de l'expérience des Pères conscrits. En l'absence de tout moyen de coercition, la persuation seule pouvait entraîner l'adhésion des volontés. Cette situation explique l'importance de la parole dans ce milieu, où toutes les familles, tous les clans se proclamaient autonomes. Mieux encore que chez les Bédouins des Banoū Asad, chantés par leur poète, 'Abīd ibn al-Abraṣ, on pouvait admirer, dans le parlement qoraišite,

Maint sayyd influent; à la main large ouverte, hommes de parole et aussi d'action :

Leur éloquence incisive eût été capable de vivifier le sol le plus aride.

---

la'. Pharaon représente pourtant le souverain tyrannique et absolu. De même Salomon ; Qoran, **23**, 34, 48 ; **26**, 33 ; **27**, 29, 38 et *passim*.

(1) Cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 89 etc.

(2) Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 6, bas.

(3) *Aǵ.*, VIII, 2-3. Il est من رجال de Taim لا بل من رجال قريش قاطبة, de plus سيّد قريش في الجاهليّة ; Ibn Doraid. *op. cit.*, 88-89 ; Ibn Hišām, *Sīra*.

(4) Cf. Ibn Doraid, *op. cit.*, 59-60.

كم فيهم مِن سيّد آيدٍ ذي نَفَحات قائل فاعلُ
القائل القولَ الذي مِثلهُ يَنبُت منهُ البلدُ الماحلُ (1)

On vantait la précision, la concision de la parole publique chez les Qoraiśites. Ils savaient résumer, exposer en quelques mots là où les Bédouins s'abandonnaient à leur prolixité coutumière (2). Précieuse qualité ; ils en étaient redevables à leur habitude des affaires. Nous connaissons Sohail ibn 'Amrou, le négociateur de Ḥodaibyya, ذو الانياب, « à la robuste dentition » (3). Il devait, semble-t-il, ce pittoresque surnom à sa faconde aggressive qui le faisait redouter à la Mecque (4). L'Omayyade 'Otba ibn Abi Rabī'a (5) n'avait pour lui ni le prestige de l'âge ni celui d'une grande fortune. Mais personne n'égala sa puissance de persuasion, la vivacité et l'à-propos de ses répliques (6). Si la Mecque eut à déplorer le désastre de Badr, c'est — on en convint plus tard— pour avoir refusé de suivre ses conseils, comme on avait repoussé les avis d'Aboū Sofiān (7).

Nous avons déjà eu à constater le particularisme, l'esprit de jalousie, divisant les familles mecquoises. Le calife Mo'āwia ne cessera plus tard de déplorer ce travers (8). Intraitables, quand il s'agissait de l'autonomie, des privilèges de leurs clans respectifs, ces irréductibles individualistes, une fois réunis en délibération, prenaient conscience de leur responsabilité. Ils se souvenaient de leur solidarité, du lien commun qui les réunissait, de leurs ancêtres dont—le Qoran en témoigne—ils invoquaient sans cesse

(1) *Divan*, XXVI, 17, 19.

(2) '*Iqd*[1]. II, 48-49.

(3) Voir plus haut p. 38.

(4) Wāqidī, Kr., 101, bas ; 108, d. l., 109.

(5) Une des plus sympathiques figures dans cette galerie de chefs mecquois. Il a bénéficié du voisinage d'A. Ǧahl auquel la *Sīra* l'oppose. Cette compilation ne dédaigne pas ces artifices innocents de rédaction.

(6) Wāqidī, Kr., 59, 4 : انطق الناس واصولة لسانًا واجمله جمالاً.

(7) Wāqidī, Kr., 56-57.

(8) '*Iqd*[1], II, 49.

le passé et les exemples (1). Vifs et prodigieusement susceptibles (2), la qualité traditionnelle, héréditaire de Qoraiś, le *ḥilm*, les empêchait de pousser les choses à l'extrême (3). Sans aucune délégation ni mandat officiel, ces chefs de famille sentaient qu'ils incarnaient le pouvoir de la communauté marchande, se gouvernant et se commandant par elle-même. C'était le *self government* des intérêts matériels, l'entente du capital coalisé contre les ennemis du dehors et non moins contre les excès de l'anarchie intérieure ; l'esprit de solidarité (4), célébré par la 106e sourate, qui porte le nom de Qoraiś.

Une anecdote (5), conservée par la *Sīra*, illustre d'une façon pittoresque cette situation complexe. Le héros en est Aboū Sofiān. La *Sīra* manœuvre cette personnalité avec une remarquable souplesse. Elle ne peut lui pardonner d'avoir organisé la résistance qoraiśite à l'islam. Par ailleurs, le prestige indéniable du grand Omayyade «chef et refuge des mécréants» (6)—lui sert à amplifier démesurément l'expansion extérieure de la Mecque préhégirienne. La *Sīra* recourt donc spontanément à Aboū Sofiān, chaque fois qu'il est question d'exhiber l'exemple des vertus civiques. Ainsi plus tard, les chroniqueurs de la période 'abbāside chargent son fils, le calife Mo'āwia (7), de laisser au monde arabe des leçons dans l'art de gouverner. Sprenger (8) appelle Aboū Sofiān «le dernier grand marchand de la gentilité arabe» et il attribue «au génie financier de son fils la consolidation du califat».

Le beau-père d'Aboū Sofiān, un certain Aboū Ozaihir, un sayyd des

(1) Qoran, 2, 165 ; 5, 103 ; 7, 27, 93 , 10, 79 ; 21, 54 etc.

(2) *Aǧ.*, XVI, 89, 9 : انها قريش يقارع بعضها بعضًا

(3) C'est la remarque de Ḫālid, fils de Yazīd I ; *Aǧ.*, XVI, 89, 10.

(4) Comp. précédemment.

(5) Comp. le scolion p. 106-108 à Ḥassān ibn Ṯābit, 195.

(6) راس وكهف المنافقين ; la *Sīra*.

(7) Cf. notre *Mo'āwia*, pp. 189 sqq.

(8) *Alte Geogr.*, 303.

Banoū Daus (1), venait d'être tué dans un guet-apens par un Maḫzoūmite (2). On était, au lendemain de la défaite de Badr, à une époque où la Mecque éprouvait plus que jamais le besoin de la tranquillité et de la concorde entre ses habitants. Aboū Sofiān se trouvait à la foire de Doū'l Maǵāz (3). En l'absence de son père, son fils Yazīd réunit en armes tous les membres du clan manāfite, décidé à tirer vengeance du sanglant affront. Dès qu'il fut mis au courant, Aboū Sofiān s'empressa d'accourir. A tout prix, en sacrifiant au besoin son amour-propre gravement offensé (4), il voulait prévenir la guerre civile. Rencontrant son fils Yazīd au milieu des Manāfites, il lui arracha des mains sa lance ; peu s'en fallut qu'il ne la lui brisât sur le crâne. « Allah te confonde ! cria-t-il. Eh quoi ! malheureux, tu veux allumer la guerre au sein de Qoraiš, et ce pour un Bédouin de Daus ? Allons,

Bas les armes, tous ! Quand je parle on se soumet (5) !

Nous nous arrangerons entre Mecquois ; nous accepterons la *dya*, le prix du sang » (6) ! Il était impossible de se montrer plus accommodant. Ainsi son patriotisme intelligent étouffe cette dangereuse menace d'incendie. Dans la querelle entre deux groupes aussi importants que les Omayyades et les Maḫzoūmites — déjà divisés par des rivalités historiques (7) — toute la cité se serait trouvée impliquée. C'eût été la guerre civile

---

(1) Ils approvisionnaient le marché de la Mecque et habitaient le Sarāt ; cf. notre *Ṭāïf*, 14, 19.

(2) L'obligation de la vengeance incombait à A. Sofiān. Complications créées par cette situation ; Cf. Procksch, *Blutrache*, 56 etc.

(3) Placé à ʿArafa, d'après Yāqoūt, W., II, 416. Identification inadmissible, si l'anecdote conserve un sens ; elle suppose l'éloignement d'A. Sofiān. Voir précédemment. Comp. Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 314, texte assez vague.

(4) Comp. le cas analogue d'un *ḥalīf* de ʿOtba ibn Rabīʿa ; Ibn Hišām, *Sīra*, 125, 170, 205. Il est exploité par A. Ǵahl contre les Omyyades.

(5) H. de Bornier, *Mahomet*, I, scène 6.

(6) Ibn Hišām, *Sīra*, 275. Remarquez la désinvolture du langage au sujet du beau-père bédouin. Comp. précédemment, pp. 146 sqq.

(7) Comp. Ibn Hišām, *Sīra*, 125, 170, 205.

avec des conséquences aussi désastreuses qu'une seconde défaite de Badr.

On juge à quels dangers la concorde se voyait exposée. Incessamment la cause de la paix entrait en conflit avec la vanité, les prétentions des chefs de clan, avec les privilèges, l'autonomie des familles particulières. Sans toucher à ces prérogatives, la *Mala'* savait, à l'occasion, exercer une pression morale, lorsque le bien public, l'intérêt de la communauté commandaient l'intervention (1). La méthode rappelle de loin, de très loin, l'organisation de Palmyre, de Venise et de certaines communes, au Moyen Age. C'est le même instinct de solidarité, avec des réveils constants de l'esprit anarchique, propre aux Arabes. On s'en apercevra, après la bataille de Badr (2).

Pour relever le prestige de la république, gravement atteint par cette défaite, les grandes banques « sacrifieront spontanément, طيبو الانفس, leur énorme part de bénéfices » (3) dans la caravane que l'adresse d'Aboū Sofiān avait sauvée du désastre. Ces sommes (4) seront consacrées à préparer, pendant une année entière, la victoire d'Oḥod. Au lieu de songer à son fils, le chef omayyade préférera le laisser dans les fers, plutôt que de s'exposer à paralyser cette unanimité d'élan patriotique, en traitant séparément avec Mahomet (5). Les Mecquois convinrent de renoncer à toutes les fêtes, à la musique (6) ; ils s'engagèrent même à ne pas pleurer

---

(1) Cf. Fāsī, dans *Chroniken*, W., II, 109 : اذا اختلفتم تشتّت اموركم وطمع فيكم غيركم

(2) Et auparavant, quand A. Sofiān réussit à sauver la caravane ; Wāqidī, Kr., 25-26.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25 ; Wāqidī, Kr., 25-25 ; Ṭab., *Tafsīr*, IX, 149, 150 ; Nöldeke, *ZDMG*, 1876, p. 177.

(4) Confiées, semble-t-il, à A. Sofiān. Sa notoriété fait que son nom se présente spontanément aux *moḥaddit*.

(5) Wāqidī, Kr., 125, 12.

(6) Une musicienne avoue qu'elle « est demeurée sans occupation depuis Badr », ما طُلِب مني شيء بعد وقعة بدر ; Wāḥidī, *Asbāb*, 314-315. Notice antidatée; la perspective chronologique manque à nos auteurs ; ils ne songent qu'à développer ancedotiquement l'élan patriotique des Mecquois. Pour les débuts de la musique au Ḥigāz cf. *Aḡ.*, VII, 188 etc; VIII, 2-3 ; *Mo'āwia*, 370 etc.

publiquement les morts de Badr. A tous les envieux, aux ennemis de la république, on voulait donner l'impression d'une détermination stoïque. Le Qoran s'empresse de rendre hommage à cette solidarité : « les infidèles sacrifient leur fortune pour fermer le sentier d'Allah » (1). On eût difficilement, sur un autre point de la Péninsule, obtenu une pareille entente. Elle ne pouvait qu'impressionner les Bédouins. Il semble qu'à Médine les croyants n'étaient pas sans appréhensions, en constatant cette unanimité et se demandaient comment ils en triompheraient. Aussi le Qoran donna-t-il l'assurance, qu'après un premier avantage, les Mecquois connaîtront, à leur tour, « l'insuccès et la défaite » (2).

Comme Ṭāif, la Mecque posséda des « Neubürger », une bourgeoise de date récente. Elle se composait des *Aḥlāf* (3), jaloux des privilèges, froissés par les prétentions et la morgue des familles plus anciennes. Quant au prolétariat, formé par les « Qoraiš du dehors », ramassis de métèques ; de Bédouins et d'étrangers, imparfaitement assimilés, ils rageaient de se voir exploités par les financiers du Baṭḥā', traités en ilotes politiques par les Mecquois « du dedans ». Ce dépit les liguait à la fois contre les « Qoraiš du Centre » et les « Aḥlāf ». Les plus anciennes sourates mecquoises s'intéressent aux revendications de ces parias. Hubert Grimme en a exagéré la signification au point de transformer Mahomet en agitateur socialiste. Dans la métropole du Sarāt, Aḥlāfites et Mālikites se boudent, s'obstinent à vivre, à évoluer à part (4). Leurs rancunes les égarent au point de les amener à conclure séparément des alliances avec les Bédouins des environs (5). Manœuvre dangereuse ! Elle paralysa le développement économique de Ṭāif, comme elle aurait pu compromettre l'existence de la patrie commune. Les Ṯaqafites refusèrent d'y prendre garde, absorbés par la lutte de classes et de clans.

---

(1) Qoran, 8, 36. Wāqidī, Kr., 199, 6 ; Ṭab., *Tafsīr*, *loc. cit* ; tous les commentateurs rapportent le verset à A. Sofiān. Mais voyez la note précédente.

(2) Qoran, *loc. cit.*

(3) Voir plus haut.

(4) Cf. *Ṭāif*, 104 etc.

(5) Ibn al-Aṯīr, *Kāmil*, E, I, 289 ; cf. notre *Ṭāif*, 104 etc.

Rien de tel à la Mecque. Les jalousies entre les clans, entre le Centre et les faubourgs n'y étaient pas moins vivaces qu'à Ṭâif. Elles aboutiront à des ligues, à des groupes entre Qoraiśites, toujours à l'exclusion des nomades et des étrangers. On n'y renonce pas pour autant aux dissensions intestines, aux luttes fratricides. Menacent-elles d'ouvrir la porte aux allogènes, à diminuer, devant l'étranger, le prestige de la cité, alors — comme au lendemain de Badr — l'intervention de la *Mala'* saura ramener la concorde, imposer l'oubli des plus sanglantes injures.

Cette intelligence politique, où éclate tout le *ḥilm* de Qoraiś, garantira, pendant de longues années, la suprématie de la Mecque préislamite sur ses voisins nomades. Formés à l'école des Ibn Ǵod'ân et des Aboū Sofiân, les Qoraiśites, lorsque l'islam leur aura ouvert l'Orient, se sentiront prêts à en assumer la direction politique. Ils fourniront au califat omayyade, avec leurs cousins de Ṭâif, une série d'hommes d'État (1), capables de figurer, non sans honneur, sur la scène politique, aux VIIe et VIIIe siècles.

---

(1) Cf. Wellhausen, *Reste*², 93-94. Pour les hommes d'État ṯaqafites voir notre *Ṭâif*, 188 etc.

VI.

LE SITE DE LA MECQUE

Rigueur du climat arabe, sans en excepter les oasis. — Site désolé de la Mecque. — La diatribe d'Al-Ḥaiqaṭān. — « Al-Baṭḥā' », le centre de la ville. — Maisons serrées autour de la Ka'ba. — Description du « masǵid », le parvis ou l'étroite esplanade environnant la Ka'ba. — Les « portes du masǵid », ce qu'elles représentent. — Les « maǵlis » ou cercles de Qoraiš. — Les faubourgs ou « Ẓawāhir » : les « ši'b » ou gorges. — Désagréments de la Mecque. — Fréquence des opthalmies. — Pénurie d'eau. — Les puits anciens, qualité inférieure de leur eau. — Zamzam ; jugements portés sur son eau ; merveilles qu'on lui attribue. — Inégalité de son débit et de sa saveur. — Effet bienfaisant des pluies abondantes. — Zamzam déborde ; il est à sec. — La trace en est retrouvée par 'Abdalmoṭṭalib. — L'adduction à la Mecque d'eaux potables fut un bienfait des Omayyades.

Sur la surface de notre planète, il existe des climats privilégiés, des régions paradisiaques. L'homme peut s'y abandonner au plaisir de vivre, la nature se chargeant de pourvoir libéralement à ses besoins. Ces sites favorisés n'abondent pas dans l'Arabie occidentale. Nous avons démontré ailleurs (1) les rigueurs du climat désertique ainsi que sa tendance constante à empirer, lorsque laissé à lui-même, il se voit privé du secours de l'industrie humaine, comme ce fut le cas, depuis la fin de la période omayyade (2).

Dans de rares oasis pourtant, la présence de l'humidité, indispensa-

(1) *Berceau*, I, 143 etc.

(2) *Berceau*, I, 164 etc.

ble au développement de la vie végétale, a suffi pour y fixer de modestes agglomérations. Mais cette bienfaisante humidité, cachée dans les entrailles de la terre, il fallait l'extraire, goutte à goutte, à grand renfort de bras ou à l'aide des نواضح (1). C'était une race de chameaux, que l'ingénieuse activité des Juifs (2) avait dressés pour l'irrigation des palmeraies. A Médine, « le sayyd Oḥaiḥa ibn al-Ǵolāḥ consacrait à cette opération un troupeau de 99 dromadaires » (3). L'irrigation devait être *pérenne* ; une interruption, tant soit peu prolongée, transformait les cultures en سبخة, en steppes recouvertes et stérilisées par des incrustations salines (4). D'illustres chefs, comme Sa'd ibn 'Obāda doivent présider et même s'atteler à ce travail de forçat, sans cesse garder l'œil ouvert d'une part sur le chameau arroseur, de l'autre sur les outres qui descendent ou remontent du puits (5).

La région de Ṭāif présentait sans doute des conditions plus favorables (6). Si la nature continuait à y réclamer les soins assidus de l'homme, le climat, moins déprimant que celui des brûlantes oasis du Ḥigāz, fréquemment malsaines (7), encourageait le travail. Que les charmes alpestres de la montagne ṯaqafite, que les palmeraies de Médine, Ḫaibar, Fadak, Taimā' (8), aient décidé les Bédouins à sacrifier, sans trop de regrets, l'indépendance de la vie nomade, nous le concevons sans peine. Encore

(1) نواضح يثرب ; Wāqidī. Kr., 57 ; *Aǵ.*, S. II, 13, bas.

(2) Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 6, 30 ; 9, 8 : نواضح قد علّمتها اليهود. Pour l'activité agricole des Juifs au Ḥigāz, cf. *Berceau*, I, 159 etc., *Aǵ.*, II, 160, bas.

(3) تسع وتسعون بعيرًا كلّها ينضح عليها ; *Aǵ.*, S. II, 21. Le Qoran 55, 66 ne connaît que نضخ, même sens.

(4) *Aǵ.*, XV, 16, bas ; cf. *Berceau*, I, 149 etc. « Vingt nāḍiḥ », arrosant des champs d'orge ; Wāqidī, Kr., 207, 9.

(5) مُقبل على ناضحه بين القريتين ; *Aǵ.*, IV, 13. 12 a. d. l.

(6) Cf. notre *Ṭāif*, passim.

(7) *Berceau*, I, 156. Fièvre de Ḫaibar ; cf. Ibn as-Sikkīt, *Tahḏīb* (éd. Cheikho), 576, 6.

(8) A Taimā', Mo'āwia paie 60.000 dīnārs pour un domaine ; *Aǵ.*, S. II, 20. Preuve de la prospérité du pays, sous les Omayyades. Fertilité proverbiale de Wādi'l Qorā ; Ibn as-Sikkīt, *op. cit.*, 576, bas.

dans plusieurs de ces oasis, l'élévation de la température forçait-elle à abandonner les travaux agricoles à des nègres. Ce fut le cas à Wādi'l Qorā (1) et, depuis l'expulsion des Juifs, à Ḥaibar (2).

Quand nous voyons l'homme s'obstiner à fixer son séjour sur un point, où l'existence se change en une lutte incessante contre les rigueurs d'un ciel inclément, quand la vie y devient un problème, même pour une race aussi fortement trempée, aussi sobre que celle du désert, nous devons supposer une somme de compensations, d'avantages capables de contrebalancer ces désagréments, ce martyre de tous les jours. Telle nous apparaît la Mecque. Un coup d'œil sur le site, ensuite sur le climat de la métropole qoraišite achèvera de préciser nos concepts sur l'importance réelle de cette ville extraordinaire et sur la nature exacte de l'attraction qu'elle exerça. Cette attraction a surpris le Prophète lui-même. Pour expliquer l'anormale vitalité de la Mecque, le Qoran pense y reconnaître un effet de la prière d'Abraham, «l'ami d'Allah»: «Seigneur, fais que les cœurs des hommes (3) soupirent après elle», فاجعل افئدة من الناس تهوي اليها (4). N'était-ce pas insinuer que les charmes du climat et du site demeuraient insuffisants pour rendre compte du phénomène? (5).

*
* *

On eût difficilement imaginé un paysage plus désolé, un site plus

---

(1) Cf. Boḥārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 227, bas. Les nègres eux-mêmes n'y peuvent tenir. Ceux installés par l'Omayyade Ibn 'Amir, à Qobā près de Médine pour travailler le sol, finissent par succomber; Qotaiba, *Ma'ārif*, E. 109; (cf. *Berceau*, I, 157, 156). D'après *Aġ.*, XVII, 96, 1, il s'agirait d'Ibn 'Omar.

(2) On y amène des paysans syriens, اعلاج; *Osd*, IV, 375, Ce fut le résultat de la politique de 'Omar.

(3) D'après Ṭab., *Tafsīr*, XIII, 140, il faudrait traduire «les cœurs des Arabes». Si le Qoran «avait mis افئدة الناس, tout l'univers se serait précipité vers la Mecque»(sic).

(4) Qoran, **14**, 40.

(5) Pas de céréales à la Mecque, celles-ci n'ayant pas été comprises dans la prière d'Abraham; Azraqī, W., 42.

austère, dans cette âpre contrée du Ḥiǵāz. Il faut entendre comment un poète nègre (1), Al-Ḥaiqaṭān, un des rivaux de Ǵarīr, la décrivait, au début du second siècle, c'est à dire après les essais d'assainissement et d'*urbanisme*, inlassablement poursuivis par les régents omayyades (2). Califes et gouverneurs s'employèrent à rebâtir, *haussmaniser* les quartiers ; ils élargirent les rues, y distribuèrent des eaux potables. L'agrandissement de la principale mosquée, la création de vastes cours, de galeries aérées et spacieuses, autour de la Ka'ba, venaient de transformer le centre ou *Baṭḥā'*. Tous ces travaux, le confort et les raffinements de luxe qu'avaient introduits à leur suite, les opulents fonctionnaires, retraités à la Mecque, avaient avantageusement modifié l'aspect de l'ancienne métropole qoraišite. La diatribe d'al-Ḥaiqaṭān n'en devient que plus significative. C'est, je crois, le plus ancien exposé du programme égalitaire des Śo'oūbites et de leurs revendications en face de l'impérialisme exclusif des Arabes. L'impitoyable poète commence par rabattre l'orgueil des Qoraišites, fiers de n'avoir jamais subi le joug étranger. Il rappelle comment leurs ancêtres se sont dérobés devant l'invasion des Abyssins :

Nous sommes libres, assurez-vous ; nous ne payons aucun tribut (3). *Mieux eût valu l'acquitter que de prendre la fuite.*

Ah ! si la Mecque avait pu exciter les convoitises d'un souverain, vous auriez vu accourir les princes de Ḥimiar, à la tête de leurs guerriers.

L'hiver (4) *et l'été y sont également intolérables. Nulle part, les eaux n'y jaillissent, comme à Ǵowāṯā* (5) *!*

(1) Par ailleurs, ce rimeur me demeure inconnu. Sa poésie l'indique, il était complètement arabisé ; sa « Weltanschauung » est celle des Bédouins. Témoin son dédain pour les marchands. Voir son éloge dans Ǵāḥiẓ, *Opuscula*, 58 d. l. ; il est allégué par les Yéménites contre Moḍar ; *ibid.*, 60, haut.

(2) Cf. *Mo'āwia*, 244-246. Dans ma première conférence. à l'*Institut égyptien*, sur la *République marchande*, cette description du climat mecquois a soulevé les violentes protestations d'un membre musulman, Maǵdī-bey, plus tard Maǵdī-pacha.

(3) Comp. Ibn al-Faqīh, *Géogr.* (éd. de Goeje), 18, 4. Voir *ibid.* comment cet auteur veut prouver la suprématie religieuse de Qoraiš.

(4) Voir pourtant *Aǵ.*, XV, 3, 8 ; Qotaiba, *'Oyoūn al-aḫbār*, 257, d. l.

(5) Comp. Ǵāḥiẓ, *Tria opuscula* (éd. Van Vesten), 63, 1. Sur Ǵowāṯā, cf. Yāqoūt, *Mo'ǵam*, W., II, 136 ; *Aǵ.*, XIV, 46, 47 ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, I, 107, 7 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia fī'l ḥadīṯ*, I, 177, 185 ; la revue *Der Islam*, VIII, 24.

Pas un brin d'herbe où reposer le regard; point de chasse! En revanche, des marchands, la plus méprisable des professions! (1).

Ce quatrain satirique nous donne l'impression des Bédouins sur les rigueurs du climat, les désagréments du séjour, dans la Mecque, partiellement rebâtie sous les Omayyades. Seul le commerce, affirme le poète, a pu y attirer, y retenir les trafiquants. La même opinion, nous l'entendrons exprimer par les contemporains du Prophète et d'Aboū Sofiān.

Affectant la forme d'un croissant allongé (2), aux pointes tournées vers les flancs du Qo'aiqi'ān, la ville se trouvait comme étranglée dans un étau par une double rangée de collines abruptes et dénudées. « Que Mahomet — ainsi ricanaient ses concitoyens polythéistes — obtienne d'Allah, de desserrer cette odieuse étreinte!», ليسيّر عنّا هذه الجبال التي قد ضيّقت علينا (3). Au géographe syrien, Maqdisī (4), le site de la Mecque rappelait le panorama de 'Ammān (5), dans la Transjordanie, à l'exception toutefois de la ceinture de jardins et du gracieux cours d'eau dont la présence anime et égaie l'ancienne Rabbath Ammon. Le centre de cet étroit couloir, mal aéré, coïncidait avec un affaissement du sol. La ville primitive en occupait le fond. C'était le *Wādi*, le val (6), le *Baṭn Makka*, « la dépression de la Mecque » (7). On appelait *Al-Baṭḥā'* le milieu, les parties les moins élevées de cette cuvette. Là s'étaient établies les aristocratiques

(1) Ǧāḥiẓ, *op. cit.*, 61 ; le commentaire, *ibid.*, 62, 63. Jadis l'eau et la verdure auraient abondé à la Mecque ; Ibn Hišām, *Sīra*, 71 d. l.

(2) بلدة مستطيلة : Fāsī, *Chroniken*, W., II, 66.

(3) Ibn Hišām, *Sīra*, 188, 7 d. l.

(4) *Géogr.* 71 ; Ibn Baṭṭoūṭa, *Voyages*, I, 303 ; Ibn Ǵobair, *Travels*², 109 ; Ibn Rosteh, *Géogr.*, 314.

(5) *Aǵ.*, XVII, 201 (récit apocryphe) ; il s'agit de la 'Ammān omayyade.

(6) هذا الوادي = la Mecque ; Wāqidī, Kr., 118 et *passim* ; Fāsī, *op. cit.*, 66.

(7) Qoran, 48, 24 ; abusivement appliqué à Ḥodaibyya ; Ṭab., *Tafsīr*, XXVI, 54. Les musulmans repoussent Qoraiš, حتى ادخلة حيطان مكّة, à savoir le clos serré des maisons, non des remparts, de la Mecque, ville ouverte. La confusion provient de Qoran, 48, 18, « bai'a sous l'arbre », scène que la Tradition unanime localise à Ḥodaibyya.

familles (1), les descendants de Qoṣayy, en majeure partie groupés autour du sanctuaire national. Certaines bâtisses se trouvaient si rapprochées de la Ka'ba que, le soir et le matin, leur ombre se confondait avec celle de l'édicule sacré (2). Au visiteur étranger, la Mecque produisait l'impression de former un seul pâté de constructions, متصلة البنيان (3).

Entre les maisons de ces patriciens et le *ḥaram* qoraiśite proprement dit, une étroite esplanade — *al-masǵid* (4) — s'étendait en contre-bas des édifices environnants. Ce parvis constituait l'antique sanctuaire, le temple à ciel ouvert. La Mecque préislamite n'en connut pas d'autre. On y distinguait le chemin de ronde, *ṭawāf*, tracé par les tournées rituelles des pélerins autour de la Ka'ba, ensuite le puits sacré de Zamzam, puis le mur très bas et demi-circulaire du *Ḥiǵr*, ouvert sur la Ka'ba, enfin le *maqām* d'Abraham avec d'autres fétiches secondaires ; legs et reliques du passé mythologique de la cité. Les extrémités des ruelles, débouchant sur cette place, mesquinement exigüe, s'appelaient « les portes du ḥaram ou du masǵid ». Ces soi-disant *portes* ou issues empruntaient leur nom aux clans, fixés dans le voisinage. C'est ainsi qu'on parlait couramment de la « porte des Banoū Ǵomaḥ » (5). Les murs de leurs maisons servaient à marquer

---

(1) Comp. Ibn Zabīr (à propos des Omayyades) ; لهم غامر البطحاء من بطن مكّة ; *Aǵ.*, XIII, 41, 16.

(2) Azraqī, W., 463 : دار لاصقة بالمسجد الحرام في ظهر الكعبة تفيء على الكعبة بالعشي وتفيء عليها الكعبة بالبكر

(3) Ibn Baṭṭoūṭa, *loc. cit.*

(4) Azraqī, W., 200 ; 201, 1 ; 306-307 ; 463 ; Maqdisī, *Géogr.*, 71 ; Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 22-23 ; Burckhardt, *Voyages*, I, 366 etc.

(5) Porte des B. Sahm ; Wāqidī, Kr., 24. Nombreuses références dans Snouck Hurgronje, I, 11-12 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 228, 229 et *passim*. Des ruelles avoisinantes on pénètre de plein pied dans le *masǵid* ; Ṭab., *Annales*, I, 1294, 15 et *passim* (Pour l'emploi de *masǵid* ici, pas besoin de supposer une anticipation, comme on l'admet parfois ; cette terminologie est préislamite ; cf. nos *Bétyles* [= *Le culte des bétyles*] p. 69. Quand 'Abdalmoṭṭalib creuse pour retrouver Zamzam, on l'accuse d'empiéter « sur le masǵid » ; Ya'qoūbi, *Hist.*, I, 285, 15).

les limites du masğid, جدرها وجدر المسجد واحد (1); le sanctuaire n'ayant pas d'autre enceinte (2).

Au rez-de-chaussée des constructions latérales, faisant face aux quatre côtés de la Ka'ba, les principales familles de Qoraiś possèdent leurs cercles ou clubs, appelés مجالس ou اندية. Ces *mağlis* (3) ouverts, rappelant les *saqīfa* (4) ou halles — beaucoup plus spacieuses — de Médine, communiquaient de plein pied avec le فناء الكعبة, parvis de la Ka'ba. Les grands chefs, عظماء قريش, y ont leur place marquée. On y conserve le tapis, les coussins sur lesquels ils siègent, pendant les délibérations, près du *maqām* ou du *Ḥiğr* (5). Au temps des Omayyades, les architectes s'inspireront de ce plan, pour la construction des plus anciennes mosquées (6). Fréquemment nous surprendrons, en ces lieux, les principaux financiers, occupés à discuter des intérêts du commerce et de la cité. Parfois aussi, sur cette étroite esplanade, l'unique place du Baṭḥā', les notables venaient prendre le frais (7), prolonger la veillée, *mosāmara*, pendant les brûlantes nuits de l'été mecquois, le dos appuyé contre les parois de la Ka'ba ou accroupis dans l'enceinte du *Ḥiğr* (8). Cette liberté d'allures, ils la porteront plus

---

(1) Azraqī, W., 458, bas.

(2) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 46, 4, لم يكن للمسجد الحرام جدار يحيط به

(3) Wāqidī, Kr., 232; Ṭab., *Annales*, I, 1296 : جالسٌ في المسجد بين ظهرَي قومه. Comp. C. de Perceval, *Essai*, I, 373-374, 375, 385, 403 ; Ibn Hiśām, 125, 147, 184, 185 نادى قريش عند الكعبة , 187, 190, 229, 236, 243, 248, 257, 259.

(4) Cf. notre *Triumvirat*, 133 ; هي ظلّة كانوا يجالسون تحتها ; Yāqoūt, *Mo'ğam*, E., V, 95. Elles portaient le nom du clan auquel elles servaient de lieu de réunion ; *Aġ.*, XVI, 37, 14 ; 132, 16 ; 135, 2.

(5) I. Hiśām, 183, 202, 472 ; I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 64 ; 76, 5 etc ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 484.

(6) Cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 96 etc. Thiersch, *Pharos*, *Antike*, *Islam und Occident*, s'égare en allant chercher à Byzance.

(7) Comme fera le calife Solaimān, pendant la canicule, après les agrandissements successifs de la mosquée ; *Aġ.*, VI, 165.

(8) Nous les voyons tantôt في ظلّ الكعبة, ou في ظهر الكعبة, tantôt في انديتهم ou في مجالسهم حول الكعبة ou قاعد في الحجر ; *Chroniken*, Wüst., II, 222, 223, 268; Azraqī, W., 278, 289, 6 ;

tard dans les temples primitifs de l'islam (1).

Dans les faubourgs, ظواهر, aux pointes du croissant formé par l'agglomération urbaine, c'était un fouillis de maisons humbles et basses. Des masures, des paillotes se dissimulaient, s'insinuaient dans les gorges tourmentées et contournées (2), *ši'b*, que l'érosion avait creusées dans les flancs des murailles rocheuses, dominant la cité. D'autres cases escaladaient les éboulis pour s'accrocher audacieusement aux premiers escarpements des collines (3). La plupart de ces gorges ou *ši'b* servirent de théâtre aux événements exposés dans la protohistoire de l'islam. Les premiers croyants s'y retirèrent pour dérober aux païens le secret de leurs exercices religieux (4). Beaucoup avaient conservé le nom des clans qui s'y étaient établis. Nommons le *ši'b* des Banoū Hāšim ; ainsi appelé, non parce que les Hāšimites s'y réfugièrent, à l'époque de l'exclusive prononcée contre eux, mais parce qu'ils s'y trouvaient fixés, depuis toujours (5). Je ne pense pas qu'ils aient jamais élu domicile au Baṭḥā' (6). Ces gorges, où gîtaient les pleureuses نوائح (7) et les esclaves ne communiquaient entre elles et avec

376, 5 ; I. Hišām, 107, bas ; Mas'oūdī, *Prairies*, IV, 123 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 283 ; II, 11, haut : Ṭab., *Annales*, I, 1338. Walīd I (un خليفة !) se fait réciter في ظهر الكعبة les poésies très profanes de 'Omar ibn Abi Rabī'a ; *Aġ.*, I, 53, 13. Veillée dans le Ḥiǧr ; Wāqidī, Kr., 113-114. Les auteurs hésitent sur le sens de ظهر الكعبة. Certains y voient la terrasse de cet édicule. Ainsi le nègre Bilāl monte على ظهر الكعبة (Ibn 'Asākir, éd. Badrān, III, 311 bas ; comp. Qoran, 42, 32). Pour d'autres, c'est un des côtés, qu'ils ne désignent pas, de la Ka'ba (voir les textes cités plus haut dans cette note), la paroi occidentale, d'après Azraqī, *op. cit*, 107, bas.

(1) Voir la table de *Mo'āwia* s. v. *mosquée*.

(2) Comp. Azraqī, W., 432.

(3) Voir l'*index* des *Chroniken* W. *s. v.* شعب ; Ya'qoūbī, *Géogr.* 314 ; Ibn Ǵobair, *Travels*[2], 109 ; I. Hišām, *Sīra*, 230 ; Azraqī, 432, 491—494. Le شعب الجبال est hors de la Mecque ; *ibid.* 414, 420.

(4) I. Hišām, *Sīra*, 166.

(5) Cf. Sprenger, *Moḥammad*, II, 128—129. Les « deux Aǵiād » sont également des *ši'b* ; Ibn Baṭṭoūṭa, *op. cit.*, I, 303.

(6) Réservé à l'aristocratie.

(7) *Aġ.*, II, 129, bas. Plus tard, les musiciens se réunissent, près du Qo'aiqi'ān, loin des regards indiscrets de la police ; *Aġ.*, I, 28, bas.

la Mecque que par l'étroit défilé, ouvert à l'extrémité ; sorte de goulet par où s'écoulait le surplus des pluies hivernales. Cet ensemble constituait une ville, en réalité invisible. Le voyageur la découvrait seulement, après avoir dépassé les brêches, y livrant accès, لا يراها قاصدها حتى يصل اليها (1). Pour défendre la Mecque, il suffisait de garder la maîtrise de ces issues.

Dès maintenant, les désagréments d'une pareille agglomération sauteront aux yeux. Le géographe Maqdisī les a résumés en cette brève mais saisissante énumération : « chaleur suffocante, vent mortel, nuages de mouches », يكون بالحرم حرّ عظيم وريح تقتل وذباب في غاية الكثرة (2). Nous aurons à compléter ce catalogue volontairement écourté. Sur le compte des mouches et de la poussière ainsi que de la réverbération aveuglante on peut sans doute mettre la fréquence des opthalmies et de la cécité (3). Cette dernière très commune chez les 'Abbāsides, parmi lesquels elle fut parfois alléguée comme une preuve de légitime descendance. On se proclamait fils authentique de 'Abbās, si, comme l'ancêtre, on perdait la vue: قد عميتُ كما عمي (4). Les borgnes étaient également en nombre et tous n'avaient pas laissé un œil à la bataille (5). C'est là l'explication traditionnelle, laquelle représente les Qoraiš comme une race vigoureuse. Elle leur attribue—de préférence aux Hāšimites—des tailles gigantesques, les décrit hauts « comme des pavillons » (6), atteignant « la longueur de deux lances » (7). L'opthalmie a dû être exceptionnellement répandue à la

---

(1) Ibn Baṭṭoūṭa, *op. cit.*, I, 303 ; Iṣṭaḫrī, *Géogr.*, 15 ; Maqdisī, *Géogr.*, 71.

(2) *Géogr.*, 95, 8.

(3) Qotaiba, *Ma'ārif*. E.. 39, 148, 197 ; Ibn Rosteh, *Géogr.*, 221 — 225 ; I. Hišām *Sīra*, 296, 272, 461, *passim*. Voir pourtant Burckhardt, *Voyages*. I, 334.

(4) Argumentation de Ḥāriṯ ibn 'Abbās ; Balāḏorī, *Ansāb*, 739, *b* ; Azraqī, 222.

(5) Cf. Qotaiba, *op. cit.*, 196 ; Ibn Rosteh, *Géogr.*, 224.

(6) Qotaiba, *op. cit.*, 196 ; I. Rosteh, *Géogr.*, 225-226 ; notre *Fāṭima*, 36. Ils sont « beaux de visage » ; *Aġ.*, I, 117. Comp. *Mofaḍḍalyyāt* (éd. Thorbecke) p. 47, v. 38.

(7) Un Maḫzoūmite, surnommé « Ḏoū'r romḥain », à cause de sa taille gigantesque ; *Aġ.*, I, 30. Les lances bédouines sont beaucoup plus longues que les nôtres. 'Abbāsides « hauts comme des chameaux » ; blancs comme « des tours d'argent », ابرجة الفضّة ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 11, haut ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 20 ; Azraqī, 221, bas.

Mecque pour que le lexique du Qoran (4, 97) ait réservé à cette affection le terme technique de *ḍarar*, « dommage », comme si elle représentait le mal par excellence pour l'humanité !

A la Mecque, les faveurs de la Providence se trouvaient rarement sans mélange. Ainsi le puits de Zamzam auquel la ville devait vraisemblablement son existence. « Au dire des érudits musulmans, le Ciel aurait laissé à l'onde sacrée une saveur déplaisante, afin d'enlever aux princes de la terre la tentation de se battre à son sujet (1). En dehors de ce breuvage amer, Allah n'offre à ses hôtes (2) que des pierres, du sable et une température intolérable. Et non content de cet ensemble, il a placé, à l'orient du val mecquois, un péril permanent pour leur vie et leurs biens : le *sail* (3). C'est l'inondation. Nous aurons à nous en occuper bientôt, dans le chapitre du climat.

*
* *

Mais, abstraction faite de ce fléau dévastateur, la grande, la persistante souffrance à la Mecque, c'était bien la disette d'eau. Cette pénurie arrêtait tout développement de la flore désertique, pourtant si résistante (4). Plus tard, le génie et les ressources du calife Mo'āwia I réussiront à créer aux environs de la Mecque des enclos حائط avec céréales et palmiers, نخل وزرع (5). Une explication du nom, porté par la cité qoraišite, prétendait l'interprèter par la carence d'eau potable (6). Tentative peu heu-

(1) Comp. plus haut, p. 180 [=84] à propos de الشدة من الناس.

(2) Les Mecquois et les pélerins sont جيران الله, « hôtes d'Allah ».

(3) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 18.

(4) Cf. *Berceau*, I, 145 etc. Burckhardt, *Voyages*, I, 175.

(5) Voir plus bas ; Azraqī, W., 442 etc., « dix sources » creusées par Mo'āwia ; *ibid.*, 443, 1.

(6) *Chroniken*, Wüst., III, 17, bas. Pour la disette d'eau, cf. Azraqī, W., 436, 439. *Istisqā'* à la Mecque (cérémonie pour implorer la pluie), après une année de sécheresse ; Ibn Ǵobair, *Travels*², 160-161 ; Burckhardt, *Voyages*, I, 142, 143. Autres références dans Azraqī : « eau rare à la Mecque », surtout « l'eau douce » ; 70 ; « puits à sec », 439, 5-6. Comp. *ibid.*, 69, 2 كان الماء بمكة عزيزا. Pour la période 'abbāside, cf. Mez, *Die Renaissance des Islams*, Heidelberg, 1922, p.391.

reuse, au point de vue philologique, mais non la plus invraisemblable parmi les innombrables étymologies proposées par les érudits arabes. Pratiquement la patrie du Prophète dépendait du débit très variable (1) des eaux de Zamzam. Après l'hégire, il est vrai, chacune des grandes familles prétendra avoir possédé un puits, creusé par ses ancêtres (2). Le forage d'un puits عادي جاهلي, « remontant à la préhégire », passait pour un trait tellement anormal dans l'aride Arabie que la poésie ne manquait pas de s'en emparer. Quelle gloire de pouvoir s'écrier : « voilà des eaux que mes aïeux ont fait jaillir », ماء حفر ابائي مجاريه (3). Le féal châtelain de Taimā', Samau-'al, énumère, parmi les hauts faits de son ancêtre 'Adia, après avoir mentionné « la construction de son castel, de lui avoir légué un réservoir à l'onde inépuisable ».

بنى لي عاديا حصنًا حصينًا وماء كلّما شئتُ استقيتُ (4)

A la Mecque, cette prétention, beaucoup moins justifiable, nous a valu une collection de rimes assez plates et d'une facture plutôt négligée. Elles copient servilement le style, reproduisent les développements habituels du *faḫr* bédouin : نحن حفرنا, « c'est nous et nos ancêtres qui avons creusé... ! ». Suit le nom du puits. Dans cette lutte pacifique, il fallait s'attendre à voir intervenir les noms des Hāšimites et des Omayyades (5) ; tous brûlant de se distinguer et surtout de se dépasser mutuellement. Nos auteurs ne peuvent s'empêcher de rechercher partout la trace de leur rivalité et de transporter dans l'antiquité une situation, chronologiquement postérieure à l'assassinat du calife 'Oṯmān. Insister sur cette activité apocryphe des Hāšimites, c'était, pensèrent-ils, le meilleur moyen de

---

(1) I. Baṭṭoūṭa, *op. cit.*, I, 319. D'après Burckhardt, I, 319, « assez abondant pour approvisionner toute la ville ». Cela dépend des pluies de l'année. Voir plus bas.

(2) Cf. notre *Ṭāif*, 23, 29.

(3) *Aǵ.*, II, 59. 14.

(4) *Aǵ.*, XIX, 98.

(5) Puits nombreux attribués aux premiers ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 48, 49 ; Azraqī, W., 437, 438 etc ; comp. *ibid.*, 69.

faire oublier les aqueducs, les jardins, créés par le régime omayyade (1).

Pour ce qui est des puits attribués aux anciens Qoraišites—la Tradition se voit forcée d'en convenir—la plupart se trouvaient hors de la Mecque, parfois à une distance notable (2). On allait chercher l'eau à dos de chameau, parfois même puiser dans les réservoirs d'eau de pluie,ou *Ġadīr*, dans les montagnes (3). Outre Zamzam, le *Baṭn* ou *Wādi*, à savoir le noyau central de la Mecque, paraît n'avoir possédé que l'unique puits de Ḥowaiṭib ibn ʿAbdalʿozzā (4). Mais si l'on peut en croire les poètes (5), les eaux, débitées par les puits de la cité, jouissaient d'une équivoque réputation ; on les prétendait souillées par les malsaines infiltrations provenant des maisons voisines. D'ailleurs, même pour les puits creusés après l'hégire, des témoignages contemporains signalent la qualité inférieure et tout spécialement la saveur saumâtre de leurs eaux, شرب اهل مكّة من آبار مالحة (6).

La pénurie d'eau potable se trouve attestée par le luxe de précautions employées, antérieurement à l'hégire, quand il s'agissait de pourvoir à l'approvisionnement de quelques milliers de pèlerins réunis à l'époque du *ḥaǵǵ* annuel. La population devait s'imposer alors une taxe spéciale. Elle sortait les plus archaïques récipients, surtout les grands réservoirs en cuir (7), pour recueillir le liquide précieux, apporté des environs. Cette disette (8) aura sans doute amené l'institution de la *siqāia*. Dans des

---

(1) Azraqī, W., 442-443 ; comp. notre *Moʿâwia*, 225 etc.

(2) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 48 etc. ; Azraqī, W., 436, 439. Puits في اعلا مكّة, près des barrages qu'on y construisit plus tard.

(3) Azraqī, 66, 69. Sur les ġadīr cf. *Berceau*, I, 27 etc.

(4) Balāḏorī, *op. cit.*, 51, 1 ; Azraqī, W., 441. Qoṣayy l'aurait précédé; *ibid.*, 437.

(5) Balāḏorī, *op. cit.*, 49, 50. Zabīb et dattes pour en corriger la saveur saumâtre ; Azraqī, 70, 7-8.

(6) Yaʿqoūbī, *Geogr.*, (éd. de Goeje), 316, 5 ; *Osl*, III, 322. 11. Puits nombreux mais saumâtres ; Burckhardt, *Voyages*, I, 166, 174. Rareté de « l'eau douce » ; Azraqī, 70.

(7) Azraqī, W., 66, 69, 428, 2 ; cf. notre *Ṭâïf*, 114, 125 ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 280.

(8) Azraqī, 436, bas ; 439, bas. Débit très variable des puits à la Mecque ; Fāsī, *op. cit.*, 129.

conditions aussi précaires, la mission d'abreuver les pélerins ne devait pas être une sinécure. Cette charge doit être aussi ancienne que le pélerinage.

Nous avons déjà mentionné le débit variable de Zamzam. Ses eaux n'étaient pas saumâtres ; et pourtant «on ne pouvait sans inconvénient en prolonger l'usage», لا يمكن الادمان على شرب مائها. Ainsi l'affirme Ya'qoūbī (1), vraisemblablement écho des impressions recueillies auprès des pélerins étrangers. Le vieux Turpin (2) les dit «douces mais mortelles (*sic*) à qui en boivent d'habitude». Assertion manifestement exagérée, puisque les citadins avaient fini par s'y faire. Burckhardt (3) les a trouvées «douces mais pesantes ; elles rendent la digestion pénible». Le Professeur Snouck Hurgronje, lequel a également et longuement séjourné à la Mecque, opine que «si l'eau de Zamzam a eu dans l'antiquité la même composition que de nos jours, l'effet purgatif pourrait bien avoir contribué à établir sa réputation de sainteté» (4). Mais, avait annoncé Mahomet, «un jour, sa saveur deviendrait plus délectable que les flots du Nil et de l'Euphrate» (5). Ainsi, de l'aveu du Prophète, rien de commun entre le liquide de Zamzam et l'eau de ces fleuves paradisiaques (6).

Les Mecquois semblent avoir partagé cette conviction, lorsqu'ils essayaient de corriger l'excessive minéralisation de ce breuvage, en y mélant une macération de dattes ou de *zabīb* de Ṭāif (7). Ces précautions en

---

(1) *Géogr.*, 316, 5.

(2) *Op. cit.*, I, 18.

(3) *Voyages*, I, 141, 192. L'année de son séjour fut extrêmement pluvieuse ; cf. pp. 121, 212. L'eau s'éleva dans la mosquée «à la hauteur d'un pied».

(4) *Mekka*, I, 5 ; cf. Burckhardt, I, 336.

(5) Azraqī, W., 293, bas. Pendant son séjour au Ḥiǵaz, le premier vice-roi d'Egypte, Moḥammad 'Alī, se faisait apporter l'eau du Nil.

(6) Dans le Qoran, 72, 27, فرات, Euphrate désigne des eaux d'une saveur extraordinaire ; comp. 'Omar ibn abi Rabī'a, cité dans *Aǵ.*, XVI, 12, d. l. ; 13, l. «L'eau de Zamzam est l'eau du ciel» ; Samhoūdī, *Wafā' al-wafā'*, I, 122, bas.

(7) Azraqī, W., 70, 4-5 ; Snouck Hurgronje, *Het mukkaansche Feest*, 19 ; cf. notre *Ṭāif*, 36.

témoignent : la population mecquoise se défiait des légendes attribuant à ces eaux fameuses le goût du lait (1) — la boisson nationale des Arabes — ensuite la vertu de « guérir les maladies les plus invétérées, là, où avaient échoué les cures des stations thermales les plus renommées » (2). Ibn Rosteh se porte garant de leur efficacité éprouvée, « à condition de prolonger le traitement », مَن شرب مِن ماء زمزم على وجه الدهر . . . فيجد فيه الشفاء بعد ان لم يدع حمّة الّا اتاها واقام عندها واستنقع فيها (3). Les sceptiques Qoraišites, avec leur mentalité de marchands, auraient-ils manqué de foi ? Toujours est-il que les collections canoniques se servent invariablement de témoins, étrangers à la Mecque, pour leur faire attester ces propriétés merveilleuses (4). Tel Aboū Ḏarr, bizarre et anarchique Bédouin de Ġifār (5), exalté par la Šī'a, depuis sa brouille avec 'Oṯmān et Mo'āwia, et que M. Massignon (6) nous présente comme le plus ancien représentant de l'ascèse islamique.

A la suite d'hivers très humides, le débit de Zamzam, comme de tous les puits en Arabie, devenait plus abondant. Ses ondes perdaient de leur saveur déplaisante (7), de leur âpreté native, mêlées qu'elles étaient aux eaux de pluie d'une très faible salinité. Nous avons étudié ailleurs (8) le rôle bienfaisant de l'humidité météorique, de « l'eau du nuage », ماء المزن,

(1) Ibn Ǵobair, *op. cit.*, 123, 17. « Sa couleur ressemble quelquefois à du lait » ; Burckhardt, I, 192.

(2) *Berceau*, I, 38 ; Azraqī, W., 291, 292, 293 ; Goldziher, *Moh. Stud.*, II, 273. Elle « prolonge la mémoire » ; Turpin, *op. cit.*, I, 27 ; *Aġ.*, II, 252, elle guérit et rassasie.

(3) *Géogr.*, 58, 10. Passage intéressant pour l'histoire des villes d'eau.

(4) « Dem Glaube schmeckt das Wasser gut » ; Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 6. Noms multiples de Zamzam : « nourriture, guérison... » ; Ibn Rosteh, *op. cit.*, 44.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 162, 6.

(6) *Le lexique technique de la mystique musulmane*, 136-137. Pourquoi avoir écarté Aboū Horaira ? Sa notice présente les mêmes garanties d'authenticité que celle d'Aboū Ḏarr ; elle n'est pas plus tendancieuse.

(7) Azraqī, W., 294. D'où les jugements discordants sur la saveur des eaux. C'est une question de *pluviométrie* ; Ibn Ǵobair, *op. cit.*, 123, 15.

(8) *Berceau*, I, 32.

estimée par les nomades comme d'une pureté absolue (1). « C'est nous, s'écrie Allah (2), qui la faisons descendre des nues. Nous n'aurions qu'à vouloir pour la changer en breuvage saumâtre ». Maqdisī, le plus éveillé parmi les géographes arabes, en renouvela l'expérience. A une première visite, il avait trouvé franchement désagréable, كريها, l'eau de Zamzam. Repassant, à quelques années d'intervalle (3), il la déclare excellente, طيبا (4) ; sans doute, à la suite de pluies exceptionnelles, tombées pendant son absence. « Des analyses, renouvelées sur des échantillons, recueillis à des époques différentes, ont permis de constater des variations notables dans la saveur de l'eau. Toutes attestent une inégalité dont la cause demeure jusqu'à présent inconnue » (5).

Un cas anormal c'était de voir déborder Zamzam (6). Il n'y fallait rien moins qu'une période de sept jours de pluies ininterrompues, de pluies tropicales, comme il en tombe parfois en Arabie (7). Ce ne fut pas le seul événement extraordinaire de l'année, témoin du débordement de Zamzam. A la Mecque, il tomba d'énormes grêlons (8) et, à l'intérieur de la grande mosquée, le niveau de la pluie atteignit la hauteur de la pierre noire (9).

---

(1) A Ohod, les anges lavent avec ce liquide le cadavre de l'Anṣārien Ḥanẓala, pour ce motif appelé غسيل الملائكة ; Wāqidī, Kr., 269, 14.

(2) Qoran, 56, 68, 69.

(3) Le Syrien avait eu le temps de s'habituer aux eaux saumâtres de l'Arabie où il avait séjourné longuement.

(4) *Géogr.*, 101, 5.

(5) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 6. Pour le résultat de ces analysee, on le trouvera reproduit dans Snouck Hurgronje, *Verspreide Geschriften* (Bonn, 1923) p. 57. Il serait à propos, pensons-nous, de les reprendre, les années de pluies exceptionnelles.

(6) Comme lorsqu'il jaillit sous les yeux de Hagar. Pourquoi il ne forma pas alors un ruisseau, cf. Mas'oūdī, *Prairies*, III, 93. A la Mecque, le populaire croit que « l'eau déborde au milieu de Śa'bān » ; protestations indignées d'Ibn Ǵobair contre cette بدعة, cet اختراع كاذب. Celui qui eût osé protester « aurait été foulé aux pieds, écrasé... » ! *op. cit.*, 139, 140, 141.

(7) Fāsī, *op. cit.*, 303. Même en Septembre ; Burckhardt, I, 121. Voilà pourquoi il déclare (I, 141) Zamzam « assez abondant pour approvisionner toute la ville ».

(8) Fāsī, 303, 9 ; cf. Burckhardt, I, 121.

(9) Fāsī, 303, bas.

« Celle-ci, dit Ibn Baṭṭoûṭa, se trouve élevée de six empans, au-dessus du sol. L'homme de forte taille se courbe, celui qui est petit allonge le cou pour la baiser » (1). Ce chiffre permet de calculer la hauteur atteinte par l'inondation précitée.

Le Qoran (**18**, 39 ; **67**, 30) menace les Mecquois infidèles de voir tarir la réserve de leurs puits. Cette menace s'est réalisée dans la suite. Les chroniques mecquoises citent des années où Zamzam demeura à sec (2). Un ouvrier, descendu au fond du puits, se vanta alors d'y avoir accompli sa prière (3). Le puits aurait même disparu, à certaines époques (4). Il occupait le point le plus bas du *Baṭḥā'* — la cuvette centrale de la Mecque. C'est vers ce creux, affectant la forme d'un entonnoir, que les trombes hivernales entrainaient les débris des éboulements, les détritus de la voirie, les boues accumulées dans les vallées, les gorges environnantes, dans les hauts quartiers de la cité, pendant les longues périodes de sécheresse. La violence des eaux charriait ces masses de terre et de rochers vers les issues donnant sur l'esplanade ouverte de la Ka'ba. Elles y nivelaient toutes les inégalités du terrain et finissaient par obstruer l'orifice de Zamzam au point d'en effacer toute trace (5). Plus loin nous aurons à mentionner des méfaits non moins graves, à charge des inondations.

L'histoire légendaire des Hāśimites les a enregistrés ; elle a voulu les utiliser pour attribuer à 'Abdalmoṭṭalib le mérite d'avoir retrouvé l'onde sacrée (6). Privilège incomparable ! A lui seul, il suffisait — qui ne

(1) Ibn Baṭṭoûṭa, I, 313 lequel, selon son habitude, a copié Ibn Ǵobair, 86, 2 ; comp. Maqdisī, *Géogr.*, 72.

(2) Ou presque (Ibn Rosteh, *Géogr.*, 42, 43), cas plus fréquent. Seuls les *ḥisā* (cf. *Berceau*, I, 84 etc.) échappent à l'action puissante de l'évaporation, pendant les sécheresses persistantes.

(3) Ibn Rosteh, 43 ; Azraqī, 52 ; 30). La prière musulmane étant assez longue et supposant des mouvements compliqués, le puits était donc bien à sec. C'est le but de l'anecdote citée.

(4) Azraqī, W., 52, bas. Puits à sec, quand la pluie fait défaut ; *ibid.*, 439, 5.

(5) Ibn Rosteh, *Géogr.*, 40, 15.

(6) Ṭab., *Annales*, I, 1088.

le voit? — pour contrebalancer toutes les gloires préislamiques des rivaux omayyades, pour étayer les prétentions des 'Abbāsides au monopole de la *siqāia*, de l'administration de Zamzam. Nous nous contenterons de signaler ces fantaisies mythologiques (1), acceptées, les yeux fermés, par les rédacteurs de la *Sīra*. Un fait réel, c'est l'importance de Zamzam dans l'histoire de la Mecque et aussi les caprices de son débit. Seuls des soins, des curages diligents et suivis parvenaient à le rendre moins irrégulier. On pourra s'en convaincre, en parcourant les annales de la cité (2). Nous ignorons si le nom de l'ancêtre des califes de Bagdad se trouva attaché à une de ces opérations, lesquelles ont dû se reproduire fréquemment (3).

La dépression, بطن , surchauffée de la Mecque était donc bien, pour parler avec le Qoran (**14**, 40), « une vallée où rien ne poussait », واد غير ذي زرع. Stérilité irrémédiable, semble-t-il, pour que le Prophète ait senti le besoin de la faire attester par Abraham. C'était une cité « dépendant complètement de l'étranger pour sa subsistance », قوت اهلها من غيرها (4). On voit si les anciens Qoraišites avaient des raisons pour conserver d'amicales relations avec leurs voisins de Ṭāif et des monts Sarāt (5), pour chercher à y acquérir des domaines, nouer des accords avec les Azd, les Daus et les autres Bédouins de ces régions frumentaires (6). Le premier, le calife Mo'āwia se préoccupa d'amener des eaux pour les jardins qu'il avait créés, aux environs de la Mecque (7). Il n'oublia pas d'y installer « des

(1) Comp. W. R. Smith, *Relig. of the Semites*, 168, n. 1 ; Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 6, n. 3.

(2) Consulter les *Chroniken* de Wüstenfeld : les rédactions d'Azraqī, de Fāsī etc.

(3) Voir Azraqī, 454. Nous y lisons que c'est un Solaimite qui se « voit préposé au service des eaux ». Et la *siqāia* des Hāšimites ?

(4) Ya'qoūbī, *Géogr.*, 236, bas.

(5) Ibn Baṭṭoūṭa, *op. cit.*, I, 385, 386 ; notre *Ṭāif*, 117 etc. Le *modd* de Ṭāif et du Sarāt, à la Mecque ; Fāsī, *op. cit.*, 311, 6.

(6) Ils leur accordent le titre de *ḥalīf*, ; Azraqī, W., 452, haut.

(7) Azraqī, W., 339-344; *Chroniken*, Wüst., II, 36 ;—élève des digues à la Mecque ; Azraqī, 396, bas.

abreuvoirs à la disposition du public », مشرع للناس (1). Sous le califat de Walīd I, le gouverneur Ḫālid al-Qasrī construisit à grands frais des aqueducs et pourvut d'eau potable la population urbaine (2). Cet effort considérable aurait dû être poursuivi, une surveillance incessante exercée sur les aqueducs, sur les conduites débitant le précieux liquide. C'était trop demander aux Arabes (3). Et puis les 'Abbāsides virent de bon œil l'abandon, ils favorisèrent même la destruction de ces travaux auxquels demeurait attaché le souvenir de la dynastie rivale. Voilà pourquoi, en dehors des années pluvieuses, la question de l'eau potable fut toujours un problème angoissant pour la Mecque (4).

---

(1) Azraqī, 442-444.

(2) Azraqī, *loc. cit.*

(3) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 7 etc. Travaux de l'Omayyade Ibn 'Amir à 'Arafa ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 34, 2.

(4) Azraqī, W., 439 ; *Chroniken*, Wüst., II, 33 ; 301-302. Prix exorbitant de l'eau pendant le pèlerinage ; Azraqī, 51, 444 ; Burckhardt, *Voyages*, I, 142, 143 ; Fāsī, *op. cit.*, 129-130.

VII.

LE CLIMAT

Absence totale de végétation. — « La malignité de l'air ». — Ardeurs de l'été. — Désagréments de l'hiver. — Violence des pluies. — Inondations, favorisées par la configuration de la vallée mecquoise. — La dépression du Baṭḥā' ; la Ka'ba en occupe le fond. — Lutte impuissante contre les eaux pour protéger la ville et la Ka'ba. — Digues et barrages. — Agrandissements successifs de la mosquée ; déplacements du lit assigné aux eaux de l'inondation. — Amas de décombres qu'elles charrient. — L'eau envahit la mosquée et la Ka'ba, renverse l'édicule. — Restaurations et réédifications de la Ka'ba—. Autres ravages de l'inondation. — Epidémies et famines. — Travaux des Omayyades ; période la plus brillante dans l'histoire de la cité. — Pourquoi les Qoraisites s'obstinent à habiter leur cité. — L'intercession d'Abraham. — Le commerce explique seul l'existence de la Mecque ancienne.

Dans des conditions topographiques aussi déplorables, on devine quelles souffrances devait amener le retour de l'été interminable du Tihāma (1). Vers le temps où Abraham établit Ismaël à la Mecque, une épaisse végétation couvrait le fond de la vallée (2). Ainsi l'affirme une tradition laquelle ne s'est pas mise en peine de s'accorder avec le Qoran ou prétend restreindre au sens de *céréales* (3), celui du vocable زرع. Nous

(1) Maqdisī, *Geogr.*, 71 ; Azraqī, W., 435, bas. Burckhardt, I, 134 est moins pessimiste. Son séjour coïncida avec une saison exceptionnellement fraîche et humide ; voir précédemment.

(2) *Aġ.*, XIII, 108.

(3) Sens habituel au lexique du Qoran. Mais p. ex. **32**, 27 ; **39**, 22, il désigne n'importe quelle semence, arbres compris.

nous permettons de douter que le Prophète ait poussé si loin la subtilité. Les pâturages abondaient donc dans le val mecquois ainsi que dans le *ḥaram* environnant. Le fils d'Abraham et les anciens occupants de la Mecque vivaient de la chasse (1). Qoṣayy, le premier, aurait hardiment porté la cognée dans les halliers, voisins de la Ka'ba, pour y installer ses Qoraišites et construire le *Dār an-nadwa* (2).

De toute cette richesse végétale, il ne restait plus trace, à la veille de l'hégire. A l'intérieur de la cité, aucun arbre ne venait offrir son ombre protectrice. En dehors du *Wādi*, le territoire sacré ne produisait que les représentants de la maigre flore désertique (3), aux troncs grêles, aux rameaux plus munis d'épines que de feuilles (4). Ce sont les arbres qui saluèrent le Prophète lorsqu'il égarait ses pas dans les gorges et les vallées d'alentour (5). Quoi d'étonnant si les principales familles ont préféré envoyer leurs enfants au désert (6), cherché à leur découvrir de robustes nourrices bédouines ? Coutume exploitée par la *Sīra* pour délayer l'indigente histoire de l'enfance du Prophète. D'autre part, ces *Ḥalīma* (7) et leurs maris paraissent avoir redouté pour eux-mêmes et pour les leurs l'effet des épidémies, وباء مكة (8), « la malignité de l'air de la Mecque »

---

(1) Azraqī, W., 24 ; 45, 3 , 47.

(2) Voir plus haut.

(3) Azraqī, 372, 373, 374, Comment on explique le nom de دار الندوة ; *ibid.*, 469.

(4) *Berceau*, I, 56 etc. ; cf. W. R. Smith, *op. cit.*, 142, note.

(5) Ibn Hišām, *Sīra*, 151 ; Tirmiḏi, *Ṣaḥīḥ* (éd. de Dehli), II, 203. Rapprochez مسجد الشجرة باعلا مكة ; Azraqī, W., 424, bas. Plus tard, à la Mecque, l'anticalife Ibn Zobair « coupa des arbres dans ses maisons pour se mettre au large », قطع شجرًا في دُورِهِ لضيقها عليه ; Balāḏorī, *Ansāb* (ms. cit.), 33 *b*.

(6) Usage conservé parmi les chérifs de la Mecque ; Burckhardt, *Voyages*, III, 308 ; comp. I, 321. « On sait qu'en souvenir de l'éducation du Prophète par les Bédouins, tous les enfants de la famille chérifienne sont élevés dans les tribus, ou nomades... » ; Général Brémond, *Le malik du Hedjaz, Hosséin ben Ali*, dans *L'Asie française*, Oct. 1923, p. 347. La piété pour le Prophète est sans doute insuffisante pour expliquer cette coutume.

(7) Nom de la nourrice bédouine du Prophète.

(8) Ibn Hišām, *Sīra*, 105, 9.

(Turpin). C'est là un chapitre sur lequel les chroniques qoraišites se montrent fort discrètes, elles si prolixes sur le compte de la حمى المدينة, « malaria de Médine ». C'est incidemment tout au plus et à propos des ennemis du Prophète, qu'elles mentionnent les ravages exercés par la petite vérole (1).

Pour combattre ces terreurs, il a fallu recourir à l'attrait des faveurs spirituelles (2). Le Prophète proclamait bienheureux les fidèles assez courageux pour tolérer les ardeurs de l'été mecquois (3). Ce sont ces assurances qui reforment sans cesse les rangs des pieux croyants lesquels, pour mériter le titre de *moǵāwir* (4), « hôtes ou voisins» de la *maison d'Allah*, se fixent à la Mecque. Dans le carnet de voyage d'un pélerin du 14e siècle, Ibn Baṭṭoūṭa, choisissons un trait (5) ; il permettra d'apprécier la constance de ces croyants et de nous figurer la cité sainte, vers l'époque de la canicule. « Autour de la Ka'ba, les pierres noires, pavant le chemin de la ronde rituelle, deviennent, sous l'action des rayons solaires, comme des plaques chauffées au feu. Il m'est arrivé de voir les arroseurs (6) de la mosquée (7) vider leurs outres sur ce dallage. A peine l'eau touchait-elle le pavé que celui-ci s'embrasait immédiatement » (8). C'est « la confla-

(1) Balāḏorī, *Ansāb*, 4 *a-b* ; Ibn Rosteh, *Géogr.*, 41, 9. Terreur qu'elle inspire ; on en attribue l'introduction aux Abyssins ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 52, 7 ; Azraqī, W., 97-98 ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 101, 3 ; 143, bas ; Wāqidī, Kr., 106, 8 ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E. 40, bas ; Ṭab., *Annales*, I, 1340, 11 ; Ibn Hišām, *Sīra*, 461.

(2) Azraqī, W., 432, assurance de la bienheureuse résurrection.

(3) رمضاء مكة ; Ibn al-Faqīh, *Géogr*, (éd. de Goeje), 17 ; Azraqī, 267, 1 ; *Chroniken*, W., III, 22 ; Ibn Hišām, *Sīra*, 205, et *passim*. زقاق النار, « rue de la géhenne » à la Mecque ; Azraqī, 498, bas.

(4) Cf. Ibn Baṭṭoūṭa, *Voyages*, I, 280 etc, 325-326 ; 329 ; 335 ; 341 ; 360.

(5) Un des rares où il n'ait pas pillé Ibn Ǵobair (Cf. *Travels*[2], 123, 2); Burckhardt, I, 332.

(6) Cf. Fākihī dans *Chroniken*, W., II, 5.

(7) « Dans la grande cour, règne toujours un vent rafraichissant » ; Burckhardt, I, 160, 215. C'est un endroit public, un marché. Les tailleurs y ont installé leur établi à côté des copistes ; Ibn Baṭṭoūṭa, I, 306 ; Ibn Ǵobair, 90, 181 ; Burckhardt, I, 199-201 ; *Aǵ.*, VI, 165.

(8) Ibn Baṭṭoūṭa, I, 280-281.

gration de la Mecque », رمضاء مكة, redoutable surtout dans le quartier du Baṭḥā' (1), aux heures de midi :

Le derviche a cessé ses plaintes et ses chants,
Et chapelet aux doigts, dans le souk, les marchands,
Prolongent un sommeil, taquiné par les mouches.
Le sol chauffe les pieds à travers les babouches (2).

Le contact immédiat avec la terre, brûlée par l'embrasement de l'athmosphère, provoquait une sensation douloureuse. Ce fut le tourment imaginé par les Qoraiśites infidèles pour ébranler la constance de l'Abyssin Bilāl (3), le futur muezzin du Prophète.

*
* *

ليس بها مشتًا ! « La Mecque n'est pas un séjour d'hiver » ! Ainsi avait chanté Al-Ḥaiqaṭān (4). Nous voudrions supposer une exagération chez le fougueux poète nègre, croire qu'il se laisse aveugler par des préventions śoʿoūbites. Après les intolérables souffrances d'un été sans fin, l'hiver allait permettre de les oublier. En réalité, il ne faisait que les changer. Si, durant l'été, on risquait de mourir de soif, à partir de l'automne (5), on vivait sous la menace des innondations (6). Nous devons insister sur ce phénomène.

Les pluies sont rares, très espacées, dans les basses terres du Tihāma. On y connaît des périodes de quatre années (7) et plus de sécheresse (8).

---

(1) Voir la note précédente p. 102.

(2) Alfred Droin, *Chant du Maghreb*, le dernier vers semble traduit du ḥadīṯ ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, II, 234.

(3) *Aǵ.*, III, 14.

(4) Voir plus haut.

(5) Dès septembre ; Burckhardt, I, 121. Scène de la « gouttière » ميزاب de la Kaʿba Ibn Ǵobair, *op. cit.*, 117-118.

(6) *Berceau*, I, 123 etc.

(7) *Berceau*, I, 19 ; *Aǵ.*, XI, 81, 13 ; Ch. Huber, *Voyage dans l'Arabie centrale*, 130. Ce sont les سنون تتابعت « années consécutives » de sécheresse.

(8) Sept ans ; Samhoūdī, *Wafā al-wafā*, II, 118.

Mais, quand la saison est humide, les chutes météoriques atteignent parfois un degré inouï de violence (1). « En 1885, raconte M. Snouck Hurgronje (2), je me trouvais un jour dans la mosquée, quand il commença à pleuvoir. Un quart l'heure plus tard, l'eau avait atteint deux pieds de haut autour de la Ka'ba ».

A l'orient de la Mecque, une muraille rocheuse dresse sa barrière noire et abrupte ; succession d'assises et de sommets, se relevant graduellement pour se perdre dans la chaîne du Sarāt. Dans ce système chaotique (3), nous devons distinguer les massifs de Ḥirā', de Ṯabīr, de Ṯaur, nommés dans la *Sīra*, ensuite le cercle des pitons, dominant les sites célèbres du pélerinage islamite : Minā, 'Arafa, Mozdalifa. Ces mornes déchiquetés recueillent sur leurs flancs dénudés (4), aux formes bizarrement sculptées par l'érosion, ils drainent, au fond de gorges tourmentées, l'humidité tombée sur les plateaux de Ṭāïf, de 'Arǵ (5) et d'Auṭās, les eaux qui entretiennent la fraîche parure des vallées de Na'mān et de Naḫla. Là vient se réunir enfin le surplus des pluies tropicales de la mousson, après avoir arrosé les *sierras* dentelées voisines du Yémen, les districts de Baǵīla et de Daus, un des greniers d'abondance des Qoraišites (6). Sur le versant érythréen, les dernières ramifications de ce système orographique aux flancs corrodés, hérissées d'aiguilles et de pointes, l'Aboū Qobais, les hauteurs de Ḫandama surplombent l'étroite faille, le couloir, abritant la cité mecquoise.

Le long de ces déclivités, où aucun buisson, aucune touffe d'herbe ne brisent le courant, par l'ouverture des gorges — dans chaque *ši'b*, défilé,

---

(1) *Berceau*, I, 23. *Aǵ.*, XI, 69, bas ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 90 bas. Pluie d'automne à Médine, le 'Aqīq déborde ; *Aǵ.*, XVII, 119, 2.

(2) *Mekka*, I, 20. Quinze jours de pluie ; *Aǵ.*, XI. 80, 81.

(3) Pour la description détaillée et les noms cf. Azraqī, W. 478 etc. Divergences pour le site du Ṯabīr ; Fāsī, *op. cit.*, 78-79.

(4) On continue pourtant à y chercher « du bois à brûler » ; Burckhardt, I, 178, 179.

(5) Cf. notre *Ṭāif*, 18-24.

(6) Cf. Fāsī, 311, 6 etc.

se forme un *sail*, torrent (1) — principalement par les brèches, livrant passage aux caravanes du Nagd et de l'Arabie heureuse, les cataractes, grossies de tous ces affluents, s'engouffrent dans la vallée, la fameuse cuvette-entonnoir, si congrûment appelé « le creux de la Mecque», بطن مكّة. Suivant l'inclinaison du terrain, elles dévalent le long des venelles en pente du Baṭḥā'. Quant à la Kaʿba, placée sur le parcours direct du *sail*, elle occupe le niveau le plus bas de ce quartier, lui-même le moins élevé de la cité. Les eaux se précipitent vers cette dépression ; elles se fraient un passage par les sorties, débouchant sur l'esplanade de la Kaʿba, par les soi-disant « portes du masgid » (2) et viennent se déverser dans le parvis du sanctuaire en contre - bas (3), comme dans un collecteur préparé pour les recevoir. Elles ne tardent pas à le remplir et à monter à l'assaut de l'édicule central.

Avant l'hégire, le syndicat qoraišite paraît s'être déclaré impuissant à maîtriser le fléau. De bonne heure, nous voyons les premiers califes faire appel à la science d'ingénieurs chrétiens, lesquels commencent par élever des barrages dans les hauts quartiers. Ils se préoccupent ensuite de garantir par des remblais et des digues, ضفائر, les environs de la grande mosquée (4). Ils essaient de consolider les fondations des demeures, situées en bordure du *wādi*, le long du tracé ou du canal, creusé par la trombe d'eau, الدُّور الشارعة على الوادي (5). Ces œuvres d'art devaient détourner le courant de « la maison d'Allah », achever d'en rompre la violence au moyen d'une succession de barrages et d'obstacles, élevés à différents niveaux et à l'in-

---

(1) Cf. Azraqī, W., 495.

(2) Voir précédemment.

(3) Cf. Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 12, 19, 20 ; Burckhardt, *Voyages*, I, 188-189.

(4) Comp. Azraqī, 432, bas : ردم آل عبدالله باب دارهم ; 463, ردم بني جُمَح ; 453 d. l. ; 490. Emplacement traditionnel de la digue attribuée à ʿOmar ; Burckhardt, I, 167.

(5) Azraqī, 116, 4 ; 275-276 , 394 etc. ; 426, 6 ; I. Ǵobair, *Travels*², 109; *Chroniken*, W., II, 301 etc. ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 53-55. Seuils des maisons surélevés contre l'inondation ; Snouck Hurgronje, *Mekka*, II, 39.

tersection des rues principales (1). Nous verrons bientôt pourquoi ce but ne put être que très partiellement atteint.

Concurremment avec ces précautions contre l'inondation, on s'était empressé de dégager les abords de la Kaʿba. L'islam commençait à rougir du modeste sanctuaire dont s'étaient contentés les ancêtres qoraišites. Il aspirait à posséder un temple, répondant à ses prétentions mondiales. Des agrandissements successifs créèrent la cour ou vaste esplanade où se développerait l'enceinte de la nouvelle mosquée. On expropria, ensuite on abattit les constructions lesquelles, pendant la gentilité, avaient écrasé de leur voisinage l'édicule de la Kaʿba(2). Les ruelles, y donnant accès, furent supprimées. Ces bouleversements modifièrent complètemant l'aspect traditionnel de l'ancien Baṭḥā', témoin des polémiques de Mahomet avec ses incrédules compatriotes.

Les Mecquois n'auraient eu qu'à s'en féliciter, si toute cette activité novatrice avait réussi à supprimer le péril de l'inondation. Pour le conjurer, elle avait négligé de compter avec la topographie, avec l'étrange configuration de la vallée étranglée que la nature n'avait pas aménagée pour recevoir une grosse agglomération. Le *sail* continua, comme jadis à promener périodiquement la dévastation (3). De toute nécessité, il fallait trouver un émissaire aux eaux diluviennes. En élargissant incessamment la superficie et la cour de la mosquée, on ne fit que compliquer la solution du problème. Chaque nouvel agrandissement forçait à déplacer le *wādi*, le lit artificiel assigné au courant. Le rapprochement des collines, étreignant la cité (4), limitait forcément les possibilités de ce recul. Le terrain se redresse brusquement à quelques centaines de mètres de la Kaʿba ; il ne pouvait être question de niveler le Ṣafā et le Marwa, moins encore de déplacer l'Aboū Qobais.

Durant les deux premiers siècles de l'hégire, la canalisation tracée

(1) Balāḏorī, *op. cit.*, 54 ; Azraqī, W., 463.

(2) Voir plus haut.

(3) Azraqī, W., 468 (à la l. 6 d'en bas lire حَوَّل) ; 470, bas ; 471.

(4) محدقة بها كالسوز ; Fāsī, *op. cit.*, 66.

par les ingénieurs aux trombes hivernales, l'itinéraire conquis par leur cours capricieux ne cessèrent de varier. A chaque modification apportée au plan antérieur correspondit le sacrifice de nouveaux quartiers, de lots d'immeubles, renversés ou démolis, pour «entrer dans le *wādi*» أُدخِل في الوادي, de maisons forcées de « céder la place aux empiètements du *sail* », دار صُيِّرت بطن الوادي (1). On finit par en reculer le tracé, par le repousser jusqu'au pied du mont Aboū Qobais (2). Cet acharnement ne réussit pas à vaincre l'obstacle topographique ni la violence des chutes météoriques, véritables ruptures de nuages. Toute l'habileté des hydrographes de l'époque vint échouer contre l'énorme déclivité du sol, aggravée encore par l'anormale configuration du val mecquois. Et puis, l'impéritie des ingénieurs, l'absence d'esprit de suite, l'incurie des autorités — plaies des gouvernements arabes — ont achevé de paralyser, jusqu'à nos jours, la lutte contre le fléau dévastateur, au sein de la métropole qoraišite.

Voilà pourquoi les méfaits de l'inondation encombrent les pages des annales mecquoises. Le témoignage de nos contemporains confirme et éclaire celui des anciens. Battanoūnī (3) et M. Snouck Hurgronje s'expriment comme Azraqī et Ibn Ǵobair. « Quand, dit M. Snouck, il pleut à l'orient de la Mecque, des torrents s'y forment en un clin d'œil. Ils se précipitent le long des pentes regardant la mer, vers l'intérieur de l'étroite vallée, laquelle s'abaisse du Nord-Est au Sud-Ouest» (4). Le *sail* n'amène pas uniquement des eaux. Nous avons déjà signalé les débris des éboulements qu'elles charrient, masses de terre et de détritus (5), accumulés

---

(1) Azraqī, W., 70, 471. ادخل في المسجد الحرام (il s'agit du *wādi*, du cours de l'inondation) ; *ibid.*, 491, 10.

(2) Azraqī, 471. Ancien courant, entre Ṣafā et Marwa (I. Ǵobair, 107 ; I. Baṭṭoūṭa, I, 380), détourné sous le calife Al-Mahdī. Les eaux s'y précipitent au moment des fortes pluies. Toute la p. 109 d'I. Ǵobair est à étudier pour la question des inondations. Pendant son long séjour, cet Andalous a bien observé la Mecque.

(3) الرحلة الحجازية. Voir mon analyse de ce livre, *Le pèlerinage du dernier Khédive d'Égypte*, dans *Rev. du monde musulman*, T. XXXVIII, 58-84.

(4) *Mekka*, I, 19.

(5) Burckhardt, *Voyages*, I, 139, 140, 167. Des tombereaux enlèvent les boues accumulées dans la mosquée ; Fāsī, *op. cit.*, 302.

dans la *Ma'lā*—nom des quartiers supérieurs-pendant les longues périodes de sécheresse, en un pays où le service de la voirie fut toujours abandonné aux troupes de chiens errants. Jusque dans le voisinage de la Ka'ba, la crue hivernale viendra soulever, emporter au loin le bétyle du *maqām Ibrahīm* (1). Notons de nouveau que « la grande mosquée demeure la plus exposée. Dans le centre de la cité, le relief du sol a, de tout temps, accusé d'appréciables inégalités. Les eaux prolongent leur séjour dans les creux et y abandonnent d'épaisses couches de vase et d'immondices. Or, la mosquée s'étend dans une profonde et large cuvette au milieu de la ville »(2).

*
* *

La situation pouvait devenir critique, quand les flots du Wādi Ibrahīm (3) venaient à opérer leur jonction avec ceux du wādi Aǵiād (4). C'était le nom du quartier dominant, à l'ouest, la modeste colline de Ṣafā (5). On l'appelle de nos jours Ǵiād (6). Leurs eaux réunies, roulant des masses de terre et de rochers, forçaient tous les barrages, renversaient les barrières que l'art de l'ingénieur avait opposées à leur cours. Malgré la surélévation des portes de la mosquée — on y accède par des escaliers de plusieurs marches — les flots grossis s'engouffraient par toutes les issues dans l'enceinte ; ils démolissaient les colonnes soutenant les galeries et finissaient par atteindre le niveau de la pierre noire, placée à la hauteur

(1) Azraqī, W., 275. Pas d'écoulement pour les eaux. Pendant les hivers modérément pluvieux, leur surplus se déverse au delà du *Masfalā*, au sud de la Mecque ; Ibn Ǵobair, 109, 12.

(2) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 19.

(3) Fāsī, *op. cit.*, 303, 305. Situation indiquée par Ibn Ǵobair, 109, 7 (il traversait le *mas'ā* du Ṣafā) et garantie par l'inscription d'Al-Mahdī ; *ibid.* Le nom de wādi Ibrahim engage cet auteur à l'identifier avec le wādi du Qoran, **14**, 40.

(4) *Chroniken*, W., II, 307, 5. On distingue « deux Aǵiād » ; Azraqī, 494 ; Ya'qoūbī, *Géogr.*, 315.

(5) Vers de A'šā Maimoūn ; Yāqoūt, *Mo'ǵām*, E., I, 127, bas.

(6) Forme connue autrefois aussi : Ya'qoūbī et Yāqoūt, *loc. cit.*. Pour le site, voir le plan de la Mecque dans Snouck Hurgronje, *Mekka*, I. Le *masǵid* est « entre les deux Ǵiād et Qo'aiqi'ān » ; Ya'qoūbī, *Géogr.*, 315, 9.

d'un homme de taille moyenne (1). Parfois même, l'inondation pénétrait à l'intérieur de la Ka'ba (2). Elle transformait en une mer—c'est l'expression de nos auteurs (3)—les vastes cours du sanctuaire mecquois. Or, pour atteindre la porte ou ouverture de la Ka'ba, il fallait approcher une échelle ou escalier roulant (4). Ce détail permet d'apprécier le niveau atteint par les eaux dans les cours, inopinément transformées en une vaste piscine de natation. Ainsi du moins en aurait jugé Ibn Zobair, au dire de ses panégyristes. Pour donner une haute idée de son esprit religieux, ils affirment que l'anticalife mecquois, plutôt que d'abandonner le quotidien *ṭawāf* (5), ronde rituelle autour de la Ka'ba, imagina de l'accomplir à la nage. Un tour de force que d'autres auraient tenu, dans la suite, à imiter (6).

D'après la légende, une inondation, au temps de la gentilité, renversa de fond en comble la Ka'ba, l'ensevelissant sous d'énormes amas de vase et de décombres (7). Depuis lors, à plusieurs reprises, la violence des eaux parvint à la renverser (8). Accident facile à expliquer, la Ka'ba primitive étant construite en briques crues (9). On sait comment la réédification, immédiatement antérieure à l'hégire, a été utilisée par la *Sīra* pour mettre en évidence le Prophète adolescent (10). Après les remaniements et les

(1) Cf. Ibn Baṭṭoūṭa, *Voyages*, I, 313 ; *Chroniken*, W., II, 302 ; Ṭab., *Annales*, II, 1040. Inondation en Janvier 1910, cf. *J. R. A. S.*, 1912, p. 148 et *Berceau*, I, 25.

(2) *Chroniken*, W., II, 303. 307 ; Azraqī, W., 107, 2 ; *Aġ.*, XIII, 109.

(3) *Chroniken*, W., II, 302 ; 304, 305 ; autres références dans Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 18, n. 1. Les eaux écumantes remplissent les vallées, emportant les arbres etc... Qoran, **13**, 18 ; *Berceau*, I, 24-25.

(4) Maqdisī, *Géogr.*, 72 ; Iṣṭaḫrī, *Géogr.*, 15.

(5) L'arche de Noë et le « ṭawāf » de la Ka'ba ; Azraqī, 20 ; à la l. 14 lire يُعَبِّر, « il traduit » et non يعبر.

(6) *Chroniken*, W., II, 304 ; Ibn Ǵobair, 109 : cf. *Yazīd*, 189.

(7) Ibn Rosteh, *Géogr.*, 25, d. l. ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 189 ; Caussin de Perceval, *Essai*, I, 199 ; *Aġ.*, S., II, 25.

(8) Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 18, 1 ; Azraqī, W., 43, 9 ; *Aġ.*, XIII, 109.

(9) Azraqī, 104, 106.

(10) Ibn Hiśām, *Sīra*, 125. Choisi comme arbitre, il remet la pierre noire à sa place traditionnelle.

reconstructions (1) du premier siècle de l'hégire, l'édifice opposa une résistance plus sérieuse à la violence des eaux. Rebâtie en pierres de taille, Ibn Ǵobair (2) la proclamait indestructible, « capable de braver l'assaut des siècles ». L'an 1630, miné par l'inondation, le monument de nouveau menaça ruine et il fallut songer à le rebâtir (3).

Nous ne pouvons nous attarder à détailler tous les ravages, causés par les eaux dans la métropole du Tihāma. Partout ailleurs en Arabie, les fortes pluies de l'hiver, le *sail*, passaient pour une bénédiction رحمة (4), comme s'exprime le Qoran. « C'est une année qui délivre les hommes », les met à l'abri de la disette, عام فيه يغاث الناس (5). Dans leurs invocations, les poètes de la Péninsule ne se lassent pas d'en appeler le bienfait sur leur patrie : لا زال واديكم من الماء يحمل, « que votre vallée ne cesse de porter de l'eau ! » (6). Le *sail* doit débarrasser le sol de la lèpre saline, les arbres et les plantes des gaînes minérales qui étouffent le développement de la vie végétale (7). Au milieu de l'agglomération mecquoise, le passage des eaux hivernales semait la dévastation; elle causait la ruine des édifices, la mort des hommes et des troupeaux (8). L'industrie humaine s'était montrée impuissante pour conjurer ces fléaux. Ils n'épargnèrent pas mê-

---

(1) Par Ibn Zobair et Ḥaǵǵāǵ.

(2) *Op. cit.*, 99 : الصقت بالعقد الوثيق الصاقاً لا تحيلهُ الايام ولا تقصمه الزمان, Reconstruction sous le sultan turc, Mourād IV ; Moḥibbī, *Ḫalāṣat al-aṯar*, II, 178 ; IV, 339, 361.

(3) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 4. Burckhardt, I, 178, 180-181. A la p. 182 lire « 64 de l'hégire » et à la l. 5 « ʿAǵāmī » au lieu de « Azraki ».

(4) Cf. *Berceau*, I, 32 etc., 47 etc., 149 etc.

(5) Qoran, **12**, 49. Tous les commentateurs ajoutent: بالمطر « par la pluie » (cf. Ṭab., *Tafsīr*, XII, 128) oubliant qu'il s'agit de l'Egypte, irriguée par le Nil.

(6) *Aǵ.*, X, 120, bas ; Hamdānī, *Ǵazīra*, 260, 1-2. *Šoʿarā'* (éd. Cheikho) 316, 4 ; 414, 3 : Labīd, *Divan* (éd. Ḫālidī), p. 127, d. v. ; Ṭarafa, *Divan*, 6; 3; 7, 11.

(7) Cf. *Berceau*, I, 145-147.

(8) *Aǵ.* II, 113 ; XI, 69, bas ; Azraqī, W., 894 etc. ; Ṭab., *Annales*, II, 1039-1040 ; Balāḏorī, *Fotouḥ*, aux endroits cités. En pénétrant dans une maison, le *sail* emporte une lettre du prophète مكتوب في اديم احمر ; Azraqī, W., 460 etc. Pluie abondante, mais non dévastatrice ; Ṭarafa, *Divan* (éd. Seligsohn), 7, 11.

me les travaux, exécutés sous les califes omayyades, pour amener, jusque dans la grande mosquée, l'eau des sources qu'on était allé capter dans les montagnes du Sarāt (1).

A la suite de ces cataclysmes, on voyait éclater d'étranges maladies. Les dépôts de vase et d'immondices, qui venaient souiller l'eau des puits, les amas de cadavres d'hommes et d'animaux, demeurés sans sépulture (2), formaient des foyers de contagion épidémique. Ils étaient entretenus et activés par l'intervention meurtrière du soleil (3), par l'absence totale des plus élémentaires précautions hygiéniques (4), et non pas exclusivement dans les faubourgs ou *Ẓawāhir*, où gîtaient les métèques, les nègres et les esclaves. Une des nombreuses inondations en aurait conservé le nom significatif d'*Al-Moḥabbal*. « Les hommes se sentirent atteints d'une prostration complète de forces et d'une sorte de paralysie خَبَل, de la langue » (5). Les chroniqueurs mecquois évitent — on le comprendra — d'insister sur le tableau des pestes qui périodiquement ont désolé la métropole religieuse de l'islam. Leur fréquence dément trop douloureusement la donnée traditionnelle qui affirme que la peste ne pénètre jamais à la Mecque (6). Comme de nos jours, ces épidémies coïncident d'ordinaire avec la fin du pèlerinage (7). « Les maladies et la mortalité qui succèdent aux fatigues supportées pendant le voyage sont produites par le peu d'abri que procure l'*iḥram*, les logements insalubres de la Mecque, la mauvaise nourriture

---

(1) Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 10.

(2) L'inondation cause 500 victimes ; Ṭab., *loc. cit.*

(3) Burckhardt, I, 123. Violentes épidémies au Tihāma, chez les B. Hoḏail; *Aġ.*, VI, 58, bas ; à la Mecque ; Azraqī, 54 ; Fāsī, 310.

(4) Les Mecquois « vident leurs latrines dans la rue devant leur porte et ne les recouvrent que d'une simple couche de terre » ; Burckhardt, I, 401.

(5) Balāḏorī, *Fotouḥ*, 54. Maladies des Qoraisites illustres ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E, 194-195. Fréquence de la dyssenterie, Burckhardt, I, 333-334.

(6) Qotaiba, *op. cit.*, 201 ; Ibn sayyd an-nās, *Sīra* (ms. Leiden), 202, *b* ; Ibn 'Asākir, *op. cit.*, (éd. Badrān), IV, 356.

(7) Pour l'ophtalmie, voir précédemment.

et quelquefois le manque absolu de vivres » (1). Admirons l'enthousiasme du Prophète. Son patriotisme exalte, dans le Qoran, les prérogatives providentielles de sa ville natale, à savoir la sécurité et l'abondance où vivent les habitants (2). Devançant l'avenir, il leur promet, au nom d'Allah, une large compensation pour leurs sacrifices en faveur de l'islam (3).

*
* *

Malgré ces assurances, vu la stérilité du territoire mecquois, la cité n'en dépendait pas moins, pour sa subsistance, du bon vouloir des étrangers. A partir du califat, les souverains musulmans durent se préoccuper d'assurer son ravitaillement. La conquête de l'Egypte leur permit de diriger sur le Ḥiǧāz les blés qui avaient pris jusque-là le chemin de Constantinople (4). Afin d'activer ce trafic, ils exemptèrent de la moitié des taxes les céréales importées par les chrétiens de Syrie (5). Il suffisait de la moindre irrégularité dans l'arrivée de ces convois ou des provisions venant du mont Sarāt (6), pour provoquer la famine. Ce fléau continuera à figurer, à côté des ravages de l'inondation et de la peste, dans les prolixes et monotones chroniques de la cité (7).

---

(1) Burckhardt, *Voyages*, I, 216.

(2) Qoran, 28, 57.

(3) Qoran, 9, 28.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 224 etc. Voir dans les annalistes les détails sur l'an 18 H., *'ām ar-ramāda* ; Ṭab., *Annales*, I, 2570 etc ; Caetani, *Chronographia*, I (*anno* 18), 207-208 ; Ch. Diehl, *Justinien*, 543. Le Ḥiǧāz dépend de l'Egypte ; Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 54.

(5) Mālik, *Mowaṭṭā*, I, 118.

(6) Azraqī, W., 41, 68 ; Ibn Ǵobair, 162, 164, لولا هذه الميرة لكان اهل مكّة في شظف من العيش ; I. Baṭṭoūṭa, I, 385. Les bandes de Mahomet interceptent ce ravitaillemant ; Ḥazimī, *Nāsiḫ wa Mansoūḫ*, 218; Wāḥidī, *Asbāb*, 235. Famine «quand le Nil est bas»; Fāsi, 310.

(7) *Chroniken*, W., II, 309, Wāḥidī, *loc. cit.* ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 159 ; Burckhardt, I, 278. Pour les temps anciens en Arabie, cf. Fr. Hrozny, *Das Getreide im alten Babylonien*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. des sciences de Vienne; année 1914, p. 35, etc.

Telle nous apparaît la Mecque contemporaine du Prophète. Et nous n'avons pas épuisé la liste des souffrances qui s'abattent sur l'agglomération qoraišite. Fournaise ou marécage, voilà l'alternative offerte par la succession des saisons, dans ce bas-fond du Tihāma (1). Foyer de maladies épidémiques, comment ce dur climat a-t-il pu river à un milieu aussi désolé les descendants des mobiles Bédouins dont les ancêtres s'étaient groupés autour du puits de Zamzam ? Le patriotisme de Mahomet s'était déjà posé l'angoissante question. Et comme l'imposante personnalité d'Abraham domine à ses yeux toute l'histoire de sa ville natale (2), il se l'est substitué pour fournir la réponse. Le patriarche avait supplié Allah de retenir à jamais dans cette vallée stérile sa postérité, en lui garantissant «l'abondance, l'importation des fruits de toute espèce» ثمرات كل شيء (3). Cette « prière du grand ami d'Allah », الدعوة الخليلية الابراهيمية (4), est chargée de résoudre le problème déconcertant pour la courte sagesse humaine.

Nous excepterons la brillante période des Omayyades (5). Rien n'autorise à suspecter l'inspiration des descriptions si précises, laissées par l'auteur du *Kitāb al-Aǵāni* (6). Au Ier siècle de l'hégire, la Mecque devint la ville du plaisir et de la vie facile, le rendez-vous d'une brillante société, formée par les fils des «Compagnons». Enrichis dans le gouvernement des provinces conquises, le contact avec les civilisations étrangères les avait affinés et rendus exigeants. Ils s'étaient habitués aux bains, luxe qui suppose des eaux abondantes. En dehors de cette époque, nous connaissons peu de villes plus durement éprouvées que la cité qoraišite, au cours des douze derniers siècles. Périodiquement la soif, la faim et la peste—souvent les trois fléaux à la fois—s'abattent sur la malheureuse agglomération.

(1) Burckhardt, I, 332 etc.

(2) Snouck Hurgronje, *Mekkaansche Feest*, 34 etc. Cf. Ṭab., *Tafsīr*, XIII, 136-140.

(3) Qoran, **14**, 40 ; **28**, 57 ; cf. Ṭab., *Tafsīr*, XIII, 140.

(4) Ibn Ǵobair, *Travels*, 119,9 ; comp. 138,8.

(5) Cf. *Berceau*, I, 164 etc. *Mo'āwia*, 225-249.

(6) Peu favorable aux Omayyades على اموّيته «malgré sa descendance omayyade», comme remarque Ibn al-Aṯīr.

Quand nous ignorerions cette lamentable histoire, nous ne pourrions accepter les solutions, imaginées par la littérature exégétique de l'islam, par les Ibn Ǵobair, les Ibn Baṭṭoūṭa (1) et leurs successeurs, pour expliquer l'existence et la vitalité de la cité. Leur enthousiasme de commande dépasse manifestement le but ; il se préoccupe avant tout de montrer l'efficacité de «l'intercession abrahamique» (2).

Ce préjugé ne leur a pas permis d'envisager objectivement les données du problème. Aux limites mêmes du territoire sacré (3), s'ouvraient des plateaux salubres, des steppes, où prospère la flore désertique, des vallées, susceptibles de culture. L'eau des pluies hivernales s'y emmagasinait dans des bassins naturels ou lacs temporaires, *ġadīr*, ou dans des ردهة (4), des ثغبة, vastes cavités souterraines qui «la conservaient», تمسك الماء (5). C'était là que les Qoraišites de la gentilité allaient s'approvisionner, quand le niveau de Zamzam baissait d'une façon anormale et que les puits de la Mecque étaient à sec. Toute cette région, le calife Mo'āwia la fera sonder par ses hydrographes, il la criblera de puits ; il y établira des réservoirs, des barrages (6), chargés d'entretenir la fraîcheur des jardins et des palmeraies. A une journée de la Mecque, le district de Ḥonain et de Ǵi'rāna possédait de véritables « sources d'eau très douce », شديد العذوبة. Les successeurs du grand calife sofiānide les amèneront jusqu'au centre même du Baṭḥā' (7). Les avisés Qoraišites se rendaient compte pourtant de leur triste situation. Nous les entendons assaillir le Prophète de leurs plaintes,

(1) Ibn Ǵobair, 119-121 ; Ibn Baṭṭoūṭa, I, 304.

(2) Cf. Azraqī, 41 etc.

(3) I. Baṭṭoūṭa, I, 305 ; I. Ǵobair, 115 ; 122. Comp. Burckhardt, I, 79, 81, 175. Plantations à 'Arafa ; *Chroniken*, W., III, 340, 6; عين غزارة سيالة ; I. Ǵobair, 18, 180; cf. Burckhardt, I, 115, 141, sources coulantes ; قصر aux environs de la Mecque ; *Aġ.*, II, 133, 3. Comp. *Mo'āwia*, 225-249 ; *Berceau*, I, 87.

(4) Non رهدة comme orthographie souvent l'édition de Wüstenfeld.

(5) Azraqī, W., 496, 497, 503 ; Fākihī, *Chroniken*, W., II, 45.

(6) Ḥaǵǵāǵ en établit à la sortie des vallées ; Azraqī, W., 488,5.

(7) Azraqī, 443-445 ; Fāsī (*Chroniken*, W., II), 80 ; Snouck Hurgronje, *Mekka*, I, 7.

lui détailler les désagréments de leur cité (1) : le manque d'air, d'espace, la privation d'eau et des autres avantages indispensables au développement normal d'une agglomération humaine. Un déplacement de quelques kilomètres eût remédié à tous ces inconvénients.

Mais cette constatation désolante ne les aveugle pas ; elle ne leur dérobe pas la valeur économique que représente la position de leur cité, au centre d'un réseau compliqué de routes commerciales, avec ses marchés, son sanctuaire, son pélerinage, assidûment fréquentés par les Bédouins. L'été, leurs financiers avaient la ressource d'aller se refaire sur les hauteurs du mont Sarāt (2). Quand, après l'hégire, Mahomet, réfugié à Médine, établit une sorte de blocus continental, intercepte leurs caravanes et compromet leur suprématie commerciale, ils n'hésiteront pas à changer d'avis. «Nous ne pouvons continuer, déclarent-ils, à traîner dans cette ville notre misérable existence. La vie y devient intolérable. Si nous avons accepté de nous y établir; c'est uniquement en considération du commerce », نحن في دارنا هذه ما لنا بها بقاء وانّما نزلناها على التجارة (3). Les nomades ne jugeaient pas différemment. Le poète nègre Ḥaiqaṭān le proclamait en leur nom ; pour supporter les rigueurs, imposées par le climat mecquois, il n'y avait que « des mercantis, la dernière des professions », en leur estime (4).

لا مرتعٌ للعين او متقنَّص ولكنّ تجرًا والتجارة تُحقَرُ

Le positivisme intelligent des Mecquois les éleva au-dessus des préjugés bédouins. Conscients des avantages économiques qu'ils devaient à leur position géographique, au carrefour des routes économiques de l'Orient, ils puisèrent dans cette conviction la force de vivre sous le ciel inclément du Tihāma. Seules ces considérations peuvent expliquer le rôle prépondérant, joué par eux dans l'Arabie ancienne et celui non moins considérable que leur réservait le triomphe de l'islam. Rien ne les convaincra mieux que «le commerce était une grâce, une bénédiction d'Allah » (5).

(1) Ibn Hišām, *Sīra*, 188; Wāḥidī, *Asbāb*, 206, 218, 221.
(2) Cf. *Ṭāif*, 45-56.
(3) Wāqidī, Kr., 196.
(4) Ǵāḥiẓ, *Opuscula*, 63.
(5) Qoran, 8, 168.

VIII.

LA FINANCE A LA MECQUE

Vie intense : population mêlée. — Fièvre de lucre. — Organisation des firmes mecquoises. — La langue commerciale dans le Qoran. — Le «Kitāb» ou Grand Livre. —Comptabilité et comptables. — Leur virtuosité ; « calculateurs expéditifs ». — Importance de l'écriture ; sa diffusion dans la Mecque ancienne. — La «balance». — Pesée du numéraire, des métaux précieux. — Le «wazzān», peseur officiel. — La commandite, les dépôts. — Courtiers et spéculation. — Rareté des monnaies ; les métaux précieux les remplacent. — Le changeur-peseur ; son contrôle, ses pouvoirs discrétionnaires. — Protestations du Qoran contre les fraudes. — Les monnaies étrangères en Arabie : l'«afrantyya» ; le « thaler de Marie-Thérèse». — Le dīnār byzantin chez les poètes et sur le marché de la Mecque préislamite.

Quand on examine de près la si variée et pittoresque littérature de la *Sīra*, quand on parcourt le *Corpus* du ḥadīṯ, on éprouve l'impression de la vie intense, débordant de l'étroite et stérile vallée de la Mecque. Dans ses *Aramaeische Fremdwœrter*, S. Fraenkel n'en a pas suffisamment tenu compte. Pour rejeter l'étymologie arabe d'un vocable et partant le concept qu'il représente, l'estimable philologue se contente souvent de rééditer cet argument caduc : « weil dergleiche Begriffe bei den alten Arabern nicht vorauszusetzen sind» (1). Chez les Bédouins, d'accord ! Mais les Qoraišites avaient depuis longtemps rompu avec les habitudes et les concepts de la vie nomade. Ce qu'on peut avec justice reprocher à cette vieille littérature traditionnelle du ḥadīṯ, c'est d'avoir faussé la perspective chronologique,

(1) *Op. cit.*, p. 189 et *passim*.

d'avoir transporté dans la préhistoire islamique des traits et des coutumes se rapportant en réalité aux deux premiers siècles de l'hégire.

Quel relief en revanche, dans le cadre historique où se meuvent les récits ; quelle vivacité de couleur locale, dans le tableau que nous ont tracé «les Six Livres» (1) de l'ancienne cité qoraiśite ! A mesure qu'on en poursuit l'étude, on croit surprendre comme le bourdonnement de cette ruche humaine, se trouver aux abords d'une de nos Bourses modernes. C'est la même agitation, la même fièvre de lucre, de spéculation ; la même succession aussi de fortunes rapides, réalisées par des inconnus (2), et de catastrophes, de faillites non moins soudaines. Dans les *śi'b*, et dans les faubourgs, *Ẓawāhir*, grouille la tourbe des métèques, des réfugiés, des bannis, *ḫalī'*, des *bravi*, des apaches, désavoués par leur tribu, *ṣa'loūk*, *fātik*, hommes de sac et de corde, auxquels la Mecque a ouvert l'asile de son territoire sacré. Ils s'y rencontrent avec les esclaves et les affranchis, avec les trafiquants et les brocanteurs étrangers. Ceux-ci, en majorité juifs et chrétiens, y déballent leurs charges, dressent leurs étalages, parfois exposés sur des tréteaux, مقاعد, ou abrités sous de modestes tentes en branches de palmier. Les plus riches de ces mercantis «louent à prix d'or», بالدنانير الكثيرة des boutiques aux gens de la Mecque (3).

Les demeures des grandes familles — telles des vierges pudiques — semblent s'écarter de ces quartiers bruyants et mal famés. Elles se serrent dans le bas-fond du Baṭḥā', autour de la Ka'ba, centre de la vie politique mecquoise. Mais «les patriciens de Qoraiś», عظماء قريش, montent dans les hauts quartiers chercher leurs affidés, leurs hommes d'affaires et aussi leurs affiliés, *ḥalīf* bédouins (4). Dans ces milieux, la république va recruter ses

(1) الكتب الستّة , les *Ṣaḥīḥ* de Boḫārī, Moslim, Tirmidī etc., encore appelés les «six dīvans», دواوين.

(2) Tel Ṣohaib, le futur Compagnon et d'origine étrangère. Les Qoraiś lui disent : اتيتنا صعلوكا وكثر مالك عندنا «arrivé sans un sou vaillant, tu as réalisé une fortune chez nous» ; I. S. *Ṭabaq*, III[1], 162.

(3) Azraqī, 474, 6 etc. ; Ṭab., *Annales*, I, 1587, 11.

(4) Bouges, بيوت صفار, où gitent les Azd, ḥalīf omayyades ; Azraqī, 462, haut. Le redoutable banni morrite Ḥārit ibn Ẓālim est le protégé d'Ibn Ǵod'ān ; *Aǵ.*, X, 23.

mercenaires, les célèbres *Aḥābīš*, et Mahomet plusieurs de ses premiers adhérents. Tous ces aventuriers n'ont qu'un objectif, faire fortune ; tous, une commune religion : la foi en eux-mêmes et dans la puissance du capital.

Au milieu de cette tourbe, du sein d'obscurs clans qoraišites - comme celui de Taim et de ʿAdī (1) - surgissent des inconnus, enrichis à la suite d'heureuses, mais pas toujours honorables spéculations. Vers ces parvenus montent l'hommage des plébéiens, l'encens (2) des poètes. Dans leur demeure des alliances sont conclues (3) et l'on prétend régler les destinées de la république. Tel ce maquignon de bétail humain, ʿAbdallah ibn Ǵodʿān, loué par un panégyriste aussi en vue que le poète de Ṭāif, Omayya ibn Abi's-Ṣalt (4). Ces fortunes insolites traversent, elles aussi, des périodes de crise. Elles n'épargnent pas le richissime (5) Ibn Ǵodʿān, au grand désespoir des poètes, insuffisamment indemnisés pour leurs plus ronflantes qaṣīdas et auxquels on déconseille, pour lors, le voyage de la Mecque (6). Ces crises devaient être fréquentes ; à en juger du moins, d'après le Qoran, lequel ne cesse d'assurer « qu'à la gêne Allah fera succéder l'abondance », سيجعل الله بعد عسر يسراً (7). Il conseille également « d'accorder aux débiteurs des facilités, si l'on ne se sent pas le courage de remettre la dette ; ce qui serait plus galant, plus méritoire surtout» (8).

*
* *

Nous sommes très imparfaitement renseignés sur l'organisation des

---

(1) ʿ*Iqd*², II, 47. A. Sofiān qualifie ainsi les Taim : اذلّ قبيلة في قريش ; Balāḏorī, *Ansāb*, 486 *a*. Leur médiocre quartier ربع à la Mecque, en grande partie détruit pour la canalisation des inondations ; Azraqī, 468.

(2) *Aġ.*, VIII, 4 ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 88-90. Un poète compare à César Ibn Ǵodʿān ; Bakrī, *Moʿǵam*, 4, bas. Ainsi Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 185, 6-10, exceptera A. Bakr et Ṭalḥa de ses invectives contre les B. Taim.

(3) Le pacte démocratique du *ḥilf al-foḍoūl*; conclu chez Ibn Ǵodʿān (cf. plus haut (p. 54=150) ; Zobair ibn Bakkār, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu) , 127 *b*; Azraqī, 468.

(4) Ibn Rosteh, *Géogr.*; 215, 10. Le clan de Taim, celui du calife A. Bakr, a exploité ces éloges pour grandir encore un contribule aussi représentatif.

(5) كان سيداً حكيماً مثرياً من المال ! *Aġ.*; XIX; 76;8.

(6) *Aġ.* ; VIII; 3.

(7) Qoran, 65, 7 ; sourate 94 ; Wāḥidī, *Asbāb*, 66 ; Ṭab., *Tafsīr*, III, 67-68.

(8) Qoran, 2, 280. Il conseille un *moratorium* ; cf. *Ṭāif*, 100.

grandes firmes mecquoises, banques et maisons de commerce, et sur les méthodes qui y étaient en usage. Le Qoran en main, nous allons essayer d'y poursuivre une enquête sommaire (1), afin de suppléer au silence de nos auteurs traditionnels.

Toute sa vie, le Prophète conservera l'empreinte de son éducation qoraiśite. Cette empreinte, foncièrement mercantile, se trahit à chaque verset du Qoran. À Médine, elle provoquera les lourdes railleries des cultivateurs juifs de l'oasis (2). Rien qu'à lire ce recueil, nous pourrions deviner —la *Sîra* n'y a pas manqué (3) — les vicissitudes de sa jeunesse, celles-là même que traversaient tous les Mecquois, ses contemporains : d'abord caravanier-servant, puis chef de convoi (4), plus tard modeste commis, enfin fondé de pouvoirs de la raison sociale *Ḫadīǵa et C*ie (5). Nous constaterons plus loin que la période médinoise, décisive pourtant dans son existence et pour l'avenir de l'islam, ne modifiera en rien cette tournure d'esprit. Son vocabulaire s'enrichira ; sa maîtrise philologique s'affirmera. Le Prophète deviendra législateur, mais sa *Weltanschauung* demeurera foncièrement commerciale et qoraiśite.

Nous avons pu nous en rendre compte plus haut, en écoutant son hymne à la solidarité qoraiśite, ايلاف قريش, à la prospérité économique de la Mecque, où il retrouve autant de bénédictions du Dieu de la Ka'ba. J'ai énuméré ailleurs (6) les motifs de la tendresse des Bédouins pour le chameau. L'auteur du Qoran se tient, lui aussi, en admiration devant le dromadaire ; mais, au lieu d'adopter le point de vue des pasteurs nomades, il

---

(1) Cf. Ch. Torrey, *The commercial-theological terms in the Koran*. Nous en profiterons surtout pour les citations qoraniques. Le sujet mériterait d'être repris.

(2) Wāḥidī, *Asbāb*, 98, à propos de Qoran, **64**, 17 ; **73**, 20.

(3) Cf. Lammens, *Qoran et Tradition*, p. 83, dans *Rech. sc. relig.*, vol. I.

(4) « N'ont-ils pas voyagé » ? Qoran, **22**, 45 ; **27**, 71 ; **29**, 19. La question revient sans cesse dans ce recueil.

(5) كانت خديجة امراة تاجرة تستأجر الرجال ; Ṭab., *Annales*, I, 1127. « Maison à la Mecque où Mahomet « exerçait le commerce » ; Azraqī, W., 471, 1-2.

(6) Cf. *Berceau*, I, 51.

le célèbre comme l'intermédiaire providentiel des tractactions commerciales (1). La mer ne lui inspire pas la grandiose poésie d'un Job. Il la considère sous un angle pratique, en homme d'affaires ; il la voit, « domptée et assujettie » par Allah, s'ouvrir aux communications internationales. Il s'extasie devant le léger esquif, « fendant les ondes et guidé sur le cours des astres » ! Nouvelle série de merveilles آيات d'Allah (2). Aucune vocation ici-bas ne lui paraît au-dessus de la carrière commerciale, aucune plus digne d'envie. Par ailleurs, si le commerce est une grâce فضل d'Allah, il constitue pour l'âme religieuse une tentation, une épreuve spirituelle, فتنة, fort délicate. Seuls les vrais croyants, les ascètes, les moines enfin — car c'est eux que le Prophète entend désigner (3) — se sentent la force de réagir. Aussi, dans la réforme du *ḥaǵǵ* mecquois, le Qoran n'a-t-il pas cru devoir inscrire cette interdiction, parmi les privations imposées pendant la période du pélerinage. Donc ليس جناح, « pas de scrupules », à cet égard (4) !

Sous l'empire de ces préoccupations — celles de son milieu et de sa formation qoraisites — Mahomet se sentit prédéterminé, il devait aboutir à envisager, à concevoir commercialement la question religieuse, le problème moral de la vie, la conversion en un mot. Celle-ci se résume, à ses yeux, en une suite d'opérations mercantiles. La langue théologique du Qoran ne sort pas de ce vocabulaire réaliste. « Allah achète au fidèle sa personne, son avoir, toute son initiative, contre l'assurance du Paradis », ان الله اشترى من المؤمنين انفسهم واموالهم بان لهم الجنة (5). Le dernier Jugement, c'est

(1) Qoran, 23, 22.

(2) Qoran, 16, 7, 14, 16 ; cf. 2, 159 ; 14, 37 ; 17, 68 ; 22, 64 ; 23, 22 ; 30, 45 ; 31, 30 ; 35, 13 et *passim* ; cf. Fraenkel, *Aram. Fremdwœrter*, 211.

(3) Qoran, 24, 37 (comp. 9, 25). Il s'agit des moines dans les versets précédents 35-36 ; l'ordre en a été bouleversé. Minutieuse exégèse de ces versets — que les islamologues interprètent généralement de travers — dans Massignon, *Lexique technique de la mystique musulmane*, p. 126 etc. Paris, 1922 ; comp. Lammens, *Les Juifs de la Mecque à la veille de l'hégire*, dans *Rech. scienc. religieuse*, VIII, 178-179.

(4) Qoran, 2, 194.

(5) Qoran, 9, 112 ; cf, 2, 203 ; 4, 76. « Un commerce destiné à sauver de l'enfer » ; 61, 10.

le jour où il ne sera plus loisible de troquer, de marchander, de spéculer, يوم لا بيع فيه (1). Rien n'était plus capable que cette perspective d'impressionner un Qoraiśite ! Elle marquait la fin de toute activité extérieure.

On a parfois relevé la raideur, l'impassibilité du dieu qoranique. Allah figure comme un puissant financier, une sorte de Rothschild arabe— un Ibn Ǵod'ān ou un Aboū Oḥaiḥa (2) qoraiśites — mais déployant une activité et disposant de ressources illimitées. Nous allons utiliser cette conception pour poursuivre notre enquête sur le fonctionnement d'une maison commerciale mecquoise, à la veille de l'hégire.

Dans la langue qoranique, *Kitāb* désigne le « livre » de la révélation divine, de préférence la *Bible* dans sa double rédaction testamentaire. Mais, à côté de ce « Livre » par antonomase, Allah en possède un second, celui où les anges, ses agents, ont noté, jour par jour, les actes humains. Ce document sera produit au dernier Jugement. Chez les financiers mecquois, on voit également figurer, et à la place d'honneur, le *Livre*, où se trouvent inscrits les comptes-courants, الحساب .Chaque client possède le sien, avec le détail de son doit et avoir (3). Il lui est loisible de venir l'examiner, parfois même sur l'invitation du banquier : « lis ton livre et rends-toi compte par toi-même », اقرأ كتابك كفى بنفسك اليوم عليك حسيبا (4). Le *Livre* atteste l'exactitude du compte ; ses chiffres ont leur éloquence, ينطق (5). Après ce contrôle, le client—commanditaire ou débiteur—ne pourra raisonnablement élever des réclamations. Il arrive aussi que spontanément il a exigé la confrontation. Quelle confusion, quand, contre son attente, il se trouve à découvert (6), au bout de son crédit. A côté de cette déconve-

(1) Qoran, 14, 36 ; cf. 2, 45, 117; 31, 32.

(2) Ce dernier a dû mourir peu après la vocation, بعث, de Mahomet ; Wāḥidī, *Asbāb*, 232, bas. Sur l'importance de sa banque, voir plus bas l'organisation de la caravane de Badr, chapitre XI.

(3) Qoran, 69, 19, 20, 25, 26. كتاب مرقوم ; *ibid*, 83, 9, 20 ; comp. sur cette sourate les corrections proposées par J. Barth ; *Der Islam*, VI, 122-123.

(4) Qoran, *loc. cit.*

(5) Qoran, 45, 28 : هذا كتابنا ينطق عليكم بالحق.

(6) Qoran, 69, 13-29 : ياليتني... لم ادر ما حسابيه

nue, on surprend les marques de joie de celui auquel la balance financière se montre favorable et qui peut « rentrer chez lui, le cœur dilaté », ينقلب الى اهله مسرورًا (1). C'est que, à l'instar d'Allah, l'homme d'affaires mecquois ne fait grâce de rien ; il inscrit jusqu'aux sommes les plus minimes (2). Tout est dûment marqué avec une exactitude irréprochable, « en chiffres clairs », en une notation facilement contrôlable « dans le Grand Livre » de l'établissement, نكتب لهم ما قدّموا... وكل شيء احصيناهُ في إمامٍ مُبين» (3). Cette scrupuleuse exactitude ne pouvait être—il fallait s'y attendre — du goût des payeurs récalcitrants, des Bédouins surtout, toujours très défiants à l'égard des documents écrits. « Malheur ! s'écrient-ils, ce maudit registre n'a rien omis ; il ne fait remise d'aucun liard ! » (4)

يا ويلتنا مالَ هذا الكتاب لا يغادر صغيرةً ولا كبيرةً الاّ احصاهُ

Cette comptabilité se trouve tenue à jour par les commis, فتى, assistés et surveillés par le caissier, خازن (5). A tout moment, ceux-ci s'attendent à la voir soumise au contrôle sévère du patron, lequel garde l'œil ouvert sur les moindres négligences de ses employés (6). Ces registres, on les garde constamment à la disposition des actionnaires et des clients pour les jours d'échéance, de règlement des comptes et d'inventaire. « Aucune injustice à redouter ; tous les intérêts seront payés, jusqu'à la valeur d'un grain de sénevé, ان كان مثقال خردل اتينا بها » (7).

Aussi chez « ces comptables émérites », وكفى بنا حاسبين, comprendra-t-on le mouvement de fierté naïve, la conscience de leur virtuosité en

(1) Qoran, **84**, 8-9.

(2) Qoran, *loc. cit.*

(3) Qoran, **36**, 11. امام = Grand Livre, registre de comptes ; cf. Zohair ibn Abi Solmā (éd. Ahlwardt); **16**, 17. Ṭab., *Tafsīr*, XXII,91, y reconnaît أمّ الكتاب, le prototype divin de la Révélation éternelle.

(4) Qoran, **18**, 47.

(5) Ḥanbal, *Mosnad*, II, 339, haut ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 11; Šāfiʿī, *Kitāb al-Omm*, III, 25.

(6) Qoran, **65**. 8.

(7) Qoran, **21**, 48 : « nous sommes des calculateurs incomparables ».

calcul, laquelle se trahit dans ce dernier verset (1). Sentiment bien légitime d'ailleurs, puisque l'interlocuteur n'est autre que Allah, envisagé comme le prototype des financiers qoraišites. Non seulement leurs relevés de compte se trouvent exacts, mais les calculs sont exécutés avec une rapidité tenant du prodige. Aussi ces commerçants aiment-ils à se proclamer سريع الحساب, « des calculateurs expéditifs » (2), tirant au clair les comptabilités les plus embrouillées. En réalité, l'éloge —le lecteur l'aura deviné— remonte de nouveau à Allah. Mais il revient avec trop d'insistance (3) pour que l'idée n'en ait pas été suggérée par la pratique des banques mecquoises et la capacité de leurs employés.

L'écriture et le calcul! On reste stupéfait de leur importance dans la vie économique de la cité. N'a-t-on pas soutenu pourtant, pour avoir interprété de travers un vocable qoranique (4), et, sur la foi d'une assertion téméraire de Balāḏorī (5), qu'à part une quinzaine d'exceptions, nommément désignées, tous les Qoraišites préhégiriens étaient illettrés! A côté du «Livre», la balance occupe une place, à peine moins envahissante, dans les échoppes mecquoises. Elle aussi semble y avoir figuré en permanence, وضع الميزان, comme dans la boutique du changeur talmudique (6) et « aux côtés d'Allah», le grand Vérificateur et contrôleur des actes humains,

(1) Et d'autres qui reprennent le même motif; cf. Qoran, **17**, 35; **33**, 39, كفى بالله حاسبا.

(2) Qoran, **2**, 198 ; **14**, 51; **40**, 17, *passim*.

(3) Qoran, **3**, 17, 199 ; **5**, **6** ; **24**, 39 ; comp. **6**, 62 : أسرع الحاسبين

(4) Celui de *ommī*. Il désigne, non pas un illettré, mais un *gentil*, membre d'une communauté sans *Kitāb*, révélation. Le Qoran appelle Mahomet le « prophète des ommī », à savoir des Arabes, nation ne possédant pas de livre révélé. Toute l'ancienne exégèse a conclu que les Qoraiš devaient ignorer l'écriture! «Nous sommes une أمة أمية, nous n'écrivons ni ne calculons » (Mahomet) ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, I, 232.

(5) *Fotoūḥ*, 471 ; Fraenkel, *Aram. Fremdw.*, 244 etc. G. Jacob, *Beduinenleben*, 162 etc. Pourtant les dix fils de ʿAbdalmoṭṭalib savent écrire; Ibn Hišām, *Sīra*, 97. Après Badr, les prisonniers mecquois doivent accepter de devenir maîtres d'école ! A. Bakr, ʿOmar, ʿAli, etc. — en un mot tous les grands amis du Prophète — savent écrire !

(6) *Revue des études juives*, LI, 219.

qu'on surprend incessamment penché sur « des bascules de précision » (1), نضع موازين القسط . . . فلا تظلم

Sans doute on prenait soin de peser les ballots, les marchandises encombrantes, avant de les mettre en vente ou d'en prendre livraison. Mais ce n'était pas pour des opérations aussi grossières qu'on avançait les موازين القسط, les bascules ou plutôt «les balances de précision» dont parle le Qoran. Elles devaient avant tout vérifier, contrôler les versements, paiements de toute nature, le numéraire surtout !

Or, le numéraire, les espèces monnayées (2) n'abondaient pas dans les banques de la cité —nous nous en convaincrons plus loin. Pour y suppléer, pour solder les effets de commerce, on recourait de préférence aux métaux précieux ; aux lingots d'or et d'argent. Seule la balance pouvait ici déterminer la valeur. On en possédait de fort sensibles, les موازين القسط déjà nommés — puisqu'elles fléchissaient sous l'addition d'un grain de sénevé (3). Elles apparaissent donc toujours en évidence chez les commerçants, les banquiers, les changeurs de monnaie. Les principaux ne pouvaient se dispenser de recourir aux offices d'un professionnel, d'un «peseur à gages», وزّان يزن بالاجر (4). Le rôle de la balance se trouvait tout indiqué, quel que fût le genre de transaction. Quoi d'étonnant si, dans le Qoran, la pose de la balance, وضع الميزان, signale l'approche, l'imminence du Jugement dernier (5), la grande et suprême liquidation pour le genre humain. Nous croyons superflu de pousser plus avant notre enquête commerciale, à travers les sourates. Aussi bien la suite de ces recherches nous fournira l'occasion de la compléter.

---

(1) Qoran, 21, 48; Torrey, *op. cit.*, 16-17.

(2) Également pesées, voir plus bas ; cf. Sprenger, *Moḥammad*, III, 134, etc.

(3) Qoran, 21, 48 ; 99, 7 ; خردل dans *Concordance* du Qoran. Comme équivalent d'une اوقية d'or, on indique quatre dīnārs (Boḫāri, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 173, bas), ou 40 dirhems ; Wāqidi, Kr., 10, 1; 34, 5.

(4) Ibn Māǧa, *Sonan*, E., II, 14, l. 15 ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 152, 6. Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D. I, 156 ; *Kanz al-'ommāl*, II, p. 222, n° 4833.

(5) Qoran, 55, 6-8.

*
* *

On eût difficilement imaginé une ville, où les métaux précieux jouissaient d'une plus active circulation qu'à la Mecque. Le *tāǵir*, l'homme d'affaires mecquois, n'avait pas le tempérament qui porte à thésauriser, à amasser dans ses coffres-forts. Ses capitaux lui servaient de ressources pour alimenter des transactions toujours plus développées, toujours plus intenses, plus impatientes. Comme le futur « Compagnon », 'Abdarraḥmān ibn 'Auf, il se jugeait assez fort «pour découvrir un trésor sous toutes les pierres (1)». Cette extension des affaires, cet accroissement illimité de richesses, il croyait devoir les demander avant tout au commerce de l'argent, aux spéculations financières, au placement intelligent de ses revenus. La Mecque offrait un champ merveilleusement approprié à ces combinaisons, à ce déploiement de l'activité économique. *Nummus parit nummum.* Nulle part plus qu'à la Mecque, on n'a professé une foi absolue en la productivité indéfinie du capital et du crédit financier, sous toutes les formes.

La majeure partie de la population, composée de courtiers et de détaillants, travaillait avec des capitaux d'emprunt ; elle vivait du crédit. Capitaux et crédit s'appellent مال متفرّق في التجّار ou متفرّق في الناس (2). L'opération désigne tantôt les sommes prêtées par les financiers, tantôt l'argent, placé à intérêts dans les banques ou engagé dans une entreprise commerciale en commandite. La commandite suppose la participation aux bénéfices, jusqu'à concurrence de la mise de fonds, de cinquante pour cent par exemple, comme on prenait soin de le stipuler d'avance (3). La combinai-

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, III, 271 ; cf. Lammens, *Les grosses fortunes à la Mecque, à la veille de l'hégire*, dans *L'Egypte contemporaine*, VIII, 22 etc.

(2) Ou في قومه ; Ṭab., *Annales*, I, 1339 ; 1586 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 32, 3, 51 ; IV[2], 14 (ruse pour retirer ces fonds) ; في تجار اهل مكّة ; Ibn Hiśām. *Sīra*, 770, 771, 5. Ces expressions peuvent désigner le dépositaire comme le commanditaire. Comp. encore دَين في الناس ; Wāqidī, Kr., 181 ; Ṭab., *Annales*, 1, 1587, 5-6.

(3) Wāqidī, Kr., 21, 3 مال لهم او مال لهم قوم قراض على النصف ; Ibn Hiśām, 469, 6 ; 470, 4.

son commanditaire paraît avoir été très en faveur, non seulement parmi les grands, mais même parmi les petits capitalistes. Ces derniers confiaient les quelques dinārs qu'ils possédaient ou, « quand ils achetaient directement leurs marchandises, à de puissants organisateurs de caravanes et ceux-ci les prenaient en commission ou faisaient valoir les fonds aux risques des clients» (1).

On connaissait également les ودائع ou امانات (2), dépôts de numéraire ou de métaux précieux, confiés aux hommes d'affaires (3). Dans le cas d'un dépôt simple, ceux-ci percevaient un droit de garde, une indemnité; car il leur était interdit de spéculer. Dans la pratique ordinaire les dépôts ne se distingaient guère du capital commanditaire ou de l'argent placé à intérêts. Ils demeuraient à la disposition du déposant (4), pour des opérations de change ou des entreprises commerciales. Mais une garantie semble avoir été exigée (5) dans ce cas. Pour toutes ces opérations, on ne craignait pas de multiplier les écritures et les cachets (6): autant de précautions (7) dont se moquaient les Bédouins; témoin ce vers d'un des leurs :

'Obaid (8) *a confectionné un billet, muni de cachets et signé par des témoins. Mais quels longs regrets il lui réserve !*

(9)وخطٌّ عُبَيد طينةٌ وشهادةٌ وصكًّا يؤدّيه الى طُول إعوالِ

(1) Sprenger, *Alte Geogr. Arabiens*, 224.

(2) Qoran, 4, 61; 70, 23; cf. 3, 68.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 5; I. Hišām, 460, 5; 469, 6; 770. Dépôts chez 'Alī (sous le califat de 'Omar); Aboū Yoūsof, *Ḫarāǧ*, 35. Chez Mahomet, ودائع كانت للناس عنده; Mas'oūdi, *Tanbīh*, 233, 11-12. Au lendemain de l'hégire, 'Ali demeure à la Mecque pour les restituer aux propriétaires.

(4) Cf. Qoran, 4, 61.

(5) Comp. *Revue étud. juives*, LII, 36, 40.

(6) طينة, argile servant à cacheter. Pour les témoins comp. Qoran, 5, 150 etc.

(7) Ajoutez : le serment : cf. Qoran, 3, 71 et *passim*.

(8) Nom du banquier ou du prêteur.

(9) Boḥtorī, *Ḥamāsa*, (Cheikho). n° 1413, 4., comp. n° 1420, 3, رقعة لها طينة. Pour le billet *ibid.*, n° 1419, *d. v.*, exhortation ironique à « mettre le billet à l'abri du feu ». Vior plus bas.

Avec le tempérament entreprenant et aventureux des Qoraišites, étant donné ensuite la pénurie du numéraire, l'absence de grosses encaisses métalliques, la Mecque était prédestinée à devenir le paradis des courtiers et des entremetteurs. Ils formaient la remuante corporation des *simsār*, un nom changé, assure-t-on, par le Prophète en celui de *tāǵir*, commerçant (1). Mahomet semble avoir professé une médiocre estime pour leur louche activité et il aurait accompagné le changement de nom d'un pressant appel à la loyauté dans les affaires. Ajoutons que ceux que visaient ses exhortations se trouvaient être courtiers au marché des esclaves (2). Dans sa jeunesse, le calife ʿOmar aurait commencé par exercer la profession de courtier (3).

Les banquiers s'ingéniaient pour placer leurs capitaux à des taux usuraires (4). Dans leurs bureaux, dans les échoppes des changeurs, on spéculait sur le cours, sur le change des monnaies. On jouait à la hausse, à la baisse sur les valeurs et les marchandises étrangères, sur le produit conjectural des moissons, sur l'arrivée ou le retard des caravanes (5). L'argent était, on l'a vu, rare au Ḥiǵāz. A peine s'il en est question dans le Qoran. La drachme, monnaie grecque, y est nommée une seule fois et où l'on s'y attendrait le moins, dans la légende de Joseph (6). En arabe, tous les noms de monnaie sont d'origine étrangère. Les principales transactions avec les nomades, le douaire des femmes (7), le rachat des prisonniers, les compensations pour les homicides, le prix du sang, les panégyriques des

---

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 6 : Ṭirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D., I, 145.

(2) Ḥanbal, *loc. cit.* ; Nasā'ī, *Sonan*, E., II, 212 ; Fraenkel, *op. cit.*, 136. Gains légitimes des courtiers ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 52-53.

(3) Voir les Lexiques et recueils de *ġarīb*, s. v. مُبَرْطِش, p. ex. Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*. Ḥadīṯ destiné peut-être à réhabiliter les courtiers dans l'opinion.

(4) Voir plus loin ; Qoran, 30, 38.

(5) L'un et l'autre réagissaient sur les prix du marché local.

(6) Qoran, 12, 20. Une seule mention du dīnār, il s'agit des Juifs ; 3, 68. Pour la rareté de la monnaie cf. Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1410, 1 : على حين كادَ النقدُ يُعْسُر عاجلُهُ ; à Médine ; Boḫārī, Ṣaḥīḥ, Kr., II, 68 d. 1.

(7) Ǵāḥiẓ, *Avares*, 234, 1 ; *Ḥaiawān*, 1, 163.

poètes se soldaient en chameaux, auxquels, dans les oasis, on ajoutait parfois des charges de blé, de dattes (1) et, à Ṭāif, du *zabīb*.

A défaut de numéraire, on s'acquittait également avec des métaux précieux, de la poudre ou des lingots d'or (2), évalués au poids. Les noms des anciennes monnaies ou évaluations monétaires : *qinṭār* (*centenarius*), *miṯqāl*, *oūqyya*, désignent primitivement des poids. Les métaux précieux forment donc le mode de paiement habituel, mentionné par la *Sīra*. Aussi la *pesée* garda-t-elle longtemps le sens de débours pécuniaire. «Peser à quelqu'un», وزن له, c'est l'indemniser, le rémunérer, s'acquitter envers lui d'une dette. La majorité des paiements s'effectue donc au poids. Antérieurement aux conquêtes arabes, la drachme, *dirham*, sert pour peser, estimer l'argent ; le *dīnār* joue le même rôle pour l'or (3). Pour l'or en poudre (4) ou en lingots, l'unité est censée le *miṯqāl* ou *oūqyya* (5), comme le dīnār pour les monnaies d'or. C'est qu'en réalité, il ne circulait alors sur le marché international qu'une seule pièce d'or, *l'aureus* byzantin, ou *denarius aureus*, d'où *dīnār* a passé en arabe. Le Bas-Empire se réservait jalousement le monopole de sa frappe et l'imposait dans les conventions diplomatiques (6). Les textes anciens supposent l'équivalence entre *dīnār* et

---

(1) Cf. Margoliouth, *Mohammed*[3], 191 ; *Berceau*, 1, 157 ; *Aǧ.*, IV, 138 ; V, 178 ; VIII, 106 ; X, 173 ; XIV, 157 ; XVIII, 78 ; XX, 119. Pour le *zabīb* de Ṭāif, cf. *Aǧ.*,VI, 152 ; XI, 14.

(2) Texte étrange de Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 467 (il s'agit de Saʿīd ibn al-Mosayyab) : بعثتُ بتبر الى دمشق فضرب على وزن المثقال في الجاهلية . Monnayage, sous les Omayyades, pour le compte d'un particulier ?

(3) Balāḏorī, *op. cit.* 467, 3-4.

(4) *Tibr*, comprenait l'argent et l'or non monnayés, plus généralement l'or ; Balāḏorī, *loc. cit.* ; Šāfiʿī, *Kitāb al-omm*, II, 16 ; تبر الفضة ; Ḥāzimī, *Nāsiḫ*, 168 ; *Kanz al-ʿOmmāl*, II, p. 215, nº 4671 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 108. *Tibr* s'oppose à *ʿain*, numéraire ; *Kanz*, loc. cit.

(5) Balāḏorī, *loc. cit.* L'oūqyya (voir plus haut) a la quadruple valeur du dīnār ou miṯqāl ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 173, bas. Dans Balāḏorī, *op. cit.*, 124, bas, 125,8 le dīnār est coté dix dirhems.

(6) Cf. A. Gasquet, *L'empire byzantin et la monarchie franque* ; Paris, 1888 ; pp. 172-178.

miṯqāl (1). Cette situation rendait le changeur-peseur l'arbitre du marché qoraišite (2). Depuis les grands banquiers jusqu'aux nomades dépenaillés, apportant leur sachet de poudre d'or ou un dīnār «héraclien» (3), dissimulé dans un pan de leur manteau, tous dépendaient de son ministère. Telle est la variété d'informations spéciales que suppose la profession, qu'on se demande comment ces hommes parviennent à y suffire. Mais l'exemple, la virtuosité de leurs successeurs, les *ṣarrāf* de l'Orient contemporain, montrent combien l'exercice, un long entraînement suppléent aux connaissances, à la préparation techniques.

A la Mecque, les caravanes importaient les monnaies les plus disparates : *aurei* byzantins, drachmes sassanides et ḥimiarites (4). Ces pièces souvent frustes et usées, grossièrement gravées, de format et de poids très inégaux (5), sortaient des ateliers monétaires les plus divers (6). Seul le changeur possédait le flair requis, l'œil assez exercé, pour se reconnaître dans cette confusion. Seul, il se sentait en mesure de déterminer avec précision leur titre, leur valeur et les espèces conservant encore leur cours. Opérer le change n'était pas l'unique ni même, croyons-nous, la principale mission du *ṣarrāf*. Il lui incombait d'exercer le contrôle, la vérification des pièces qui étaient apportées à son guichet (7), avant d'être ac-

(1) Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 131: Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 466, bas; 467, 9. Pour l'étymologie de *oūqyya*, *miṯqāl*, *dīnār*, cf. Fraenkel, *op. cit.*, 191, 201, 202.

(2) 'Omar et plus tard le calife 'abbāside, Mahdī, continuent à peser l'argent ; *Aġ.*, IX, 40, 6 ; XIV, 40, 3.

(3) Comp. Wāḥidī, *Asbāb*, 308, bas, « vendre un dīnār » = en demander le change, l'équivalent en numéraire ou en métal précieux.

(4) Véritable commerce d'argent ; Balāḏorī, *op. cit.*, 466, 3 ; 467, bas. Monnaies ḥimiarites à la Mecque ; *ibid.*, 467, bas.

(5) Balāḏorī, *op. cit.*, 465, 8.

(6) Pour cent dīnārs d'Égypte, il fallait au poids cent deux dīnārs au Ḥiǧāz ; Ibn 'Asākir (Badrān), IV, 111, haut.

(7) *Rev. ét. juives*, LI, 218 ; LII, 34 etc. ; Krauss, *Talmudische Archaeologie*, II, 411. صرف = change ; Boḫārī, *op. cit.*, II, 8, 3 etc. Sur le change, voir Šāfi'ī, *op. cit.*, III, 26 etc. ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 75 etc. صَيْرَف forme peut-être plus ancienne que صرّاف. Je ne connais cette dernière que par le ḥadīṯ ; Fraenkel, *op. cit.*, 182-185. Un autre syno-

ceptées sur le marché. Fonction combien délicate ! (1) Toutes ces monnaies portaient des inscriptions exotiques, entremêlées de contremarques, d'abréviations, de signes cabalistiques dont le sens devait échapper au public d'Arabie. Au changeur d'intervenir, quand le *frai* ou l'usure diminuait sensiblement le poids, partant la valeur des pièces. Ajoutez les complications causées par le bimétallisme, par la diversité d'étalon, par le titre et l'alliage, par les oscillations incessantes du cours. Provinces byzantines, la Syrie et l'Égypte comptent parmi les اهل الذهب, pays à étalon d'or (2) ; l'Iraq est اهل الوَرِق, pays à étalon d'argent (3), l'étalon sassanide.

Autant d'encouragements à l'arbitraire ! Pouvoirs discrétionnaires confiés aux changeurs ! On devine les combinaisons, les manœuvres louches qu'ils pouvaient couvrir et aussi le rôle de la balance, appelée à prononcer dans cette anarchie des systèmes monétaires. Avant tout, il s'agissait de statuer sur le titre, sur le poids légal des espèces sonnantes et *trébuchantes,* ensuite des métaux précieux, destinés à leur être substitués, dans la plupart des cas. Que dans toutes ces opérations (4), le *ṣarrāf* n'ait jamais perdu de vue l'intérêt de ses clients, pour l'admettre il faudrait oublier les protestations indignées du Qoran contre les fraudes commerciales. Elles s'exerçaient principalement dans les poids et les mesures, assure en-

---

nyme (?) de ṣarrāf, قسطار, n'apparaît pas, à ma connaissance, dans les *Ṣaḥīḥ* et les *Mosnad*. Pour la nouvelle étymologie de ce vocable (Fraenkel, *op. cit.*, 187) voir Jean Maspero, *Les titres de* جسطال, قسطال *et* جاشتكار dans *Bull. Instit. français d'archéolog. orient.*, XI, 155, etc.

(1) Cf. *Aġ.*, XV, 62, 10-11.

(2) Les comptes y ont pour base le *denarius* d'or !

(3) Mālik, *op. cit.*, II. 183, 7. Sous le calife ʿOṯmān, le change d'un dīnār aurait été de douze dirhems ; *ibid.*, II, 178, 7. Dans Balāḏorī, 125, اهل الذهب et اهل الورق ont été mal rendus par M. O. Rescher, le récent traducteur de Balāḏorī. Ils ne signifient pas : « Besitzer von Gold » à savoir « joaillers » (sic), comme explique la note 4 p. 125 de sa version, mais pays à étalon d'or ou d'argent. Même erreur dans la version anglaise de Balāḏorī par Phil. Khūri Hitti, *The origins of the islamic state*, p. 191 ; New York, 1916.

(4) Ces manœuvres ont pu inspirer la sévérité de la Tradition, qualifiant de ربا le change de l'or contre l'argent ou vice-versa, Moslim, *Ṣaḥīḥ*[1], I, 465-66 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 262, *passim*.

core le même recueil ; lequel fulmine contre l'emploi de deux poids et de deux mesures ; « mesure redondante quand on est acquéreur ; déficiente, quand on pèse ou mesure pour le compte d'autrui » (1). Or, il faut comprendre ici les mesures et les pesées, les expertises et les vérifications, opérées par le changeur, à l'aide de ses balances de précision, où la moindre erreur entraînait de graves dommages pour la bourse du client. « Mesures et poids exacts, reprend sans cesse le Qoran ; ne fraudez pas vos chalands », اوفوا الميزان بالقسط ولا تبخسوا الناس اشياءهم (2). « Ne faussez pas vos balances ! » etc. (3). Finalement, aux financiers sans conscience, aux changeurs indélicats, Mahomet propose l'exemple d'Allah, ne frustrant personne et rétribuant chacun, selon la mesure exacte de ses œuvres (4), jusqu'à l'équivalent d'un grain de senevé ! «Vous avez été, rappelait-il encore aux gens, chargés de peser les métaux précieux, الكيل والميزان, vous avez assumé une fonction particulièrement délicate, où les sectateurs des religions antérieures se sont perdus par leur absence de loyauté » (5). Ce rappel à l'équité ne paraît pas avoir été superflu.

*
* *

Au temps des mamloūks baḥrites, la seule monnaie d'or, universellement acceptée au Ḥiǵāz et au Yémen, comme en Syrie et en Égypte, sortait des ateliers européens. C'était l'*afrantyya*, الافرنتية ou « ducat d'or franc » الذهب الافرنتي, « couvert des emblèmes de l'infidélité que proscrit la loi musulmane » (6). Or, à la Mecque, aux époques de crise, spécialement pendant

(1) Qoran, **83**, 1-3.

(2) Qoran, **7**, 83 ; **11**, 86 ; **26**, 183 ; cf. **12**, 20.

(3) Qoran, **55**, 7-8, comp. **6**, 153 ; **17**, 37 ; **57**, 25 ; *ibid.*, **11**, 85 ; **12**, 59 ; **26**, 181-183 ; **83**, 1-9. Balance pour peser les métaux précieux ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 75, bas.

(4) Qoran, **21**, 18 ; **57**, 25 ; comp. Torrey, *op. cit.*, 22-23, nombreuses références qoraniques.

(5) Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D, I, 146.

(6) Aboū'l Maḥāsin, *Noǵoūm* (éd. Proper), 537, 596 ; cf. Lammens, *La Syrie, précis historique*, II, 30 ; Gaud. Demombynes, *La Syrie à l'époque des mamelouks*, 134 ; Paris, 1923.

le pélerinage, l'*afrantyya* faisait prime et atteignait des prix fabuleux. La spéculation s'en mêlant, elle valait alors de 50 à 60 *mas'oūdī* ou ducats d'argent. Parfois même les banquiers ne consentaient à l'échanger que contre quinze dinārs ou ducats d'or de frappe indigène (1), dans l'Orient musulman.

Dans l'histoire monétaire du XXe siècle, un trait trop peu connu mérite d'être rappelé ; c'est l'existence du thaler de Marie-Thérèse, encore appelé *Levantinerthaler* (2). Cet écu de cinq francs porte l'effigie de la mère de Joseph II, avec le millésime, invariablement reproduit, de l'an 1780. Cette archaïque image d'une souveraine, morte depuis plus d'un siècle, sert toujours de monnaie pour les transactions commerciales, dans toute l'Arabie occidentale, au Yémen, dans le 'Omān, à Kowait (3), ensuite dans l'Erythrée, en Abyssinie, en Somalie, dans l'hinterland de la Tripolitaine, de la Cyrénaïque et au Soudan. Avant la guerre, la monnaie impériale de Vienne expédiait annuellement huit à neuf millions de ces écus dans ces régions, où les indigènes refusent obstinément tout autre moyen d'échange. La veille du départ des grandes caravanes dans les ports de la Mer Rouge et de la Lybie—l'occupation italienne devait en prendre son parti et s'approvisionner à Vienne (4) — le thaler thérésien faisait, lui aussi, prime sur le marché. Qu'on en juge ! A l'intérieur du continent africain, les naturels échangent sans hésiter contre un *Levantinerthaler* deux écus de cinq francs de l'union latine.

J'imagine volontiers la reproduction d'un engouement pareil, à la

(1) Fāsī, *Chroniken*, W., II, 318, 319, 320, 321. Les sequins vénitiens font prime en Orient ; Lammens, *Au pays des Philistins*, dans *Les Études*, 5 Mars 1918, p. 554.

(2) M. Fischel, *Le thaler de Marie-Thérèse* ; cf. notre recension dans *Les Études*, T. 137, p. 535 etc. W. Schur, *op. cit.*, 56-57 signale aux Indes un phénomène analogue pour les monnaies romaines d'or, à l'époque du Haut-Empire.

(3) *A Handbook of Arabia* (publication officielle anglaise), I, 105-106, 138, 159, 243, 288, 301, 306 ; von Maltzan, *Reise in Sudarabien*, 27, 42, 119, 337 ; Braunschweig, 1873.

(4) *Revue monde musul.*, XXVIII, 347 etc. LIII, 47, 50, 55. Le compilateur du *Handbook* est M. Hogarth ; *ibid.* p. 40.

Mecque, au moment où s'organisait la caravane annuelle à destination de la Syrie (1). Dans les bazars qoraišites, aux guichets des banquiers, dans les échoppes des changeurs et des peseurs, depuis les gorges des *Zawāhir* jusqu'au Baṭḥā' et aux abords de la Ka'ba, on a dû organiser de véritables battues à la recherche du *dīnār* ou *aureus* byzantin. Cette pièce d'or figurait déjà au répertoire du Parnasse arabe (2). Pour relever l'éclat, rompre la monotonie de leurs descriptions de chameaux et de campements abandonnés, les vieux bardes ne dédaignaient pas de recourir aux vocables exotiques, d'emprunter des comparaisons aux civilisations étrangères. On ne découvre pas trace de xénophobie chez les rimeurs préhégiriens. Au fond de leurs yeux, ils avaient gardé le reflet fulgurant du « rouge dīnār d'Héraclius » (3). Ils l'avaient à peine entrevu, chez les marchands ambulants de Syrie, juifs ou chrétiens, et chez les changeurs de la Mecque. La vision fugitive de ces monnaies, dont l'exécution, la frappe négligées nous déconcertent, les avait éblouis. Ils lui comparaient donc le visage de leurs Mécènes et, avec encore plus de conviction, celui de leurs héroïnes, aux traits « brillants », comme ces écus «gravés et fouillés», منقوش (4). Tous leur paraissent « beaux comme des *aurei* byzantins » (5), ou encore, comme des « dīnārs d'Aila » (6). Aila, « à la pointe extrême de la Mer Rouge, était le port d'embarquement pour le commerce avec les Indes » (7). Les banquiers mecquois devaient y posséder leurs correspondants et y renouveler sans

(1) Pour les monnaies de ce pays, le *denarius aureus* etc., cf. *Rev. étud. juives*, LI, 224 etc.; Diehl, *Justinien*, 545. Pour les finances byzantines, dans la 2de moitié du VIe siècle, voir E. Stein, *op. cit.*, 141 etc.

(2) «Brillant comme un dīnār frappé dans la terre de César» ; *Ǧamharat aš'ār al-'Arab*, 145, bas.

(3) *Aǧ.*, XI, 52, 19.

(4) *Aǧ.*, X, 52, 9 ; 114, 12; *Ǧamharat*, loc. cit.

(5) Ǧāḥiẓ, *Avares*, 217, 13 ; Qais ibn al-Ḫaṭīm, *Divan* (éd. Kowalski), X, 5 ; *Aǧ.*, XIII, 71, 8 ; XV, 60, bas ; XVI, 53 etc.

(6) Yāqoūt, *Mo'ǧam*, E. 1, 391 ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 466, 3; *Aǧ.*, XIX, 114, 5.

(7) Théodoret, *P. G.* (Migne), T. 81, c. 736.

doute leurs provisions métalliques (1). Il semble que, de bonne heure, les Omayyades y ont noué des relations (2). Serait-il téméraire de supposer que la corporation des changeurs ait exploité cette faveur du dīnār, comme le font de nos jours les *ṣarrāf* pour la «guinée» britannique, et qu'elle a dû leur fournir l'occasion de fructueuses spéculations ?

(1) *Lisān al-ʿArab*, XIV, 219 ; Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, IV, 84, 5 ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 146, 15 ; Ibn Ǵauzī, *Ṣafwat aṣ-ṣafwa* (ms. Bibl. Khédiv.) I, 126, *a*. La route des caravanes touchait à Aila ; Wāqidī, Kr., 196, 3 ; Ṭab., *Annales*, I, 1552, 12 ; 2078, 2079.

(2) Leurs maulās s'y trouvent fixés ; Samʿānī, *Ansāb* (éd. du *Gibb Memorial Fund*), 55 *a*.

IX.

LES FINANCIERS ET LE CRÉDIT.

Les commerçants qoraiśites, avant tout capitalistes et financiers. — Ils organisent, équipent les caravanes, interviennent dans toutes les spéculations. — Organisation du crédit financier. — Le « ribā », usure ; pratique et étendue. — Il désigne tout intérêt produit par le capital. — Comment le comprenaient les Qoraiśites. — Risques du commerce en Arabie. — Les Bédouins, payeurs récalcitrants. — Cynisme de leurs poètes. — Les Bédouins éludent toutes les formalités : signatures, serment, promesse de divorce... — Préventions, défiances réciproques entre nomades et sédentaires. — Loyauté rare dans le commerce. — Réserves exprimées par Mahomet et dans la littérature traditionnelle. — Crises financières et faillites, à la Mecque.

« Les Sarrasins, assure Théodoret (1), sont des négociants qui achètent et importent des marchandises ». L'évêque de Cyr s'exprime comme avait parlé, quatre cents avant lui, le géographe Strabon dont il se fait peut-être l'écho (2). La littérature traditionnelle des Arabes n'emploie pas d'autre langage. Elle ne manque pas de donner à Aboū Sofiān et aux chefs qoraiśites, ses contemporains, le titre de *tāǵir*. N'allons pas, à ce propos, renouveler la confusion entre nomades et sédentaires, commise par l'excellent S. Fraenkel (3), lequel trouve inadmissible, *undenkbar*, « l'existence d'un changeur chez les anciens Arabes ». La qualification de *tāǵir* ne doit pas nous égarer. Nous aurions tort de limiter la valeur du vocable arabe à la signification de marchand et surtout de détaillant, de boutiquier.

(1) *P. G.* (Migne) T. 81, col. 329.

(2) Qu'il doit sans doute citer de mémoire.

(3) *Op. cit.*, 182.

Les grands Qoraiśites, nous les retrouvons sans cesse dans les *maǵlis* ou *nādi*, autour de la Ka'ba (1), mais jamais derrière le comptoir d'une boutique. Le parvis de la Ka'ba était la Bourse, le forum de la cité. C'est dans ces *maǵālis* à la suite d'interminables palabres, que se décidaient les affaires de la politique et de la finance. Aboū Sofiān s'intéresse, il est vrai, au commerce du cuir ; d'autres — nous sommes dans l'*Arabia odorifera et dives* (2) — aux essences et parfums. Mais c'est pour exploiter, monopoliser ces articles d'exportation. « Immédiatement à côté du commerçant se tient le changeur » (3), à savoir le financier et le capitaliste.

Dans la pratique, le *tāǵir*, au Ḥiǵāz, ne se distinguait pas du financier (4). Son premier commerce était celui de l'argent. Voilà pourquoi quand le Qoran interdira le *ribā* ou intérêt de l'argent, le capitaliste répliquera « qu'il n'apercevait aucune différence entre le *ribā* et une spéculation commerciale » (5). Et il était, je crois, de bonne foi. C'est que les grandes caravanes ne partaient qu'à des époques déterminées et forcément espacées. Le pélerinage n'amenait qu'une fois par an les Bédouins à la Mecque. L'argent ne cessait pas de produire et d'augmenter automatiquement. *Nummus parit... !* Le *tāǵir* disposait de capitaux qu'il engageait, à l'occasion, dans le négoce proprement dit. L'organisation des grandes caravanes nécessitait des frais et mobilisait un personnel considérables ; nous nous en convaincrons plus loin. Les financiers s'y trouvaient les premiers intéressés. Aux caravaniers, aux commerçants, aux commissionnaires de toutes nuances, ils avançaient les fonds indispensables à leurs opérations. C'était le capital مال متفرّق في الناس, dont il a été question précédemment (6). « Ils équipaient les commerçants », يجهّزون التجار. Ainsi s'expriment les textes. Et de peur qu'on ne s'y méprenne, les mêmes textes pré-

(1) Voir plus haut, pp. 73=169, 88=184.
(2) Martianus Capella, reproduisant Pline l'Ancien.
(3) S. Fraenkel, *op. cit.*, 182.
(4) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 11, l. 12 (comp. p. 8, l. 7).
(5) Qoran, 2, 276.
(6) Comp. Wāqidī, Kr., 181, 1 دين في الناس.

cisent, بمالهم واموال قريش (1), « au moyen de leur capital et des sommes mises dans les banques par les Mecquois, grands et petits (2). Les financiers qoraišites procédaient absolument comme nos banquiers modernes. Ils disposaient non seulement de leurs propres capitaux, mais des fonds, déposés entre leurs mains. Le demi-million, destiné à préparer la revanche de Badr, se trouva de la sorte confié à Aboū Sofiān, un des principaux financiers de la cité (3). Rien ne prouve cependant qu'on l'ait autorisé à utiliser cette somme considérable pour des spéculations commerciales, comme la pratique le permettait pour des dépôts, ودائع, ordinaires. Ce choix montre seulement le cas qu'on faisait de son patriotisme et de la solidité de sa banque.

Grâce à l'organisation, au développement des institutions de crédit, les plus humbles sommes pouvaient être capitalisées jusqu'à concurrence d'un *dīnār* ou pièce d'or ou même d'un *naśś*, à savoir, un demi-ducat d'or (4). Une combinaison aussi souple encourageait, provoquait le concours des plus modestes bas de laine. Elle assurait, aux périodes de crise et de tension, l'accord patriotique de toute la population, intéressée à la prospérité de la cité, au maintien des institutions traditionnelles.

Les opérations du commerce, de la banque, de la commandite ne suffisaient pas à épuiser l'activité de ces Qoraišites. Nous les verrons participer à toutes celles où le capital peut jouer un rôle, ne pas craindre d'in-

(1) *Aǧ.*, VI, 93, 11 ; Ṭab., *Annales*, III, 2304, 6; Qoran, 30, 38 : اموال الناس, à savoir, les capitaux prêtés ou empruntés.

(2) On disait encore شارك فلان, être associé ; car on partageait les bénéfices des opérations ; sorte de commandite ; Ṭab., III, 2308, 13 : كانا شريكين متفاوضين في المال ; III, 2387, 4 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 12. Ainsi le Prophète était le شريك d'un Maḥzoūmite ; Azraqī, W., 471, 3 sqq.; comp. Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 42, شريك في التجارة. Autres textes sur le commanditaire ou associé de Mahomet ; Ḥanbal, *Mosnad*, III, 425 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E., II, 23. Les noms varient.

(3) Wāqidī, Kr., 198, 16.

(4) Dans nos textes *mitqāl*, *dīnār* désignent parfois (pour la période préislamite) une monnaie conventionnelle, la valeur représentée par l'*aureus* ou le poids du *mitqāl* d'or. Même dans l'Empire, le poids servait à l'appréciation des monnaies. Ainsi nous comptons par *rouleaux* d'or.

tervenir dans des spéculations minières et même agricoles. On eût provoqué le sourire de ces calculateurs avisés, si on leur avait développé la désolante théorie de Winckler sur l'ensablement fatal de leur patrie. Ils n'hésiteront pas à entreprendre des défrichements, non seulement dans les fraîches régions de Ṭāif, mais sur d'autres point du Ḥiġāz (*Aġ.*, XX, 135, 136). Quand ils ne pourront intervenir personnellement, ils y suppléeront par l'avance de fonds à leurs associés ou *ḥalīf* bédouins.

Les riches Mecquois ont eu la prévoyance de choisir des beaux-pères dans la plupart des tribus du Ḥiġāz, du Sarāt et du Naǵd. Ces beaux-pères étaient en réalité leurs agents et parfois leurs hommes de paille. Ils doivent veiller sur les intérêts de la finance et du commerce qoraiśites et travaillent avec des capitaux mecquois. Ils étaient donc leurs créanciers et aussi leurs débiteurs, grâce aux dépôts conservés dans les banques mecquoises. Telle est, assure von Maltzan (184), la pratique des commerçants, au port de Ǵodda ; « tous les producteurs ou gros débitants leur doivent de l'argent. De cette façon, ils les conservent tous et constamment en main ». A cette époque, il n'était guère d'opération fructueuse qui ait échappé à la clairvoyance, toujours en éveil, des financiers mecquois. Il faut insister sur cette perspicacité, si l'on veut comprendre l'importance réelle de la Mecque, l'enthousiasme réfléchi du prophète pour ses compatriotes et pourquoi il n'eut de cesse avant de les avoir gagnés. Il ne manifestera pas la même confiance dans le dévouement naïf des Anṣārs de Médine.

Les titulaires des innombrables statues élevées par les Palmyréniens ne sont ni des poètes ni des orateurs, ni même des généraux, mais avant tout des conducteurs de caravanes. A la Mecque, on voyait les grands financiers prendre eux-mêmes la direction de ces convois (1), à savoir, la direction commerciale ; la direction matérielle, la mission de les guider demeurant réservées au *ḫirrīt* ou guide professionnel, comme on verra plus loin. Ils ne manquaient jamais des les accompagner(2) lorsqu'ils y avaient

(1) يخرج احيانًا بنفسه est-il dit d'Aboū Sofiān,

(2) Ainsi les *Maġāzi* nous montrent les Ḥowaiṭib, les Ṣafwān ibn Omayya, dans les caravanes pourchassées par les Ṣaḥābīs ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25.

engagé des intérêts considérables. Ainsi agit Aboū Sofiān pour la caravane de Badr, où il représenta vraisemblablement son clan, celui des Manāfites. Ceux-ci s'y trouvaient solidairement intéressés pour la somme considérable de 10 000 miṯqāl d'or (1). En hommes pratiques, ils tenaient à surveiller de plus près leurs mises de fonds et les capitaux de leurs clients. Ces déplacements leur permettaient d'étudier sur les lieux les marchés des pays voisins, de s'y pourvoir de numéraire (2), de s'entendre avec leurs correspondants à Aila, à Ġazza, à Boṣrā, à Ḥomṣ (3). Dans ces villes partiellement arabisées, grands entrepôts pour le commerce de la Péninsule, plusieurs d'entr'eux paraissent avoir possédé des succursales. C'est au retour d'un de ces voyages d'affaires, qu'Aboū Sofiān faillit se mesurer avec Mahomet, dans la plaine de Badr, en ramenant de Syrie la riche caravane que seule sa présence d'esprit sauva du désastre.

*
* *

Avant tout, lieu de passage, de transit, avec Ṭāif seule ville bancable au Ḥiġāz, la métropole qoraisite possédait la population, les mœurs, les institutions, spéciales à ce genre de transactions, au commerce de l'argent et à l'organisation du crédit.

C'est fréquemment l'usure, le *ribā*, dans toute sa laideur : dīnār pour dīnār, dirhem pour dirhem ; donc cent pour cent (4). Les prêteurs mecquois (5) forçaient à souscrire un billet de deux dīnārs et n'en livraient

---

(1) Wāqidī, Kr., 21. Voir plus loin, chap. XI.

(2) Voir plus haut p. 133.

(3) Nommée dans des récits parallèles, au lieu des deux dernières cités. Nos auteurs y placent volontiers la résidence habituelle d'Héraclius ; *Aġ.*, VI, 94, 7 ; Ṭab., *Annales*, I, 1562, 1 ; cf. *Mo'āwia*, 3-14.

(4) Moslim, *Ṣaḥīḥ*[1], I, 465 ; Qoran, 3, 125 ; *Mo'āwia*, 171, 409 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, II, 396, 6 ; Azraqī, W., 351 ; 365, 5 ; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 109, bas, III, 4 ; الرما هو الربا, *Kanz*, II, p. 231 (est-ce que رما serait une forme mecquoise ou un archaïsme artificiel, modelé sur *Bakka* = *Makka* ?) ; Grimme, *Mohammed*, I, 14, n. 1. Aboū 'Obaid, *Ġarīb*, 227 *a*. Taux doublés ; Wāḥidī, *Asbāb*, 65, 9 d. l. Actuellement le taux de l'intérêt serait de 50 0/0, à la Mecque, d'après *Revue du monde musulman*, LIII, 46.

(5) Taux élevés de l'argent dans l'Europe médiévale : l'intérêt de 30, 50, même 66 pour cent, considéré comme légal ; Cf. *Archives sociologiques* (Institut Solvay, Bruxelles), Avril 1914, p. 650.

qu'un seul (1). Ils possédaient «soixante treize *trucs* pour varier l'usure (2)». Le Qoran (**3, 126**) mentionne « des *ribā* doublés et redoublés », اضعافا مضاعفة ; ce qui laisse entrevoir 200 et même 400 pour cent d'intérêt. On obtenait, j'imagine, ces taux exorbitants en multipliant et en rapprochant les échéances de paiement. Les financiers mecquois étaient défiants; ils connaissaient l'absence de scrupules, l'esprit d'aventures caractérisant leurs compatriotes. Ils savaient les risques du transit par caravanes. Celles-là même, organisées pour le compte des rois de Perse, se trouvaient exposées à être pillées par les nomades (3). A propos du moindre différend avec la Mecque, les voisins bédouins menaçaient de « couper le *matǵar*, ان يقطعوا المتجر » (4), les convois caravaniers, et ils étaient hommes à exécuter leurs menaces. On comprend la reconnaissance des Palmyréniens, leur enthousiasme exubérant pour les conducteurs de caravanes. Encore ceux de Tadmor n'avaient-ils à affronter que le désert de Syrie. On se rend compte également qu'en vue de compenser tous ces aléas et le sacrifice probable du capital, le *periculum sortis*, les financiers qoraišites aient stipulé des intérêts et des gages (5) formidables. Ils doublaient le taux de l'intérêt si, à l'échéance, le compte n'était pas exactement soldé (6). D'autres fois, ils ne versaient que 8000 dirhems sur 12000 souscrits (7). Ils mettaient hypothèque sur tout, sans en excepter la personnalité humaine. Alors le

(1) Voir les ḥadīṯ cités dans *Kanz al-ʿommāl*, II, pp. 215-216 ; 231 etc.

(2) *Kanz*, II, p. 212.

(3) Nöldeke, *Perser und Araber*, 258 etc. ʿAmir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, commentaire p. 117. Voir plus loin, au chap. XI, l'institution du *ḫafīr*.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 400 ; comp. Wāqidī, Kr., 196, 2.

(5) Sur le رهن, gage, dans le Qoran, cf. Torrey, *op. cit.*, 46.

(6) I. S. *Ṭabaq*, VI, 187, 14 ; Wāqidī, Kr., 311, 4 d. l. lire ; فلم يجده عند غريمه.

(7) *Ḫizānat al-adab*, I, 345, 11 : اقترض ثمانية آلاف درهم باثني عشر الف , vraisemblablement la leçon originale. Elle se trouve modifiée, comme suit, dans l'édition d'*Aǧ.*, XIII, 35 : فاقترض اوّلاً ثمانية آلاف وثانيًا عشرة آلاف. Le contexte le prouve : il s'agit bel et bien d'une combinaison usuraire. Le maître enjoint à son intendant d'emprunter à tout prix : اربحهم ما شاؤوا. Abou'l Faraǵ a-t-il voulu donner le change, ou la Ḫizāna — elle dit avoir copié l'Aǧāni — a-t-elle consulté un texte plus correct ? Parmi les sources impures de la fortune, on énumère le بيع الربا, les opérations usuraires; Ibn Hišām, *Sīra*, 123, 4-5. Il faut souscrire un *miṯqāl* pour en obtenir la moitié ou les deux tiers ; *Kanz al-ʿommāl*, II, p. 216, no 4700.

débiteur, trop souvent un joueur, un spéculateur effréné, devenait, lui et les siens (1), l'esclave, قين, du financier-prêteur. Nos auteurs ont interprété à la lettre le vocable قين et en ont tiré la conclusion que le débiteur se voyait réduit à la condition servile. Rien n'autorise cette déduction. Il faut comprendre qu'il devenait l'homme-lige du créancier, obligé désormais de travailler pour s'acquitter et se libérer à son égard. Ce dernier gardait prise sur son avoir et sur les manifestations de son activité extérieure, aussi longtemps qu'il n'avait pas réussi à éteindre sa dette. L'usage concédait au débiteur la faculté de se libérer, au moyen de versements partiels, hebdomadaires ou même journaliers. Ce mode de paiement s'appelait *ḍarība* ou *ḫarāǵ*. Il désignait primitivement la taxe imposée à certaines catégories d'esclaves, lesquels exerçaient un métier manuel au profit de leur patron. Devant l'opinion, cette situation humiliante rapprochait le débiteur de la condition de l'esclave (2).

On comprend pourquoi le Prophète a maudit, non seulement les usuriers (3), mais leurs employés, ceux fonctionnant en qualité de témoins, de scribes—tout était diligemment enregistré (4)—ceux qui sollicitent ou acceptent leurs avances (5). «Malheur, ajoute-t-il encore, à qui trompe les Bédouins (6) ».

---

(1) Femmes et enfants, affirment gravement les textes ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 23, 8 sqq. ; Ṭab., *Annales*, I, 1295 ; *Aǵ.*, XV, 6, bas ; cf. III, 100 (anecdote peu vraisemblable).

(2) *Aǵ.*, IV, 19, 13 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 340; Wāqidī, Well., 96 ; éd. Kremer, 188, 9.

(3) On reconnaît l'influence juive dans ces interdictions ; cf. *Rev. ét. juives*, LII, 35 etc. Baġawī, *op. cit.* (ms. Berlin) 122 *a.*; Ibn Māǵa, *Sonan*, E., II, 21; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D. I, 145. *Ribā* ne se rencontre que dans les sourates médinoises : **2**, 276, 277, 278 ; **3**, 125 ; **4**, 159 ; excepté **30**, 38.

(4) Cf. Qoran, **2**, 281-284 et plus haut (chap. VIII).

(5) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 373 ; III, 304 ; Ǵāḥiẓ, *Bayān*, I, 163 ; Ya'qoūbi, *Hist.*, II, 73, bas. Paraboles de banquiers accommodants avec leurs débiteurs, attribuées à Mahomet; Ḥanbal, *op. cit.*, III, 339 ; V, 407 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[1], I, 459; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D. I, 155 ; *Kanz al-'ommāl*, II, p. 213.

(6) Abrégé du *Mosnad d'Ibn Ḥomaid* (ms. Berlin) p. 7 *a*. Comp. Ya'qoūbi, *Hist.*, II, 16.

Le cas se présentait donc! La rapacité des financiers mecquois était devenue proverbiale. On les comparait au poisson de mer, le قريش, *qoraiš*, au requin, dont ils auraient adopté le nom et rappelaient, disait-on, la voracité (1). Circonstance beaucoup moins explicable. Le Prophète aurait attendu l'hégire, avant de fulminer contre le *ribā*. Du moins n'en est-il question que dans les sourates médinoises. Il accuse formellement les Juifs de Yaṯrib de s'y livrer. Aurait-il commencé par découvrir dans leur législation le *corpus delicti*?

Domine, demande le Psalmiste, *quis habitabit in tabernaculo tuo aut quis requiescet in monte sancto tuo?*. Et voici la réponse : *qui pecuniam non dedit ad usuram* (*Ps.* XV, 1, 5). Le dieu de la Ka'ba—qu'il s'appelât Hobal ou autrement!—se montrait sans doute moins exigeant que Jéhovah. Sans quoi, aucun des banquiers mecquois contemporains n'aurait conservé le droit de résider sur le territoire sacré. Encore serait-il bon de prévenir les exagérations en cette matière (2) et de ne pas aggraver sans motif la responsabilité des concitoyens de Mahomet. Ce terme de *ribā* est un vocable équivoque. A la remorque de nos dictionnaires, nous le traduisons volontiers par « usure » et trop souvent à tort. Il désigne l'intérêt de l'argent et non pas seulement l'intérêt excessif (3), mais le produit de tout capital, qui travaille et augmente, en conséquence de son travail (4).

Les Qoraisites comparaient le *ribā*, le prêt d'une somme d'argent, à toute autre opération économique ou commerciale. « C'est, affirmaient-ils, une variété de vente » (5). Cette affirmation contenait en germe toute la

---

(1) Azraqī, W., 65, 8 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 268, 4 : دابّة في البحر تُسمّى القرش.

(2) La Tradition découvre l'usure dans toutes les opérations à échéances, نسيئة; Boḫārī, *Ṣaḥiḥ*, Kr., II, 31, d. l. 41, bas ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E. II, 19; *Kanz al-'ommāl*, II, p. 216.

(3) La Tradition connaît « 70-73 variétés d'usure » ; *Kanz al-'ommāl*, II, p. 213-214.

(4) Ibn Hišām, *Sīra*, 273, 3. Un Maḫzoūmite, au lit de mort, recommande de réclamer ses capitaux ربا placés à Ṭāif. Voir plus loin le cas de 'Abdarraḥmān ibn 'Auf. Comp. Ibn Hišām, *Sīra*, 388, 5 d. l. Citation de Ḥātim Ṭayy, *Aǵ.*, XVI, 107, 13, *ribā* = revenus.

(5) Cf. Qoran, 2, 276 : قالوا انما البيع مثل الربوا.

théorie du crédit. Dans les ventes, ils établissaient deux sortes de prix : un pour les paiements au comptant, un autre, et majoré, pour ceux à crédit ou à échéance (1). Comme nous, les financiers mecquois se rendaient compter que le *ribā*, le prêt d'argent, était une location. Ils prétendaient qu'à l'égal de toute autre forme de loyer, elle méritait une indemnité à prélever, au moyen de l'intérêt, « sur la fortune des hommes », في اموال الناس. Le Qoran (**30**,38) contestait le bien-fondé de cette argumentation. Au nom d'Allah, il taxait d'illégitimes les gains réalisés de cette sorte ; il ne voulait reconnaître aux financiers que le droit à la restitution intégrale du capital prêté (2).

Tout en reconnaissant l'inspiration humanitaire du Prophète, il nous paraît difficile de ne pas donner raison aux Qoraišites, quand ils s'estimaient en droit de réclamer une équitable compensation pour l'abandon temporaire de leur capital, pour le transfert, au profit d'un tiers, des bénéfices qu'ils pouvaient raisonnablement en espérer. Cette privation se faisait d'autant plus vivement sentir que le crédit jouait à la Mecque, nous l'avons dit, un rôle considérable, trop considérable peut-être. Mais nous l'avons vu également, cette compensation, équitable en principe, dépassa souvent les bornes (3). Il faudrait mal connaître les Arabes et l'avidité des financiers mecquois, des « requins » de Qoraiš — comme les appelaient crûment les Bédouins — pour ignorer qu'elle excéda parfois toute proportion avec le *lucrum cessans* et le *periculum sortis*. Cette inégalité choquante, le Qoran a dû la viser, en première ligne, dans cette éloquente invective : « O vous qui avez cru, ne vous engraissez pas au moyen d'énormes

(1) *Kanz al-'ommāl*, II, p. 228, n[os] 4903-4905.

(2) Qoran, 2, 277 : لكم رؤوس اموالكم لا تظلمون ولا تُظلمون. Toute transaction, différente d'un simple échange, le ḥadīṯ affecte d'y reconnaître le *ribā* ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[1], I, 446, 449-450 ; le change de l'or contre de l'argent ; *ibid.*, 465-466. Mo'āwia vend un vase d'or un prix supérieur au poids brut ; on le fait blâmer par Aboū'd Dardā'. « Je n'y vois point de mal », répond-il fort à propos, ما ارى بهذا باسًا ; *Sonan aš-Šafi'ī* (ms. Bib. Khéd). Devient licite السلف المضمون الى اجلٍ مُسمًّى ; Ṭab., *Tafsīr*, III, 71, 11 d. l.

(3) Cf. Qoran, 2, 278-281. الدرهم بالدرهم est ainsi paraphrasé en marge d'Ibn Māǵa, *op. cit.*, II, 19 : الدرهم لا يُباع الّا بالدرهم ولا يصحّ بيعهُ بدرهمين ومقصودهُ المنع عن الزيادة. Comprenez : l'argent ne peut être échangé que contre sa valeur exacte, sans produire d'intérêt.

usures; craignez plutôt Allah, si vous voulez prospérer dans vos entreprises, يا أيها الذين آمنوا لا تأكلوا الربوا اضعافا مضاعفة واتقوا الله لعلكم تفلحون (1)

Ces risques, hâtons-nous de l'ajouter, ne furent nulle part moins imaginaires qu'en Arabie. Le Qoran suppose que les financiers ne prêtaient que sur de bonnes garanties, sur des hypothèques solides. Telle fut sans doute la pratique constante, suivie par le Prophète, aussi longtemps qu'il dirigea la firme commerciale de Ḫadīǵa. Il se refusait surtout, affirme-t-on, à reconnaître la légitimité de l'intérêt, quand l'emprunteur offrait des gages. Cette précaution elle-même devenait trop souvent illusoire avec des Bédouins (2), insaisissables ou ne possédant rien. Dans les centres urbains, le créancier avait prise sur le débiteur. Au besoin, il tombait chez lui nuitamment, en coup de foudre. La comparaison était devenue familière aux satiriques bédouins:

Chaque nuit, un visiteur empressé te surviendra, comme le créancier surprend son débiteur;

يُوافِكَ منها طارقٌ كلَّ ليلةٍ حثيثٌ كما وافى الغريمَ المدائنُ (3)

Pareille précaution devenait inapplicable au désert. Les madrés nomades s'en rendaient parfaitement compte. Quelques décades plus tard, les énergiques successeurs du calife Mo'āwia — si appliqués pourtant à parfaire l'éducation politique des indociles Ismaélites — en feront l'expérience. Quand leurs représentants en Arabie (4) voudront serrer de trop près les rebelles à leurs ordonnances de police, les poètes bédouins répliqueront:

Vainement les Marwānides se flattent de nous réduire : derrière, nous avons notre tribu Tamīm et le désert;

---

(1) Qoran, 3, 125.

(2) Ils résilient le contrat, même en traitant avec Mahomet; Šāfi'ī, *Kitāb al-Omm*, 77. Pour le prêt contre garantie, voir plus haut p. 143, note 2.

(3) Bakrī, *Mo'ǵam*, 545, 1. Comp. l'hémistiche d'Al-'Arǵī: اخذ الغريم بفضل ثوب المعسر, le créancier « saisit le débiteur par le pan de l'habit »; *Aǵ.*, I, 157, 10. Comparaisons analogues; *Aǵ.*, X, 73, 17; *Mofaḍḍalyyāt* (éd. Thorbecke), 5, v. 1.

(4) Les Ḥaǵǵāǵ, les Ḫālid al-Qasrī.

اترجو بَنُو مروان سمعي وطاعتي   وقومي تميمٌ والفلاةُ ورائيا (1)

Pour enlever tout malentendu à cet égard, on pourra lire dans la *Ḥamāsa* de Boḥtorī (2) l'opinion des Bédouins, débiteurs des Mecquois, en matière de loyauté financière. Assurément ces documents attestent chez les banquiers qoraišites une mentalité, des mœurs, rappelant celles de l'usurier : l'avidité et la dureté dans les procédés. Le Bédouin s'en autorisera pour se dédire sans vergogne :

Le sort de tout créancier, c'est de perdre son capital, lorsqu'il lui arrive de se montrer cupide ou d'excéder dans la réclamation de son dû ;

وكلُّ غريمٍ حظُّهُ جحْدُ مالهِ   اذا شحّ يوماً او اساء التقاضيا (3)

Les congénères de ce poète iront plus loin. Froidement et d'avance ils annoncent leur résolution de ne tenir aucun compte de leurs engagements, de laisser tranquillement, comme nous dirions, protester leurs signatures, en mangeant les capitaux (4), conformément à leur savoureuse expression. Cyniquement ils se moquent des créanciers, victimes de leurs roueries :

Fi donc ! quelle pauvre intelligence abritent vos côtes ! (5). *Comment à ce point vous illusionner sur mon compte et sur ma loyauté ?*

En matière de probité, de noblesse, personne n'a fait faillite comme moi. Parmi tous les hommes, je me distingue par la dureté pour les faibles !

مِن افْلَسِ الناس مِن دينٍ ومن حَسَبٍ   واظْلَمِ الناس طرًّا للمساكينِ (6)

(1) Fréquemment, cité par ex. dans Salhani-Haffner, *Aḍdād*, n[os] 24, 111, 296.

(2) Le chapitre a été traduit dans Nöldeke, *Beit. zur Poesie*, 188 sqq ; Boḥtorī, *Ḥamāsa*, chap. 171. Nous citons l'édition Cheikho. Les traits principaux ont déjà été utilisés dans notre *République marchande*, 17-18 (extr. du *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1911). Nous les reprenons pour les développer.

(3) Boḥtorī, *Ḥamāsa*, n° 1414, 2 ; comp. *Aġ.*, X, 13 ; 37-38.

(4) Yāqoūt, E., II, 7, 4 etc. Déloyauté des Bédouins ; Burckhardt, *Voyages*, III, 242-243. Toujours mauvais payeurs ; *Aġ.*, XIX, 74, 8 d. l. ; *'Iqd*[1], II, 122-123.

(5) عقل بين اضلعكم. La poitrine ou le cœur, sièges de l'intelligence, d'après les Bédouins.

(6) Boḥtorī, *Ḥamāsa*, n° 1415. Je prends *dīn* dans le vieux sens arabe, loyauté, plutôt que religion ; Aus ibn Ḥaǵar, *Divan* (édit. Geyer), 32, v.7.

Le chapitre 171 de la *Ḥamāsa* porte le titre suggestif : « sur les délais de paiement et le refus de s'en acquitter ». Il nous introduit parmi la foule des débiteurs bédouins, assiégeant le guichet des banques mecquoises. Beaucoup se déclarent tout bas disposés à exploiter l'avidité de leurs créanciers pour « se tirer de la misère », s'enrichir à leurs dépens :

كذلك فِعْلي بالخبيثين انّني   رأيتُهم عوناً على الزَمن الغالي (1)

Derrière le guichet, le prêteur « calcule sur ses doigts l'intérêt de son argent, sans mettre en ligne de compte les délais, les dédits avec lesquels on l'amusera. Du gain supputé, qu'il s'estime heureux de toucher une part de son capital ; encore ne l'aura-t-il pas » !

ولوَّى بَنانَ الكَفِ يحْسُبُ رِبْحَهُ   ولم يحسب المطْلَ الذي انا ماطِلُهُ

سَيَرْضى مِن الربح الذي كان يرتجي   ببعض الذي أعْطَى وما هوَ نائِلُهُ (2)

Dans le cas d'un *ḫalī'*, désavoué par les siens, mis au ban de sa tribu, le *monādi*, crieur public, venait solennellement proclamer son nom sur le parvis, فناء, de la Ka'ba, en présence des *nādi*, cercles, de Qoraiš. On recourait même à l'affichage. Ainsi, d'après la *Sīra*, auraient agi les Mecquois païens pour forcer les Hāšimites à abandonner la protection de Mahomet. Nous ignorons si pareilles formalités étaient en usage contre les insolvables, contre les débiteurs récalcitrants ou de mauvaise foi. Le syndicat marchand n'avait pas d'huissiers à sa disposition. A quoi d'ailleurs eût servi de les lancer aux trousses des Bédouins, souvent des courreurs incomparables ?

« Parmi un troupeau de gazelles en fuite, ils jetaient leur dévolu sur la bête la plus grasse et s'en emparaient pour la dépecer » ; ينظر الى الظباء

---

(1) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1413, v. 5. « C'est ma ligne de conduite avec les roublards (de financiers) : je les exploite dans les moments de gêne », de crise, الزمن الغالي, où l'argent devient *cher*.

(2) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1410, 2, 3. Voir plus loin l'histoire du Solaimite Ḥaǧǧāǧ ibn 'Ilāṭ, transformée par la *Sīra*. Ce Bédouin, après de nombreux actes d'indélicatesse au détriment des banquiers mecquois, se réfugie à Médine avec le produit de ses gains illicites.

فيلتقي على نظره اسمها ثم يجري خلفه فلا يفوته حتى يأخذه فيذبحه (1). Dans ces conditions, les plus minutieuses précautions perdaient de leur efficace. Ils savaient éluder toutes les formalités, imaginées par la prévoyance des légistes : écritures, témoins, cachets. Lorsqu'en fin de compte, le financier se résignera à « serrer dans son coffre-fort le billet dûment cacheté (2), il comprendra, mais trop tard, qui de lui ou de son débiteur, a conclu le meilleur marché » :

سيعلم مكحول إذا ضمّ رقعة   لها طينة اي الفريقين رابح (3)

Parfois les banquiers se fâchent. Comme riposte, on leur tient en réserve « un sabre ou un bâton noueux» (4). Pour les amadouer, pour endormir leurs soupçons, on s'était d'ailleurs montré coulant sur les conditions de l'emprunt (5). En prévision d'un dédit, les financiers de Qoraiś imaginaient d'imposer le serment. Quelle vaine formalité ! (6). Quand « on insistait, quand on le serrait de trop près », le Bédouin « accumulait des serments sonores comme le crépitement d'un brasier » :

وإن وثبوا عليّ وجرّروني   حلفتُ لهم كإضرام الحريق (7)

C'était leur échappatoire ordinaire. « Ils annulaient leur billet par le parjure. Allah est miséricordieux, il pardonnnera ».

طمستُ الذي في الصكِ مني بحلفةٍ   سيغفرها الرحمانُ وهو غفورُ (8)

(1) *Aġ.*, XVIII, 210, 9.

(2) Cf. Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1413, v. 3 ; il a été cité plus haut.

(3) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1420. Makhoūl, nom du banquier en question.

(4) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1416, 1418 ; Salhani-Haffner, *Aḍdād*, n° 72.

(5) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1420.

(6) Comp. chap. 172, Boḥtorī, *Ḥamāsa.* Dans les ventes, Mahomet aurait interdit le serment (Moslim, *Ṣaḥīḥ*[1], I, 472-73 ; Nasā'ī, *Sonan*, II, 212), pour diminuer le nombre des parjures.

(7) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1426.

(8) Boḥtorī, *op. cit.*, n° 1425 ; comp. n° 1430 :

احلف يمينًا اذا ما خفتَ مُعضِلةً   وتُبْ الى غافرٍ بالذّنب غفّارِ

« Profère le serment, si tu redoutes une complication et demande pardon à celui qui remet les péchés » ! Sur la valeur de *ṣakk*, cf. Mez, *op. cit.*, 447.

Par surcroît de précaution, à la formule du serment on avait ajouté l'obligation pour le débiteur d'affranchir ses esclaves, ensuite de divorcer d'avec ses femmes. Ces aggravations ne sauraient gêner la conscience du Bédouin (1). «On m'a fait jurer de rendre la liberté à mon esclave Dohaim. Dohaim sait à quoi s'en tenir à cet égard. Si l'on y ajoute la clause du divorce, je reprendrai galamment mes femmes, comme si jamais je n'avais divorcé »:

وان أحلفوني بالعتاق فقد دري دهيم غلامي أنه غير معتق
وان احلفوني بالطلاق رددتها كأحسن ما كانت كأن لم تطلق (2)

Pourquoi d'ailleurs se mettre en peine? «Leurs femmes ne possèdent pas de douaire». Donc rien à perdre ou à restituer! «Leurs créanciers n'y ont sans doute pas réfléchi»:

وهان علينا من سفاهة رأيه طلاق نساء لا نسوق لها مهرا (3)

A un autre nomade, la combinaison du parjure et du divorce paraît une solution idéale. Le parjure lui permettra de «garder l'argent» et par le divorce il se débarrassera «de deux horribles mégères, encombrant son foyer» (4).

La *Hamāsa* est une anthologie. Le Bédouin était facétieux et, nous le savons par le Qoran, les poètes n'exécutaient pas tout ce dont ils se vantaient. Mais dans une société, où les rimeurs—le recueil de Boḥtorī ne les a pas tous cités (5)—estimaient élégant d'afficher un tel cynisme, on constate hélas! combien se trouvaient justifiées les exigences des financiers de Qoraiš. «Le citadin ne doit pas intervenir dans les ventes au profit d'un nomade», لا يبيع الحاضر لباد. Ce hadīṯ défend, a-t-on affirmé, de servir de

(1) Voir *Berceau*, I, 240, sur la loyauté au désert.

(2) Boḥtorī, *Hamāsa*, nº 1427 ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 433.

(3) Boḥtorī, *op. cit.*, nº 1429 : «nous nous moquons de tant d'imprévoyance ; renvoyer des femmes ne possédant pas de dot !»

(4) Boḥtorī, *op. cit.*, nº 1433. Comp. *Aġ.*, X, 13 ; 37-38.

(5) Comp. Qotaiba, *'Oyoūn*, 302-305. D'après Aus ibn Ḥaǵar, *Divan* (éd. Geyer), 7, 7 ceux de sa tribu se vantent d'être bons payeurs. Ḏoū'l Oṣbo' affirme que «les *sayyd* odwānites sont موفون بالقرض, fidèles à leurs engagements» ; Ibn Hišām, 77, bas. C'était une vertu exceptionnelle et aristocratique chez les Bédouins !

courtier aux hommes du désert. Je crois y reconnaître, sous une forme discrète, les défiances instinctives de Mahomet (1) à l'égard des Bédouins et dont témoigne le Qoran.

Mais il avait, par ailleurs, maudit ceux qui abusaient de la bonne foi des nomades (2). Pour éviter de les accabler plus que de juste, il faudrait également rappeler les préventions des Mecquois et en général des citadins du Ḥigāz à l'endroit de leurs cousins du désert. Au dire de la Tradition, le pacte du *ḥilf al-fodoūl* (3) se serait même proposé de protéger les Bédouins contre les exactions dont ils étaient victimes, à la Mecque (4). On comprendra donc les réserves, exprimées par Mahomet, sur la loyauté trop rare dans le commerce. Nous avons entendu ses protestations dans le Qoran contre les fraudes des financiers et des hommes d'affaires. « Les quartiers les plus mal famés d'une ville, avait-il coutume de dire, ce sont les marchés publics », شرّ البلدان اسواقها (5) ». Trop souvent, assurait-il encore, « les marchands sont des mécréants, des hommes sans foi ni loi », التجّار هم الفجّار (6). Ils n'abusaient pas moins que les Bédouins de la sainteté du serment (7). Le négociant, le financier intègres, le Prophète n'hésite pas à les placer au Paradis, à côté des prophètes et des martyrs (8). Elle ne cou-

(1) Auquel les citadins de Médine et de la Mecque ont prêté les leurs. Moslim. *Saḥīḥ*, I, 444-445 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 254 ; Nasā'ī, *Sonan*, E., II, 216 ; *Kanz al-ʿommāl*, II, p. 226, nos 4860-4864 ; comp. pp. 204 et 206.

(2) Voir plus haut.

(3) Voir plus haut, p. 55.

(4) Cf. *Aġ.*, XVI, 63-69 ; XIX, 74, bas.

(5) Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 81 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E, II, 3 ; Azraqī, W., 292 ; Qotaiba, *ʿOyoūn*, 297 ; *Kanz al-ʿommāl*, II, pp. 220-221.

(6) Ḥanbal, *Mosnad*, III, 428 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 257 (on cite ici de préférence Aboū Ǵahl) ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 16.

(7) *Kanz al-ʿommāl*, II, p. 220.

(8) Dārimī, *Mosnad* (ms. Leiden), 215, *a* ; Baġawī, *Maṣābīḥ as-sonna* (ms. Berlin), 122, a. Mensonges des marchands ; *Kanz*, loc. cit. ; Ibn Māǵa, *op. cit.*, II, 3. Leurs ruses : céréales mouillées et avariées, cachées au fond des sacs ; Ḥanbal, II, 242 ; Ibn Māǵa, *op. cit.*, 14-15 ; Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, D. I, 157 ; *Kanz*, II, p. 235. Les plus menteurs seraient les orfèvres et les teinturiers ; Ibn Māǵa, II, 4 ; *Kanz*, II, 220, n° 4767 ; tendance antijuive ; ces deux professions étant exercées par les juifs. La dernière, celle des teinturiers, n'était pas représentée à la Mecque.

rait donc pas les rues de la Mecque, cette loyauté parfaite, puisqu'elle exigeait des incitations aussi peu banales (1). Tous ces jugements ne remontent pas en droiture à Mahomet. Certains réflètent plutôt l'opinion des générations postérieures. De ce nombre me paraît la défense «de s'associer à des chrétiens, à des juifs ou à des mages, parce qu'ils pratiquent l'usure»(2) à savoir le crédit. A la veille de l'hégire, les *Kitābīs* ne possédaient à la Mecque aucune firme commerciale complètement indépendante, c'est-à-dire dont l'activité ne fut pas gênée par la coutume du *ǵiwār* ou de la protection. Par la force des choses ce régime établissait le plus strict protectionnisme. Il obligeait tous les hommes d'affaires étrangers (3) à s'affilier à un clan qoraišite, partant entraînait la fusion et la communauté de leurs intérêts avec ceux du commerce local. Pour le reste, l'immense majorité des *Kitābīs* ou « Scripturaires » se composait de colporteurs, ensuite d'importateurs de céréales, de vin et d'huile, lesquels ne tardaient pas à regagner leur patrie, après la vente de leurs marchandises (4).

Nous connaissons par le Qoran la prédilection de son auteur pour les paraboles. Un jour donc, aimait à raconter Mahomet, un des bienheureux habitants du Paradis sollicita d'Allah l'autorisation d'ensemencer les champs. Caprice surprenant, chez un Arabe surtout. « N'as-tu pas tout à souhait ? demanda l'Éternel أَلَسْتَ فيما شِئْتَ. « Mais soit ! reprit-il aussitôt, دونك يا ابن آدم فانه لا يشبعك شيء, rien n'est capable d'assouvir la cupidité des descendants d'Adam ». Les collections de ḥadīṯ utilisent le personnage du Bédouin pour varier le récit, pour amener les réflexions inattendues et les questions saugrenues, soumises au Prophète. En entendant cette parabole, un nomade, perdu au milieu de l'auditoire, s'écria : « Cet homme insatiable ne pouvait être qu'un Qoraišite ou un Anṣārien », والله لا تجدهُ الّا قرشيًّا او انصاريًّا (5).

---

(1) Variantes nombreuses dans Tirmiḏī, I, 145 ; *Kanz*, p. 193, nos 4085 etc.

(2) *Kanz*, II, p. 238, n° 4988.

(3) Si, en cas de conflit, ils voulaient trouver protection et recours.

(4) Comp. Lammens, *Les chrétiens à la Mecque, à la veille de l'hégire*, 229.

(5) Ḥanbal, *Mosnad*, II, 511-512 ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 74.

L'exclamation résume, en un trait énergique, les rancunes des Bédouins, exploités par l'habitant des villes. En réponse à cette appréciation malveillante, on peut citer cette autre parole de Prophète : « Je songe à refuser tout cadeau, excepté d'un Qoraišite, d'un Anṣārien ou d'un Ṯaqafite » (1). C'est, à travers l'évolution de la Tradition, le rappel incessant de divisions séparant, depuis les temps d'Ismaël, les deux grandes fractions de la famille arabe, nomades et sédentaires ; *manus omnium contra omnes*. La rigueur, avec laquelle le commerce d'argent était pratiqué à la Mecque, n'était pas faite pour rapprocher ces frères ennemis. Par sa conception idéale du crédit, le Qoran favorisait les Bédouins, toujours à court de capitaux. Par ailleurs ce recueil témoigne des impressions fâcheuses, conservées par le Prophète à leur endroit (2). Les rédacteurs des ḥadīṯ antibédouins ne pouvaient ne pas s'en souvenir (3). On a lu plus haut sous quelle forme ils ont pensé devoir les traduire.

Il est hors de doute que l'organisation du crédit favorisa, à la Mecque, l'expansion commerciale. D'autre part, son extension exagérée devait provoquer parmi les Qoraišites l'esprit d'aventures auquel ils n'étaient déjà que trop portés ; nous nous en convaincrons bientôt. Ajoutez la rareté du numéraire, l'absence de confiance, les taux usuraires, la foi douteuse des Bédouins, toujours mauvais payeurs. Tous ces facteurs contribuent à multiplier, ensuite à prolonger les périodes de عسر, de gêne et de tension financières. De gros capitalistes — tels Ibn Ǵod'ān (4) et le Maḫzoūmite

(1) Ibn al-Aṯir, *Nihāia*, IV, 233 ; Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, D. II, 233, 234 ; Aboū ʿ Obaid, *Ǵarīb al-ḥadīṯ*, (ms. cité) 71, *b*. Au lieu d'Anṣārien, un ḥadīṯ d'Aboū Horaira (un Dausite !) nomme *Dausī* ; un autre, du même A. Horaira, énumère ici : Qoraiš, Anṣārs, Ṯaqīf, Daus ; Ḥanbal, II, 247, 272. Ces variantes trahissent les défiances et articulent les accusations mutuelles des Arabes. Au sujet de Daus, « rien de bon chez les Banoū Daus », cf. Baǵawī, *Maṣābīḥ*, II, 14, 1 ; 192, bas ; Tirmidī, *op. cit.*, II, 224. Ils savaient manier les machines de guerre (? !) ; Schwarzlose, *op. cit.*, 320.

(2) Qoran, 9, 98, 99 ; 48, 11 ; 49, 14.

(3) Le témoignage d'un Bédouin n'est pas admis contre un sédentaire ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, E., I, 68 ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, II, 73.

(4) Voir plus haut p. 118.

al-ʿAṣi ibn Hišām (1) se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements ; ils doivent suspendre leurs paiements et ne peuvent se procurer un crédit de 4 000 dirhems. Dans la chronique de la cité, se succèdent les faillites, sans en excepter les faillites frauduleuses (2), « la mangerie des capitaux », اكل الاموال.

L'insécurité habituelle du désert, le قطع التجر (3), la capture ou le simple retard des grandes caravanes augmentaient encore l'instabilité, l'état précaire du marché mecquois. Les capitalistes *mangeaient* eux-mêmes, se voyaient forcés d'entamer leurs faibles réserves financières. Telle fut leur plainte, lorsque Mahomet, réfugié à Médine, se mit à intercepter les caravanes du Tihāma et força les Qoraišites à laisser dormir improductifs leurs capitaux, au fond des coffres-forts. «Si nous devons continuer à manger nos réserves, il ne nous reste qu'à quitter la place », نأكل رؤوس اموالنا ونحن في دارنا هذه ما لنا فيها بقاء (4).

Aboū'l Qāsim refusait assure-t-on, de bénir le convoi funèbre de ses Compagnons (5), s'ils venaient à mourir insolvables. Comme si, dans l'esprit de ces commerçants-nés, dans les milieux qoraišites, l'insolvabilité et la fraude eussent formé des concepts inséparables. Ajoutons que les dettes de ses adhérents restaient généralement à sa charge. Ce fut surtout le cas à Médine, où ils avaient transporté les mœurs commerciales de la Mecque. Après l'hégire, devenu chef de communauté, Mahomet dut assu-

---

(1) Ibn Hišām, *Sīra*, 430 ; *Aġ.*, III, 100 ; XV, 6, bas.

(2) Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 387, bas ; Ṭab., *Annales*, I, 1295 ; III, 2305, 11 ; *Aġ.*, IV, 19 ; Ibn Hišām, 470 ; (faillite frauduleuse ; Moslim¹, *op. cit.*, I, 459) ; Ḥanbal, II, 228, 7 d. l. ; 247 ; 303, bas ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., 86 ; Baġawī, *Maṣābīḥ*, II, 8 ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 98. Au lieu de افلس, on trouve aussi اعدم, faire faillite ; ʿ*Iqd*⁴, III, 91 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ* (Delhi), I, 152.

(3) On disait aussi عوّر المتجر, « éborgner le trafic » ; Wāqidī, Kr., 196, 2.

(4) Wāqidī, Kr., 196, 5.

(5) Abrogé plus tard ; Ḥāzimī, *Nāsiḫ wa mansoūḫ* (ms. Berlin), 55-56 ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 22, 56, 58, 60.

mer les obligations, incombant au *sayyd* bédouin (1). Aussi lui fait-on égaler au crime d'infidélité l'habitude de laisser un passif non couvert. Tous les martyrs entraient au Paradis, excepté le mort insolvable. « Vos biens, disait-il encore, passent à vos héritiers ; les orphelins et les dettes, on me les met sur les bras » (2).

(1) Cf. *Berceau*, I, 256 etc. L'entretien des veuves et des orphelins demeurés à sa charge ; les compensations pour les meurtres, blessures, etc.

(2) Baǧawī, *op. cit.*, II, 8-9 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ* (Dehli), I, 197, 204 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 296, 435 ; III, 28, 13 ; 330, 338, *passim* ; V., 13.

X.

VIE ET SPÉCULATIONS COMMERCIALES

La fièvre de la spéculation. — Manœuvres de l'agiotage. — Interdictions du Prophète ; la passion du jeu survit. — «Tous les Arabes, courtiers ou commerçants» (Strabon). — Seul le commerce est estimé à la Mecque. — Le commerce et les principaux Qoraišites. — Le commerce dans la vie de Mahomet. — Ses agents commerciaux à Médine : Daḥia ibn Ḫalīfa etc. — Même à la guerre, les «Compagnons» s'occupent de commerce. — Leur adresse ; ils «découvrent l'or sous les pierres». — Les femmes qoraišites et le commerce. — Ḫadīǧa, la commandite et l'organisation des caravanes. — 'Aiša et le commerce des esclaves. — Hind et le colportage. — Énergie et initiatives des anciennes femmes arabes. — Toute la population, hommes et femmes, est financièrement intéressée dans l'organisation des caravanes.

L'excès du capitalisme avait favorisé le développement de l'usure, à la Mecque. Par dessus l'usure, sévit la fièvre de la spéculation. Hommes et femmes, gros capitalistes, métèques et prolétaires des *Ẓawāhir*, gens de rien, ne possédant pas un dīnār, s'y abandonnaient avec une véritable frénésie. C'est cette passion malheureuse, ensuite les ruines qu'elle entraînait, qui ont motivé les rigueurs du Qoran contre le jeu du *maisir* et aussi ses défiances contre toutes les formes du crédit (1), où Mahomet crut découvrir un encouragement au fléau de l'agiotage.

Faillis, mercantis décavés, courtiers sans conscience, Bédouins, guides ou convoyeurs de caravanes, tous ces aventuriers s'installaient en permanence au bazar ; ils circulaient au milieu des étalages, parmi les marchands étrangers, campés dans les faubourgs. On eût dit des chasseurs à l'affût.

---

(1) Tous les payements à terme, *nasi'a*.

Leur gibier de préférence, c'étaient les Bédouins en quête d'un emprunt ou amenant des chameaux chargés de provisions. Sournoisement ils s'offraient à les guider, à leur servir d'intermédiaires (1). On les désignait sous le nom de *ṣaʿāqifa* (2). «Ils fréquentent le marché, nous apprend Aboū ʿObaid, sans avoir argent ni crédit; au moment où les marchands vont conclure une affaire, ils trouvent moyen d'y entrer» (3). C'est mot pour mot le portrait, esquissé par von Maltzan (4), des Haḍramīs, « ces Phéniciens de l'Arabie. On les rencontre partout. Ils possèdent le secret de faire de l'argent, sans posséder de capital ».

Tout leur devient matière à spéculation. Ils se rabattent de préférence sur le ravitaillement ; question capitale dans une cité, dépendant de l'étranger pour sa subsistance, قوت اهلها من غيرها. Dattes, blé, orge, ils achètent tout, sans égard pour les saisons : dattes vertes ou en fleur, au sommet de l'arbre, moissons sur pied. Ils s'en rendent acquéreurs, plusieurs années d'avance, se réservant de résilier le contrat, si l'année ne donne rien », لم تخرج السنة شيئا (5). Sur ces ventes fictives et à échéances lointaines, ils engagent des emprunts (6). Ils spéculent de même sur le produit des troupeaux, bien avant la naissance des petits (7).

Autant d'opérations interdites par le Prophète. Ses théories économiques manquaient sans doute de largeur; mais on ne pourra refuser son admiration à la conception qu'il se faisait de la probité commerciale (8). Comme conditions de validité, dans les ventes, il exigeait la présence d'une marchandise, exactement mesurée et pesée, ensuite des limites précises pour la livraison et le paiement. Il se défiait surtout des échéances,

(1) Voir plus haut.

(2) واحد منهم صعقلي ; Aboū ʿObaid, *ms. cité*.

(3) *Ġarīb al-ḥadīṯ*, ms. cit., 355, *a*.

(4) *Reise nach Südarabien*, p. 26, Braunschweig, 1873.

(5) *Kanz al-ʿOmmāl*, II; 207 ; 223, nº 4809.

(6) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., II, 33, 34 ; Šāfiʿī; *Kitāb al-Omm.*; III, 46, 47, 49, 54-55, 59. Ibn Māġa, *Sonan*, E., II; 14; Waḥidī, *Asbāb*, 65 ; Bāġawī, *Maṣābīḥ*, II; 7.

(7) Boḫārī, *op. cit.*, II, 44 ; Ibn Māġa, *op. cit.*, II, 10 ; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 217, 4 ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 85.

(8) «Par crainte de l'usure, nous sacrifions les 9/10es des gains licites,» fait-on dire à ʿOmar ; *Kanz*, II, p. 231 nº 4959, 4961.

même des plus courtes (1). Il n'autorisait pas davantage les contrats, conclus avec les caravanes en marche, avant que la marchandise n'eût été mise en vente sur le marché (2) ou emmagasinée.

A la Mecque, assure la Tradition, la spéculation revêtait plus de soixante-dix formes. Signalons les plus déloyales. Des aventuriers vendaient des marchandises fictives ou qu'ils ne possédaient pas (3). Ils jouaient à la hausse, à la baisse sur le change des monnaies, sur le chargement des caravanes attendues, sur le rendement présumé des moissons et des troupeaux (4), sur le butin probable d'une expédition militaire (5). De toutes ces manœuvres, une des plus désastreuses était l'accaparement des céréales (6). Il provoquait de nouvelles faillites, les récoltes ayant été mauvaises ou les Bédouins ayant capturé les caravanes de ravitaillement. Dans ces circonstances, Mahomet conseillait d'accorder un concordat et des facilités de paiement (7). D'autre part, il aurait proclamé martyr le capitaliste, mort en défendant ses créances (8). Vraisemblablement un ḥadīṯ, dicté et propagé par les financiers ! La cupidité inspirait la manœuvre des fausses surenchères pour élever les prix, ainsi que d'autres ruses déloyales (9). N'allait-on pas jusqu'à mouiller le fond des sacs de blé, à y mêler de l'orge ou des céréales avariées (10) ? Pour les prévenir, le Pro-

---

(1) Boḫārī, *op. cit.*, II, 44; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 217 ; Mālik, *op. cit.*, II, 75 ; *Kanz*, II, p. 210, nº 4533.

(2) Boḫārī, II, 21, bas ; Baġawī, *op. cit.*, II, 5 ; Mālik, *op. cit.*, II, 77-78 ; *Kanz*, II, p. 206.

(3) ما ليس عندك ou ما لا يملك ; Moslim[1], *op. cit.*, I, 445-446 ; *Kanz*, II, p. 204, nº 4363 ; Ḥanbal, II, 189 ; III, 42, 453-454 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, II, 9; Mālik, II, 77-78.

(4) Ḥanbal, III, 403, 16-18 ; *Kanz*, II, p. 228, nº 4896 (Vente de la laine, avant la tonte des brebis.)

(5) *Kanz*, II, p. 229, nº 4930 ; p. 228, nº 4896 ; Ḥanbal, III, 115, 250 ; Qotaiba, *Moḫtalif al-ḥadīṯ*, 237, bas ; Baġawī, *ms. cit.*, 123, *a-b* ; Abrégé du *Mosnad* d'Ibn Ḥomaid (ms. Berlin), 3, *a*.

(6) *Kanz*. II, p. 212 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E., II, 4-5 ; Aboū 'Obaid, *ms. cit.*, 49, *a*.

(7) Qoran, 2, 280 ; Wāḥidī, *Asbab*, 66 ; Ṭab., *Tafsīr*, III, 67-68.

(8) Moslim[1], *op. cit.*, I, 458.

(9) Moslim[1], I, 443-444, 472 ; *Kanz*, II, p. 207.

(10) Ḥanbal, II, 242, haut ; Baġawī, *op. cit.*, II, 6.

phète défend de courir au-devant des caravanes, pour accaparer les stocks et se rendre maître du marché (1). Il n'autorise les transactions sur les céréales qu'après les avoir dûment pesées et emmagasinées (2). C'était, pensa-t-il, le plus efficace moyen d'arrêter la louche industrie des *ṣa'āqifa'* les ventes fictives et le fléau des spéculations frauduleuses.

Dans cette règlementation minutieuse conservée par le ḥadīṯ, nous éprouvons de l'embarras pour déterminer les stipulations qui remontent directement à Mahomet. Certaines ne peuvent être antérieures à la fin du 1er siècle H. A cette époque, coïncidant avec l'achèvement des grandes conquêtes, les musulmans s'aperçoivent qu'ils ont malencontreusement abandonné aux *ḏimmīs*, tributaires, le monopole des opérations commerciales (3). Dans l'ensemble, la *Sonna* paraît pourtant s'être inspirée du Qoran. Elle en a même outré la défiance envers les institutions de crédit, sans établir une distinction nette entre la spéculation et le jeu. « La spéculation stimule les affaires, met les capitaux en mouvement ; le jeu ruine tout le monde. La spéculation a ses défauts et ses dangers ; mais elle est une des forces indispensables au progrès » (4). Cette distinction n'était pas encore établie, au Moyen-Age.

Le Qoran (5, 102) a prononcé le *veto* contre des usages de la gentilité bédouine dont la nocivité nous échappe. Nommons *al-baḥīra, al-waṣīla, al-ḥāmi.* Il s'agit de chameaux et de chamelles. Mais les archéologues arabes ne s'accordent pas eux-mêmes sur leur destination. Il est question, semble-t-il, d'animaux dont on réservait le lait pour les dieux ou pour les indigents, ou bien auxquels, après de longs et loyaux services, on décidait d'accorder une honorable retraite, les laissant paître en liberté, sans leur imposer de travaux (5). Le caractère polythéiste de ces usages a sans doute

---

(1) Moslim¹, I, 444-445 ; Ḥanbal, II, 22, 24, 394 ; Boḫārī, *op. cit.*, II, 26-29 ; Tirmiḏī, *op. cit.*, I, 146.

(2) *Kanz*, II, p. 203.

(3) Lammens, *La Syrie*, I, 117.

(4) Alf. Neymarck, *Vocabulaire manuel d'économie politique*, p. 402; Paris, 1898.

(5) Wellhausen, *Reste*, 112-113.

déterminé les sévérités du Prophète. La condamnation, prononcée contre le jeu *maisir* (1), provient, on l'a vu, d'une autre inspiration, à savoir, la nécessité de combattre la fièvre du jeu.

Cette passion survécut à toutes les restrictions. A Médine, elle s'introduisit, à la suite des Qoraiśites, émigrés après l'hégire. Le Prophète d'abord, puis les califes ʿOmar et ʿOṯmān, ordonnèrent de détruire coqs, pigeons et chiens (2). Cette dernière mesure, dans cet Orient musulman, si humain pour la gent canine, embarrasse visiblement la Tradition. On aurait prétendu tuer le démon du jeu, chez les descendants des anciens marchands qoraiśites. Voilà du moins l'explication, trouvée par Ǵāḥiẓ, le très spirituel auteur du *Bestiaire* arabe (3).

*
* *

Bien avant Théodoret (4), Strabon, résumant l'opinion du monde classique, avait déclaré que «des Arabes sont, avant tout, courtiers et trafiquants», κάπηλοι μαλλον οἱ Ἄραβες καὶ ἐμπορικοί (5). Ce jugement ne se vérifiait nulle part mieux qu'à la Mecque. Les Qoraiśites en convenaient franchement : «l'existence y devenait intolérable ; sans le commerce, jamais ils n'auraient eu l'idée de s'y établir», ما لنا بها بقاء وانّما نزلناها على التجارة (6). Ces esprits réalistes refusaient leur estime à toute autre profession. « Etre commerçant ou rien ; ils n'admettaient pas de milieu » ; ومن لم يكن تاجرًا فليس عندهم بشيء. Même dans leurs jeux, les petits Qoraiśites se révèlent déjà mer-

(1) Qoran, 2, 216 ; Wellhausen, *op. cit.*, 225.

(2) Ḥāzimi, *Nāsiḫ wa mansoūḫ* (éd. Ḥaiderabād), 237-238 ; Boḫārī, *op. cit.*, II, 67, 68 ; Wāḥidī, *Asbāb*, 142. Pour les pigeons cf. Ṭab., *Annales*, I, 3027, 14-18 ; Samhoūdī, *Wafā'*, II, 206.

(3) *Ḥaiawān*, I, 144, 5 ; III, 58-59.

(4) Voir plus haut p. 135.

(5) *Géogr.*, XVI, c. 4, n. 23. Aboū Bakr force son fils à divorcer, sa femme lui faisant négliger le commerce ; *Aġ.*, XVI, 133.

(6) Wāqidī, Kr., 196.

cantis (1). Parmi les moyens de réaliser une fortune, le Prophète en réserve les dix-neuf vingtièmes au commerce ; تسعة عشر الرزق في التجارة (2). N'est-elle pas suggestive, dans sa naïveté, la qualification de marchand, choisie par Sebeos, l'historien arménien presque contemporain de l'hégire (3), pour désigner Mahomet ? Lui aussi aurait-il lu Strabon et Théodoret ?

Aux yeux donc des Mecquois, la pire des disgrâces c'est de manquer l'occasion d'une fructueuse opération commerciale. En partant pour une expédition militaire, ils ne manquent pas de se pourvoir de marchandises. Ils en donnèrent la preuve quand ils eurent à mobiliser pour sauver la caravane de Badr, laquelle portait la fortune de la république, près d'un million de valeurs. La gravité de la situation ne leur fit pas oublier qu'ils étaient trafiquants. Avant de s'ébranler, « ils se munirent pour les vendre de grosses quantités de cuir, lesquelles tombèrent au pouvoir des musulmans » كان معهم ادم كثير حملوه للتجارة (4). Ainsi se conduiront, deux ans plus tard, les Mecquois émigrés à Médine, à la suite de Mahomet. Partis de nouveau pour Badr, où ils comptaient se mesurer une seconde fois avec leurs adversaires, les païens de Qoraiš, « ils emportèrent des marchandises et des articles de commerce », بضائع لهم وتجارات (5). *Vivere non est necesse,*

---

(1) Trait du jeune Ibn Ǵa'far ; le Prophète approuve et bénit ; *Aǵ.*, XI, 67. De bonne heure on a voulu mettre en rapports avec Mahomet cet épicurien hāšimite, courtisan des Omayyades.

(2) Aboū 'Obaid, *Ǵarīb* (ms. cit.), 68, *a* ; *Kanz*, II, p. 214, n° 4835.

(3) *Histoire d'Héraclius*, éd. Macler, p. 95.

(4) Wāqidī, Kr., 97.

(5) I. S. *Tabaq.*, II[1], 42-43. Même préoccupation pour l'expédition de Taboūk ; Ibn 'Asākir, (Badrān) IV, 395, 1 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E. I, 98, bas. 'Otmān emporte des tuniques de Ṣaffouryya ; dans quel but, sinon pour les vendre ; Ḥanbal, IV, 75. Étant donné ces mœurs mercantiles, on en arrive à se demander si la première rencontre de Badr n'a pas été, à l'origine, une querelle de foire, entre Mecquois et Médinois. Cette bagarre aurait été transformée en un fait de guerre (?). La Tradition convient, qu'à leur départ de Médine, les musulmans ne s'attendaient pas à combattre. Le Prophète se mit en route sans même se munir d'un sabre ; Wāqidī, Kr., 99, 1. Et les Qoraišites amenaient des marchandises. Se rappeler que « la guerre du Fiǵār » commença au marché de 'Okāẓ.

negotiari necesse est. Il semblerait que « le premier et le second Badr » — comme s'exprime la *Sīra* — ont été des expéditions plus mercantiles que militaires dont la première a très mal tourné pour les Qoraiśites. « Badr était un *mausim,* un marché annuel où les Arabes se réunissaient ». On comprend que les musulmans de Médine aient voulu en interdire l'accès à leurs ennemis mecquois. A la Mecque ou à Médine, païens ou disciples du Prophète, les uns et les autres demeuraient Qoraiśites, à savoir marchands.

Nous avons été amenés à constater la profusion, l'importance des termes commerciaux, dans le Qoran (1). Dans ce recueil, l'insistance extraordinaire sur des détails d'ordre pratique, telle la façon de rédiger un contrat, en bonne et due forme, l'intimation aux fidèles de se prêter à ces formalités et d'y servir, en qualité de scribes ou de témoins ; ensuite l'obligation d'écrire son testament (2) — pour châtier les infidèles, Allah ne leur en laissera pas le loisir (3) —; tout cet ensemble ne dénote-t-il pas également un esprit positif, une mentalité ennemie de la chicane, connaissant par expérience la valeur des bonnes liquidations, des comptes clairs et bien faits ?

كانوا قوما تجارا (4). « C'étaient des marchands » ou plus littéralement encore « une communauté de marchands ». Ce refrain—écho de l'âme mercantile des Qoraiśites — retentit, avec une insistance monotone, à travers les récits de la *Sīra,* quand elle veut appuyer sur la détresse, le désespoir des Mecquois, témoins impuissants de la capture de leurs caravanes par les bandes médinoises (5). « Le tendre attachement d'Aboū Bakr pour le Prophète ne l'empêcha pas de partir pour Bosrā, dans l'intérêt de son commerce. Mahomet n'essaya pas de le retenir, malgré son affection pour Aboū Bakr. C'est dire en quelle estime ils mettaient les profits du com-

(1) Voir plus haut, chap. VIII.

(2) Qoran, 2, 176, 246 ; 5, 105 ; Ibn Māğa, *Sonan*, I, 81 ; Nasā'ī, *Sonan*,E., II, 125; Mālik, *op. cit.*, II, 144 ; Baġawī, *op. cit.*, II, 16.

(3) Qoran, 36, 50 ; Tirmidī, *op. cit.*, II, 33.

(4) Wāqidī, Kr., 196, 1.

(5) Voir plus loin le début du chap. XI.

merce et à quel point ils leur tenaient à cœur », وذلك لاعجابهم بكسب التجارة وحبهم التجارة. Ainsi s'exprime naïvement un ḥadīṯ, enregistré par le *Kanz al-ʿOmmāl* (1). « Il partit pour son commerce », خرج تاجرا (2). Cette brève incise permet aux rédacteurs de la *Sīra* d'amorcer et de varier les épisodes (3) dans la section mecquoise, la plus ingrate de leur compilation. Dans le Bottin commercial et financier de Qoraiś, nous rencontrons les noms des premiers califes, des *Mobaśśara* ou « prédestinés au Paradis », des plus illustres musulmans. « Il fut négociant, homme d'affaires », كان (4) امرا تاجرا, reprennent à l'envi les notices consacrées à Aboū Bakr, ʿAbbās, ʿOṯmān, Ṭalḥa, Zobair, ʿOmar (5), ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf. Ce dernier—lui-même en convenait—avait placé la moitié de ses capitaux en ربا, c'est à dire à intérêts, en rentes productives (6). Ces spéculations d'un *Mobaśśar*, accomplies au vu et su du Prophète, montrent avec quelle largeur d'idées il faut interpréter la doctrine du Maître sur le crédit et se défier des gloses traditionnelles restrictives, empruntées, croyons-nous, au Talmud (7).

Avec une aisance parfaite, Mahomet s'entendit pour unir la profession commerciale avec la vocation prophétique. Nous nous en convaincrons plus tard, en étudiant sa politique économique, à Médine. Cette alliance étroite d'occupations aussi disparates excitait l'émerveillement des Qoraiśites. « Tu cours les bazars, s'écriaient-ils, en quête d'un bénéfice à réaliser, comme le moindre d'entre nous » (8). Sans se déconcerter, il reprenait l'objection dans le Qoran pour la retourner audacieusement contre ses contradicteurs : « tous les prophètes avaient, avant lui, fréquenté les

---

(1) II, p. 219, nº 4752.

(2) Il s'agit d'Aboū Ṭālib ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 115.

(3) Celui de Hāśim passant par Médine et y contractant mariage.

(4) A Médine, les Compagnons du Prophète organisent des caravanes pour leur compte ; I. S. *Ṭabaq*. II¹, 65, 10 ; Ḥanbal, I, 209, bas ; cf. *Fāṭima*, 55.

(5) Ses démêlés avec la douane syro-byzantine, voir plus haut p. 34=130.

(6) Sources de son énorme fortune ; Ṭab, *Tafsīr*, X, 122 ; Ǧāḥiẓ, *Avares*, 209.

(7) Voir plus haut, chap. IX.

(8) Ibn Hiśām, *Sīra*, 189, 3.

marchés ; ainsi en avait disposé la providence d'Allah » (1). A Médine, les soucis du chef d'État ne le feront pas renoncer aux occupations de sa jeunesse (2). Si l'on ne s'en est pas aperçu plus tôt, c'est grâce à un changement de tactique. L'ancien directeur de la firme Hadīǵa découvrira, autour de lui, les collaborations les plus intelligentes et aussi les plus discrètes. Ces dévouements obscurs le dispenseront de se découvrir et de donner trop ostensiblement prise aux réflexions malveillantes des Juifs, lesquels affectaient de se montrer scandalisés. Son favori, Zaid ibn Ṯābit fut en réalité son associé commercial (3). A Médine, Aboū'l Qāsim s'entourera de négociants, devenus ses disciples, mais étrangers par leur naissance au Ḥiǵāz. Il saura les utiliser à la fois comme informateurs politiques et comme intermédiaires commerciaux. Nommons Ḥāṭib ibn Abi Balta'a, Dahia ibn Halīfa et Al-'Alā' ibn al-Ḥaḍramī (4), le précurseur des « Ḥaḍramis, ces Phéniciens d'Arabie » (von Maltzan).

Tous des trafiquants expérimentés (5), ils appartenaient aux tribus voisines des *limes* syrien et égyptien, ou aux lointains districts du Ḥaḍramaut. Ḥāṭib lui amena d'Égypte des marchandises de choix : la blanche mule Doldol et aussi des esclaves, entr'autres la Copte Māria (6). Quand leurs caravanes étaient annoncées à Médine, on opérait le vide autour du Prophète pour courir à leur rencontre. Le plus mystérieux de tous était sans contredit le Kalbite Daḥia (7). Il arrivait et disparaissait dans le

(1) Cf. Qoran, **25**, 22.

(2) Il y fréquente aussi les marchés ; Boḫārī, *op. cit.*, II, 21, 22. On lui applique la prophétie : لا سخّاب في الاسواق; Wāḥidī, *Asbāb*, 296 ; (cf. *Matt.*, **12**, 19 : *neque audiet aliquis in plateis vocem ejus*).

(3) Je note à son sujet : خرج في تجارة الى الشام ومعهُ بضائع لاصحاب النبي tiré d'un manuscrit p. 125, *a* dont j'ai oublié de marquer le titre : (Biblioth. nationale, Paris).

(4) Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 95, 96 ; Ḥanbal, III, 441, bas.

(5) كان تاجرًا ; voir leurs notices ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 81, 1 ; Ibn Hišām, *Sīra*, 975, 1,; Caetani, *Annali*, I, 195 ; III, 479-480.

(6) Sur elle voir la très longue et érudite note de G. Wiet dans son édit. de Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ*, I, 121, col. 2 ; comp. les remarques de Virginia Vacca dans *Riv. degli studi orientali*, X, 96-97.

(7) Cf. *Fāṭima*, 95 ; *Yazīd*, 290.

plus grand secret. Le luxe, les bonnes façons, l'élégance de ce Bédouin de Syrie, ensuite ses entretiens confidentiels avec Mahomet le firent d'abord passer pour l'archange Gabriel.

Parmi ces hommes, dont il a bientôt apprécié la valeur, le Prophète n'en perdra aucun de vue. Quand il saura leurs convois en danger, il mobilisera pour les dégager ou, à tout le moins, récupérer les chargements. Nous ne pouvons ici nous attarder autour d'un argument, méritant d'être traité à part. Ḥāṭib (1) et Daḥia sont des Arabes de Syrie ou originaires des confins syro-arabes. Ils représentent le type de ces commerçants Ṣaḥābis, détachés sur tous les points de la Péninsule, courtiers d'idées non moins que de marchandises. Prodigieusement souples, véritables protées, prêts à assumer toutes les missions, espions, ils informent l'*Intelligence Department*, le service de renseignements, ouvert à Médine, sans négliger de veiller sur les intérêts de l'association commerciale. Au moyen de ces *'āmil*, agents (2), le Prophète trouvera moyen d'envelopper dans un réseau de subtiles manœuvres une grande partie de l'Arabie. Leur mystérieuse activité ne hâtera pas moins le triomphe de l'islam que l'épée de Ḫālid ibn al-Walid.

Dans la seconde expédition du côté de Badr, où se tenait une foire annuelle, chacun des compagnons de Mahomet avait emporté sa pacotille commerciale (3). L'ennemi s'étant dérobé, ils n'eurent pas l'occasion de cueillir des lauriers ; « ils réalisèrent, en revanche, cent pour cent de profit (4) ». En arrivant pour la première fois à Médine, les *Mohāgir*, émigrés

(1) Un Laḫmite, ḥalīf de Qoraiš, agent de Mahomet en Égypte ; Ṭab., *Annales*, I, 1559, 14 ; 1591 ; ce que rapporte sa caravane, à son retour.

(2) Non pas *gouverneurs*, comme suppose la Tradition à propos d'autres Ṣaḥābīs, émules de Daḥia et de Ḥāṭib. Le Bédouin ne les eût pas tolérés.

(3) Wāqidī, Kr., 318; Wāqidī, Wellh., 168 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 7, bas ; 42-43. Ainsi les fils de 'Omar, pendant les expéditions militaires, continuent leurs spéculations commerciales ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 103. Sur la licéité de ces opérations, en temps de guerre, cf. Ibn 'Asākir (Badrān), IV, 394-395.

(4) ربحوا للدرهم درهما ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 43, 1. La mention du *dirhem* insinue la participation des plus modestes capitalistes. Les premiers Qoraišites réfugiés à Médine n'étaient pas fortunés. A la Mecque, on souscrivait par *dīnār* ou demi-dīnār.

mecquois à la suite de Mahomet, se font d'abord indiquer la direction du marché. Ils entendent y commencer, sans plus tarder, leurs opérations (1). Leur génie commercial se chargera du reste. Ainsi ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf se déclara fort de « découvrir de l'or et de l'argent, sous toutes les pierres », قد رايتني ولو رفعتُ حجرًا لرَجوتُ ان أُصيبَ ذهبًا او فضة (2). Ils passeront leurs journées au bazar, abandonnant à de misérables Bédouins — tel Abou Horaira — le soin de recueillir les souvenirs et les enseignements prophétiques. Voilà du moins l'exégèse imaginée par ce dernier — ou mieux par la Tradition — pour expliquer son inépuisable faconde, en matière de *ḥadīṯ* islamiques, à l'encontre de la discrétion gardée par Abou Bakr, ʿOmar et les grands disciples mecquois (3).

Un autre Compagnon reçoit du Prophète un dīnār pour lui acheter un mouton. L'ingéniosité de cet intermédiaire réussit à s'en procurer deux, au même prix, et il revient triomphant avec son mouton et un dīnār, valeur du second mouton revendu par lui. Bénédictions et vœux du Prophète ! Ils portèrent bonheur à cet habile disciple. Il réussit désormais dans toutes ses spéculations ; « il gagnait, quand même il se fût contenté d'acheter du sable ». لو اشترى ترابًا لربح فيه (4). Ces commerçants - nés porteront, jusque dans l'autre monde, leurs préoccupations mercantiles. Au Paradis, Allah établira, en leur faveur, un marché hebdomadaire, où ils recommenceront, sans se lasser, les gestes qui leur furent familiers dans une existence antérieure (5). Nous connaissons l'impression produite sur les nomades par cette dévorante activité. Le condottiere bédouin, *ṣaʿlouk*, Abou'ṭ Ṭamaḥān (6), s'était réfugié sur le territoire de la Mecque. Il s'amusait à

(1) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Kr., III, 50 ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 87.

(2) Ḥanbal, *Mosnad*, III, 271, 7.

(3) Quand aux Anṣārs, ils se seraient laissés distraire par la culture de leurs domaines. Les traditions mecquoises insistent volontiers sur leurs occupations campagnardes. Elles insinuent leur insuffisante préparation politique. Les Anṣārs ne voulaient pas en convenir ; d'où les frictions entre Qoraišites et Médinois, au 1er siècle H.

(4) Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D. I, 145 : Baġawī, *Maṣābīḥ*, II, 9.

(5) Tirmiḏī, *op. cit.*, D. II, 78.

(6) Cf. nos *Aḥābīs*, 426 ; *Berceau*, I, 54-55.

observer les incessantes spéculations et l'agitation du marché qoraiśite. Ironiquement il interpelle en vers la chamelle, compagne de son exil :

Ah ! si elle s'entendait aux trucs du négoce ; quels bénéfices elle réaliserait, à la Mecque, en troquant l'idhir contre le ḥamḍ.

وَلو عرفَتْ صرْفَ البيوعِ لسرَّها بمكَّة ان تبتاعَ حَمْضاً بِاذْخِر (1)

*
* *

Les femmes qoraiśites partageaient ces goûts mercantiles (2). Quelle différence avec leurs descendantes des siècles posthégiriens, mineures perpétuelles, figures falotes, fantômes inconsistants, derrière leurs longs voiles ! A la Mecque, un titre honorable entre tous, était celui de *tâǵir*, compris dans sa pleine extension de commerçant capitaliste. Il conférait forcément une participation à l'autorité politique, puisque la république mecquoise était gouvernée par un syndicat marchand. Or, Hadīǵa, la première femme du Prophète, reçoit la qualification enviée de *tâǵira*. Elle dirigeait une grosse maison de commerce et de banque. Elle possédait de nombreux employés, eux-mêmes intéressés dans les opérations de son établissement. Elle utilisait des caravaniers : chameliers, surveillants et convoyeurs. C'est parmi eux que le jeune Mahomet, orphelin sans ressources, prit d'abord du service (3). La mère du plus fougueux ennemi du Prophète, Aboū Ǵahl, exploitait, en personne et pour son compte, un grand com-

---

(1) *Aǵ.*, XI, 134, 10. Pour le *ḥamḍ*, voir *Bereau*, I, 54-55. Idhir, arbuste commun à la Mecque ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 414, 12. « Plante odoriférante, placée dans les terrasses des maisons par dessus les poutres » ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāya fi ǵarīb al-ḥadīṯ*, E., I, 22 ; Moslim, *Ṣaḥiḥ*², I, 519-520 ; comp. Gaudefroy-Demombynes, *Pèlerinage*, 8, 285, lequel lui assigne un rôle sacré. Notre poète n'a pas l'air de s'en douter.

(2) Cf. *Osd*, V, 535.

(3) Elle est امرأة مُوسرة ذات تجارة عريضة : Balâḏori, *Ansāb*, 57 *b*, et encor عاقلة حازمة برزة مَرْغوب فيها لشرفها ويسارها ; *ibid.*, 58, *b*. Comp. Ibn Hiśām, *Sīra*, 119. L'histoire anecdotique de la jeunesse de Mahomet a été obtenue en combinant cette donnée avec les indications du Qoran, 93, 6, 8 ; 94, 1, etc.

merce de parfumerie, lequel comprenait, non seulement un magasin de vente, mais une maison s'occupant d'importation et d'expédition (1).

Afin d'être plus exact, ajoutons que Ḫadīǧa et les Mecquoises, ses entreprenantes congénères, pratiquaient surtout la commandite, la *moḍāraba*, pour employer le terme arabe (2). Aux industrieux Qoraišites, à court d'argent, elle prêtait ses capitaux, en stipulant sur le gain à réaliser une part proportionelle à sa mise de fonds. La commandite «est une ingénieuse combinaison qui réalise l'alliance démocratique du capital et du travail» (A. Vavasseur). Mahomet avait étudié et admiré le fonctionnement de la *moḍāraba* dans la maison de Ḫadīǧa. Est-il interdit de supposer que la souplesse de cette combinaison l'a impressionné au point de lui dérober la légitimité du prêt à intérêt ? Mais rien n'oblige à supposer que Ḫadīǧa se soit interdit le *ribā*. En insistant, comme elle le fait, sur les opérations de la commandite dans la banque Ḫadīǧa, la Tradition se propose sans doute de détourner notre attention. Plus haut nous avons observé que la condamnation de l'intérêt ne se rencontre que dans les versets médinois. Mahomet a pu attendre la mort de celle à qui il devait beaucoup avant de rendre publique cette grave mesure.

Comme tous les financiers qoraišites, Ḫadīǧa organisa des caravanes avec l'argent des petits rentiers, déposé en sa banque. Au retour le gain était partagé (3), selon le *prorata* de la commandite ou des contributions

---

(1) Wāqidī, W., 61 ; *Aǧ.*, I, 31-32.

(2) Voir le كتاب القراض dans Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 103 etc. *Lisān al-ʿArab*, II, 32 : المضاربة هي القراض .... والمضاربة ان تعطي انسانًا من مالك ما يتجر فيهِ على ان يكون الربح بينكما او يكونُ لهُ سهم معلوم من الربح. Cf. *Rev. étud. juives*, LII, 40, 41. Souvent le شريك, associé commercial, était en réalité un commanditaire. Voir plus haut.

(3) Au retour de Badr, les chameaux sont موقوفة في دار الندوة ; Wāqidī, Kr., 198, 2. Passage ambigu. On ne peut avoir songé à les arrêter sur l'étroite esplanade de la Kaʿba que leurs déjections auraient souillée et où il y avait juste la place pour permettre le «ṭawāf». Il faut comprendre que les bénéfices de la caravane furent «immobilisés», déposés au Dār an-nadwa (cf. Wāqidī, 198, l. 8), afin de préparer la revanche militaire d'Oḥod. «Ils y demeurèrent موقوفة» jusqu'à cette date ; *ibid.*, 198, l. 14. Voir plus haut, chap. V.

individuelles (1). Les caravaniers se trouvaient, on l'a vu, intéressés à la réussite de ces expéditions (2), où beaucoup avaient risqué un nombre déterminé de dīnārs ou de *mitqūl* d'or (3). En vertu d'un très adroit arrangement, ces modestes auxiliaires, « Qoraiśites des faubourgs », Bédouins des environs, presque toujours propriétaires des chameaux loués par l'entreprise, étaient, non des salariés ordinaires, mais les créanciers ou les actionnaires ou les commis de Ḥadīǧa, souvent les trois à la fois. Des chameliers, on en comptait, au sein des clans les plus illustres et non pas seulement parmi les Hāśimites. La famille des 'Abdaddār avait le privilège de garder l'étendard de Qoraiś. Ses membres, et parmi eux Ṭalḥa ibn abi Ṭalḥa, se feront tuer pour le défendre, à la journée d'Oḥod (4). Mais auparavant, un de leurs ancêtres avait exercé des professions moins relevées (5). Écoutons Ḥassān ibn Ṯābit, le principal témoin poétique de cette période :

Ne vois-tu pas comment Ṭalḥa compte dans Qoraiś parmi les plus nobles seigneurs ?

Quant à son père, longtemps il conduisit des chameaux, pendant les étapes de nuit, sur les routes du Balqa',

وكان ابوهُ بالبلقاء دَهرًا   يَسوق الشولَ في جنْح الظلامِ (6)

Une autre épouse du Prophète, la fameuse 'Aiśa, préféra s'occuper de l'achat des esclaves, une spéculation lucrative et fort commune, on l'a vu, au Ḥiǧāz, surtout parmi les Banoū Taim, le clan d'Ibn Ǧod'ān (7) et

---

(1) Ṭab., *Annales*, I, 1127, تستتجر في مالها وتضاربهم ايّاه بشيء تجعله لهم ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 9, l. 10 : تستأجر الرجال وتدفع اليهم المال مضاربةً

(2) Ibn Hiśām, *Sīra*, 119 : تعطيه افضل ما كانت تعطي غيره من الرجال. De l'argent à faire valoir.

(3) On acceptait jusqu'à un *naśś* ou la moitié d'un dīnār ou d'une *oūqyya*.

(4) Cf. nos *Aḥābīś*, 446 etc.

(5) Comprenez qu'ils étaient à la tête d'une entreprise de transports. Ḥassān est une mauvaise langue !

(6) *Divan*, 209, 1-2.

(7) Cf. *Osd*, IV, 116, 2.

d'Aboū Bakr. Une femme esclavagiste! spectacle peu banal. Mahomet n'eut garde de contrarier sur ce point sa favorite (1). On l'entend même lui départir des conseils, intéressant ce commerce si spécial. Rien ne prouve qu'elle se fût montrée disposée à accueillir des observations. L'ambition, la détermination à s'élever au-dessus de leur milieu bourgeois, autant de qualités qui distinguaient les Banoū Taim ! Après avoir fait la rapide fortune d'Ibn Ǵod'ān, elles hisseront au pouvoir suprême le futur calife Aboū Bakr, que la Tradition dépeint comme un « homme facile et maniable », رجل رقيق (2). L'altière 'Aiśa ne rappelait que trop son origine taimite. On a composé un recueil d'anecdotes pour montrer combien les femmes de ce clan qoraiśite se faisaient remarquer par leur caractère désagréable et par l'empire qu' elles prenaient sur leurs maris (3). Les écrivains, secrètement acquis aux thèses śī'ites - comme l'auteur de *l'Aġāni* - y puisent à pleines mains. Nulle part le nom ni l'exemple de 'Aiśa ne s'y trouvent allégués. Mais tous la visent. Ils ne lui pardonnent pas d'avoir par son influence et celle de son père écarté la candidature de 'Alī, préparé enfin la constitution du Triumvirat (4).

H. Dérenbourg, le traducteur de Nābiġa (6, 14-15), a découvert dans le divan de son poète, « une Mecquoise », *ḥirmyya* (sic), laquelle « à Ḏoū'l Maǵāz, offre en vente du cuir ». Marchandise et toponyme font penser à la Mecque. Et voilà pourquoi je soupçonne une correction plus ou moins *tacite* des premiers éditeurs arabes. Au lieu de *Ǵarmyya,* Bédouine des Banoū Ǵarm, elle leur a donné *ḥaramyya,* habitante du *ḥaram*

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, II, 100, bas ; Boḫārī, *op. cit.*, Kr. II, 27, 28, 29, 30. Commerce des esclaves blâmé par le calife Mo'āwia ; Qotaiba, *'Oyoūn*, 298, 6.

(2) Cf. *Fāṭima*, 56, 109, et notre *Triumvirat*, 124-126; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, IV, 143.

(3) *Aġ.*, XVIII, 203, rappelle اخبار التيميّات من نساء قريش في حظوتهن وسوء اخلاقهن, mais néglige de citer 'Aiśa. A mon avis, ce double trait de caractère dérive du portrait que la *Sīra* et les *Ṣaḥīḥ* tracent de la favorite. A un de ses esclaves, elle fait couper la main, à la suite d'un vol, représentant la valeur d'un quart de dīnār ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 178 ; comp. *Aġ.*, X, 54 : نساء تميم [l. تيم] هن اشرس خلق الله واحظى عند ازواجهن ; voir les pp. suivantes, *op. cit.*, à propos de la taimite 'Aiśa bint Ṭalḥa, homonyme et nièce de la grande 'Aiśa.

(4) Cf. *Triumvirat*, 122.

mecquois, ensuite *ḥirmyya*, en supposant une licence ou contraction poétique (1). Pour rendre plausible toute cette exégèse, il faudrait prouver qu'il n'existait pas d'autres Doū'l Maǵāz, en dehors du Ḥiǵāz, que, chez les poètes préhégiriens (2), l'épithète *ḥaramī* a désigné les habitants de la Mecque, enfin que, dans toute l'Arabie, on n'a connu d'autre ḥaram que celui de la Mecque.

Hind, la femme d'Aboū Sofiān — une sorte de doge qoraišite, Hind déploya une initiative beaucoup plus virile. Le divorce constituait une menace constante pour la stabilité de la famille arabe. La mère de Mo'āwia allait, à son tour, en renouveler la triste expérience. Répudiée par son mari (3), alors que son fils gouvernait la Syrie, elle pria le calife 'Omar de lui avancer, sur le trésor public, un prêt de 4000 dirhems (4). C'était une opération courante, pratiquée à leur profit par les chefs de l'État eux-mêmes. Ainsi les deux premiers successeurs de Mahomet moururent endettés envers le fisc (5) ! Au moyen de cet emprunt, Hind (6) se procura des marchandises et alla les vendre en personne aux tribus kalbites du désert de Syrie. On croirait lire un fait-divers, extrait de la presse arabe contemporaine, quand elle nous montre le colportage exercé par les émigrantes du Levant en Amérique et jusqu'en Australie. Les marchandises,

---

(1) Cf. Yāqoūt, *Mo'ǵam*, Wüst., II, 244.

(2) Comme dans le ḥadīṯ.

(3) Réconciliée au retour du voyage; رجعوا جميعا , elle et Aboū Sofiān; Ṭab., *Annales* I, 2767, 8. Hind avait déjà été répudiée par son premier mari.

(4) تتجر فيها وتضمنها ; Ṭab.. *Annales*, I, 2766-67. A cette époque, le fisc paraît avoir servi aux musulmans de banque officielle ou caisse d'épargne.

(5) Ṭab., *Annales*, I, 2747, 14. Ils continuent à exercer le commerce, eux et leurs représentants dans les provinces, lesquels puisent dans le trésor : Sa'd ibn Abi Waqqāṣ, Aboū Horaira, 'Otba, frère du calife Mo'āwia ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 60 ; Ṭab., *Annales*, I, 2766 ; Qotaiba, *'Oyoūn*, 212, 9.

(6) Elle est امرأة حازمة ذات نفس وانفة ; Maqdisī, *Ansāb al-qorašyyn* (ms. Kuprulu), cf. *Mo'āwia*, 69-70; 94, 96, 291. Sa fermeté de caractère, après la défaite de Badr ; Wāqidī, Kr., 117-118.

ramenées par Hind, furent écoulées à son retour sur le marché de Médine (1).

Cet étrange trait de mœurs peint au vif cette société mecquoise et non moins cette famille des Omayyades, destinée à un si brillant avenir, où l'esprit d'entreprise ne formait pas le monopole des hommes. Avec raison, le calife Mo'āwia aimait à se dire « fils de Hind » (2). Dans notre monographie de Ṭāif (3), nous avons eu l'occasion de citer une autre Omayyade, femme de cœur, Sobai'a, mariée à un Ṯaqafite. On voit les réserves d'énergie et d'initiative, conservées par les femmes arabes contemporaines de l'hégire. Trésor inestimable pour l'avenir de la race arabe que la postérité a follement gaspillé.

Lorsque le manque de capitaux les empêchait de se livrer à des spéculations commerciales, les Mecquois devenaient courtiers — ce fut, on l'a vu, le cas du calife 'Omar, dans sa jeunesse (4). Ou bien ils dépensaient leur activité dans le transit caravanier. Ainsi aurait agi, antérieurement à son fils, le père de Mahomet, l'énigmatique 'Abdallah (5). D'autres confiaient leur argent à des capitalistes en relations aves les pays étrangers. Ceux-ci « équipent leur caravane, dit la *Sīra*, avec les capitaux des Qoraišites (6) ». Capitaux (7), contributions souvent bien modestes ! elles ne dépassaient pas nécessairement la valeur d'un نَشّ. C'était le terme employé à la Mecque pour désigner la moitié du dīnār, du miṯqāl et de l'oūqyya d'or (8). Voilà comment les Mecquois avaient pris l'habitude de souscrire

(1) Ṭab. *Annales*, I, 2767, 9. Les fils du calife 'Omar spéculent sur l'argent du trésor ; Mālik, *Mowaṭṭā*, II, 103 haut.

(2) Cf. *Mo'āwia*, 69-70.

(3) *Ṭāif à la veille de l'hégire*, 53-55.

(4) Ibn al-Aṯīr, *Nihāia* (ms. Bibl. Khéd.) *s. v.* بَرْطش ; I, 74 du texte imprimé; comp. Burckhardt, *Voyages*, I, 258.

(5) Ṭab. *Annales*, I, 1082.

(6) Ṭab. *Annales*, I, 2303; Wāqidī, Kr., 29 : ان مالي في العير تلفَ ومالُ بني عبد المناف , «mes capitaux et ceux des Manāfites, engagés dans la caravane, ont péri ».

(7) Ibn Hišām, 469, 7-8.

(8) Ibn Hišām, *Sīra*, 469 ; Wāqidī, Kr., 20, 21, 26, 3 ; 34, 6 ; Ṭab., *Annales*, I, 1339, 5 ; 1350, 8 ; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 387 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 21-22 ; *Lisān al-'Arab*, VIII, 245 ; Fraenkel, *op. cit.*, 203, parle d'une étymologie copte.

aux grandes entreprises, d'y prendre des actions, comme nous dirions de nos jours.

Aussi partait-il peu de caravanes, où toute la population, hommes et femmes, ne se trouvât financièrement intéressée. Aboū Sofiān l'attestera, à propos du convoi sauvé de la débâcle de Badr. « Je ne connais personne parmi les Qoraiśites des deux sexes, لا قرشي ولا قرشية, qui n'y ait risqué, au moins la valeur d'un *naśś* », الا له نش وصاعدا (1). Au retour de la caravane, chacun recevait sa part de bénéfices, un dividende proportionné à la somme engagée, au nombre d'actions souscrites (2). Il lui était payé par ceux qu'on appelait اهل القوة (3), les gros financiers, organisateurs de l'expédition. Quand le même Aboū Sofiān rentre à la Mecque, à la tête de ses caravaniers, il se voit littéralement assiégé par les Qoraiśites. Il en était de même, au retour du riche Daḥia ibn Ḫalīfa, à Médine, où l'émigration avait introduit les mœurs mecquoises (4). Toute la population avait hâte de connaître le gain réalisé par son argent, sa بضاعة, comme on disait (5). Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la place envahissante, prise par les caravanes dans la vie de la cité, comme jadis dans l'existence de Palmyre.

---

(1) Sibṭ ibn al-Ǧauzī, *Mir'at* (ms. Kuprulu), II, 199. *b* ; Wāqidī, Kr., 26, 3 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 7, l. 12.

(2) Comp. Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 73, bas ; Ṭab., *Annales*, III, 2305, 11.

(3) Wāqidī, Kr., 25 ; 26 ; 32, bas; appelés aussi متخر واشراف; Ṭab., *Annales*, I, 1619,5,

(4) Course à la rencontre des caravanes ; Boḫāri, Kr., II, 26, 27, 28, 29.

(5) يسألون عن بضاعتهم ; Maqrīzī, *Imtā'* (ms. cité) ; بضاعة de بضع , contribuer à une entreprise financière ; Ṭab., *Annales*, II, 2304, 6 ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 239, 13 ; *Aǧ.*, XVIII, 108, bas ; Ibn 'Asākir (Badrān), III, 118.

XI.

LES CARAVANES ; LEUR ÉQUIPEMENT, LEUR ORGANISATION FINANCIÈRE

Badr et l'itinéraire des caravanes. — Leur rôle dans la vie économique de la Mecque. — Toute la population s'y intéresse. — Courriers des caravanes. Cérémonial observé par ces courriers. Le « naḏīr », courrier de malheur. — Frais généraux d'organisation. — Le « ḫafīr », protecteur officiel ; fonction lucrative et recherchée. — La « journée de Ḏoū Qār ». — Le « dalīl », guide. — Forāt ibn Ḥayyān, type des guides ; catégories de guides. — Ni chevaux ni mulets ; nombre des chameaux. — Détail, importance du personnel caravanier. — Participation financière de la population. — La caravane de Badr, caravane-type. — Détail des capitaux qui s'y trouvent engagés. — La firme Aboū Oḥaiḥa ; la part des Omayyades et des autres familles mecquoises.

Or donc, l'an trois de l'hégire (1), la consternation régnait à la Mecque. Depuis la victoire de Badr, les bandes de Mahomet écumaient le désert, donnant partout la chasse aux caravanes qoraišites (2). De Médine, leur base d'opérations, leurs razzias interceptaient les communications avec la Syrie ; elles avaient réussi à couper ou, pour emprunter le style pittoresque de nos auteurs, à « éborgner le trafic », عوّروا المتجر. Les marchands, les convois de Qoraiš ne pouvaient plus se montrer sur les routes du Ḥigāz septentrional. Il devenait urgent d'aviser. Dans les banques de la cité, le numéraire commençait à manquer. Les marchandises du Yémen

(1) Il avait commencé le 24 Juin 624 de J. C.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], p. 1, etc.

et du continent noir s'accumulaient dans les entrepôts des faubourgs, dans les magasins du bazar, sans trouver d'écoulement (1). Ce phénomène de congestion économique contrastait avec l'insuffisance du ravitaillement que n'alimentaient plus les convois de céréales et d'huile, arrivant de Syrie, ارض الخمر والخمير, « pays du vin et du levain » (2). L'un après l'autre, les guichets se fermaient devant les Bédouins, venant déposer leurs économies ou désireux de contracter un emprunt (3). Les faillites allaient se multipliant. C'était le crédit même de la Mecque mis en question et, avec lui, l'avenir de la cité.

Une habile manœuvre d'Aboū Sofiān avait seule réussi à sauver la caravane de Badr. Ce chef paraît avoir d'abord suivi la route, passant par l'oasis de Taboūk, النجدية (4). Avait-il eu vent de l'orage qui se préparait contre lui, à Médine, ou se proposait-il simplement, avant de rentrer à la Mecque, de visiter le marché de Badr (5)? Il est certain qu'à mesure qu'il redescendait le long couloir de Wādi'l qorā, dans la direction de Médine, Aboū Sofiān avait pris soin (6) de se rapprocher insensiblement du rivage de la mer et de Badr. Près de cette dernière oasis, modifiant son itinéraire, le chef omayyade avait décidément obliqué vers la Mer Rouge et, par cette brusque manœuvre, dépisté les poursuites des Médinois. Désormais les commerçants de la Mecque dirigèrent, le long de la côte érythréenne, leurs expéditions à destination de la Syrie. L'activité dévorante de Mahomet, son adroite diplomatie ne tardèrent pas à leur enlever le bénéfice de cette route. Réduits aux abois, les principaux Qoraišites se réunirent en conseil. Ṣafwān ibn Omayya (7), du clan de Ǵomaḥ, exposa comme suit le sujet de la délibération :

---

(1) *Aǵ.*, VI, 94, 3.

(2) *Aǵ.*, XIV, 136.

(3) Voir plus haut, chap. IX.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 2079. La « Naǵdyya » obliquait vers les confins du Naǵd ; *Aǵ.*, VI, 99 d. l.

(5) Voir plus haut.

(6) Comp. Wāqidī, Kr., p. 21 etc.

(7) Autres orateurs nommés dans *Aǵ.*, XVI, 80.

« Moḥammad et ses partisans sont en train de nous ruiner, de nous acculer au désespoir. Nous avions pensé échapper à leur atteinte, en acheminant nos caravanes, le long de la Mer Rouge. Vaine précaution ! Les bandes de Moḥammad viennent de s'établir sur le rivage érythréen. Leur chef s'est entendu avec les tribus de la côte et cet accord achève de nous fermer toutes les issues. Rester les bras croisés devant cette éventualité, c'est la ruine à brève échéance, l'anéantissement complet de notre crédit. Nous aurons bientôt « dévoré nos capitaux » ,نأكل رؤوس اموالنا. Toute la vie, tout l'avenir de notre cité dépendent du commerce. Si nous y avons élu domicile, si nous persistons à y séjourner, c'est en vue des avantages du site, pour trafiquer l'hiver avec la Syrie, l'été avec l'Abyssinie » (1).

Impossible d'exposer le problème avec plus de précision, de peindre avec plus de vivacité la vie, la détresse de la Mecque, privée de ses caravanes. Cet exposé perd malheureusement de sa valeur documentaire, quand on vient à y reconnaître la transcription en prose, une sorte d'amplification oratoire, calquée sur un fragment poétique de Ḥassān ibn Ṯābit (2). L'emphatique rimeur de Médine y peint les musulmans, s'acharnant à compléter le blocus commercial de la Mecque. Innombrables sont leurs bataillons.

Lorsqu'ils quittent un cantonnement, on croit reconnaître les traces et le piétinement des grandes foires.

Ils avancent : la vitesse de leur course ne laisse pas se sauver les gazelles, prisonnières dans leur files.

اذا ارتحلوا من منزل خلتَ انه مُدمَّنُ اهل الوسم المتعارك

تسير فلا تنجو اليعافيرُ وسطنا ولو والَتْ منا بشد مُواشكِ (3)

(1) D'autres mettent en hiver la caravane abyssine ; Ya'qoûbî, *Hist.*, I, 280, 13. L'existence d'une double caravane annuelle dérive exclusivement de Qoran, 106, 1-2. Quant à la saison, la Tradition écrite n'arrive pas à se mettre d'accord, en l'absence d'un témoignage poétique. Toujours la double source de la *Sīra* : Qoran et poésie !

(2) Ed. Hirschfeld, *Divan*, 16.

(3) Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 16, 4-5 ; *Aǵ.*, XVI, 80. Au lieu de غيرها lire عيرها « leurs caravanes », dans le scolion sur Ḥassān, *Divan*, 16, 9. Je lis *tasīr* « ils avancent » au lieu de *nasīr* « nous avançons » du texte imprimé.

« Abandonnez les routes de Syrie !—crie Ḥassān aux chefs mecquois. —Ne songez pas à atteindre les marchés du Ḥaurān, en coupant à travers le Raml ʿAliǵ (1). Sur tous ces points, veillent les Anṣārs, les Mohāǵir, assistés par les anges ». Suivent des menaces à l'adresse de Forāt (2) et de ses confrères, les *dalīl* ou guides patentés des caravanes. Qu'ils ne s'avisent pas de prêter aux Qoraiś le concours de leur expérience professionnelle pour les tirer d'embarras ! La pièce se termine par des injures à Aboū Sofiān, « le dernier des aventuriers », *ṣaʿloūk*. Déclamations, noms de personnages, précisions topographiques, la *Sīra* a tout utilisé. On voit si nous avons exagéré l'influence de la poésie sur cette compilation (3). C'est le moment d'étudier en détail l'organisation des caravanes mecquoises.

*
* *

Notre étude envisagera de préférence les caravanes officielles, celles équipées à frais communs par le syndicat des banquiers qoraiśites. Leur organisation avait donné lieu à d'interminables palabres, dans les *nādis* autour de la Kaʿba. Leur départ, leur arrivée devenaient des événements publics. Toute la population s'y associait. A Médine, transformée en une cité à moitié qoraiśite, par l'afflux des Compagnons, «qui avaient émigré vers leur Seigneur » (4), l'annonce de l'approche d'une caravane suffisait pour opérer le vide dans la mosquée et autour de la personne de Mahomet (5). Le Qoran (62, 11) en convient, ainsi que du déplaisir du Prophète (6), demeuré seul avec quelques rares fidèles, « du nombre de ceux que les opérations du commerce ne réussissent pas à distraire du souvenir d'Allah » (7).

(1) Les *nefoūd* actuels.

(2) Ḥassān ibn Ṯābit, *op. cit.*, 16, 9. Au scolion de la p. 38, au lieu de يُجير, « il protège », lire يُجيز « il guide », il dirige, en qualité de dalīl.

(3) Cf. notre *Qoran et Tradition*, passim, dans *Rech. de science relig.*, I.

(4) رجال هاجروا نحو ربهم ; Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 16, 7.

(5) Boḫārī, *op. cit.*, II, 7, l. 15 ; 9, 5 ; ms. anonyme, Paris, n° 2007, p. 135, a.

(6) تركوك قائما, Qoran ; cf. *Moʿāwia*, 207-208.

(7) Qoran, 24, 37 : رجال لا تلهيهم تجارة ولا بيع عن ذكر الله

C'était un ébranlement universel ! la ville entière ne tenait plus en place, ارتجّت المدينة. On dénombrait l'importance du chargement, le chiffre des chameaux (1). Parfois la population, comme prise de délire, sortait à leur rencontre avec des tambours, en signe de joie assurément, mais plus encore en vue de prévenir les concurrents et d'amorcer les spéculations.

En route, les caravanes restaient en communication constante avec la métropole. Par des courriers spéciaux, par l'intermédiaire des Bédouins rencontrés en route, on s'y tenait au courant des étapes quotidiennes (2). Sur le chemin du retour, des estafettes prenaient les devants. Ainsi agissent les frères du patriarche Joseph (3) et aussi Aboū Ṭālib (4) :

Lorsque sa caravane revenait de Syrie, il détachait des courriers chargés de nous prévenir.

Aboū Sofiān avait expédié un de ces courriers à la Mecque pour décrire la situation critique où se trouvait sa caravane, menacée par les bandes de Mahomet. Il lui en coûta 20 dīnārs, somme énorme pour l'époque, mais proportionnée à la gravité des circonstances. La caravane de Badr, dont il avait pris la direction, était un des grands convois officiels ; elle transportait pour un million de marchandises et de valeurs. Les exigences des messagers variaient d'ailleurs, selon qu'ils étaient porteurs d'une bonne ou d'une mauvaise nouvelle. On les appelait *bašīr* dans le premier cas, *nadīr*, avertisseurs, moniteurs, quand ils annonçaient un désastre. Dans le Qoran (5), Mahomet prend les deux titres, celui de *nadīr*, parce qu'il prévient de l'imminence de la ساعة du Jugement dernier (6), la grande catastrophe finale.

En temps de paix, lorsqu'aucun litige n'était pendant entre les Bédouins et la république mecquoise, l'arrivée du *bašīr*, suivie d'un roulement

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 115.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 64, 11.

(3) Qoran, 12, 96.

(4) Le vers suivant lui est du moins attribué par Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 94. Je le crois apocryphe, comme tout le divan qu'on lui a prêté.

(5) 5, 22 ; 7, 188 ; 11, 2, *passim*.

(6) Cf. Concordance du Qoran, les dérivés de نذر.

de tambour (1), suffisait pour annoncer l'approche d'une caravane. Mais lorsque, comme à l'époque de Badr, un ennemi redoutable menaçait la sécurité du convoi, la mise en scène devenait plus impressionnante. Le *nadīr*, homme ou femme (2), avait l'habitude de déchirer sa tunique (3) et criait: انا النذير العريان, « je suis le messager dévêtu » (4). Avant de pénétrer à la Mecque, l'exprès envoyé par Aboū Sofiān déchira donc ses habits par devant et par derrière, puis il fendit les oreilles de son chameau, renversa sa selle et de sa plus retentissante voix se mit à crier : الغوث الغوث, « au secours, au secours », ou encore يا صباحاه « la surprise ! » (5). On juge de l'effet produit par l'arrivée de ce cavalier moitié-nu, se démenant comme un démon (6), sur sa bête ensanglantée et hurlant de douleur. Une décharge d'artillerie eût causé une moins durable émotion. Aussitôt toute la ville se trouvait sur pied. Les têtes s'échauffaient : on parlait de mobiliser les mercenaires, les auxiliaires des tribus voisines, d'armer les esclaves, les fameux Aḥābīš (7). Pour nous, nous allons poursuivre notre étude sur l'organisation des caravanes mecquoises. Nous avons étudié ailleurs comment on résolvait le problème de leur protection militaire (8) ; nous n'y reviendrons plus.

---

(1) Wāḥidī, *Asbāb*, 320, 13.

(2) Cf. *Aǧ.*, XV, 99. Comp. le premier chapitre du livre de Job. Synonymes de « nadīr » dans les poètes : *monādi*, *dā'i* ; *Mofaḍḍalyyāt* (Thorbecke), 2, 2 v. ; Ṭarafa, *Divan* (éd. Seligsohn), 2, 57 v.

(3) *Aǧ.*, VIII, 109, bas ; Ibn Hišām, *Sīra*, 430.

(4) *Aǧ.*, XV, 99 ; منذر جيش ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, IV, 136.

(5) Wāqidī, Kr., 22, 24. Comp. Qoran 37, 177 : ساء صباح المنذرين « triste réveil de ceux qui se sont laissés surprendre », passage que Kasimirski n'a pas compris. Les attaques, dans les razzias, avaient lieu de préférence avant l'aurore. D'où صباح = surprise matinale : Aus ibn Ḥaǧar, *Divan* (éd. Geyer), 20, v. 13; Nābiġa, *Divan* (Derenb.), 26, 27; 27, 5. La *Mo'allaqa* de Ḥāriṯ ibn Ḥilliza indique قبيل الصبح, « vers l'aurore », pour le moment de l'attaque.

(6) Le courrier est pris pour un démon : Wāqidī, Kr., 25, 6. Son cri est منند, prolongé lugubrement ; Labīd (éd. Ḫālidī), p. 85, 2 v.

(7) Voir nos *Aḥābīš*, passim.

(8) Cf. *Les Aḥābīš ou l'organisation militaire de la Mecque*. Pour l'escorte militaire de la caravane, cf. Wāqidī, Kr., 22, 3.

Ces caravanes se distinguaient en général par leur importance numérique. En son temps, le géographe Strabon comparait à de véritables armées les convois d'hommes et de bêtes de charge, faisant la navette entre l'Arabie et la métropole nabatéenne de Pétra (1). Le nombre garantissait la sécurité ; il diminuait aussi les frais généraux.

En voici le détail : honoraires des guides ou *dalīl*, péages qu'il fallait acquitter aux tribus dont on traversait le territoire, indemnités pour l'usage des puits et des terrains de pacage, enfin la forte rémunération à solder aux *ḫafīr* ou convoyeurs officiels. Ces taxes s'appelaient « le quart de route », ربع الطريق (2), droits de خفارة, de جوار ou protection : terminologie aussi variée que les exigences communes à toutes les fiscalités. Les Laḫmides de Ḥīra devaient les subir, jusque dans la sphère d'influence soumise à leur contrôle (3). C'était la servitude pesant sur le commerce mecquois, l'appât, طعمة, abandonné à la rapacité des Bédouins. Ceux-ci s'ingéniaient à multiplier les prétextes à débours, pour élever leurs prétentions, à chaque changement de territoire ou de groupe nomade (4) ; chaque chef, chaque tribu, réclamant une part plus notable du *gâteau*. D'où la nécessité, avant le départ des caravanes, d'interminables négociations, ensuite de longues palabres, en cours de route, avec les *sayyd* locaux. On comprend pourquoi les principaux Qoraišites recherchaient des alliances matrimoniales avec ces tyranneaux du désert, s'efforçaient de les intéresser dans leurs opérations, en les y associant, en leur accordant un nombre déterminé d'actions, ou en leur ouvrant des comptes, au guichet de leurs banques. Ce dernier parti ne manquait pas — on l'a vu — de risques sérieux. Mais

(1) *Geogr.*, XVI, c. 4, n. 23. La caravane de Badr complait «environ 70 chameliers» (Ṭab., *Annales*, 1, 1285, 1), comprenez hommes *montés*.

(2) Il est concédé par les Laḫmides aux Banoū Ṭayy ; *Aǵ.*, XVI, 99, 11. Pour le «ḫafīr», cf. *Mo'āwia*, 291 ; Fraenkel, *op. cit.*, 176, 177. Appelé aussi *ḥāmī*, protecteur, conformément à son rôle; 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, p. ١٥٨ d. v. *Ǵār*, autre synonyme de ḫafīr ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 37, 5.

(3) *Aǵ.*, XVI, 99, 11-12.

(4) *Aǵ.*, XVI, 78-79. Comp. les menaces d'un poète Taǵlibite contre les Laḫmides ; *Mofaḍḍalyyāt* (Thorbecke), p. 51, v. 19.

entre deux maux, il fallait choisir le moindre, à tout prix maintenir ouverte la circulation dans le désert insidieux.

« Pour arriver au marché de Rābia, dans le Ḥadramaut, assure Ya'qoūbī, la protection d'un « ḫafīr » devenait indispensable. Car c'était une province anarchique ; la force y primait le droit », لم تكن ارض مملّكة ومَن عزّ فيها بزّ. La situation n'était pas meilleure, dans le reste de l'Arabie, à la veille de l'hégire.

Aucune caravane n'eût commis l'imprudence de se mettre en route, sans la garantie d'un *ḫafīr* ; d'ordinaire un personnage considérable, un sayyd مطاع, respecté et redouté des nomades (1). C'était la seule façon d'en protéger le chargement. La grosse somme, payée au *ḫafīr*, correspondrait de nos jours à une prime d'assurance. D'après le droit bédouin, le ḫafīr et sa tribu étaient solidairement tenus d'indemniser leurs protégés des pertes subies (2). Sécurité trop souvent précaire ! L'intervention d'un ḫafīr (3) n'en devenait pas moins indispensable, même quand on était un poète aussi populaire que A'šā (4), même quand il s'agissait de caravanes, organisées pour le compte du roi de Perse ou des dynastes de Ḥīra (5). Il y fallait le placet, « le laisser-passer d'un chef de Moḍar », لطيمة يجيزها سيّد مضر (6). La mission devait être lucrative, puisque nous voyons les maîtres de la steppe, d'illustres sayyd comme Ḥātim, comme Hauḏa ibn 'Alī (7), et aussi des *ṣa'loūk* redoutés, des chevaliers-brigands, s'en disputer les

---

(1) *Aġ.*, XIX, 75. Rares marchés pour lesquels la *ḫafāra* paraissait superflue ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 314, haut. Sans doute parce que leur tenue coïncidait avec la période des mois sacrés. Pour celui de Rābia, cf. *ibid.*, 314, 9.

(2) En tous les cas, il devait acquitter la *dya* (*Aġ.*, IV, 11), s'il survenait mort d'homme. C'était une sorte de *ḥilf* temporaire.

(3) Wāqidī, Kr., 12, 5.

(4) *Aġ.*, XV, 57.

(5) Bakrī, *Mo'ġam*, 476, 732 ; Rothstein, *Die Laḫmiden*, 131, 138; Ibn Hišām, *Sīra*, 118 ; *Aġ.*, XX, 134.

(6) *Aġ.*, XIX, 75 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 6.

(7) Ḥātim Ṭayy, *Divan* (Schulthess), p. 29, 13 ; 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, p. ١١٧; cf. *Aġ.*, XVI, 78-79.

avantages (1). La postérité se montrera fière de compter des ḫafīr parmi ses ancêtres (2). Le mythique Loqmān lui-même aurait battu monnaie avec sa « protection » et « tiré des marchands une redevance annuelle » (3). Une caravane, circulant sans protecteur officiel, c'était un rêve rappelant l'âge d'or. Le monde reverrait un jour ce miracle, aurait prédit Mahomet (4). Nous ne sommes pas à la veille d'en être les heureux témoins. Pour ses convois et pour la caravane officielle des pélerins, le gouvernement turc n'a jamais pu se passer d'une escorte de Bédouins, même dans les districts soumis à son autorité nominale, ni se dispenser de leur payer une grosse indemnité.

La célèbre « journée de Doū Qār », contemporaine de l'hégire (5), fut occasionnée par les exigences exorbitantes des *ḫafīr* bakrites, chargés de convoyer la caravane, qu'envoyait au Yémen le gouvernement de Ctésiphon (6). Déboutés de leurs prétentions, les Banoū Bakr se vengèrent, en dispersant l'escorte arabo-perse et en pillant le riche convoi. Cet incident banal (7), simple fait-divers dans la monotone chronique du désert, le chauvinisme des poètes l'a transformé en un triomphe national sur la puissance militaire de l'empire iranien (8). L'impéralisme arabe postérieur a voulu y reconnaître l'augure des conquêtes mondiales de l'islam. Sciemment ou non, il a pris au sérieux cette fanfaronnade de A'šā, le héraut de Bakr :

Quand tout Ma'add nous eût assistés, au jour de Doū Qār, chaque tribu en aurait rapporté une abondante moisson de gloire.

---

(1) *Aǧ.*, XIX, 75.

(2) *Aǧ.*, XVIII, 160. *Raḥḥāl* est un synonyme de *ḫafīr*.

(3) *Aǧ.*, XII, bas. Sorte de droit de patente ; comp. *Aǧ.*, XVI, 99, 11. Rapprochez le cas de Ḥātim Ṭayy, *Divan*, loc. cit.

(4) Qasṭallāni, *Iršād as-sāri*, III, 17 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D., II, 120, 5. Sa'd ibn 'Obāda est ḫafīr du commerce mecquois, pour la région de Médine; Ibn Hišām, 302, 3. Il est qualifié de *sayyd* à Médine ; Ibn Sa'd, dans Wellhausen, *Skizzen*, IV, ••, bas.

(5) *Aǧ.*, XX, 138, bas.

(6) *Ibid.*, 134, 137.

(7) Un guet-apens, une surprise, et non une bataille, comme veut la Tradition.

(8) *Ibid.*, 138-140.

لو ان كل معد كان شاركنا   في يوم ذي قار ما اخطأهم الشرف (1)

Le « ḥafīr » était le protecteur attitré de la caravane. Ce rôle, il l'exerçait en personne ou en fournissant une escorte. Escouade souvent fort modeste! Plus efficacement que le nombre, la meilleure garantie de sécurité consistait en définitive dans le prestige personnel du *ḥafīr*, dans la terreur inspirée par sa tribu. Violer leur *ḥifāra* ou *ǵiwār* (2), protection, c'était s'attirer leur inimitié et leurs représailles. A Palmyre, les marchands ne croyaient pouvoir mieux exprimer leur reconnaissance envers les conducteurs de caravanes qu'en leur élevant une statue (3). Parmi les bénéficiaires de cette haute distinction, on compta sans doute des chefs bédouins qui avaient rempli avec succès la mission de *ḥafīr*, à travers les steppes du désert syrien.

Après le ḥafīr, la caravane requérait l'assistance constante d'un *dalīl*. Il était chargé de la guider, à travers les mornes solitudes, de régler le détail des itinéraires, des haltes et des étapes. La *Sīra* nous présente le type des *dalīl*, guides pour les caravanes mecquoises, dans la personne de Forāt ibn Ḥayyān (4). Ce recueil a relevé son nom dans le Divan de Ḥassān ibn Ṯābit (5). Ce *ḥalīf*, allié du clan qoraišite des Banoū Sahm (6), était originaire de l'Arabie orientale; un de ces nombreux étrangers, établis à la Mecque, où l'intensité du trafic promettait à leur habileté professionnelle un emploi rémunérateur. Forāt fut vraisemblablement chrétien, comme la grande majorité de ses contribules, les Banoū 'Igl.

---

(1) *Ibid.*, 140, 6.

(2) Synonyme de *ḥifāra* ; *Aǵ.*, XVI, 99, 13 ; ḥafīr des caravanes perses du Yémen ; *ibid.*, XVI, 78 ; ḥafīr déloyal ; Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, **109**, 2.

(3) Chabot, *Inscr. de Palmyre*, 42, 52, 59, 60, 63.

(4) Wāqidī, Kr., 196 ; Ṭab., *Annales*, I, 1374 ; Ibn Doraid, *op. cit.*, 208 ; Ibn Hišām, 547; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, E., III, 200-201 ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 114 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25, 3 ; **64**, 1 ; 85, 86. Il était marié à une Qoraišite ; Wāqidī, Kr., 375, 3 (lire تحته).

(5) Voir plus haut p. 175=271.

(6) Ibn Ḥaǵar, *loc. cit.* ; *Aǵ.*, XVI, 80-81. A son *dalīl*, Farazdaq donne le qualificatif plus spécial de *hādi* ; *Aǵ.*, VIII, 192, 9.

Jusque vers la fin du premier siècle H., leurs voisins musulmans affirmaient que « la croix était leur dieu, بعل » (1).

Pour cet infatigable rouleur du désert, la topographie de la Péninsule n'offrait plus de secrets. Il en connaissait les points d'eau, les terrains de pacage destinés à ravitailler les chameaux de la caravane, ensuite les *mafāwiz* et *manāqib*, défilés, où les *ḫalī'*, les *ṣa'loūk*, tous les écumeurs de la steppe guettaient les passants. Deux de ces brigands bien résolus — un seul même, assure Ǵāḥiẓ (2) —pouvaient arrêter les convois les mieux escortés, يا فيها من الحماة و الخفراء. Ils étaient autrement à redouter, ces «loups bédouins », comme on les appelait, que les *ma'sada*, repaires de lions, que la féconde imagination des poètes arabes a multipliés à plaisir, au point qu'ils font partie de l'ancien répertoire poétique (3). Forāt, le *dalīl* 'iǵlite, avait pratiqué la Dahnā', le Raml 'Aliǵ, avec leurs *nefoūd* aux sables mouvants, où disparaissait le sabot des montures. Il avait traversé les noires *ḥarras*, embarrassées d'éclats de pierre, de blocs basaltiques, les glissantes *sabaḫas* aux efflorescences salines ; passages redoutés des dromadaires précautionneux (4).

Au milieu de ce labyrinthe de coupe-gorge, parmi cet enchevêtrement de pistes changeantes, de sentiers effacés par les rafales du *samoūn*, emportés par le *sail* ou trombes hivernales, un *dalīl* novice perdait contenance; il « se mordait les doigts», يعضّ الخمس, de désespoir (5) et finalement égarait ses compagnons, les condamnait à mourir de soif (6). Forāt pouvait, affirmait-on, « les traverser, y guider, les yeux fermés », مغمض العين قد دوّخها

---

(1) *Aǵ.*, XIII, 47, 7 ; comp. 46 ; *Mo'āwia*, 435, 436.

(2) *Opuscula*, 66, 5 ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 74. Qualifiés de ذوبان العرب, « loups des Arabes » ; Wāqidī, Kr., 58, bas ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 52, 2-3 ; *Aḥābiš*, 425.

(3) Cf. *Berceau*, I, 128-129. « Il a fallu un siècle pour expulser de la poésie américaine *l'alouette*... il n'y a pas d'alouette chez nous » (Th. Roosevelt, *Revue des deux mondes*, 15 Fév. 1917, p. 808).

(4) Cf. *Berceau*, I, 41 etc., 56 etc.

(5) *Aǵ.* XVI, 97 ; *Aṣma'yyāt* (éd. Ahlwardt), 7, 14 etc.

(6) *Aǵ.*, VIII, 192 ; XIV, 46, haut; Ṭab., *Annales*, II, 228, 237.

وسلكها (1). A ces fonctions pacifiques il en ajoutait d'autres d'un caractère moins officiel, auxquelles ses randonnées, son existence vagabonde l'avaient merveilleusement préparé: celles d'informateur commercial, d'agent politique et aussi d'espion. Depuis la rupture avec Mahomet, il prit soin de prévenir Aboū Sofiān des mouvements et des projets militaires du Prophète (2), des intrigues ourdies à Médine, contre la sécurité de la république qoraiśite.

A l'époque du blocus établi par Aboū'l Qāsim, les Mecquois (3) chargèrent Forāt de combiner un itinéraire, permettant d'atteindre les marchés syriens, sans toucher au territoire de Médine. Les *dalīl*, possédant la virtuosité d'un Forāt, avaient droit au qualificatif honorifique de *ḫirrīt* (4). Ils constituaient l'élite de la corporation. La foule des *dalīl* nourrissait des aspirations moins élevées. Beaucoup se chargeaient en outre — tels les modestes *moucres* du Levant contemporain — d'équiper les voyageurs, de leur fournir des montures (5). Leur concours devenait indispensable pour les parcours les mieux connus et, semble-t-il, les plus fréquentés : tel l'itinéraire de la Mecque à Médine. Nous n'y rencontrons jamais les trafiquants qoraiśites, sans la compagnie de leur *dalīl*. Le Prophète n'entreprendra son *héqire* que lorsque Aboū Bakr lui aura trouvé un guide expérimenté (6). Faut-il supposer l'existence d'une sorte de monopole

---

(1) Wāqidī, Kr., 196 ; *Aǵ.*, XVI, 80. Les guides sont impressionnables, attentifs aux présages, augures ; ont-ils perdu la piste, ils abandonnent la caravane ; *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 234, haut ; *Aǵ.*, XIV, 46. Dalīl traître, il avertit l'ennemi ; Mofaḍḍal ibn Salama, *al-Fāḫir* (éd. Storey), 252 bas.

(2) Ibn Ḥaǵar, *op. cit.*, E., III, 201. Appelé le « dalīl d'A. Sofiān » ; Ibn Doraid, *op. cit.*, 208, bas ; *Aǵ.*, XVI, 80-81. Autre contribule de Forāt, ḥalīf à la Mecque ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 321.

(3) Wāqidī, Kr., 196. Voir plus haut p. 175.

(4) الماهر بالهداية ; Ibn Doraid, *op. cit.*, 83 ; Wāqidī, Kr., 335 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 68, 9 ; Boḫārī, Kr., II, 49, 3.

(5) يسافر للتّجار ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 64, 1; 102, 14 ; Ibn Hiśām, 328 haut.

(6) Ḥanbal, IV, 74 ; Ibn Ḥaǵar, *op. cit.*, II, 180, 4 ; 474, bas ; III, 8, 5; I. S. *Ṭabaq.*, V, 46, 20. De nos jours encore, on ne peut se passer de *dalīl* ; Doughty, *Travels*, I, 280 ; Boḫārī, Kr., II, 49, 3. Entre Médine et Oḥod, Mahomet utilise un dalīl ; *Aǵ.*, XIII, 14.

pour l'industrie des transports ou bien les financiers mecquois ignoraient-ils à ce point les routes du Tihāma ? Le guide ne manquait pas d'en profiter pour élever ses prétentions et le montant de la rémunération.

En réalité, les dalīl cumulaient plusieurs des fonctions, assumées par les modernes drogmans de l'Orient : intermédiaires, au besoin même, interprètes. Possédant des relations, des intelligences dans tous les milieux, connus dans les tribus, ils possédaient l'art de se rendre indispensables, savaient faire payer leurs services ; précurseurs des *portiers* de nos grands *Palaces*, des agents du tourisme, des entreprises de voyages modernes. Dans une de leurs razzias, les partisans de Mahomet s'égarèrent dans la steppe. Obligés de recourir aux bons offices d'un *dalīl* d'occasion, ils durent s'engager à lui abandonner le quint du butin à conquérir (1). C'était une rémunération princière, exactement la part réservée au Prophète dans le Qoran (**8**, 42).

*
* *

Nous l'avons déjà noté, les caravanes mecquoises formaient des convois considérables. L'Arabie ne possède ni chevaux ni mulets, a observé Strabon (2). Cette situation ne s'était pas sensiblement améliorée, au bout de six siècles (3). Voilà pourquoi nous ne voyons figurer, dans les caravanes, ni chevaux ni mulets. Le Qoran (**16**, 8) les qualifie encore d'animaux de luxe, زينة, sans méconnaître toutefois le rôle important de la cavalerie, رباط الخيل, en temps de guerre (4). Mahomet a-t-il, oui ou non, interdit la chair du cheval ? se demande la Tradition. Discussion oiseuse, la question ne se posait pas plus que pour le mulet. C'est à Médine seulement que le

(1) Wāqidī, Kr., 337, 4-5. Le dalīl garde les chameaux et les mène pâturer, pendant l'étape ; Ibn Hiśām, 328, haut.

(2) A l'encontre des affirmations de la poésie, au VI[e] siècle.

(3) *Geogr.*, XVI, c. 4 n. 2 ; cf. *Berceau*, I, 140.

(4) Qoran, 8, 62. Le Tarif fiscal de Palmyre mentionne les chameaux, les ânes et les mulets, à l'exclusion des chevaux.

Prophète put faire l'acquisition de Doldol. Le riche chef médinois, Ibn Obayy, était seul à posséder une mule. Celle de l'évêque de Nağrān a été mentionnée par Ibn Hiśām (1). Avec raison, Ḥāzimī (2) insinue que l'interdiction de la chair de cheval a été mise en avant par l'école de Syrie, où l'on se préoccupait de promouvoir l'élevage du cheval (3), une des ressources de ce pays.

A défaut de chevaux et de mulets (4), les caravanes qoraiśites comptent jusqu'à 2500 chameaux (5). La compagnie : marchands, guides, convoyeurs, variait de 100 à 300 hommes (6). On s'empressait de renforcer l'escorte (7) à l'approche des passages dangereux, près des *mafāwiz*, infestés par les *ṣa'loūk* (8), ou quand il fallait traverser des régions, occupées par des tribus hostiles ou douteuses. Le ravitaillement, la protection de ces énormes convois formaient des sources de revenus pour les nomades dont ils traversaient le territoire. Cette communauté d'intérêts amenait leurs tribus à graviter dans la sphère d'influence de la Mecque ; sans parler des alliances matrimoniales qui rattachaient les sayyd du désert

(1) *Sīra*, 401 ; *Aḡ.*, S. II, 34 ; *Fāṭima*, 81, 83.

(2) حديث شامي المخرج et حديث له أصل من حديث الشاميّين ; *Nāsiḫ*, 162-164.

(3) Pour l'avenir, Mahomet promet مراكب من خيل وبغال ; Wāqidī, Kr., 327, 5. A ceux qui élèvent un cheval, on applique Qoran, 2, 270 : الذين ينفقون اموالهم ; telles sont les difficultés et les mérites, en Arabie, de cet élevage ; Wāḥidī, *Asbāb*, 62-64. Privilèges de qui s'en préoccupe ; *ibid.* A l'abreuvoir, Mahomet recommande de commencer par le cheval ; Ibn Māğa, *Sonan*, E. II, 50, bas. Pas de *zakāt* sur les chevaux ; Śāfi'ī, *Kitāb al-omm*, II, 22 (apparemment parce qu'ils étaient rares dans les débuts). Mahomet a prêché, monté sur une mule ; Baḡawī, *op. cit.*, II, 84, bas. Plus tard on contestera le droit aux *maulās* de monter une mule ; *Aḡ.*, XIII, 73, 17. Les poètes omayyades installent leurs héroïnes sur des mules ; Ibn Qais ar-Roqayyāt, *Divan* (édit. Rhodokanaki), p. 226, 1 v.

(4) Pour la charge de القتبة والاعكمة, voir plus haut pp. 67=163.

(5) Ṭab., *Annales*, I, 1271; Wāqidī, Wellh., 34 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 4.

(6) Voir les chap. de la *Sīra* relatifs aux *maḡāzi* ; Wāqidī, Wellh., 33, 34 ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1] pp. 2, 4 ; *'Iqd*[1], I, 211, 4. Caravanes de 200 à 300 hommes montés ; Ibn Hiśām, 419, 4. Chiffres déduits de vers apocryphes, cités *ibid.*, 420, 4.

(7) Wāqidī, Kr., 22, 3.

(8) « Les loups des Arabes » ; voir plus haut p.158 ; Schwarzlose, *op. cit.*, 21.

aux principaux commerçants qoraišites, banquiers attitrés et surtout créanciers des nomades. A l'encontre des transports modernes, ces interminables caravanes chargeaient, non des matières premières encombrantes, peu précieuses — la Mecque était un entrepôt, une station de transit, non une ville industrielle (1)—, mais des objets de valeur. Nous ne tarderons pas à nous en convaincre.

*
* *

Commençons par utiliser les renseignements détaillés, réunis par Wāqidī sur la caravane de Badr. Ils achèveront de fixer nos idées sur le rôle joué par la finance dans la vie économique de la Mecque. On pourra citer des caravanes plus considérables par l'importance de l'escorte, par le total des chameaux mobilisés. Nous n'en connaissons aucune, où la somme des capitaux engagés ait atteint un chiffre aussi élevé. Quant au matériel animal, il se composait de mille chameaux (2). A la Mecque, hommes et femmes, possédant la valeur d'un dīnār ou *mitqāl* d'or ou seulement un demi-dīnār (3), tous s'étaient empressés d'engager leur modeste avoir dans l'entreprise. A la veille de la lutte avec Médine — on la sentait prochaine — la population entière semble avoir voulu tenter un suprême effort, avant la rupture définitive. Mahomet la préparait méthodiquement. Il entraînait ses bandes par des coups de main contre les convois isolés des Qoraišites (4), circulant à la faveur des mois sacrés (5). A la Mecque, les

(1) Le père du poète 'Omar ibn Abi Rabī'a possédait, à la Mecque, des ateliers de tissage, où travaillaient ses esclaves ; *Aǧ.*, I, 32. Texte unique, à ma connaissance, et se rapportant peut-être à la période posthégirienne.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 25 ; Balādorī, *Ansāb*, 180 *a*.

(3) مثقال فصاعدًا ; Wāqidī, Kr., 20, bas ; نشّ فصاعدًا, un demi-dīnār, d'après I. S. *Ṭabaq.* II¹, 7. D'autres textes parlent d'une demi- *oūqyya*.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, pp. 1-4.

(5) Cf. Ṭab., *Annales*, I, 1276 etc. Justification dans le Qoran, 2, 214. Elle laissait entendre aux Qoraiš que rien ne serait négligé pour ruiner leur commerce.

plus modestes bas de laine (1) s'étaient vidés pour joindre leur maigre apport aux fortes contributions de اهل القوّة, des gros banquiers du Baṭḥā'. On avait fait argent de tout, engagé ou vendu jusqu'à des « licous de chameaux » (2), afin de participer à la grande entreprise nationale. Ces initiatives concordantes, cette fièvre de lucre et aussi le mépris des risques courus caractérisent merveilleusement cette originale population. Avec la même décision, elle embrassera l'islam, quand ses intérêts et aussi les « compensations » promises par Allah (3) lui dicteront cette démarche.

L'ensemble des capitaux réunis s'élevait au total d'environ 50 000 dīnārs ou miṯqāl d'or (4). Il s'agissait, dans la majorité des cas, d'actions souscrites. Le numéraire, surtout les *besants* d'or, n'abondaient pas à la Mecque (5). On en eût difficilement réuni une dizaine de mille, en vidant les coffres-forts des financiers de la cité (6). Ceux-ci comptaient sur la vente de leurs marchandises, sur leurs associés et correspondants dans les pays étrangers. Il n'a donc pu être question d'emporter des encaisses métalliques aussi encombrantes. C'eût été gratuitement exciter les convoitises des tribus pillardes. Elles ne respectaient pas toujours les caravanes, trafiquant en Arabie, pour le compte du puissant monarque de Ctésiphon (7).

La meilleure partie de ces capitaux aurait été fournie par l'impor-

(1) Seuls les B. ʿAdī paraissent s'être abstenus. C'est le sens de la boutade d'Aboū Sofiān : لا في العير ولا في النفير (cf. Ibn Hiśām, 438). Les B. Zohra n'ont qu'un de leurs commerçants dans la caravane, mais ils y ont leurs اموال, souscriptions; Ibn Hiśām, *loc. cit.*; Wāqidī, Kr. 37 ; Ṭab. *Annales*, I, 1307.

(2) J'adopte la leçon du Wāqidī de Wellhausen, 39, n, 3 : نشّ الناقة. Certains de nos textes ne distinguent pas nettement entre *dīnār* et *oūqyya*.

(3) Qoran, 9, 28.

(4) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25.

(5) Voir plus haut p. 133=229.

(6) L'Empire en interdisait l'exportation : voir plus haut p. 42. Après Badr, on convertit en monnaie d'or (lire ذهبا عينا et non دهما), le produit de la caravane ; Wāqidī, Kr., 198.

(7) Nöldeke, *Perser-Araber*, 258 ; *Aḡ.*, XX, 134-140. Voir le chap. précédent.

tante firme omayyade Aboū Ohaiha (1), c'est à dire la famille de Sa'īd ibn al-'Aṣi. Cette maison les avait réunis, en engageant son crédit, en joignant ses réserves aux mises de fonds de ses commanditaires (2). A ces derniers elle assurait d'avance un bénéfice de 50 pour cent (3). C'était un minimum ; le gain habituel, dans le commerce des caravanes, étant « d'un dīnār par dīnār », soit cent pour cent, وكانوا يربحون في تجارتهم للدينار ديناراً (4). Le plus grand nombre des chameaux appartenaient à la firme Aboū Ohaiha. On parle pourtant de 200 bêtes fournies par les Mahzoūmites. Ces riches rivaux des Omayyades risquaient, dans le convoi, une somme de 4000 à 5000 mitqāl. Plus modestes étaient les parts d'al-Ḥārit ibn 'Amir, 1000 mitqāl ; celle d'Omayya ibn Halaf, 2000 mitqāl ou dīnārs. Quant au clan des Banoū 'Abdmanāf — lequel désigne ici les Omayyades (5) — il se trouvait collectivement engagé pour 10000 dīnārs. Si l'on y ajoute la mise de la banque omayyade Aboū Ohaiha, les Omayyades réunis auraient souscrit près de 40000 sur les 50000 mitqāl d'or. On comprendra donc pourquoi la direction politique et économique (6), la surveillance suprême du convoi avaient été confiées à Aboū Sofiān, personnellement intéressé au succès de l'entreprise. Dans cette longue énumération, nous cherchons en vain le nom des Hāšimites, ces parents peu fortunés du Prophète. Il semble peu vraisemblable que 'Abbās, si empressé à placer ses capitaux (7), n'ait pas cédé à l'entraînement universel. La *Sīra* préfère atténuer leur intervention dans l'affaire de Badr, où nous les verrons par ailleurs si gravement compromis. La destination de la cara-

---

(1) Vraisemblablement mort à l'époque de Badr. Pour la participation des B. Zohra, cf. Wāqidī, 37 ; Ṭab., *Annales*, 1, 1307, 7.

(2) قوم قراض, Wāqidī, Kr., 21, 3.

(3) على النصف ; *ibid*.

(4) I. S. *Ṭabaq*., II[1], 25.

(5) Cf. *Mo'awia*, 156-160.

(6) Le « ḫafīr » veillait à la sécurité et le « dalīl » sur le côté matériel de la caravane.

(7) Cf. *Ṭāïf*, 119, 137.

vane était le port palestinien de Gazza (1), un des points régulièrement visités, nous le savons, par les trafiquants de Qoraiś (2).

Si nous nous sommes aussi longuement attardés (3), autour du convoi de Badr, c'est pour montrer comment on organisait financièrement les grandes caravanes officielles, celles équipées à frais communs par le syndicat des banquiers, avec la coopération des plus modestes rentiers. C'était une des deux expéditions annuelles, mentionnées par le Qoran (**106**, 1). Quant au document de Wāqidī, sèche énumération de chiffres, nous nous sommes borné à le paraphraser, à le compléter par endroits, afin d'en dégager la valeur comparative des souscriptions particulières. Les statistiques conservées par cet annaliste s'occupent exclusivement des sommes engagées dans l'expédition. Du chargement lui-même, il n'est pas question. Pourtant ce convoi de mille chameaux n'a pu quitter à vide une ville où, depuis près d'un an, étaient venues s'accumuler les importations de l'Abyssinie et de l'Arabie méridionale. Nous allons essayer de suppléer à ce silence, énumérer les marchandises emportées, au départ, par les caravanes de la Mecque, celles surtout prenant la direction du Nord, sur lesquelles nous sommes moins sommairement documentés.

---

(1) Wāqidī, Kr., 20-21 ; (éd. Wellh. p 39) ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 428.

(2) Voir plus haut p. 48.

(3) Au risque de nous répéter.

XII.

LE TRAFIC PAR CARAVANES

Détail des exportations : le cuir, le « zabīb », les métaux précieux. — Les richesses minérales de l'Arabie et les littératures classiques. Abondance de l'or, de l'argent. — Mines des Banoū Solaim ; leurs relations avec la Mecque. —L'Arabie, pays des parfums et des aromates. — La « laṭīma » ou caravane mecquoise. — Mahomet, les parfums et le culte ; le « tagmīr » de la mosquée. — Drogues médicinales.—Articles d'importation. — Poudre d'or, ivoire, esclaves d'Afrique.—Soieries de Chine ; tissus de Syrie, d'Égypte.— Armes, céréales et huile de Syrie. —Bénéfices considérables réalisés par les caravanes ; frais peu considérables.—Leur lenteur ; le temps ne compte pas pour les Arabes, chronologistes superficiels.

A Palmyre, le commerce des peaux tenait une place considérable. M. Chabot (*op. cit.*, 30) rappelle avec raison « la situation de la ville au milieu de peuplades nomades vivant du produit de leurs troupeaux ». Il n'en pouvait être autrement au Ḥigāz, en une région où un même vocable, *māl*, désigne à la fois la fortune et les troupeaux (1).

Qu'elle aille au Nord, qu'elle aille au Sud, la caravane mecquoise emporte, avant tout, des peaux brutes et travaillées ; ces dernières sortant des ateliers de Ṭāif (2). Parmi les cadeaux à offrir au Négus, on n'ignore pas à la Mecque que « le cuir lui agrée davantage » (3). Aboū Sofiān en

(1) Cf. *Aǧ.*, XI, 80, 3. Dans les centres ruraux, comme Médine, il désigne les domaines ruraux ; مال رابح = propriété productive.

(2) Cf. notre *Ṭāif*, 114 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 280, d. l. ; Ṭab., *Annales*, I, 1274, 15 Ḥanbal, *Mosnad*, I, 202 ; I. S. *Ṭabaq.*, II^1, 5, l. 15 ; Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, V, 143 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 424 ; Aus ibn Ḥaǵar, *Dīwān* (Geyer), 41, 1: بين الدراهم والادم, « entre les (pays de) monnaie et de cuir », à savoir l'Arabie.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 1602.

conservait des stocks importants dans ses dépôts de la Mecque. En partant pour Badr, les Qoraiś « se munissent d'énormes quantités de cuir » (1). En Arabie, le cuir servait à des usages on ne peut plus variés. J'en ai énuméré les principaux dans la monographie de Ṭāif (2).

Le Qoran (**20**, 80; **34**, 14) attribue au roi David l'invention et la fabrication des cuirasses. Preuve combien elles devaient être recherchées, surtout les souples cottes de mailles en fin acier de Boṣrā ou de Damas. Les grands chefs arabes se les transmettaient précieusement en héritage. Car les autorités de Syrie ne se souciaient pas d'en faciliter l'exportation au désert. Les Sarrasins avisèrent de les remplacer par des *cuirasses* ou cottes d'armes exclusivement en *cuir*, جلود. On utilisait, de préférence, des peaux de tigre ou de léopard, *nimr* (3). Elles offraient une protection suffisante contre les sabres ébréchés et les mauvaises armes des nomades. Le Qoran (**16**. 82-83) les a certainement en vue, lorsque, après avoir énuméré les divers usages des peaux, il mentionne «des vêtements qui vous protègent contre les violences». Aussi « revêtir des peaux de tigre » avait-il pris la signification de « partir en guerre ». Les collectionneurs et commentateurs de ḥadīṯ ne s'en sont pas rendu compte. Ils ont pensé que les peaux de tigre servaient exclusivement à recouvrir la selle des montures. Le vocable لبس « revêtir » aurait dû les amener à réfléchir. A la bataille d'Oḥod, la plupart des morts médinois portaient des cuirasses de cuir (4). La tradition musulmane en interdira l'usage (5), sous l'influence du même préjugé qui fera proscrire les fourrures. Les dépouilles des

---

(1) Wāqidī, Kr., 92. Voir plus haut p.159. A 'Okāẓ, on vend surtout «des chaussures, des outres et du cuir » ; *Aǧ.*, XIX, 75, 10.

(2) Voir pp. 114, 125. Les liens des prisonniers étant en cuir, on les coupe avec l'épée ; *Aǧ.*, XIV, 71 ; Ibn Hiśam, 321, 1 ; 467. bas.

(3) Aus ibn Ḥaǧar, *Divan*, **16**, 4 ; Schwarzlose, *op. cit.*, 325-328.

(4) Aboū Dāoūd, *Sonan*, II, 35, bas ; I. Hiśām, 741, 3 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, IV, 176.

(5) Aboū Dāoūd, *Sonan*, II, 117 ; *Osd*, I, 182, 2. Le ḥadīṯ n'est plus compris. Voir surtout Ibn al-Aṯīr, *loc. cit.*

bêtes demeurent impures tant que l'opération du tannage ne les a pas purifiées (1).

En Arabie, le cuir suppléait à ce qu'il y avait de plus et de moins résistant. Souvent il remplaçait le fer à cheval (2), ensuite le papyrus et le parchemin, d'une acquisition beaucoup plus onéreuse (3). Car, à la Mecque, ville de banquiers et de courtiers, on calculait, on écrivait beaucoup. Nous avons eu l'occasion de nous en convaincre (4). Sous ce rapport, cette cité l'emportait de beaucoup sur le centre agricole de Médine où l'on écrivait peu ou prou, كان اهل مكّة يكتبون واهل المدينة لا يكتبون (5). Le préjugé contraire prétend étourdiment s'autoriser du Qoran (6). Or, le livre d'Allah n'a que des paroles de blâme à l'adresse des hommes d'affaires, assez imprévoyants pour conclure un contrat, sans en fixer les clauses par l'écriture (7). Le contenu de ces versets a dû paraître bien pressant, puisque l'imām Šāfi'ī (8) a pris la peine de prouver qu'ils n'imposent aucune obligation de conscience, حتم. Le Qoran suppose partout l'existence de registres et de dossiers commerciaux, toute une organisation bureaucratique.

(1) Voir plus bas.

(2) Les chevaux étaient très rares. Ces animaux n'étaient que partiellement ou pas du tout ferrés ; G. Jacob, *Altbeduinenleben*, 152, 243 ; Aboū Tammām, *Ḥamāsa* (Freitag), 476, 7 ; *Osd*, IV, 158 ; Tamisier, *Voyage* en *Arabie*, I, 253 ; Doughty, *Travels*, I, 309 ; II, 290. Pour la traversée des passages difficiles : *ḥarras* basaltiques, *sabaḥ* glissantes, on chaussait aussi les chameaux ; *Aǵ.*, IV, 164, d. l. ; Labīd, *Mo'allaqa*, v. 23.

(3) Wāqidī, Kr., 84, 5. Citations d'anciens poètes dans la revue *Al-Machriq* de Beyrouth, 1913, 857-858.

(4) Voir plus haut, chap. VIII.

(5) I. S. *Tabaq.*, II¹, 14 ; III², 24, 35, 59, 77, 79, 83, 91, 136, 142, 148 ; cf. Winckler, *MVAG*, 1901, 210 ; Ṭab., *Annales*, I, 1274.

(6) Voir plus haut, p. 123=219.

(7) Qoran, 2, 282 ; Ṭab., *Tafsīr*, III, 71-74. Le Prophète possède une chancellerie très compliquée, de nombreux secrétaires à Médine. Comp. dans la *Sīra* les *Kitāb al-wofoūd*. Ses femmes, 'Aiša et Ḥafṣa savent écrire ; Qalqašandī, *Ṣobḥ al-a'ša*, E., I, 57.

(8) *Kitāb al-omm*, III, 76-78.

Beaucoup plus surprenant est de voir du Ḥiǵāz exporter en Babylonie et même en Syrie, pays de vignobles, les raisins secs de Ṭāif (1), ou plutôt la variété de raisins de Corinthe qui formait la spécialité de Ṭāif (2). Avec le cuir, le *zabīb* se trouve fréquemment mentionné dans le chargement des caravanes mecquoises (3). Les riches Qoraiśites paraissent avoir accaparé la majeure partie de la récolte ṭāifite. Eux-mêmes en faisaient une grande consommation pour corriger l'âpreté des eaux de la Mecque (4). On s'acquittait envers les chefs et surtout les poètes bédouins, en chargeant leurs chamelles de blé et de dattes (5). Mais combien le cadeau haussait de prix, quand aux dattes, si communes en Arabie, le Mécène venait à substituer le succulent *zabīb* de Ṭāif! Quand Aboū Sofiān voudra s'assurer le concours des Bédouins, il leur laissera entrevoir cet appât pour la prochaine foire de 'Okāẓ (6).

En étudiant le climat du Ḥiǵāz, nous avons retrouvé des traces multiples d'une ancienne activité volcanique : *ḥarras* couvertes de basalte, massifs de montagnes noires (7). A ce passé géologique on devait l'aspect singulier des cantons, habités par les Fazāra, les Asad (8), les 'Abs, les Solaim, pour nous borner aux noms des tribus, à cheval sur la frontière ou fixées sur le territoire du Ḥiǵāz (9). Il faut attribuer à la

(1) Voir notre *Ṭāif*, 120, 125, 178.

(2) *Ibid.*, 36-37.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 5, l. 15 ; Ṭab., *Annales*, I, 1274. *Zabīb* importé à Médine par les نبيط أهل الشام (avec la variante *zait*, huile) ; Boḫārī, Kr., II, 45, 5 etc.

(4) Voir plus haut p. 94. Contesté par Gaudefroy-Demombynes, *Pèlerinage*, 100.

(5) Cf. *Berceau*, I, 157 ; *Aġ.*, IV, 138 ; V, 178 ; VII, 106 ; X, 173 ; XI, 141 ; XIV, 157, 6 ; XVIII, 68 ; XX, 119.

(6) Wāqidī, Kr., 330, 13 ; *Aġ.*, VI, 152 ; XI, 141.

(7) *Berceau*, I, 73 etc.

(8) Cf. Lyall, *Dīvan* de 'Abīd ibn al-Abraṣ, pp. 5-6. Éruption volcanique dans la *ḥarra* de Médine, l'an 654 H. ; elle dévore les rochers, mais respecte les arbres, « par égard pour l'interdiction du Prophète de toucher aux arbres du ḥaram médinois » ; Al-Maṭarī, *Tārīḫ al-Madīna* (ms. Bibl. Khéd., section *Tārīḫ*, n° 564) p. 38 *b*.

(9) Mines d'or, d'argent, d'onyx sur leurs territoires, chez les B. Kilāb etc., Yāqoūt, E., I, 137 ; 210 ; III, 9 ; 445 ; Hamdānī, *op. cit.*, 154, 5. Dans le Foz' ; I. Hiśām, 424 ; Ṭab., *Annales*, I, 1274 ; Wāqidī, Kr., 290. Mines d'or de Solaim ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 151, bas ; Bakrī, *op. cit.*, 141, 1 ; 629 ; 637, 8.

même cause la fécondité des vergers, la richesse des palmeraies, possédées par les Banoū Solaim (1). Le sous-sol de cette région renfermait des trésors non moins appréciés : des mines d'or, d'argent et de fer. C'est le معدن ou معادن سُلَيْم, centre minier du pays de Solaim, fréquemment mentionné comme point de repère (2). Il valait parfois aux Solaimites un qualificatif peu ambitionné chez les Bédouins, celui de قَيون, orfèvres, forgerons (3). L'extraction de ces métaux, en pleine activité aux temps de la reine de Saba, des Minéens et des Nabatéens, semble s'être ralentie depuis (4). Je n'ai pu retrouver trace d'une exploitation méthodique, aux environs de l'hégire. Le souvenir de ces richesses fabuleuses (5) survit dans nos littératures classiques. Rappelons ces vers d'Horace :

Icci, beatis nunc Arabum invides
Gazis et acrem militiam paras
Non ante devictis Sabaeis (6).

Le gracieux monument se dressant à l'entrée de la pittoresque vallée de Pétra, les Bédouins continuent à l'appeler « Ḫaznat Firʿaun », le *trésor de Pharaon.* Mieux que l'écho légendaire d'un passé évanoui, la fastueuse archéologie de cette métropole atteste quel Pérou fut pour les Nabatéens la Péninsule arabique dont les trésors soldèrent l'érection de cette somptueuse nécropole. Les gisements miniers et même aurifères se seraient-ils épuisés depuis ? On se prend à en douter, quand, dans le *Kitāb al-wofoūd,* « le livre des députations », le Prophète multiplie les conces-

(1) Cf. *Berceau*, I, 72.

(2) Yāqoūt, E. I, 211 ; Bakrī, *op. cit.*, 712 ; Yaʿqoūbī, *Géogr.*, (éd. de Goeje), 316, 12 ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 21, 37, 92, 4 ; III¹, 69 ; *Aǵ.*, XX, 99, 5-6 ; Wāqidī, Kr., 9.

(3) Bakrī, *op. cit.*, 712.

(4) Du Yémen, ʿAlī envoie au Prophète « une pépite d'or dans sa gaîne terreuse » ذهبة ... لم تحصل من ترابها ; Ḥanbal, *Mosnad*, III 4, 8 d. l.

(5) Cf. Sprenger, *Alte Geographie*, 51 etc. ; références bibliques et classiques ; *ibid.*, 244.

(6) *Carmina*, I, 29 ; comp. *Epist.*, I, 7, v. 36. « Les montagnes de mon pays sont or et argent » ; Saif ibn Di Yazan à Chosroès ; *Aǵ.*, XVI, 74, 2. Croix d'or portées par les Naǵrānites ; *Yazīd*, 344. Même coutume chez les chrétiens d'Arabie ; cf. Lammens, *Le Chantre des Omiades*, p. 15.

sions de mines (1), quand on l'entend parler de « la pluie d'or fécondant le pays de 'Oqail », مُطِرت ارض عُقَيل ذهبًا (2).

Malgré les procédés primitifs d'extraction employés par les Bédouins, mineurs inexpérimentés (3), le sous-sol du Ḥigāz, les monts du Sarāt (4) et du Nagd voisin continuaient à approvisionner les ateliers des orfèvres juifs de Fadak, de Ḫaibar et de Médine. Ces bijoutiers étaient personnages assez marquants pour marier leurs filles aux rois de Ḥīra (5). A Médine, la poudre d'or remplaçait le lot classique de chameaux pour acquitter le douaire des femmes (6). C'est en *oūqyya* d'or que Mahomet récompense les chefs bédouins, venus pour lui prêter hommage (7). Il s'amuse à couvrir de bijoux d'or les petites orphelines dont l'éducation lui a été confiée, كانت في حجره (8). Quand les musulmans s'emparèrent de Ḫaibar, ils y trouvèrent des amas de poudre d'or, *tibr*, et de lingots d'argent (9). Il n'était pas exclusivement de provenance africaine, l'or non monnayé, suppléant à la rareté ou à l'absence de numéraire, dans le commerce mecquois (10). Mode primitif de transaction, mais aussi le plus habituel, avant les conquêtes, au témoignage de Balādorī, كانوا لا يتبايعون الّا تبر (11).

---

(1) Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 100.

(2) Hamdānī, *op. cit.*, 177, 14. Mine d'or près de la Mecque ; Ibn Rosteh, *Géogr.*, (éd. De Goeje) 316, d. l.

(3) On allume un flambeau, avant de pénétrer dans les galeries de mines abandonnées ; Qotaiba, *'Oyoūn al-aḫbār*, 453. Renseignement intéressant, mais n'indiquant ni la région ni l'époque.

(4) Ya'qoūbī, *Géogr.*, 314, 16.

(5) Orfèvre juif, beau-père des Laḫmides ; Ṭab., *Annales*, I, 1017. Le Fadak en question doit être cherché au Ḥigāz, au pays des B. Asad ou des B. Ṭayy ; *Aġ.*, II, 22 ; IX, 155, 10.

(6) Boḫārī, Kr., II, 5, l. 5 etc.

(7) Voir Ibn Sa'd, *Kitāb al-wofoūd* (édit. Wellhausen), nº 78 et *passim*, nºˢ 81, 82, 98, 101, 108, 110 etc.

(8) Aboū 'Obaid, *Ġarīb* (ms. cité), 27, *a*.

(9) Ibn Hiśām, *Sīra*, 759, 11 etc.

(10) Voir précédemment p. 133=229.

(11) *Fotoūḥ*, 466, 4 ; comp. 467, 7, texte moins exclusif. Mahomet donne des lingots, تبر, d'argent pour remplacer « les dirhems qu'il n'a pas » ; ليس عندنا دراهم ; Ibn Sa'd, *op. cit.*, nº 82. Rareté du numéraire en Arabie, «pays de cuir» (voir début de ce chapitre).

Il nécessitait des pesées minutieuses et facilitait les fraudes dans l'emploi des balances ; abus dénoncés par le Qoran, on s'en souvient (1). Il explique la prédominance sur les marchés du Ḥiğāz et dans la comptabilité mecquoise du *mitqāl*, à savoir, l'équivalent en poudre d'or du dīnār ou *aureus* byzantin, ensuite les recommandations du ḥadīt : الذهب بالذهب وزنًا بوزن, de n'échanger l'or monnayé que contre son poids correspondant d'or non monnayé ou *vice versa* (2).

A la Mecque, on paraît avoir compris de bonne heure la nécessité de cultiver l'amitié des Bédouins, maîtres de la région aurifère des Banoū Solaim. La ville compta de nombreux *ḥalīf*, originaires de cette tribu et alliés aux plus influentes familles, celles d'Omayya et de Hāšim (3). Un Solaimite se vit même chargé par les Qoraišites de surveiller l'approvisionnement en eau de leur cité (5) ; mission qu'il faut sans doute distinguer de la *siqāya* des pélerins ; une charge exclusivement mecquoise. Cette marque de confiance, accordée à un étranger, atteste le prestige des Solaimites, à la Mecque. Ce prestige était sans doute garanti par les capitaux et les valeurs solaimites déposés dans les banques mecquoises. Leur importance était, pour un non-qoraišite, le plus infaillible moyen de s'assurer la considération dans ce milieu mercantile.

Voilà qui nous aide à comprendre comment s'était formée la fortune d'un Bédouin de Solaim, Ḥaǵǵāǵ ibn 'Ilāt, l'origine des fonds qu'il avait placés dans les entreprises commerciales, مال متفرق في تجار اهل مكة (5), ainsi

(1) Voir précédemment p. 124=220.

(2) Ḥanbal, II, 262 ; *Kanz al-'Ommāl*, II, p. 215.

(3) 'Otba ibn Ġazwān, ḥalīf omayyade ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 69 : il meurt à « ma'dan Solaim » ; Azraqī, W., 447. Autres ḥalīf omayyades de Solaim ; Aboū'l A'war ; sa mère est Qoraišite ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 161 ; *Mo'awia*, 42-50. Ibn Hišām, 182, bas. Ḥalīf hāšimites etc. ; Azraqī, *loc. cit.* 'Abdmanāf épouse une Solaimite ; Ṭab., *Annales*, I, 1089, 9 ; 1648, 2 : Azraqī, W., 460, 461, 3. Beaucoup possèdent des maisons à la Mecque. Ḥalīf d'A. Sofiān ; I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 47.

(4) Azraqi, W., 454 : كانت امرته قريش على سقاها. Je ne connais que par le catalogue de Geuthner, Casanova, *Une mine d'or au Hedjaz*, Paris 1921. Un chapitre traite de « la mine des Banoū Soulaim ».

(5) Ṭab., *Annales*, I, 1586 ; cf. Nöldeke, *Ghassân. Fürsten*, 44, n. 1.

que des lingots d'or, gardés en dépôt, à la Mecque, par sa femme qoraišite (1). La *Sīra* détaille ingénûment l'histoire de la retraite, à Médine, de ce Compagnon de Mahomet (2), à la suite d'une de ces louches et savantes manœuvres, dont les Bédouins étaient coutumiers et ne rougissaient pas de se vanter (3). Ce serait mal connaître les Qoraisites de supposer que, voisins des Solaimites (4), ils aient pu ignorer les ressources minières de leur riche territoire ou que cette connaissance n'ait pas provoqué leur esprit d'initiative. Parfois même les Solaimites semblent avoir sollicité l'assistance des capitaux et du savoir-faire mecquois. Le père d'Aboū Sofiān comptait un associé au pays de Solaim (5). A côté d'exploitations agricoles, leur association a dû envisager d'autres entreprises encore plus lucratives. Le voisinage, la communauté d'intérêts (6) expliquent les secours militaires prêtés à la Mecque par les Solaimites, pendant les luttes contre Mahomet.

Nos textes parlent de pépites d'or atteignant la dimension d'un œuf (7). Tous les documents relatifs à cette période montrent les métaux précieux fort communs, aux environs de l'hégire. On a vu avec quelle libéralité le Prophète distribue à ses visiteurs de l'or en poudre (voir page 195). Dans ces distributions, il procède habituellement par douzaine *d'oūqyya*, accordée à chaque membre des députations bédouines. Je me demande si nos textes n'ont pas confondu « oūqyya » avec « mitqāl », en d'autres termes, quadruplé le montant des générosités prophétiques. Les

---

(1) Ibn Hišām, 770-771 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, E., I, 313 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV², 14 ; Azraqī, W., 465, bas ; Ibn ʿAsākir (Badrān), IV, 44-47.

(2) Histoire suspecte ; elle tend à la glorification de ʿAbbās, l'ancêtre des califes de Bagdad ; Ṭab., *Annales*, I, 1586.

(3) Voir précédemment chap. IX.

(4) Cf. ʿAmir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, p. 75.

(5) *Aǵ.*, VI, 92, 93 ; XX, 135 ; cf. *Berceau*, I, 100.

(6) Cf. *Moʿāwia*, 43.

(7) Nawawī, *Tahḏīb* (Wüst.), 293 ; Ibn ʿAsākir (Badrān), III, 89.

Saḥābîs portent des anneaux d'or (1), des sabres à la garde d'or (2). Les recueils de ḥadīṯ représentent le Prophète, forcé de protester contre ce luxe et contre la profusion des bijoux (3). Précédemment nous avons mentionné les milliers de miṯqāl, engagés dans la caravane de Badr. Rien n'oblige à mettre en discussion la valeur de ce document. Nous aurions pu en rapprocher — sans garantir l'exactitude des chiffres — les 70 000 *oūqyya* d'or trouvés par Mahomet dans le trésor de la Kaʿba (4), les masses de métaux précieux conservés dans le sanctuaire d'Al-Lāt, à Ṭāif, sur lesquels les *Compagnons* ṯaqafites opérèrent d'importants prélèvements(5).

Tous ces renseignements soulignent l'origine des richesses de la tribu de Solaim. Elles se trouvent d'autre part attestées par la possession de nombreux chevaux—indice certain à cette époque, en Arabie, de la fortune et du luxe, زينة(6). Les mines solaimites étaient encore exploitées, au temps du Prophète. Un Solaimite lui apporte un lingot d'argent qui en provenait (7). Le Compagnon Ḥaǧǧāǧ ibn ʿIlāṭ, nommé précédemment, s'empresse également de lui envoyer la dîme de ses mines d'or (8). On y signale une reprise d'activité, sous le califat d'Aboū Bakr et l'exploitation continuera, sous les Omayyades, dont le fisc en retirera d'importants revenus (9). Rien donc d'étonnant si, parmi les chargements des caravanes mecquoises, on note les métaux précieux fournis par les mines d'Arabie,

---

(1) A commencer par les *Mobaššara* : ʿAlī, Ṭalḥa etc. ; Wāḥidī, *Asbāb*, 149 ; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 156-157.

(2) Ibn Māǧa, *Sonan*, E., I, 97 ; même constatation chez les Bédouins ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 273, bas.

(3) Et non pas seulement chez les femmes ; Wāqidī, Kr., 279, 280, 281 ; Boḫārī, Kr., II, 93 ; vase d'or ; *ibid.*, II, 83, 89, 90 ; Ḥāzimī, *Nāsiḫ*, 234 ; *Aǧ.*, XIV, 3, bas ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 203 etc.

(4) Azraqī, 171, bas.

(5) Cf. notre *Ṭāif*, 90, 91.

(6) Qoran, 16, 8 ; cf. *Berceau*, I, 136 etc.

(7) Ḥanbal, *Mosnad*, V, 430, 9.

(8) Il doit prouver que la dîme sur l'or est obligatoire ; tel est le but du ḥadīṯ ; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba*, E., I, 313.

(9) *Aǧ.*, XX, 99, 5-6 ; *Zeitschr. für Assyriol.*, X, 366 ; I. S. *Ṭabaq.* III[1], 151, 24 etc.

jadis si riches (1). L'argent y prédominait. C'était « le principal article d'exportation du commerce qoraišite » ; ainsi s'expriment nos auteurs (2). Effectivement on signale, pour cette période, des convois transportant presque exclusivement de l'argent en minerai ou en barre et même — ce qui paraît plus surprenant —« des vases d'argent », انية فضة (3). Cette dernière mention suggère l'existence d'une industrie dont nous ne trouvons pas trace, à la Mecque. Ces vases pouvaient provenir du Yémen, où abondaient les métaux précieux ; ils y étaient travaillés par l'industrie locale.

*
* *

L'antiquité sacrée et profane (4) s'est représenté l'Arabie comme une gigantesque officine d'aromates et de parfums, dont l'univers entier se reconnaissait tributaire. A peine le voyageur, arrivant de Syrie, avait-il dépassé la frontière qu'on le disait enveloppé par les capiteuses émanations de la flore désertique (5), par les senteurs aromatiques flottant dans l'air ; thème fantastique repris par Pierre Loti dans *Le Désert*. Il a été exploité, avant lui, par le ḥadīṯ dans la description du Paradis « dont on respire le parfum à la distance de 70 automnes خريف » (6). Pour se chauffer, les heureux habitants de la Péninsule brûlaient des essences précieuses (7), le bois du nard et du ciname.

---

(1) Maqdisī, *Géogr.*, 101 ; Hamdānī, 120, 153-154, 177 ; Glaser, *Gesch. und Geogr. Arabiens*, 346-351, 353 ; Fraenkel, *op. cit.*, 173 etc ; Strabon, *Geogr.*, XVI, c. 4, nos 18, 19, 22.

(2) Ṭab., *Annales*, I, 1374-1375 ; Hamdānī, 154, 202 ; Kalā'ī, *Sīra*, (ms. Paris), 132 *a* ; comp. I. Sa'd, *Wofoūd* (éd. Wellh.), nos 81, 82, 103, 113 etc.

(3) Wāqidī, Kr., 196, bas ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25, haut ; 63, 6.

(4) Fraenkel, *loc. cit.* ; article *Arabia* dans Pauly-Wissowa, *Realenzyklop.*, II[1], c. 355-357.

(5) Pline, *Hist. natur.*, XII, 86.

(6) Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, D., I, 168.

(7) Sprenger, *Alte Geogr.*, 257. Comp. la description poétique dans *Aġ.*, VI, 34, 3 d. l.

Voilà comment le poète Catulle a pu donner aux Sarrasins l'épithète de *molles* et son confrère Tibulle parler du *tener Arabs*. Ces qualificatifs évoquent l'image d'hommes incessamment baignés dans une moite et tiède atmosphère, saturée de parfums violents. Mais, dans ce portrait, nous ne saurions reconnaître le Bédouin dépenaillé (1) et rapace du Tihāma, le marchand calculateur de Qoraiš, le Taqafite avisé de Ṭāif, contemporains de l'hégire, tels du moins que nous les décrivent les plus antiques monuments de la littérature arabe. Tous ces Ismaélites conservent un goût très vif pour les parfums (2) ; mais l'âpre existence au désert (3), la vie à peine moins agitée, dans les villes commerçantes du Ḥigāz, ne les avaient pas amollis. L'austère métropole de Qoraiš n'avait rien d'une Capoue arabe, pas même Ṭāif, malgré les charmes indéniables du paysage et du climat. Quand on récitait aux nomades de Qais et de Nizār les langoureuses poésies d'un Magnoūn, ils protestaient n'avoir rien de commun avec les Yéménites, « cœurs flasques, esprits alourdis, crânes chauves » (4). C'est également vers le Yémen que nous ramènent les textes de l'antiquité classique, aux temps légendaires de Sabā (5) et des civilisations de l'Arabie heureuse, telles que nous les revoyons à travers les descriptions de Strabon et de Pline l'Ancien.

Et pourtant, à l'aurore de notre VIIe siècle, la Péninsule demeure encore l'*Arabia odorifera et dives*, comme l'avait appelée Martianus Capella, deux cents ans plus tôt. Elle ne cesse de fournir au monde civilisé les aromates et les parfums (6), *thus et odores* (Pline). Elle est par excellence

---

(1) *Ag.*, S. I, 7 : زيّ جافٍ كزيّ الحجاز.

(2) *Ag.*, XV, 70. Les Mecquoises et les parfums ; Ibn Baṭṭoūṭa, *Voyages*, I, 346, 347. Les *ṣa'loūk* sont parfumés ; *Ag.*, XIX, 23, 4.

(3) Pour les Bédouins du Sarāt, cf. la description d'Ibn Ǧobair, *Travels*², 133 : جفاة اصحاء لم تغذّهم الرقّة الحضرية. Ceux de Ǧifār et d'Aslam sont سُرّاق الحجيج des brigands, « détrousseurs de pèlerins » ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 367 ; cf. nos *Aḥābīš*, 427 etc.

(4) *Ag.*, I, 167; 169 : الضعاف قلوبها السخيفة عقولها الصلعة رؤسها.

(5) Cf. Qoran, 27, 23 etc.

(6) Cf. Hamdānī, *Ǧazīra*, 155 etc. Les Juifs s'intéressent à ce commerce ; Qais ibn al-Haṭīm, *Dīvan*, VII, 4-5.

ἡ λιβανωτοφόρος χῶρα, la région productrice de l'encens. Comme aux temps du patriarche Joseph, ses trafiquants exportent le baume, la myrrhe, le nard, le ciname, les résines aromatiques. Dans le « Tarif » de Palmyre, l'article « parfums » occupe une place de choix (1). On distingue soigneusement les parfums de qualité supérieure des parfums ordinaires. Les taxes sont modérées. Palmyre veut lutter avantageusement contre la concurrence des Nabatéens, lesquels importent dans l'empire romain les parfums ou aromates d'Arabie, comme les Palmyréniens ceux qu'ils sont allés chercher au débouché du Golfe Persique. Le plus souvent la caravane mecquoise s'appelle *laṭīma* (2), à savoir, un convoi chargé de parfums et d'essences rares. Parmi ces produits, les plus estimés ne proviennent pas du Ḥiǵāz, mais du Yémen ou même de l'Inde et de l'Afrique (3). La caravane estivale, رحلة الصيف, allait les recueillir aux ports d'arrivée, afin de pourvoir incessamment au renouvellement des stocks accumulés à la Mecque. Les Maḫzoūmites s'intéressèrent tout particulièrement à ce commerce et s'établirent au Yémen pour en surveiller de près le fonctionnement (4). L'hiver venu, la *laṭīma* qoraiśite s'acheminait vers les marchés de l'Asie antérieure. Ainsi le futur conquérant de l'Égypte, 'Amrou ibn al-'Aṣi, à son premier voyage dans la vallée du Nil, arrive avec « sa marchandise, à savoir du cuir et des parfums », الادم والعطر (5). Cette maigre énumération n'a pas dû coûter de minutieuses recherches à al-Kindī, l'historien des *Juges et des Gouverneurs de l'Egypte*. Elle se présentait spontanément à l'imagination, quand celle-ci voulait se représenter sommairement le chargement d'une caravane qoraiśite.

---

(1) Chabot, *Inscript. de Palmyre*, 27.

(2) Cf. Wāqidī, Kr., 24, 25, 26; 198 ; Fraenkel, *op. cit.*, 176-177 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 14-15 ; *Aġ.*, XIX, 75 d. l. ; XX, 134-140 ; Balāḏorī, *Ansāb*, 61 *a*. Les Mecquois appelés اهل لطيمة الجبّار, fragment d'une authenticité suspecte ; Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 145, 3 ; Ibn Hiśām, 430.

(3) Fraenkel, *op. cit.*, 175. Parfois même par le Golfe Persique ; *Aġ.*, XX, 134, bas.

(4) Wāqidī, Wellh., 61 ; *Aġ.*, I, 31-32.

(5) Kindī, *Governors of Egypt* (éd. Guest), p. 7.

A maintes reprises, nous avons eu à rappeler le goût de Mahomet et de son entourage pour les parfums (1). Le Prophète aimait à s'inonder de parfums et se soumettait à des fumigations odorantes (2), pour lesquelles il a sans doute utilisé les résines aromatiques du mont Sarāt (3). Il laissait derrière lui comme une traînée odorante ; la nuit, elle trahissait son passage (4). C'était également, assurait-il, une des marques auxquelles on reconnaissait les prophètes (5). Rien ne lui paraissait trop délicat. Sur sa barbe, sur sa chevelure, ses contemporains ont noté le reflet des pommades et des cosmétiques, وبيص الطيب (6). Les essences dégouttaient sur son vêtement. «On l'aurait pris, disent les *Ṣaḥīḥ*, pour un marchand d'huile», حتى كأن ثوبه ثوب زيات (7). Ces recueils n'hésitent pas, on le voit, à forcer la note. Ils veulent sans doute légitimer l'usage intensif des parfums, en insistant sur l'exemple du Maître. C'était sa préparation prochaine à la prière publique du Vendredi; principale, pour ne pas dire unique, manifestation du culte musulman. Cette préparation il la recommanda à ses adhérents. Préalablement Aboū'l Qāsim prenait la précaution de faire parfumer (8) la mosquée avec des fumigations de bois de senteur. C'est le *taǵmīr*, usage soigneusement conservé par 'Omar (9). Il s'en fallut de peu que le *taǵmīr* (10) ne devînt une fonction de l'indigente liturgie

---

(1) Cf. *Mo'āwia*, 167, 328, 366 ; *Fāṭima*, 34, 63; 65, *Ṭāïf*, 42-43 ; Boḫārī, Kr., II, 99-100. Variété de ses parfums ; *Ḫalq an-nabī* (ms. Leiden), 263 etc.

(2) Baǵawī, *Maṣābīḥ*, II, 87.

(3) *Ṭāïf*, 22, n. 2.

(4) *Ḫalq an-nabī* (ms. Leiden ; n° 437) ; p. 261.

(5) *Ḫalq an-nabī*, p. 262.

(6) Cf. *Mo'āwia*, 366.

(7) Tirmiḏī, *Šamā'il* (ms. Bibl. Khéd.) *passim* ; Balāḏori, *Ansāb*, 333; *b* ; Baǵawī, *op. cit.*, II. 87. Il se couvre la tête de parfums apportés par l'ange Gabriel ; *Ḫalq*, 268 ; même, en *iḥrām* et pendant le pélerinage ; *ibid.*, 264 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*. D. II, 102 ; Baǵawī, *op. cit.*, II, 163 ; *ǵālia* sur sa barbe ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, III, 167, 168, 169.

(8) Même remarque au sujet du futur calife, le pieux 'Omar II ; *Aǵ.*, VIII, 155.

(9) Samhoūdī, *Wafā' al-wafā'*, I, 477, etc.

(10) Cf. *Mo'āwia*, 367; Ibn an-Naǵǵār, الدرة الثمينة (ms. Paris), 26 *b*. Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D. I, 76 ; Balāḏorī et Baǵawī, *loc. cit.*

islamite. Elle rappelait l'encensement des églises chrétiennes. Cette analogie lui a fait tort ; elle a amené la suppression de l'encensoir et des cassolettes à la mosquée (1). « L'encens passera de mode dans le monde islamique» (Mez).

*
* *

Nous venons d'énumérer les principaux articles qu'emportaient les caravanes qoraišites : du cuir, des métaux précieux, des parfums et aussi des résinés et des drogues médicinales : tel le sené de la Mecque. La récolte en était autorisée dans toute l'étendue du *ḥaram* où par ailleurs la flore doit être religieusement respectée (2). Tous ces objets étaient avidement recherchés et chèrement achetés par le luxe des pays civilisés (3).

Du Yémen, les habiles trafiquants de la Mecque ramenaient les produits de la Perse, de l'Inde et de l'Extrême-Orient, emmagasinés dans les *emporia* de l'Arabie heureuse. Mentionnons les soieries de la Chine, les étoffes diaprées, appelées *'adanī* (4), du nom de 'Aden, le port yéménite (5), où venaient les débarquer « les marchands des pays situés au-delà

---

(1) *Mo'āwia*, loc. cit. On a continué à oindre de parfums la Ka'ba. L'encensoir مجمرة, interdit aux funérailles ; Mālik, *Modawwana*, I, 180 ; Samhoūdī, *loc. cit.* Mez, *Die Renaissance*, 411.

(2) Azraqī, W., 373, bas ; 374. Éloge du sené par le Prophète ; Tirmidī, *op. cit.* II, 29 ; Baġawī, II, 91. Baume de la Mecque ; Sprenger, *Alte Geographie*, 38.

(3) Speck, *Handelsgeschichte*, III, 863, etc.

(4) Vendues sur le marché de 'Okāẓ ; *Aġ.*, III, 105, bas ; XIX, 75, 10 ; Ibn Hišām, *Sīra*, 282, 10 ; cf. *Ṭāif*, p. 96 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 173.

(5) Sur son trafic cf. Kornemann, *op. cit.*, 61, 67, 70 ; Sprenger, *Alte Geogr.* p. 79, n° 92. Luxe des vêtements au Yémen ; Ibn Sa'd, *Wofoūd*, (éd. Wellh.), n°s 110, 124, *a.* Mentionnons encore les étoffes « Ṣoḥārīs », originaires de Ṣoḥār (voir ce nom dans Yāqoūt, *op. cit.*, III, 368-369) ; *Fāṭima*, 70. M. Gaudefroy - Demombynes, *Pélerinage*, 172, n. 5, transcrit *çahari* et traduit « vêtements bédouins ». Il a dû penser à *Ṣaḥrā'* dont le relatif ne saurait être *Ṣaḥārī*. Il ne peut donc être question du « costume archaïque et traditionnel du paysan oriental », comme pense M. Gaud.-Demombynes.

de la mer de 'Aden », من وراء بحر عدن (1). Outre la poudre d'or, l'Afrique livrait surtout de l'ivoire et des esclaves (2). Parmi eux, la Mecque recrutait ses hommes de métier et aussi ses milices mercenaires, appelées *Aḥābîš* ou Abyssins (3).

En Égypte, en Syrie, le commerce qoraišite se pourvoyait des articles de luxe, produits variés de l'industrie du monde méditerranéen. Le choix se fixait de préférence sur les étoffes : les *qasyya* — dont le nom rappelait la ville d'origine, Kasios, sur la frontière syro-égyptienne (4). On les appelait encore *qabāṭi*, parce que fabriquées par les «Coptes» d'Égypte (5). C'étaient des tissus légers, mi-soie et lin, parfois garnis d'une fourrure. La présence de la soie et de la fourrure les fera plus tard voir de mauvais œil par les puritains de l'islam (6). On paraît les avoir également imités en Syrie (7). De ce dernier pays, on importait les ارجوان, étoffes teintes en vives couleurs de pourpre avec bordure de soie (8), les tuniques de Ṣafoūryya, Sephoris en Galilée (9), les *manbaǵānyya*, tissus en coton de Manbiǵ (10).

Malgré la surveillance exercée par la police et la douane byzantines, les Qoraišites trouvaient moyen d'acheter des armes à Boṣrā, ensuite

(1) *Kanz al-'ommāl*, II, p. 304, n° 6362.

(2) Fraenkel, *op. cit.*, 177 ; Nöldeke, *Neue Beitr. zur semit. Sprachwiss.*, 46 ; Pline, *Hist. nat.*, VI, 173.

(3) Cf. nos *Aḥābîš*, passim.

(4) Cf. Clédat dans *Bull. Inst. français archéol.* du Caire, XXII, 162.

(5) *Fāṭima*, 70-71 ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, II, 125, 3 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia fil-ḥadīṯ*, III, 34 ; *'Ain al-wadoūd* (en marge d'Aboū Dāoūd), II, 116. Sur l'industrie linière d'Égypte cf. Mez, *op. cit.*, 432-433.

(6) Boḥārī, Kr., II, 84, n° 28. Voir début du chap. : les cottes d'armes en cuir.

(7) Cf. Aboū Dāoūd, *loc. cit.*

(8) *Fāṭima*, loc. cit.

(9) *Fāṭima*, loc. cit.

(10) Le ḥadīṯ orthographie fréquemment *ambaǵānyya* (*Fāṭima*, 70-71); Moslim, *Ṣaḥīḥ*², I, 208-209 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 46 ; Nasā'ī, *Sonan*, E. I. 126 ; Moṭahhar Maqdisī, (éd. Cl. Huart), V, 68, 4. D'après Bakrī, *Mo'ǵam*, 543, la nisba de Manbiǵ est *manbaǵānī* et non *manbiǵānī*. Jusqu'au XIXe siècle, la Syrie exporte du coton en Égypte.

dans les Śarāt (1) ou pays d'Edom, encore appelé مشارف الشام ou اشراف الشام (2). Car nous trouvons des dépôts d'armes à la Mecque. Mahomet y puisera, avant la bataille de Ḥonain. A Badr et à Oḥod, les contingents qoraiśites comptaient des cavaliers portant cuirasse ; non pas sans doute par centaines, comme le prétendent les textes (3) ; ou bien ce n'étaient que des cottes d'armes en cuir (voir plus haut p. 191). Il est difficile d'admettre que Mahomet ait recueilli à Badr une cuirasse, « la Sogdienne » (4), pour la raison que la Sogdiane ne fut connue en Arabie que plusieurs décades après la mort du Prophète. C'est dans la Syrie transjourdaine et dans le Ḥaurān que les marchands de la Mecque s'approvisionnaient de céréales (5) et surtout d'huile, très appréciée des Bédouins. Ceux-ci se figuraient la Syrie comme une immense oliveraie (6). Elle était, à leurs yeux, « le pays du vin, du levain et des étoffes de soie », الخمر والخمير والديباج والحرير (7).

Pour ce qui est de la soie, la sériciculture, introduite sous Justinien, commençait à donner des résultats appréciables pour l'industrie syrienne. Elle l'affranchit en partie de sa dépendance de la Chine, d'où lui venait la majeure partie de la soie brute. L'invasion perse vint tout compromettre. Le gouvernement sassanide surveillait jalousement le transit de la soie d'Extrême-Orient, dont ses douanes tiraient d'énormes revenus. Tout porte à croire que, maîtres de la Syrie, les Perses n'ayant pu fermer les fabriques de soie, établies en Phénicie, n'auront pas hésité à arracher les jeunes plantations de mûriers. Le trafic des céréales paraît avoir été spécialement concentré à Médine, plus voisine de la Syrie.

---

(1) Ne pas confondre avec le mont *Sarāt* ; cf. *Ṭāif*, 18 etc.

(2) Azraqī, W., 61 ; cf. Schwarzlose, *Waffen*, 131, 132.

(3) Wāqidī, Kr., 27, 3 ; 33, 1 ; 202, 5 ; cf. *Aḥābīš*, 476.

(4) Wāqidī, Kr., 180, 3 ; cf. Schwarzlose, *op. cit.*, 334.

(5) Ibn Ḥagar, *op. cit.*, II, 317 ; *Osd*, II, 383 ; IV, 263, 7 ; I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 44, 1 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, II, 172-173. Une caravane de 700 chameaux amène du blé à Médine ; *Osd*, III, 313 ; *Naqāïḍ Ǧarīr*, 526 ; Ḥanbal, V, 191.

(6) *Aǧ.* XVII, 113, 9, XXI, 146, 3-4 : Ṭab., *Annales*, II, 463, 19 ; 1297, 3.

(7) *Aǧ.*, S. II, 4, 1 ; XIV, 156 ; Azraqī, W., 55, 1.

Elles y étaient importées par des chrétiens (1) et monopolisées sur place, semble-t-il, par les Juifs médinois. Exceptionnellement on signale, à la Mecque, un *ḥannāṭ*, marchand de blé (2). Pour des raisons, très imparfaitement connues, la Mecque ne chercha pas à les concurrencer (3). Elle préféra se borner aux importations nécessaires à la consommation locale. Elle compta sur le ravitaillement de Ṭāif et du mont Šarāt, véritables régions frumentaires pour le Tihāma, quand la nécessité n'obligeait pas d'aller chercher des suppléments dans le Yamāma plus lointain. Les plus riches Qoraišites étaient propriétaires dans le pays ṯaqafite (4). Ils ont dû juger cette combinaison plus conforme à leurs intérêts. Elle a pu leur être dictée par les engagements pris envers les Bédouins de ces régions.

Quoi qu'il faille penser de ces calculs, les disettes (5) forment des incidents, revenant périodiquement dans les annales de la cité. Pendant les années immédiatement consécutives à l'hégire, la *Sīra* veut y reconnaître le châtiment de l'infidélité des Qoraišites (6) ; nous ajouterons : de leur imprévoyance.

La caravane de Badr avait emporté, on s'en souvient, des marchandises évaluées par nous à un million de notre monnaie (7). Or, observe von Kremer, « avec les procédés primitifs et économiques du trafic par

(1) نبيط اهل الشام ou إنباط من انباط الشام ; Boḫārī, Kr., II, 7 ; 45, 5 ; 46.

(2) *Aǧ.*, XV, 7, 10.

(3) A cette époque, le grand commerce de Médine paraît se limiter au طعام = céréales, Boḫārī, *op. cit.*, II; 23—24 etc., 29. Commerce des céréales et Juifs médinois ; *ibid.*, II, 9, bas ; 10, 1 ; 35 ; Wāḥidī, *Asbāb*, 229. Un des centres de ce trafic, à Médine, était le سوق النبيط ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E, II, 16, 5 ; Ibn Hišām, 146. Il s'intensifia sous les Sofiānides, avec l'extension de la cité ; *Aǧ.*, VII, 188, bas.

(4) Cf. *Ṭāif*, 45 etc.

(5) السنة ; cf. notre *Chronologie de la Sīra*, p. 222 ; Ḥanbal, I, 441 ; Wāḥidī, *Asbāb*, 235 ; Ibn Hišām, 104, 1.

(6) Fāsī, *Chroniken*, W., II, 309 etc. ; Balāḏorī, *Ansāb*, 34, *a* ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 279, 5 ; II, 9, 1 ; 11, bas (traits destinés à glorifier Hāšim).

(7) Voir le chap. XI ; Wāqidī, Kr., 21, 1 (éd. Wellhausen p. 39) ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 25.

caravanes, le bénéfice doit s'élever au moins à 50 pour cent » (1). De nos jours, les progrès de la vapeur et de l'électricité, leur intrusion dans l'industrie des transports contribuent à fausser les anciens points de comparaison. Par contre ces progrès ont décuplé les frais d'exploitation. Rien de pareil dans l'organisation et l'équipement des caravanes mecquoises. Le montant des dépenses représentait un chiffre dérisoire, eu égard à la valeur des marchandises transportées.

En revanche on n'allait pas vite. Les Bédouins de l'escorte, les marchands, accompagnant la caravane, n'étaient pas tous montés. Beaucoup ne disposaient que « d'un chameau pour deux, pour trois ou même pour quatre ; ils montaient à tour de rôle», كانوا يتعاقبون الابل الاثنين والثلاثة والاربعة (2). Lenteur et perte de temps ; ces inconvénients étaient médiocrement ressentis par les Arabes. Voilà pourquoi ils se montrèrent toujours des chronologistes superficiels (3). A bon droit, le Qoran (**17**, 12) blâme l'impatience des humains dans les vœux inconsidérés qu'ils forment. Car, ajoute-t-il, « l'homme de sa nature est pressé » وكان الانسان عجولًا. Les organisateurs des caravanes mecquoises ne méritèrent pas ce reproche. Allah — c'est encore le Qoran qui parle (**10**, 5) — « avait déterminé les phases du soleil et de la lune pour initier au nombre des années et au comput » (4). Dans ce comput, le calcul chronologique laissait fort indifférents ces calculateurs de profession. Dans le cycle annuel, ce qu'ils apprécièrent, c'était, non la succession des mois, mais le retour régulier des saisons : les nomades, pour la subsistance de leurs troupeaux, les citadins du Ḥiǵāz, pour la circulation de leurs caravanes. Le Qoran, lui aussi, indique les deux grandes saisons de l'Arabie, l'hiver et l'été, quand il s'agit de leur départ, رحلة الشتاء ورحلة الصيف (5).

---

(1) *Culturgesch. des Orients*, I, 25.

(2) Wāqidī, Kr., 15-16. Au lieu de التنين lire اثنان.

(3) Cf. *Chronologie de la Sīra*, 210 etc. Pour les ères anciennes de Qoraiš, voir *Aġ.*, S, I, 286.

(4) *Chronologie de la Sīra*, p. 221 etc.

(5) L'hiver alimentait les points d'eau et ranimait les steppes. La mousson ramenait les vaisseaux aux ports du Yémen et aussi la période des pluies.

Les articles transportés, cuirs, métaux, bois de senteur, ne redoutaient ni l'avarie ni les retards des longues traversées. On profitait de l'hiver pour prendre la direction de la Syrie. « C'est le meilleur moment, déclaraient les caravaniers, pour passer les steppes arides ; la période des pluies diminue d'autant notre besoin d'eau, امّا الفيافي فنحن شاتون وحاجتنا الى الماء اليوم قليل » (1). Cette saison permettait également de réaliser une importante économie sur les fourrages. Les chameaux retrouvaient partout leurs aliments favoris, le *ḥamḍ* et la *ḫolla* (2). Arrivés à l'étape, ils étaient laissés libres de pâturer. Au besoin, on prolongeait la halte (3), pour leur permettre de se refaire complètement, après des marches forcées.

Les débours se réduisaient donc aux frais d'escorte, de *ḫafīr*, de péages et de gratifications aux chefs des tribus (4). Parfois ces sayyd se trouvaient eux-mêmes intéressés dans la caravane. A des titres divers, ils devenaient les alliés, les associés des grands banquiers de la Mecque (5). La diplomatie de la république marchande excellait dans ces combinaisons, où éclatait le *ḥilm* de ses dirigeants, par tempérament hostiles aux coups de force. Ces esprits réalistes se virent amenés, et réussirent habituellement, à résoudre pacifiquement le problème qui domine les relations entre le capital et le travail. Au désert, il consistait à maintenir les bons rapports avec les Bédouins, au prix de quelques sacrifices.

Dans ces conditions, un bénéfice de 50 pour cent représente donc un minimum habituellement dépassé. Si nous pouvons en croire nos auteurs, les gains de cent pour cent devenaient ordinaires dans le commerce par

---

(1) Wāqidī, Kr., 196. Il n'était pas considérable, au désert, le nombre des puits capables d'abreuver plusieurs centaines de chameaux. Cf. *Berceau*, I, 40. Puits suffisants pour « deux cavaliers » ; Ibn Hišām, 904, 4 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 98.

(2) *Berceau*, I, 54 ; ترعون فيه الشجر ; Ṭab., *Annales*, I, 1458, 7 ; 1459, 10.

(3) Les chameaux pâturent le jour, Burckhardt, *Voyages*, I, 73.

(4) Voir plus haut, chap. XI. De nos jours appelés *syāra* ; Sprenger, *Alte Geogr.*, p. 275.

(5) Voir Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 282, 8, comment s'y prend Hāšim, كان يمرّ باشراف العرب ويحمل لهم التجارات ولا يلزم لها مؤنة : il se fait gratuitement le commissionnaire des sayyd.

caravanes (1). A son premier voyage en Syrie, le jeune Mahomet aurait réussi à « doubler ou peu s'en faut, اضعف او قريبا, le capital engagé par Ḫadīǵa » (2). Ce fut du moins le cas pour la caravane de Badr, chaque action « d'un dīnār ayant rapporté un dīnār » (3). Deux ans après cette brillante opération, les Compagnons du Prophète, réfugiés à Médine, réalisèrent une opération analogue et dans les mêmes parages, témoins de la première grande victoire de l'islam. « Badr était une foire, un rendez-vous commercial pour les Bédouins ». Les musulmans quittèrent Médine, « emportant des marchandises variées », بضائع لهم وتجارات (4). Vu la modicité de leurs ressources financières, il avait fallu réduire à un dirhem le montant des actions souscrites. « Allah n'en bénit pas moins leurs spéculations. Non seulement ils n'éprouvèrent aucune déception » (5) ; mais « chacun de leurs dirhems gagna un second dirhem » ربحوا للدرهم درهماً (6), soit de nouveau un bénéfice de cent pour cent.

---

(1) *Ḫamīs*, I, 419, 465 ; Wāqidī, Welh., 101 ; comp. Speck, *Handelsgeschichte*, I, 48 ; Wāqidī, Kr., 198, كانوا يربحون في تجارتهم للدينار ديناراً.

(2) Ibn Hišām, *Sīra*, 120, 5.

(3) Wāqidī, *loc. cit.* ; I. S. *Ṭabaq.* II[1], 25 ; Balāḏorī, *Ansāb*, 195, b.

(4) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 42-43.

(5) Qoran, 3, 168. Ibn Sa'd, *loc. cit.*, rapporte au « second Badr » ce verset. Ce fut, non une razzia, mais un voyage de commerce. Voir plus haut p. 163= 259.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, loc. cit. Comp. Ṭab., *Annales*, I, 1460 اصابوا للدرهم درهمَين ; chaque dirhem de la mise primitive se trouva doublé.

XIII.

LES FORTUNES A LA MECQUE (*)

Réputation d'opulence des Mecquois. Jalousés par les Médinois. — Pline l'Ancien et le tribut payé au commerce arabe. — Les Omayyades et la caravane de Badr. — Bénéfices promis aux souscripteurs. — Chasse aux actionnaires. — Tous s'enrichissent. — Les Mecquois et la « bosse » des affaires. — Après l'hégire, ils transforment Médine. — Abdarraḥmān ibn ʿAuf. — Les métaux précieux, l'art dentaire et la chirurgie. — Les règlements somptuaires de la *Sonna* : or, cuir, fourrures. — L'architecture domestique à la Mecque ; sa simplicité. — Richesse de l'aménagement intérieur. — Le luxe : faux cheveux, teintures, toilettes féminines. — Millionnaires à la Mecque. — Fortune des Maḫzoūmites. — Origine légendaire de certaines fortunes mecquoises. — La classe moyenne, les petits commerçants. — La fortune d'Aboū Bakr, de ʿAbbās. — Yaʿqoūbī et la glorification des Hāšimites. — Le syndicat qoraišite ; sa richesse, ses initiatives, son esprit de solidarité, ses sacrifices financiers pour sauver la Mecque. Économie des marchands mecquois. — Hind et « la ladrerie » d'Aboū Sofiān. — Comment était gouvernée une famille omayyade.

Dans une plaquette consacrée à la numismatique orientale, feu le prince Philippe de Saxe-Cobourg a consigné cette remarque : « Les marchands de la Mecque étaient aussi riches et puissants dans leur genre que ceux de Gand et de Bruges ou d'Augsbourg et de Nuremberg » (1). Les

---

(*) La substance de ce chapitre a paru dans *L'Égypte contemporaine* (VIII, pp. 17-30) sous ce titre : *Les grosses fortunes à la Mecque, au siècle de l'hégire*. Voir plus haut l'*Avant-Propos*.

(1) *Curiosités orientales de mon cabinet numismatique*, p. 33 (extrait de la *Revue belge de numismatique*, 1901). Pour le capitalisme dans la Flandre médiévale, voir *Archives sociologiques* (Institut Solvay), 30 avril 1914, pp. 642 etc.

Bédouins, contemporains de l'hégire ne pensèrent pas — et pour cause — à établir ces rapprochements. Mais tous se laissèrent impressionner par la puissante organisation du crédit et du capitalisme mecquois. Nous l'avons vu précédemment.

Les Juifs de Médine, eux-mêmes enrichis dans l'orfèvrerie, dans le commerce des céréales et dans l'exploitation de leurs florissants domaines agricoles, comparaient à des *rois* les trafiquants et financiers mecquois (1) que par ailleurs ils ne portaient pas dans leur cœur (2). Ils refusèrent d'abord de croire que de tels hommes se fussent laissés battre, à la journée de Badr, et par une poignée de cultivateurs, les Anṣāriens médinois ! Quand il fallut se rendre à la réalité, un de leurs chefs principaux, Ka'b ibn al-Aśraf, s'écria : « mieux vaut descendre dans la tombe que d'assister au désastre de ces patriciens, de ces rois de l'Arabie », اشراف الناس وساداتهم وملوك العرب (3).

Comme il arrive fréquemment entre voisins, cette étonnante prospérité des Mecquois avait fini par exciter la jalousie (4), surtout parmi les agriculteurs de l'oasis de Médine. « Gros ventres, disaient-ils, en parlant des Qoraiśites, mais peu ou prou de cervelle », كثير شحم بطونهم قليل فقه قلوبهم (5). L'embonpoint des financiers (6) ; une malice facile et pas inédite ! A Médine, elle servait de réplique aux insinuations malveillantes des Mecquois. Ceux-ci manquaient rarement de plaisanter l'apathie, l'inintelligence des lourds « Nabatéens de Yatrib », انباط يثرب, lesquels n'arrivaient pas à se débarrasser de l'hégémonie juive. Non moins suggestive nous paraît la

(1) Ils sont considérés tous comme كيّس تاجر ذو مال ; Ibn Hiśām, 462, 10.

(2) Et méprisaient, en leur qualité de « gentils », *ommyyoūn*.

(3) Wāqidī, Kr., 115. Exclamation dégagée — *de more* — du vers attribué au même Ka'b : *ibid.*, 185, 5 d. l. Ainsi on a recueilli chez les poètes les noms des phylarques ġassānides ; Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, 56 etc.

(4) Et celle des *Mohāġir* qoraiśites réfugiés à Médine ; Wāḥidī, *Asbāb*, 103.

(5) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 442.

(6) Et des *sayyd* ; cf. *Berceau*, I, 242 ; *Ṭāif*, 130 ; *Ḫalq an-nabî* (ms. Leiden), 342-343 ; *Aġ.*, XX, 136, 11. مُسْمِن, gros-chef (en poésie) ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 273, d. l.

mauvaise humeur de Pline l'ancien (1). Son stoïcisme s'indigne en pensant aux millions de sesterces, tribut annuel payé par l'empire romain au commerce arabe. Et comme, depuis notre premier père Adam, l'égoïsme masculin a pris l'habitude de chercher un bouc émissaire, l'écrivain latin rejette la responsabilité de cette servitude humiliante sur le luxe et les caprices des femmes. « *Minima computatione miliens centena millia sestertium annis omnibus... poeninsula ista imperio nostro ademit; tanti nobis deliciae et feminae constant !* ». Par ailleurs Pline (VI, 28) exagère quand il affirme que les Arabes importent et « vendent perles et parfums, sans rien acheter en retour », *nihil invicem redimentibus*. Retenons que la balance commerciale était en faveur de l'importation arabe.

Dans les pages précédentes, consacrées à étudier l'organisation, l'extension du commerce et de la finance qoraišites, certains chiffres doivent sans doute être réduits. Malgré ces réserves — nous aurons à y revenir — notre esquisse permettra de se représenter d'une façon assez approximative les richesses accumulées au sein des grandes familles mecquoises, où tous étaient marchands de père en fils. Rappelons de nouveau leurs parts dans la grande caravane de Badr. La seule maison d'Aboū Oḥaiḥa s'y voyait engagée pour la somme d'environ 30 000 dīnārs (2). Dans ce total, se trouvaient englobées, nous le savons, les souscriptions des actionnaires de la banque, y compris les *našš* ou demi-dīnārs du petit peuple. Quant au clan principal des Omayyades — celui des Banoū Ḥarb ou d'Aboū Sofiān — sa mise se montait à 10 000 dīnārs, également obtenus par souscription. De pareils chiffres donnent à réfléchir. Ils inspirent confiance, quand on pense à la souplesse, au développement des institutions de crédit, à la Mecque.

(1) *Hist. nat.*, XII, 84; *Aǧ.*, XIV, 122, علج من اهل يثرب ; comp. *Aǧ.*, XIII, 120, 6 (un apocryphe, mais ancien).

(2) Wāqidī, Kr., 20-21 ; voir ch. Map. XI. G. Ferrand, *Voyage du marchand arabe Sulaymān en Inde et en Chine* (Paris 1922) p. 81, assigne au mitqāl d'or une valeur « d'environ 2 francs ». Il faut maintenir la synonymie et l'équivalence entre dīnār et mitqāl.

Et nous n'avons parlé que de la participation d'un seul clan mecquois, celui des Omayyades, par ailleurs une des grosses firmes commerciales de la cité. Mais ne l'oublions pas. Cependant que la caravane de Badr revenait des marchés syriens, d'autres caravanes, où les mêmes Omayyades avaient engagé de l'argent, s'apprêtaient à prendre le chemin du Yémen, de la Perse, de l'Abyssinie. Feu Winckler (1), qui voyait toujours colossal, n'exagère qu'à moitié, quand, pour mieux comprendre la capacité financière de la Mecque, il propose de nous représenter la Palmyre de Zénobie, la splendide cité du désert syrien, où les marchands arabes devenaient rois et balançaient la fortune militaire de l'empire romain. Les débris conservés de l'épigraphie palmyrénienne nous ont suggéré la même comparaison. A la Mecque, les Omayyades n'étaient pas les seuls riches. La fortune des Maḫzoūmites (2) — nous aurons l'occasion de nous en convaincre — ne le cédait pas en importance à celle des Omayyades.

Nos textes parlent d'intérêts, de bénéfices énormes, jusqu'à 50 °/₀ promis par les banquiers dans le but d'allécher le capital mecquois, les souscriptions des actionnaires et des commanditaires, appelés pour ce motif قرّاض على النصف, « commanditaires pour la moitié » du bénéfice à réaliser. N'allons pas nous scandaliser de ces taux soi-disant usuraires. Ce serait donner dans le piége que, inconsciemment peut-être, nous ont tendu, par leur doctrine outrancière, les anciens traditionnistes de Médine. Peu familiarisés avec les procédés de la grande banque, imbus en outre de tenaces préjugés talmudiques, qu'ils avaient puisés dans le milieu juif de l'oasis, ils n'ont pu comprendre qu'un prêt d'argent se confondait avec « une opération commerciale » (3). C'était la thèse soutenue par les financiers de Qoraiś. A Médine, le Prophète a lui-même emprunté aux Juifs (4). Ces

(1) *Mittheil. Vorderasiat. Gesellschaft*, 1901, p. 47.

(2) Antérieurement à la débâcle de Badr ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 60 etc, 92 ; cf. Wāqidī, Kr., 23. « Les plus considérés de Qoraiś » ; I. S. Ṭabaq. , XII[1], 41, 22.

(3) Qoran, 2, 276.

(4) Ibn Māǵa, *Sonan*, E., II, 22 ; *Fāṭima*, 112.

derniers ont dû exiger des intérêts, et même élevés. « Ils prétendaient que, vis-a-vis des « ommyyoūn », *gentils*, ils n'étaient tenus à aucune restriction » (1), ليس علينا في الأمّيّين سبيل (2). Un ḥadīṯ, vraisemblablement inspiré par les banquiers, affirme que le *dernier* en date des versets révélés était celui relatif au *ribā*. Le Prophète serait mort avant d'en avoir fourni l'interprétation définitive (3).

Au XIII[e] et XIV[e] siècles, en Flandre, en Italie, alors les principaux pays commerçants de l'Europe, l'intérêt de 50 % était, à certaines époques, considéré comme légal et consacré par des édits officiels (4). Le taux élevé de l'intérêt, d'autre part la prime extraordinaire promise par les banquiers à la Mecque, tiennent — nous l'avons déjà dit — aux risques énormes courus par le capital et par le commerce de caravanes au désert. On entrevoit une concurrence acharnée entre les banques, une véritable chasse à l'actionnaire et aussi les exigences des petits rentiers qoraiśites. Ceux-ci se montraient pour le moins aussi âpres au gain que les banquiers. Etant donné l'organisation du marché mecquois, le nombre des spéculateurs, la dispersion des capitaux, les banquiers devaient découvrir le moyen de se compenser, s'ils voulaient se prémunir contre la prespective d'une faillite. Il faut croire que le taux de l'argent n'était pas trop exagéré, puisque l'équilibre ne tardait pas à s'établir, puisque actionnaires et financiers finissaient par s'enrichir. On voit au moyen de quelles industries les compatriotes du Prophète s'entendirent à transformer la « stérile vallée » de la Mecque وادٍ غير ذي زرع, en une oasis, où venaient « s'accumuler les ressources les plus variées », تُجبَى اليه ثمرات كلّ شيء (5). Cette constatation leur

---

(1) Donc libres de les exploiter, de les gruger en leur qualité de *gentils*.

(2) Qoran, 3, 69. Ibn Abbās reconnaissait le *ribā* dans Qoran, 2, 282 دين الى اجل مُسمّى. Śāfi'ī, *Kitāb al-Omm*, III, 80-81. Wellhausen, *Skizzen*, IV, 173, reste à moitié chemin, quand il traduit *ommī* (cf. nº 119 du texte arabe, *ibid.*) par *nichtüdisch* !

(3) Ibn Māǧa, II, 21. Tentative des grands capitalistes musulmans de l'Iraq, au II[e] siècle H., pour tourner la rigide législation du Qoran.

(4) Cf. *Archives sociologiques*, loc. cit.

(5) Qoran, 28, 57.

rendit moins amers les désavantages, les désagréments physiques de leur cité (1). Eux-mêmes les détaillèrent, un jour, dans une de ces discussions avec le Prophète sur lesquelles la *Sīra* s'étend avec complaisance. « Nous ne connaissons sur la terre, lui dirent-ils, aucune ville plus à l'étroit, privée d'eau et des facilités de l'existence, à l'égal de la nôtre » (2). En une autre circonstance, les Mecquois incrédules lui demandèrent de changer en un monceau d'or la colline de Ṣafā, à tout le moins, de leur obtenir du Ciel des sources et des rivières, comme en Syrie (3). Leurs indiscrètes demandes n'ayant pu être exaucées, ils se contentèrent des flots d'or du Pactole commercial, qui enrichissait leur cité.

*
* *

Dans les sourates mecquoises, les infidèles harcèlent le Prophète d'incessantes objections Ils insistent pour qu'il leur fournisse les preuves matérielles de sa mission. Reprises plus tard par les *Ṣaḥīḥ*, ces discussions ont été transcrites et détaillées en une série extrêmement variée d'anecdotes pittoresques. On y voit à quel point les Mecquois possédaient la *bosse* des affaires et poussaient la manie de la spéculation. «Ton dieu —ainsi auraient parlé à Mahomet les Qoraiśites mécréants — ne te renseigne-t-il pas sur les articles de commerce, destinés à renchérir ? Nous aimerions à le savoir, afin de règler nos commandes et d'assurer nos gains en temps opportun » (4). Leurs insistances provoquèrent, assurent les exégètes, la révélation du verset suivant : « je ne puis me garantir, à moi-même, la possession d'aucun avantage. Si je connaissais l'avenir, je me verrais maître d'immenses richesses » (5).

---

(1) Voir les données traditionnelles dans Wāḥidī, *Asbāb*, 206, 218, 222.

(2) Ibn Hiśām, *Sīra*, 188 : voir précédemment chap. VI et VII ; Ǧāḥiẓ, *Opuscula*, 61-63 ; le 1er chap. de Snouck Hurgronje, *Mekka*, I.

(3) Broderie anecdotique sur Qoran 17, 92.

(4) Wāḥidī, *Asbāb*, 171.

(5) Qoran, 7, 188. Le Prophète ne renonçait donc pas à spéculer, lui aussi.

Jusqu'à la veille de l'hégire, la ville de Médine végéta dans le marasme. Toute l'activité s'y limitait à l'exploitation des palmeraies et à des échanges avec les tribus voisines. Le passage incessant des convois et des marchands de Qoraiš ne réussit pas à suggérer à la population l'idée de rivaliser avec leurs voisins du sud et d'utiliser commercialement le voisinage de la Syrie et de l'Égypte. Les Arabes indigènes — les futurs Anṣāriens — se bornaient à cultiver leurs domaines agricoles et demeuraient sous la dépendance économique des Juifs médinois, détenteurs de l'unique marché de l'oasis, le *soūq* des Banoū Qainoqā' (1). A peine les Mohāğir, émigrés qoraišites, ont-ils pris pied au milieu des Anṣārs indolents qu'un esprit nouveau commence à tout bouleverser. Le bazar mourant se ranime; il retentit des bruyantes transactions engagées par les « Compagnons » mecquois, صفقتهم بالسوق (2). Ils en établissent bientôt un second, au cœur même de la cité, pour se soustraire à la concurrence juive. En vrai Qoraišite, le Prophète, en personne, les y ira relancer. Il tenait à suivre de près les fluctuations du commerce local (3). Jusque-là les Médinois avaient attendu patiemment l'arrivée des convois de céréales, d'huile et de vin. Désormais les Compagnons iront se ravitailler directement en Syrie. Ils organiseront, à Médine, et pour leur compte, le commerce des caravanes. Ils y déployèrent même tant de zèle que le Maître dut les rappeler à l'ordre, l'assiduité à la prière ayant notablement diminué parmi eux.

'Abdarraḥmān ibn 'Auf était un des plus intimes amis d'Aboū'l Qāsim. Il l'avait suivi dans son *hégire*. Si les dirigeants de la Mecque n'avaient pu empêcher le départ des Compagnons de Mahomet, ils semblent bien avoir réussi à prévenir l'exode des capitaux (4). A son arrivée à Médine,

---

(1) Boḫārī, Kr., II, 5, 2.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, IV², 56 ; cf, *Fāṭima*, 40, 55.

(3) *Fāṭima*, 96: Ibn Māğa, *Sonan*, B. II, 14-16 ; Qoran, 25, 8, 22; Samhoūdī, *Wafā'*, I, 539-540 lui attribue la création du marché de Médine.

(4) Ainsi Ṣohaib ibn Sinān doit les abandonner, avant d'obtenir son *exeat* de la Mecque. 'Oṯmān, le futur calife, fut plus heureux. Petit nombre de ceux qui émigrent « avec leurs biens » (Ibn Hišām, *Sīra*, 339, 3 etc.), évidemment des capitaux. Il ne peut être question de biens-fonds. Quant aux troupeaux, les Mecquois n'en possédaient point.

ʿAbdarraḥmān ne possédait donc pour toute ressource que son intelligence et la volonté de réussir. Un ami, Anṣārien, lui offrit alors de partager avec lui son toit et son avoir ; il se contenta de lui demander le chemin du marché (1). Sur ce théâtre, tout vrai Mecquois ne doutait pas du succès : assurance tranquille, cette entière confiance en soi-même, voilà encore des caractéristiques de la mentalité qoraišite qu'ils déploieront bientôt dans la fondation de l'empire arabe. Au bout d'un petit nombre d'années, ʿAbdarraḥmān se vit en mesure d'équiper des caravanes de 700 chameaux. L'événement produisit sensation dans la paisible oasis de Médine. A la Mecque, c'est à peine si l'opinion publique s'y fût intéressée. L'habile Compagnon put ensuite, sans s'appauvrir, abandonner tout le gain réalisé dans cette merveilleuse opération « à la cause d'Allah », في سبيل الله (2). Moins de dix ans après la mort de Mahomet, il devenait riche à millions. « Sous chaque pierre, disait de lui-même ʿAbdarraḥmān, je me serais fait fort de découvrir un trésor. ». On voit de quels hommes décidés s'était entouré le Prophète, et combien l'histoire gagne en clarté, à replacer dans leur milieu le Maître et ses disciples. D'un autre de ses compagnons, ce dernier disait : « il réaliserait une fortune, rien qu'en vendant du sable » (3).

Si, pour Taboūk, il n'est pas prouvé que Mahomet mobilisa environ 30 000 hommes, il est certain que cette expédition représente l'effort le plus considérable tenté jusque-là par l'islam. Le futur calife ʿOṯmān put couvrir, à lui seul, la majeure partie des frais de cette campagne (4). Les dents du même ʿOṯmān, ainsi que d'autres Compagnons, étaient fixées par des ligatures en or (5). Dans une de ces razzias, si communes dans la

(1) Voir plus haut. XI p. 164=260

(2) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 117.

(3) Aboū Dāoūd, *Sonan*, II, 55. Voir plus haut, p. 125=221.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 1694 ; *Ḫamīs*, II, 123, 254.

(5) Les exemples ont été multipliés pour la démonstration dont nous parlerons plus bas : Ḥanbal, V, 23, bas ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 205 ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 40, 10 ; V, 74, 23 ; 152, 17 ; VI, 147, 15 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 328. Nez coupé dans une bagarre ; Ḥātim Ṭayy, *Divan* (Schulthess), p. 30, 6-7.

Sarracène, un Ṣaḥābī avait laissé le nez sur le théâtre de la lutte. Accident presque banal au désert ; témoin le nombre de Bédouins portant les surnoms de *Hatīm* et d'*Aslat*; appellations perpétuant le souvenir d'un nez écrasé ou diminué, au cours d'une rixe. Chez le Compagnon en question, on s'était empressé de le remplacer par un nez d'argent. Peu après, la plaie mal soignée — on ignorait l'antisepsie — se mit à suppurer, répandant une odeur insupportable. Le Prophète, très délicat sur l'odorat (1), conseilla de substituer un nez en or (2). D'autres Bédouins contemporains portaient des doigts artificiels en cuir (3). Nous ignorons s'ils étaient articulés.

Il faut se garder d'appuyer avec insistance sur cette prolixe documentation, extraite des *Saḥīḥ* et des *Mosnad*, de supposer que cette littérature pittoresque représente les progrès réalisés par la chirurgie et l'art dentaire, dans le Ḥigāz contemporain de l'hégire. Nous y découvrons des traits manifestement antidatés, qui se rapportent en réalité à la période du califat. La conquête des pays les plus civilisés développa alors le luxe et permit de recourir à l'habileté professionnelle des chirurgiens spécialistes et des praticiens les plus renommés de l'Orient. A cette époque également, on commença à recueillir les matériaux destinés à combler les lacunes de la législation qoranique, à former le *Corpus* de la *Sonna* canonique. Dans cette œuvre laborieuse, il devient difficile de méconnaître une inspiration judaïque (4), le souci incessant de rivaliser avec les minutieuses prescriptions des recueils talmudiques. Leur influence, celle des prosélytes juifs de Médine, expliquent l'origine des scrupules, inconnus aux Arabes préhégiriens, contre l'usage du cuir et des fourrures (5). La

(1) Voir plus haut, p. 202 = 298.

(2) *'Iqd*[1], III, 406, 10 ; Ḥanbal, IV, 342, 4-5 ; V, 23 ; Tirmidī, *loc. cit.* ; Margoliouth, *Mohammed*[1], p. 72. Voir toute la discussion dans Šāfi'ī, *Kitāb al-omm*, I, 7, bas ; 46.

(3) اصابع من جلود ; Ibn Qotaiba, *Poesis*, 293, 2 ; 448, 8. Pour l'emploi du cuir, voir plus bas. D'abord il s'agit d'une opération médicale et puis, le tannage « purifie tout, excepté les peaux du chien et du porc »; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia fi'l ḥadīṯ*, II, 144, bas.

(4) Dents et rateliers dans le Talmud ; Krauss, *Talmud*, *Archaeol* , II, 240.

(5) Voir plus haut. On peut prier avec des sandales « sans poils », donc en cuir tanné ; Boḫārī, Kr., II, 40 ; 87, bas ; Ḥāzimī, *op. cit.*, 54-55.

dépouille des bêtes mortes ne communiquait-elle pas la souillure attachée aux cadavres, à la *maita* (1) ? Contre l'or, employé à titre de parure, la réprobation de la *Sonna* s'élève non moins énergique. L'usage des vases d'or se trouve sévèrement proscrit ; défense de porter des anneaux d'or (2). Voilà pourquoi on a mis en avant— sans se soucier de les situer chronologiquement, avant ou après l'hégire,—les exemples du troisième successeur du Prophète et de ses Compagnons. Ils étaient destinés à apaiser les scrupules des croyants (3), puisqu'il s'agissait, non d'objets de luxe, mais d'opérations chirurgicales. Dans ces derniers cas, l'emploi de l'or devenait licite. Quant au cuir, soumis préalablement au procédé du tannage (4), il était entendu que cette opération lui avait enlevé tout caractère d'impureté légale. Encore a-t-on voulu assurer à cette conclusion l'approbation au moins tacite du Maître ; ce qui entraînait l'obligation de tout antidater.

* * *

Dans notre monographie de Ṭâif (5), nous avons signalé la simplicité architecturale des maisons, à la Mecque (6). Pendant l'adolescence du Prophète, quand il fut question de relever le très primitif édicule de la Ka'ba, il fallut recourir à la main d'œuvre étrangère (7). Jamais il n'est

---

(1) Interdite comme nourriture ; Qoran, 5, 6 ; 6, 146 ; 16, 116.

(2) Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 202, 203, 213 ; Nasā'ī, *Sonan*, E. II, 294 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, E. II, 201. Pour les ḥadīṯ en sens contraire ; cf. Ḥāzimī, *op. cit.*, 234-235, Ḥanbal, IV, 92, 93. On y peut suivre l'évolution de la Tradition et son adaptation aux nécessités pratiques. Au début de l'islam, des puritains auraient également protesté contre l'usage des coupes en verre ; Balāḏorī, *Ansāb*, 105, *b*.

(3) Ainsi dans Ibn Ḥanbal, *loc. cit.* le *Mosnad* du même *Compagnon* réunit les ḥadīṯ, relatifs au nez et aux ligatures d'or. Cette méthode a économisé des frais d'invention, celle de *l'isnād*, souvent laborieuse et où la supercherie est plus apparente.

(4) Ibn Māǵa, E. II, 198 ; Śāfi'ī, *op. cit.*. I, 47 ; Ḥāzimi, *op. cit.*, 54-58.

(5) *Ṭāif*, pp. 71 etc.

(6) Pour la période moderne, voir Burckhardt, *Voyages*, I, 138 etc.

(7) Ṭab., *Annales*, I, 1135 : *Aǵ.*, III, 85.

fait mention de donjons, de tours, comme à Médine, à Ṭāif et dans les oasis juives du Ḥiǵāz (1). L'étroite crevasse du Baṭḥā' (2), le quartier aristocratique, ne se prêtait guère au dévelopement d'une demeure seigneuriale. Celle même d'Aboū Sofiān située dans la partie haute de la cité, semble avoir été à peine plus spacieuse que les autres (3). Au jour du fatḥ, le chef omayyade annonça à ses concitoyens qu'elle leur servirait d'asile. Cette assurance provoqua les ricanements des Qoraiśites : وما تُغني عنّا دارك, « beau refuge, répliquèrent-ils ; il nous sera d'un mince secours » (4).

Tous les mots arabes, désignant des matériaux de construction, ceux indiquant les subdivisions architecturales de la maison sont des vocables d'origine étrangère (5). Les demeures des banquiers qoraiśites paraissent avoir racheté leurs dehors, leurs proportions modestes par la richesse de l'ameublement intérieur. On n'y voit que « divans surélevés, (crédences) supportant des coupes, coussins alignés, et tapis étendus », toute la décoration enfin que le Qoran a transportée au Paradis, فيها سُرُر مرفوعة * واكواب موضوعة * ونمارق مصفوفة * وزرابي مبثوثة (6). Ce contraste se retrouve de nos jours encore dans la plupart des pays musulmans. استروا بيوتكم, « dissimulez vos demeures », a dit le Prophète (7). «La maison du Turc, écrit M. Victor Bérard (8), cachée, retirée, le plus souvent de biais sur la rue, ne vaut que

---

(1) Intérieur d'un ḥoṣn juif à Ḫaibar : vastes et multiples salles : Ṭab., *Annales*, I, 1376, 1379.

(2) Mention du «dār» d'Ibn Ǵod'ān — à propos du *ḥilf al-foḍoūl* — mais sans aucun détail descriptif : *Aġ.*, XVI, 65, 66. bas (vers sûrement apocryphes), 67 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 85. On pouvait se coucher à l'ombre du chaudron d'Ibn Ǵod'ān ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, II, 270.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 1635, 4.

(4) *Ibid.*, I, 1633, 17. Maison où s'abritent les Banoū Ḫozā'a ; peut-être leur quartier à la Mecque ; *ibid.*, I, 1621, 4.

(5) Fraenkel, *op. cit.*, 4 etc ; 11 etc.

(6) Qoran 88, 13-16. Cf. Jos. Horovitz, *Das koranische Paradies*, 15, extrait de *Scripta Universitatis atque bibliothecae Hierosolymitanarum*, 1923.

(7) Je ne retrouve plus l'original de cette citation empruntée, je crois, à une compilation de basse époque.

(8) *La Turquie et l'hellénisme contemporain*, p. 142. Pour le musulman, « le confort

par les divans cerclant toutes les chambres. La maison du Grec, toute en façade, en portes, en fenêtres, peut être mal commode à son propriétaire, mais paraît si grande, si belle, si enviable au passant». Avec l'entassement de leurs coussins, la profusion de leurs tapis, les vieux intérieurs musulmans rappellent, à s'y méprendre, le décor qoranique cité plus haut.

En étudiant, dans *Fāṭima* (pp. 69 etc.), la garde-robe du Prophète, nous avons retrouvé ce luxe d'intérieur, la profusion des tapis, des tentures, couvertes de figures, qui ornent les logements des riches compatriotes de Mahomet. Nous avons décrit leurs vêtements somptueux, leur goût pour les étoffes exotiques du Yémen, de Syrie et d'Égypte. Parmi les marchands qoraisites, le nombre des بزاز, vendeurs d'étoffes, prédomine sans conteste (1). De nouveau dans ces textes — comme précédemment à propos des progrès réalisés par la chirurgie (2) — il devient malaisé d'opérer la *discrimination* chronologique. Certains de ces renseignements, tout en prétendant se rapporter à l'époque du Prophète, décrivent manifestement des mœurs contemporaines des grandes conquêtes arabes.

A la Mecque, on n'aurait pas seulement porté des dents aurifiées et des nez postiches. Les hommes connaissaient dès lors la mode des perruques et les femmes celle des faux cheveux (3). Favorisée par le port incessant du turban, la calvitie était fréquente chez les Qoraisites (4). Certaines fièvres, principalement la malaria de Médine, حمى المدينة, (5) amenaient chez les femmes la chute des cheveux, au grand désespoir des mamans, inquiètes

---

signifie posséder de beaux tapis le long des murs et sur les parquets» ; Moz, *Die Renaissance*, 431, cf. 365. Description d'un appartement orné de tapisseries à figures ; *Mofaḍḍalyyāt* (éd. Thorbecke), p. 37, v. 70-73.

(1) Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 193-194; Ibn Rosteh, *Géogr.*, 215.

(2) Voir p. 218=314.

(3) *Aġ.*, I, 97; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 344, 352; Dārimī, *Mosnad*, (ms. de Leiden), 225, *a*; Nasā'ī, *Sonan*, E. II, 296 etc.

(4) Qotaiba, *op. cit.*, 196 ; *Aġ.*, XX, 136, 11. Calvitie, distinctive des chefs : *Berceau*, I, 272.

(5) *Mo'āwia*, 240-241.

sur l'avenir de leurs filles. Aussi assiègent-elles le Prophète (1), réclamant l'autorisation de recourir aux postiches et aux chignons d'emprunt.

La teinture de la barbe et des cheveux se voyait l'objet de soins minutieux. La flore désertique produit des matières colorantes variées, allant du noir jusqu'au roux le plus ardent. En ce genre, les hommes se livraient à une véritable débauche de couleurs. La vue des cheveux blancs déplaisait à Mahomet (2). Chacun de ses Compagnons avait adopté une teinture particulière (3). Son poète favori Ḥassān ibn Ṯābit arborait une barbe rutilante, rappelant l'éclat d'un buisson en feu. Le Prophète aurait dit : « elles ne respireront pas le parfum du Paradis les femmes recherchant les nudités dans la toilette, prenant des attitudes, une démarche langoureuses, agitant sur leurs têtes une bosse, comme celle du chameau », على رؤوسهنّ مثل اسنمة البُخت المائلة (4). Que pouvait bien contenir cette bosse? Un jour, le futur calife Mo'āwia monta en chaire. Se faisant remettre par un de ses gardes du corps un paquet, il en sortit des touffes de faux cheveux, bourrées d'étoupes pour en grossir le volume. « Voilà, s'écria-t-il, les modes damnables inventées par nos femmes ! » (5). *Nihil novi sub sole.*

*
* *

Il devait être millionnaire, Ibn Ǧod'ān, pour qu'à un poète l'idée soit venue de le comparer à César (6). Millionnaires encore les grands orga-

(1) Boḫārī, Kr., II, 101-102. Il s'agit de faire sanctionner — *de more* — des usages postérieurs au Prophète.

(2) Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 218 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 19, bas ; I. S. *Ṭabaq.*, III¹, 239 et *passim*.

(3) Ibn Māǧa, II, 199, 200 ; Boḫārī, Kr., II, 95-96. Teinture rouge du Prophète ; *ibid.*, II, 96, 7. Nuances variées : jaune, rouge, « couleur du *tibr* »; Qotaiba, *Ma'ārif* E., 40 ; 99, 10.

(4) Ḥanbal, II, 356, 416 ; Moslim, *op. cit.*, II, 225 etc. ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 107.

(5) Moslim, *op. cit.*, II, 227, 228 : يعني ما يكثّر به النساء اشعارهن من الخرق. Dans ce ḥadīṯ, la mention des *Banoū Israīl* trahit de nouveau l'influence talmudique (cf. Krauss, *Talmud. Archaeolog.*, II, 195) ; Boḫārī, Kr., II, 102 ; Ḥanbal, IV, 93, 94, 95, 101. D'après Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, II, 186, 3, coiffure des courtisanes, des musiciennes.

(6) Bakrī, *Mo'ǧam*, p. 4, bas.

nisateurs de la caravane de Badr, les Aboū Oḥaiḥa et les Aboū Sofiān. Les 30 000 dīnārs, souscription d'Aboū Oḥaiḥa(1), ne représentaient pourtant qu'une partie de son avoir. Ses filles passaient pour les plus riches héritières de la Mecque (2). Ni lui ni Aboū Sofiān n'ont pu confier toute leur fortune aux risques d'un convoi, traversant un territoire, infesté par les bandes de Médine. En outre une partie de leurs fonds se trouvait à Ṭāif, à Médine, ou chez les chefs bédouins. Une autre était engagée dans diverses spéculations minières ou commerciales (3).

Millionnaires également Walīd ibn Moġīra (4) et 'Abdallah, le père du poète 'Omar ibn Abi Rabī'a, tous deux de l'influente famille des Maḫzoūmites. Cette influence, ils en furent redevables, avant tout, à leurs grandes richesses ; car ils n'appartenaient pas à la lignée aristocratique de Qoṣayy. Antérieurement à l'hégire, ils occupèrent le premier rang à la Mecque. La population avait pris l'habitude de jurer «par le double habit de Walīd» (5). A Walīd la Tradition attribue nombre d'institutions, sanctionnées ensuite par l'islam(6). L'opulence proverbiale des Maḫzoūmites semble avoir été principalement acquise dans le trafic des essences et des parfums de l'Arabie heureuse (7). Ces riches négociants peuvent, sans se gêner, prendre à leur charge le soin de renouveler les précieuses étoffes, voilant la Ka'ba ; charge généralement supportée par l'ensemble de la commu-

(1) Wāqidī, Kr., 21, 2-10. Antérieurement au *fatḥ* et pour 50 dīnārs, Ḥakīm ibn Ḥizām acquiert la tunique de Ḏoū Yazan ; Ḥanbal, III, 403, 1.

(2) Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 46.

(3) Voir précédemment, chap. XII.

(4) *Aġ.*, XV, 11. Lui et I. Ǵod'ān figurent sur la liste des *ḥakam* des Arabes ; Ya'qoūbī, Hist., I, 300 ; rivaux de l'insignifiant hāšimite Zobair pour la *ḥokoūma* de la Mecque (tradition 'abbāside !) ; *ibid.*, II, 13 ; P. Schwarz, *'Umar ibn Abi Rebi'a, ein arab. Dichter der Umajjadenzeit*, pp. 9-10 ; Leipzig, 1893.

(5) Qotaiba, *Ma'ārif*, E., 186.

(6) Qotaiba, *loc. cit.* Comp. *Aġ.*, XV, 8-9 (panégyrique ancien). Éloge des Maḫzoūmites, de leur noblesse par Mahomet ; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 41, 21.

(7) *Aġ.*, I, 31 ; Azraqī, W., 175 ; P. Schwarz, *loc. cit.*

nauté qoraišite (1). Cette générosité constituait une adroite réclame pour les tissus de valeur (2) qu'ils importaient du Yémen (3).

Les razzias des bandes médinoises avaient occasionné, on s'en souvient, une redoutable crise financière à la Mecque. Ces revers ne semblent pas avoir atteint le crédit du maḫzoūmite ʿAbdallah. Il paie d'abord 500 dīnārs pour coopérer aux frais destinés à préparer l'expédition de Badr, puis 12 000 dirhems, rançon de trois prisonniers, ses parents. Presque contemporainement, il organise une caravane, aussitôt capturée par les musulmans à Qarda (4). Pour tout autre, cette série noire eût marqué la ruine. Mais lorsque, cinq ans après, Mahomet pénétra à la Mecque, ʿAbdallah se vit en mesure de souscrire 40 000 dirhems pour l'emprunt plus ou moins forcé, lancé par le Prophète (5). Le fameux Ibn Ǵodʿān s'était enrichi dans le commerce des esclaves. Les plus singulières rumeurs circulaient (6) sur l'origine de sa fortune, tant elle paraissait extraordinaire, surtout chez un membre du modeste clan taimite. Un autre qoraišite, Ḥowaiṭib ibn ʿAbdalʿozzā se serait, affirme-t-on, soudainement enrichi, en recueillant la succession globale de cinquante membres du clan mecquois des Banoū ʿAmir ibn Lo'ay, morts dans un accident de voyage (7). Ṣafwān ibn Omayya était propriétaire d'un important dépôt d'armes ; il exportait en outre de l'argent brut et travaillé (8). Deux de ses caravanes, chargées de métaux précieux, furent interceptées par Mahomet. Ces pertes ne l'obligèrent pas à restreindre le cercle de ses spécu-

(1) *Aǵ.*, loc. cit.

(2) Ceux, employés à ensevelir ʿAbdalmoṭṭalib, auraient coûté jusqu'à « mille miṯqāl d'or ». Version ʿabbāside, docilement enregistrée par Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 13, 7.

(3) *Aǵ.*, Azraqī, *loc. cit.*

(4) I. S. *Ṭabaq*, II¹, 25 ; Wāqidī, Kr., 26 ; 196.

(5) Ḥanbal, IV, 36 ; cf. P. Schwarz, *Der Dīwan des ʿUmar ibn Abī Rebīʿa*, 4ᵉ fasc. pp. 9-10 ; Leipzig, 1909.

(6) Ǵāḥiẓ, *Opuscula*, 110, 11 ; *Aǵ.*, VIII, pp. 1-5. Au futur calife ʿOṯmān, l'expédition de Taboūk aurait coûté 10 000 dīnārs.

(7) Azraqī. Wüst., 268.

(8) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 25, haut ; 63, 6 ; Wāqidī, Kr.. 196, bas

lations. Lui et Howaiṭib participèrent, chacun pour la somme de 40,000 dirhems, à l'emprunt conclu par le Prophète avant la bataille de Honain (1). Il devait être, lui aussi millionnaire, dès avant l'hégire, le futur calife ʿOṯmān. Il réussit du moins à emporter à Médine la majeure partie de ses capitaux. Le lendemain de son arrivée en cette ville, il achète à un Juif, au prix de 40 000 dirhems, le puits de Roūma et le cède aussitôt au profit de la communauté islamite (2). Avec la même aisance, huit ans plus tard, il donnera 10 000 dīnārs (3) pour l'expédition de Taboūk.

Après ces représentants de la haute finance qoraiśite—ils appartiennent principalement aux clans omayyade et maḫzoūmite — venaient les Mecquois aisés. Tel ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf, possédant une fortune d'environ 8,000 dīnārs (4). Il ne tardera pas à décupler son capital et pourra, avec ses seuls moyens, équiper de grandes caravanes (5). Citons encore Al-Ḥāriṯ ibn ʿAmir, puis Omayya ibn Ḫalaf. Ils avaient respectivement engagé, le premier mille, le second deux mille *miṯqāl* d'or dans la caravane de Badr (6).

On comptait enfin les modestes commerçants, boutiquiers et détaillants, formant la petite bourgeoisie de la cité. A leur commerce plusieurs joignent la surveillance d'une industrie manuelle (7). Ils s'occupent de menuiserie, de ferronerie ; ils sont vétérinaires, bouchers (8). Les écono-

(1) Ḥanbal VI, 465 ; *Osd*, II, 75 ; Ṭab., *Annales*, III, 2329, 2357.

(2) Samhoūdī, *Wafā al-Wafā*, II, 138-139.

(3) Ou seulement 1000 (Ḏahabī, *Mīzān*, I, 83), chiffre déjà très honnête !

(4) Ṭab., *Tafsīr*, X, 122. Il est malaisé de décider si cette fortune avait été acquise antérieurement à l'hégire.

(5) Voir plus haut, p. 216=312.

(6) Wāqidī, Kr., 21.

(7) Où ils emploient la main d'œuvre servile. Chez les Arabes, les métiers manuels étaient abandonnés aux esclaves.

(8) Ǧāḥiẓ, *Maḥāsin*, 165 ; Ibn Rosteh, *Géogr.*, 215. Des Śoʿoūbites ont dû contribuer à rédiger cette liste des « métiers exercés par les *aśrāf* (patriciens) qoraiśites». Ils y ont introduit des détails grotesques, destinés à rabattre le chauvinisme arabe ; par ex. Ibn Rosteh, 214, 13, 14, 17 etc. Il ne peut s'agir que de l'exploitation, non de l'exercice, de ces métiers.

mies de cette classe, de beaucoup la plus nombreuse à la Mecque, avaient lentement enflé le bas de laine qoraišite ; elles y avaient accumulé les dīnārs et les demi-écus d'or, les *našš*, qui avaient permis aux Omayyades d'équiper le convoi de Badr. Les petits ruisseaux alimentent les grosses rivières. C'est un curieux spectacle de voir l'empressement, l'agitation de ces modestes capitalistes autour d'Aboū Sofiān, quand le chef omayyade ramène sa caravane de Syrie. Plusieurs, dans leur impatience, ont pris les devants pour le rejoindre à la prochaine étape. Les autres sont là, hommes et femmes, encombrant les venelles, près du *Dār an-nadwa* et du parvis de la Kaʿba. Il semble que c'est sur ce forum de la Mecque, l'unique place de la cité, que, en présence des « patriciens de Qoraiš, réunis en leur *nādi* », le chef de la caravane faisait un rapport sommaire et proclamait le résultat global de l'expédition.

Dans cette foule bigarrée, on rencontre même des esclaves (1). Et maintenant, avant même que les chameaux ne fussent déchargés, qu'on n'eût terminé les comptes, établi le bilan complet de l'entreprise, tous venaient constater ce qu'avait produit leur mise de fonds, en attendant de toucher leur coupon, d'encaisser leur part de bénéfice.

Le type le plus représentatif de cette classe nous est fourni par le futur calife Aboū Bakr, un *bazzāz*, détaillant d'étoffes. Il appartenait au groupe des Banoū-Taim, clan plébéien (2), mais riche en hommes et aussi en femmes d'initiative. Contentons-nous de rappeler Ibn Ǵodʿān et les deux ʿAiša, la fameuse fille d'Aboū Bakr et sa nièce homonyme, la remuante ʿAiša (3), elle-même fille du *Mobaššar*, Ṭalḥa ibn ʿObaid, lequel devint lui aussi millionnaire, à partir du califat d'Aboū Bakr (4).

L'histoire de la primitive église chrétienne insiste avec complaisance sur l'humilité de ses fondateurs, les douze pêcheurs de Galilée. *Infirma*

---

(1) Ils pouvaient capitaliser ce qui leur restait en mains, après l'acquit à leurs patrons de la *ḍarība*, taxe pécuniaire.

(2) Cf. Ǵāḥiẓ, *Maḥāsin*, 138, 4. Voir précédemment, p. 60 = 156.

(3) Cf. notre *Ṭāïf*, 51 etc.

(4) Auparavant il n'est jamais question de sa fortune.

mundi elegit Deus. La tradition musulmane ne saurait adopter ce point de vue. Nous la surprenons constamment en train d'embellir les antécédents historiques des ancêtres du Prophète. Après avoir affecté le dédain pour les illustrations « païennes », *ǵāhilyya*, de l'ancien patriciat mecquois (1), elle s'empresse de les revendiquer en bloc pour ses favoris hāśimites. Cette tendance devient surtout sensible chez Ya'qoūbī. Il n'a composé son histoire que pour l'exaltation des Hāśimites ; il s'attarde à détailler leurs prérogatives, non seulement égales, mais supérieures à celles des Omayyades (2). L'auteur a pris soin de se documenter auprès des « représentants de la famille hāśimite, اشياخ بني هاشم » (3). La rivalité de 'Abdsams et de Hāśim, c'est l'histoire d'Esaü et de Jacob transportée dans les annales préhégiriennes de la Mecque (4). Dans la république qoraiśite, Hāśim et 'Abdalmoṭṭalib occupent une situation royale (5), laissant dans l'ombre les rivaux omayyades.

Des préocupations analogues poussent la tradition orthodoxe à rehausser la condition sociale des successeurs immédiats du Prophète, des « deux 'Omars », et tout d'abord celle de son beau-père, celui qui eut le privilège d'être ثاني اثنين, « le second de deux » (6), à savoir le *socius* de Mahomet dans la Caverne. Pour prendre les devants, elle a déjà proclamé Aboū Bakr titulaire d'une des prétendues charges municipales, onéreuse entre toutes, celle de l'*iśnāq* (7). La fortune d'un Ibn Ǵod'ān et d'un Aboū

(1) Cf Ǵāḥiẓ, *op. cit.*, 164-165.

(2) Un Omayyade commande au Fiǵār. Ya'qoūbī place les Hāśimites sous les ordres de Zobair, fils de 'Abdalmoṭṭalib ; II, 15. L'islam a sanctionné les institutions établies par ce dernier ; II, 9.

(3) *Op. cit.*, II, 3, bas ; donc dans les milieux officiels du califat 'abbāside.

(4) *Ibid.*, I, 279, 10 ; c'est la copie de *Genèse*, XXV, 25.

(5) *Ibid.*, I, 281, 293. Préoccupation d'accaparer le Prophète au profit des 'Abbāsides (cf. *Fāṭima*, 23, 24, 137). Ḥamza, Ǵa'far, Mahomet ont sucé le même lait ; Ya'qoūbī, II, 7. Morte infidèle, la femme d'A. Ṭālib devient chez lui une fervente musulmane ; II, 13 ; cf. *Fāṭima*, 23 etc.

(6) Qoran, 9, 40.

(7) Pas mentionnée dans la liste dressée par Balāḏorī, *Ansāb*, 39, *a*. Voir plus haut chap. V. Azraqī l'ignore également.

Oḥaiḥa y eût à peine suffi. Que dire alors des 4 à 6 000 dirhems, capital possédé par le père de ʿAïša? Il lui permettait de continuer, au bazar de la Mecque, son négoce de petit drapier (1) et de « pourvoir sans trop de peine — lui-même en conviendra — à la subsistance de sa famille » ان حرفتي لم تكُن تعجز عن موّنة اهلي (2). Aussi nos auteurs se sont-ils donné du mal pour arrondir cette somme par l'addition d'un zéro. Certains, allant plus loin, laissent volontiers entendre qu'il s'agit de dīnārs au lieu de dirhems (3). Il y a lieu de soupçonner ici l'intervention des Zobairides. Nous connaissons, par Zobair ibn Bakkār et son oncle Moṣʿab, l'activité déployée par leurs généalogistes, tous intéressés à glorifier le grand-père maternel de l'anticalife Ibn Zobair. Il est digne de remarque que Ibn Isḥāq et Ibn Hišām (4), quand ils tracent le portrait et énumèrent les mérites d'Aboū Bakr, ne soufflent mot de ses grandes richesses.

La *Sīra* vante celles de ʿAbbās, l'oncle du Prophète. Ce zèle me paraît à peine moins suspect que pour Aboū Bakr. Après avoir dépeint la situation exceptionnelle, presque royale, occupée à la Mecque par Hāšim et ʿAbdalmoṭṭalib (5), restait à prévenir une objection. Elle naissait spontanément, à la vue du dénuement (6), où l'on voit végéter leur descendance, aux environs de l'hégire (7). Pour y répondre, l'ancêtre des califes, ʿAbbās, sera choisi. En sa qualité de père de ʿAlī, Aboū Ṭālib intéressait beaucoup moins les astucieux souverains de Bagdad, gênés qu'ils étaient par les tenaces revendications politiques et les révoltes incessantes des

---

(1) Ibn Rosteh, 215, 1-2.

(2) Boḫārī, Kr., II, 10 ; à la p. 59, 6, on lui attribue des générosités princières.

(3) Zobair ibn Bakkār, *Nasab Qoraiš* (ms. Kuprulu, Cple), 84. *a*. Balāḏorī. *Ansāb*, 166 *a*, parle de 40 000 dirhems, réduits à 4 ou 5 000 dirhems, au moment de l'hégire ; le reste ayant été dépensé في سبيل الله. Ḏahabī, *Tārīḫ* (ms. Paris) 120. *a*, donne, sur l'autorité de ʿOrwa ibn Zobair, le chiffre de 40.000 dīnārs. Comp. plus haut les 10 000 ou 1 000 dīnārs de ʿOṯmān.

(4) *Sīra*, 161.

(5) Zobair leur aurait succédé ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 12.

(6) كان سيّدًا شريفًا مطاعًا مُهيبًا مع املاقه ; Yaʿqoūbī, II, 13, bas. C'est la révision, ligne par ligne, de la *Sīra*, dans le sens des Hāšimites et des « gens de la maison ».

(7) Cf. *Faṭima*, 30, 37.

descendants de Fāṭima. Voilà comment ʿAbbās s'est vu transformé en grand argentier de la famille hāšimite (1). Au début du 7ᵉ siècle, il ne pouvait être question — nos auteurs l'ont senti — de lui remettre « les destinées de la Mecque », امر مكّة, les affaires de son gouvernement, الحكومة comme on avait procédé en faveur de Hāšim, de ʿAbdalmoṭṭalib et même de l'obscur Zobair (2). Pour rendre plus plausible leur assertion, pour écarter le soupçon d'apocryphe, la tradition ʿabbāside n'a pas craint de souligner avec insistance l'accusation d'usure et d'avarice, articulée par le Prophète contre ʿAbbās (3). « Mieux vaut une mauvaise réputation que de compter pour rien », disaient les Bédouins.

Les tenants de la primatie ʿabbāside ont raisonné de même. Usurier, soit ; mais grand financier, ʿAbbās, ont-ils pensé, acquérait le droit de figurer à côté d'Aboū Sofiān et d'Aboū Ǵahl, parmi les régents de la Mecque. L'absence des Hāšimites de ces cercles dirigeants cadrait mal avec les prétentions dynastiques des califes de Bagdad. Pour les étayer, les écrivains à leur dévotion (4) avaient laborieusement remanié les annales préhégiriennes de la Mecque, montré partout, depuis Qoṣayy jusqu'à Zobair, la métropole qoraišite tenue en main par leurs ancêtres. Ils ont, pied à pied, disputé le terrain aux Omayyades ; à chaque privilège de ces derniers, à chacune de leurs actions d'éclat, opposé une prérogative majeure, revendiqué un service plus éclatant à l'actif des Hāšimites. La com-

---

(1) Ṭab., *Annales*. I, 1339, 5, كان ذا مال كثير ; Wāḥidī, *Asbāb*, 180-181 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 5. l. 17. Avant de partir pour Badr, il cache ses capitaux ; *ibid.*, p. 8.

(2) Yaʿqoūbī, II, 13 et les textes de cet auteur, cités plus haut. A cette époque, et pendant la lutte contre Mahomet, Aboū Sofiān occupe le devant de la scène politique, à la Mecque.

(3) Dārimī, *Mosnad* (ms. cité). 215, *a* ; Ǵāḥiẓ, *Bayān*, I, 163 ; Ibn Hišām, 968, 12 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 8.

(4) Yaʿqoūbī se trahit dans les moindres détails. Après l'*isrā*, Borāq dépose son cavalier dans la maison de la fille d'Aboū Ṭālib ; *Hist.*, II, 25. Aboū Ḏarr converti avant Aboū Bakr ! *Ibid.*, II, 22, bas. A tout prix, il fallait exalter ce partisan des Hāšimites et subsidiairement contester la « priorité », *sābiqa* d'Aboū Bakr, à tout le moins jeter le doute.

plicité tacite de l'opinion musulmane leur était acquise. Dans ces manœuvres, les croyants retrouvaient la glorification du Prophète et des « gens de la maison ». Guerre, gouvernement, commerce, finances, rien n'a été oublié. Hāšim, ʿAbdalmoṭṭalib ouvrent des voies nouvelles au trafic (1), comme on le raconte des Omayyades. Pendant la guerre du Figār — période critique pour la Mecque — la famille hāšimite ne déploie pas moins de valeur que ces derniers. La seule présence d'Aboū Ṭālib amène la victoire sous les drapeaux qoraišites (2).

A partir de l'hégire, la silhouette d'Aboū Sofiān occupe tout le devant de la scène historique. Si l'on en excepte un intermède, la trêve de Ḥodaibyya, on n'aperçoit que lui, à la tête des affaires. A ce personnage envahissant, tenant tous les premiers rôles : financier, diplomate, capitaine, la tradition hāšimite a imaginé d'opposer ʿAbbās pour la richesse ; de même que pour le courage guerrier elle a jeté son dévolu sur Ḥamza, « le lion d'Allah et de son Envoyé » (3). La fiction n'expliquait pas pourquoi l'opulent ʿAbbās ne risqua jamais un dīnār dans les caravanes qoraišites. Mais elle offrait l'avantage d'atténuer le scandale que devait causer sa très tardive conversion. Son émigration prématurée aurait compromis le succès de ses spéculations financières ! Elle aurait exposé ses capitaux, placés à intérêt chez les Ṭāifites (4). Ne lui incombait-il pas de veiller sur le privilège de la *siqāya*, de couvrir de sa protection, d'assister les مستضعفون, les descendants besogneux d'Aboū Ṭālib. Car eux aussi demeurèrent à la Mecque, au lieu de rejoindre à Médine le Prophète, leur parent. Autant de thèses chères aux califes de Bagdad (5). Rien n'oblige à les accepter, les yeux fermés. ʿAbbās a vraisemblablement partagé le

---

(1) Yaʿqoūbī, I, 280, 281, 282 ; Ibn Hišām, 87. Hāšim aurait établi les deux grandes caravanes annuelles.

(2) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 15.

(3) Paladin ʿabbāside, destiné à contrebalancer ʿAlī, l'idole des Šīʿites.

(4) Cf. *Ṭāif*, 137 ; I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 5, l. 17 : مال متفرّق في قومو. Le Prophète lui aurait conseillé de demeurer à la Mecque ; Ḏahabī, *op. cit.*, I, 114, haut.

(5) Cf. *Fāṭima*, 41 ; Ḏahabī, *loc. cit.*, les conteste.

dénûment, إملاق, (1) d'Aboū Ṭālib (2), de Ḥamza, de 'Aqīl, de 'Alī, comme il avait imité la tiédeur religieuse de la majorité des Hāśimites. Quoi qu'il en soit, nulle part nous n'avons pu découvrir des chiffres, permettant d'évaluer la fortune de 'Abbās (3). A l'époque qui nous occupe, à savoir les trois premières décades du VIIe siècle, la famille des Banoū Hāśim, sans en excepter 'Abbās, se trouvait être plus riche de visées ambitieuses que d'écus. Elle pouvait attendre : l'avenir devait lui appartenir.

*
* *

Riches, ils l'étaient sans doute ces commerçants qui, au lendemain de Badr, payèrent, sans sourciller, à Mahomet les énormes rançons réclamées pour le rachat de leurs parents prisonniers. Le Maḫzoūmite 'Abdallah, cité plus haut, s'était vu taxer à 12 000 dirhems. Quand il s'agit de 'Abbās, la tradition hāśimite élève à la somme exorbitante de « mille dīnārs » le chiffre de sa rançon, plus « vingt oūqyya d'or » dont, sur l'injonction du Prophète, il dut, bien à contre-cœur, « faire cession à Allah » (4). Toujours la fiction des énormes richesses de l'ancêtre 'abbāside ! Le rachat des prisonniers de Badr n'a pas dû coûter à la République moins de 200 000 dirhems. Après ces sacrifices, les chefs mecquois cèdent à la communauté qoraiśite leur part de bénéfices dans la caravane de Badr — soit un demi-million — afin de préparer la future revanche de Oḥod (5). Ils exécutent ce geste, طيب الأنفس, « avec l'élégance aisée » d'opulents finan-

(1) Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 13.

(2) Demeuré « le grand patron de la Mecque » ; les serments en son nom sont les plus inviolables ; Burckhardt, *Voyages*, I, 172. Aboū Ṭālib cède à 'Abbās la *siqāya* pour acquitter une dette ; Balāḏorī, *Ansāb*, 33 *a*.

(3) Pour les chiffres donnés dans I. S. *Ṭabaq.*, IV¹, 8, voir plus bas.

(4) I. S. *Ṭabaq.*, loc. cit., Somme énorme, si l'oūqyya d'or valait quatre dīnārs, voir plus haut, p. 224, n. 5.

(5) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 25, 12 etc.

ciers, habitués à courir les risques des grosses spéculations (1). Détail plus touchant et d'une pratique plus rare dans le passé de la haute banque, ils puisent exclusivement dans leur propre caisse et s'interdisent de toucher aux mises modestes des petits rentiers. Nouvel exemple attestant leur esprit de solidarité et de saine démocratie (2). A la veille de reprendre la lutte contre un ennemi redoutable — l'humiliante défaite de Badr avait révélé les ressources dont il disposait — le syndicat des financiers mecquois croit devoir prêcher d'exemple, afficher son dévouement à la chose publique. Il comprend la nécessité de ménager les humbles, de maintenir « l'union sacrée ». Étant « les forts », اهل القوّة (3), ils décident de ne pas abuser de leur force.

Sans se laisser décourager par les menaces de crise économique, loin de s'effrayer du blocus, barrant la route à leur trafic, ils s'appliquent incontinent à étudier des itinéraires moins exposés (4), à découvrir d'autres débouchés pour remplacer éventuellement les marchés syriens interceptés par les bandes médinoises (5). Quelques mois après le désastre de Badr, de nouvelles caravanes partent de la Mecque. Nous les voyons de la sorte prolonger la lutte, avec des alternatives de succès et de revers ; ils s'obstinent à sauver une organisation politique et sociale à laquelle ils attribuaient la prospérité de leur cité. Ces financiers, nous les connaissons, comme des personnages très avisés, médiocrement belliqueux. En revanche « des scribes, des calculateurs émérites », قريش الكَتَبَة الحسبَة. (6) On se les représente habituellement abrités derrière le guichet de leurs banques, penchés sur leurs registres, soupesant dans leurs balances les dīnārs et les espèces métalliques, plus portés à négocier qu'à mettre flamberge au vent.

(1) Wāqidī, Kr., 198, 8-12.
(2) Wāqidī, Kr., 25-26, 199.
(3) Wāqidī, 25-26.
(4) Voir plus haut, p. 173=269.
(5) Wāqidī, Kr., 196 ; Ṭab., *Annales*, I, 1374.
(6) Qotaiba, *Oyoūn al-aḫbār*, 292. C'est le contrepied de l'autre ḥadīṯ : « nous ignorons l'écriture et le calcul » (Mahomet) ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, I, 232.

Leurs troupes, les fameux *Aḥābīš*, se composent de bédouins et de nègres, et volontiers ils envoient ces mercenaires se battre à leur place (1). Pas autrement enfin que nous apparaissent les Phéniciens, les Carthaginois, les Palmyréniens (2), la plupart des hommes de finance, à toutes les époques de l'histoire. L'acquisition de leur opulence leur avait coûté trop de travail pour leur permettre de verser dans la prodigalité. Leur parcimonie avait même passé en proverbe (3). La plus stricte économie réglait leurs affaires et aussi leur train de maison. Nous l'apprenons par l'histoire domestique d'Aboū Sofiān, le mieux connu des contemporains de Mahomet.

C'est au 2e siècle H., simultanément avec le triomphe de la dynastie 'abbāside que la rédaction de la *Sīra* commença à se fixer. En dépit des retouches hāšimites (4) qu'elle a subies, le portrait que cette compilation trace d'Aboū Sofiān nous révèle un chef à la hauteur de la plus ingrate des tâches : celle de diriger les destinées de la république qoraišite, à la veille de sa chute. Patriote ardent, il n'a garde de sousévaluer ses adversaires, le Prophète surtout. Il se montre ennemi des vaines bravades. Une fois sa caravane hors de danger, il conseille à ses concitoyens, marchant tumultueusement vers Badr, le retour en leurs foyers. Il ne professe qu'une médiocre confiance dans les talents militaires de ces commerçants. Le mensonge lui répugne (5).

Si nous pouvions en croire la Tradition, ce personnage se serait montré moins remarquable dans son intérieur. Au lieu de racheter son fils 'Amrou, fait prisonnier à Badr, il attend de pouvoir l'échanger contre un captif médinois (6). C'était non seulement ménager son trésor, mais déro-

(1) Cf. *Aḥābīš*, 439 etc.

(2) Ceux-ci n'élèvent pas de statues à leurs généraux ; ils les réservent aux chefs aux conducteurs de caravanes.

(3) Qotaiba, *'Oyoūn*, 425, 1. Les Mecquois modernes dépensiers ; Ibn Ǵobair, 129, 132 ; Ibn Baṭṭoūṭa, I, 344 etc.; Burckhardt, I, 268 etc.

(4) Sous la plume d'Ibn Isḥāq et de Wāqidī, dévoués aux 'Abbāsides.

(5) Ṭab., *Annales*, I, 1563 ; كنتُ امرًا سيّدًا اتكرّم عن الكذب.

(6) Qotaiba, *Ma'ārif*, E. 117.

ber à Mahomet le secret de la détresse qui étreignait les Mecquois. Mais il exercera sur sa comptabilité domestique une surveillance si serrée, que sa femme Hind l'inculpera de ladrerie (1), en présence du Prophète. A en juger d'après les garants, cités dans l'*isnād* de ce ḥadīṯ, le trait, d'origine zobairide, semble vouloir répondre à l'accusation de sordide avarice, portée contre l'anticalife Ibn Zobair (2). Quelle qu'en soit l'inspiration, nous ne devons pas perdre de vue les procédés de la casuistique musulmane. Femme du « grand cheikh de Qoraiš », شيخ قريش وكبيرها, Hind a été choisie pour amener le Prophète à résoudre un cas de conscience délicat, aussi ancien que l'institution du mariage : quelle somme l'épouse peut-elle discrètement prélever sur la fortune de son mari, pour subvenir aux dépenses communes du ménage ? Aux yeux des moḥaddiṯ, traditionnistes, l'important c'est la conclusion pratique ou doctrinale. Le choix des personnages, mis en scène pour la faire valoir, n'offre qu'un intérêt secondaire. Hind doit à cette méthode d'avoir été placée en évidence. Des variantes du ḥadīṯ en question lui font même accorder carte blanche par le Prophète d'abord, ensuite par Aboū Sofiān (3). Les traditionnistes ont pu également se souvenir d'un autre trait attestant avec quelle autorité le chef ommayyade régissait sa famille et comprenait l'étendue du pouvoir paternel, conformément au vieux droit arabe (4).

C'était à la veille de Badr. A la Mecque, on préparait fiévreusement l'expédition militaire chargée de dégager la riche caravane. Tous les banquiers venaient de souscrire, chacun selon ses moyens (5). Sollicités à leur tour de contribuer aux dépenses communes, les fils d'Aboū Sofiān (6),

(1) Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 54, 17 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 4 ; Ibn Ḥaǵar, *op. cit.*, IV, 425, 426 ; Boḫārī, Kr., II, 36, 37 ; Ibn Māǵa, *Sonan*, II, 24.

(2) Cf. *Yazīd*, 196-197.

(3) Ḥāzimī, *op. cit.*, 228 ; Ṭab., *Annales*, I, 1643.

(4) Qoran, 16, 60-61. Il s'agit d'une « fille » et pourtant les régimes verbaux sont masculins.

(5) Wāqidī, Kr., 25-26.

(6) Absent avec la caravane de Badr. Mahomet appelle le jeune Mo'āwia « un gueux sans fortune», صعلوك لا مال له ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, I, 288.

Ḥanẓala et ʿAmrou durent s'excuser. « Nous ne possédons rien, avouèrent-ils; toute la fortune se trouve entre les mains de notre père », مالنا مال ولا المال الا لابي سفيان (1). Un autre de ses fils, le célèbre Moʿāwia dut renouveler, quelques années plus tard, la même expérience. Il venait d'entrer, en qualité de secrétaire, au service du Prophète. D'aussi brillants débuts n'empêchèrent pas Aboū Sofiān de laisser, alors même, le jeune homme courir pieds-nus dans les rues de Médine (2), sans se soucier du qu'en dira-t-on.

Parcimonie, austérité ? Nous ne savons à quelle explication accorder la préférence. Notre embarras grandit encore quand il s'agit d'évaluer l'exacte fortune d'un membre aussi représentatif du puissant syndicat qoraišite, à la fois financier, homme d'État, propriétaire foncier à Ṭāïf, au Ḥiǵāz, dans la Transjordanie (3), celui dont les califes omayyades perpétueront, pendant près d'un siècle, les traditions politiques, ou comme on aimait à dire, le *ḥilm* d'Aboū Sofiān (4). Pour pouvoir remplir, pendant une décade environ, les premiers rôles dans sa cité natale, ce personnage a dû posséder des biens considérables. Chez les Arabes c'était la première condition du prestige (5).

Il nous faudrait des précisions numériques. Or, le seul chiffre allégué par nos auteurs, c'est celui de 10 000 dīnārs (6), montant des actions souscrites par les Banoū ʿAbdmanāf dans la caravane de Badr. Mais, dans cette somme globale, versée par la famille des Omayyades (7), nous ignorons la quote-part d'Aboū Sofiān. Qu'elle ne fut pas négligeable, sa présence à la tête de la caravane suffirait à l'indiquer. Notre documentation se trouve

---

(1) Wāqidī, Kr. 26. Azraqī, 451, 11, assigne pourtant une maison à Ḥanẓala dans la cité, pour son ménage privé.

(2) *Osd*, V, 81 ; Ḥanbal, VI, 399. Cf. *Moʿāwia*, 102. Un trait combiné pour mettre en relief le *ḥilm* du grand Omayyade. Les rédacteurs du ḥadīṯ de Hind ont pu s'en souvenir.

(3) Voir précédemment, p. 197=293.

(4) Cf. *Moʿawia*, 79, 88.

(5) Cf. *Berceau*, I, 241 etc.

(6) Wāqidī, Kr., 21.

(7) A l'exception de la famille d'Aboū Oḥaiḥa ; voir plus haut, p. 188=284.

malheureusement limitée à cette donnée de la *Sīra*. Nous ne pouvons pourtant admettre qu'à partir de Badr (1) toute l'activité du chef omayyade ait été absorbée par la lutte contre Mahomet ni que son patriotisme incontestable l'ait amené à oublier ses intérêts particuliers. Un tel héroïsme dépasse de loin la capacité de l'âme arabe !

---

(1) La version d'Ibn Isḥāq le fait participer à la caravane capturée à Qarda ; (Ṭab., *Annales*, I, 1374, 8) à tort, je crois. Il devait être pris par la préparation de la revanche de Badr. Ces mentions de noms propres perdent beaucoup de leur signification ; trop souvent les *rāwia* choisissent au hasard dans la liste des *asrāf* qoraišites. Le nom d'Abou Sofiān se présentait toujours le premier à leur souvenir. Comp. la réflexion de Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*; 38, n° 1 : « mit den Namen gehen diese... Geschichten noch leichtsinniger um als mit den Sachen ». Voir notre remarque p. 234= 330 pour le choix du nom de Hind.

XIV.

LES COMPÉTITIONS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES DANS L'ARABIE PRÉISLAMITE (*)

Fascination exercée par l'Arabie sur les peuples de l'antiquité. — Trajan et l'Arabie. — Le port d'Aila. — Lutte entre la Perse et Byzance. — Les phylarques ġassānides. — Leurs rivaux, les émirs laḫmides : importance de leur capitale Ḥīra ; sa foire et son port. — Intervention des Laḫmides en Arabie et dans le désert syrien ; leurs relations avec les chefs arabes. — Ġassānides et Laḫmides cherchent à les gagner. Leurs cadeaux aux poètes. — Appel des Arabes à l'intervention de César. — Le protectorat chrétien de Byzance en Arabie. — Sujets byzantins au Ḥiǵāz. — Les moines. — Le phylarcat ġassānide, instrument de la politique byzantine, en Arabie. — Les « Mosta'riba », tribus chrétiennes du Ḥiǵāz. — Expéditions militaires des Ġassānides au désert. — Les Banoū 'Oḏra. — Prestige des Ġassānides chez les Bédouins. — En se ruinant mutuellement, la Perse et le Bas-Empire préparent l'avènement de l'islam.

Les pages précédentes nous ont montré la fascination exercée sur les nations de l'antiquité par l'Arabie, pays de l'or, productrice des aromates, voie d'accès, porte des merveilleuses contrées de l'Inde. Pour nous, elle représente «le royaume de la soif, de la stérilité», بلاد الجدب والجوع des mornes solitudes ensevelies, depuis les derniers bouleversements de l'écorce terrestre, sous un épais linceul de sables. La conquête nous en paraît à peine moins désirable que celle des glaces du Pôle Nord.

(*) Chapitre résumé dans une conférence à la *Société de Géographie* du Caire, le 11 Février 1916, publiée dans le *Bull. de la Société Sultanieh de Géographie*, nouvelle série, T. VIII, 301—323 : *Les Compétitions des Puissances en Arabie, à la veille de l'hégire.* Voir plus haut l'*Avant-propos*.

Tributaire des riches produits de l'Arabie, le monde gréco-romain sut apprécier plus objectivement l'importance économique de l'étrange Péninsule. Il lui suffit de la mesurer d'après les millions de sesterses, montant de son tribut annuel au commerce arabe. Tel est apparemment le sens de cette assertion de Pline l'Ancien : *Arabia gentium nulli postferenda ;* « l'Arabie peut soutenir la comparaison avec tout autre pays » (1). L'espoir de s'approprier, un jour, ces trésors fabuleux, de participer, à tout le moins, aux bénéfices qu'assurait leur exploitation, de devancer, d'évincer des rivaux sur ces marchés lointains, toutes ces préoccupations allumèrent de bonne heure les convoitises des Puissances asiatiques ; elles firent entrer l'Arabie dans l'histoire mondiale, plusieurs centenaires avant l'expansion islamique.

Rappelons les caravaniers ismaélites du patriarche Joseph, vendeurs d'aromates et acquéreurs d'esclaves, ensuite les pillards madianites. Ils accourent, sur leurs dromadaires, harnachés de larges colliers d'or, s'abattre sur les campagnes palestiniennes, au temps des Juges hébreux. Le commerce et la razzia (2). ! Voilà les deux pôles entre lesquels oscillera depuis Ismaël toute la vie arabe. Impossible de peindre en traits plus vigoureux que ne l'a fait notre vieille Bible ce peuple extraordinaire. A sa suite, représentons-nous le sage Salomon, les reines, les rois d'Ophir et de Saba, dames et seigneurs des régions aurifères, des oasis embaumées d'aromates, souverains mystérieux et magnifiques. Des profondeurs insondées des steppes arabiques, leur file processionnelle surgit, avance, se déroule—tels les Mages de l'Epiphanie—les mains chargées de promesses. Ces tableaux prestigieux évoquent devant notre imagination éblouie la question économique, comme elle se posa, il y a 3000 ans, dans l'Asie Antérieure. *Omnes reges Arabiae comportabant aurum et argentum Salomoni* (3). Voilà en quels termes exubérants la Bible atteste le succès de

(1) *Hist. natur.*, VI, 28

(2) Transcription française de غازية ; Bağawī, *op. cit.*, II, 54, 1 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, III, 161 ; Aboū Dāoūd, *Sonan*, I, 248 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 140 ; Ibn 'Asākir (Badrān) V, 24, 2.

(3) *Paralipomènes*, II, 9, 14.

la politique commerciale du sage roi, le triomphe de sa diplomatie, le jour où il réussit à détourner sur la Palestine une modeste portion des trésors arabes.

Il ne saurait être question de suivre dans le détail ces compétitions internationales, les péripéties de cette « pénétration pacifique ». Autant refaire un chapitre de l'histoire économique du vieil Orient. Nous aurions à commenter l'apostrophe d'Ezéchiel (XXVII, 21, 22) à la fastueuse ville de Tyr : *Arabia et universi principes Cedar, ipsi negotiatores manus tuae... venditores Saba et Reema... cum universis primis aromatibus et lapide pretioso et auro quod proposuerunt in mercatu tuo.* Il nous faudrait montrer Alexandre le Grand obsédé, lui aussi, par le mirage arabe et expirant avant d'avoir tenté la conquête rêvée. Le projet allait être repris, en Occident, par Auguste. Le poète Horace en saluait d'avance la réalisation (1). « Ces peuples enrichis par le commerce des aromates et des pierres précieuses — ainsi s'exprime le contemporain Strabon (2) — l'empereur promit de s'en faire des amis opulents ou de les réduire sans peine à sa merci ». Dans ce programme si lestement esquissé, qui ne reconnaît les procédés impératifs de « la pénétration pacifique » ? Choisir entre un vasselage mal déguisé et une amitié, aussi obligatoire qu'intéressée.

Au point de vue militaire, la campagne d'Aelius Gallus aboutit à un échec. Il ne découragea pas le pouvoir romain. L'Arabie continua à fasciner les Césars, comme plus tard l'Italie les Valois et, comme aux débuts des Temps modernes, l'Inde sollicitera les nations entreprenantes de l'Europe. Les navires romains continueront, après Aelius Gallus, à sillonner l'Erythrée, mais avant de pénétrer dans l'Océan Indien, ils « embarquent une escorte d'archers », *sagittariorum cohortibus impositis* (3). Pour les affranchir de cette humiliante servitude, Néron ou l'un des empereurs flaviens rêvera de conquêtes, à la fois en Arabie et en Ethiopie (4). Ainsi, à

(1) Voir précédemment p. 194=290.
(2) *Geogr.*, XVI. c. 4, n° 22.
(3) Pline, *Hist. nat.*, VI, 101.
(4) Cf. Kornemann, *op. cit.*, Schur, *op. cit.*, pense à Néron.

la veille de l'expédition de Bonaparte, Volney préconisera l'occupation de l'Egypte. Par ce pays, écrit-il, « nous toucherons à l'Inde, nous en dériverons tout le commerce dans la Mer Rouge, nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez... Par les caravanes d'Abyssinie, nous attirerons à nous toutes les richesses de l'Afrique intérieure, la poudre d'or, les dents d'éléphant, les gommes, les esclaves ». Par delà l'Arabie et l'Egypte, c'est toujours l'Inde qu'il s'agit d'atteindre (1).

Au début du 2e siècle, Trajan supprima l'Etat nabatéen, apparemment dans l'espoir de prendre sa place en Arabie. Auguste s'en était servi dans sa campagne (2) contre les Sarrasins. Trajan pensa pouvoir s'en passer. Ce fut une erreur de tactique gouvernementale. Ses successeurs chercheront à la réparer, en créant un phylarcat arabe, chargé de la surveillance et de la défense du *limes* syrien. Trajan alla plus loin : il érigea en province d'Arabie, *Provincia Arabia*, les régions au midi de Damas, à l'Orient du Jourdain jusqu'à la Mer Rouge.

Le nom de la nouvelle circonscription administrative n'avait pas été choisi au hasard. Assurément il pouvait avoir été suggéré par les attaches ethnographiques des populations, occupant la *Provincia Arabia*. Mais Rome entendait bien y établir la base de la future pénétration, de la marche vers le sud, vers les pays de l'or et des aromates. Si nous pouvions en douter, la construction de la voie romaine de Boṣrā à la Mer Rouge achèverait de nous détromper. Depuis les empereurs juliens, un contingent romain tenait garnison à Leucecome (Ḥaurā'). Plus au sud, sur la même côte arabe de l'Erythrée, des postes de douanes furent établis, entr'autres à Muza (Moḥā). Il faut y ajouter l'occupation d'*Adana* ('Aden), encore appelée 'Αράβια 'εμπόριον.

Dans l'intérieur, à savoir au Nord du Ḥigāz, la pénétration se pour-

(1) Voir le livre de François Charles Roux, *Autour d'une route*, 279, etc.

(2) L'opinion romaine demeura persuadée que la trahison des Nabatéens l'avait fait échouer.

(3) Cf. Speck, *Handelsgeschichte*, I, 495, 515, 561.

suivra par l'annexion d'oasis dont la garde fut confiée à des auxiliaires sarracènes (1).

Au nord de la Mer Rouge, à l'extrémité de l'étroit cul-de-sac, qui forme le pendant oriental du golfe de Suez, végète de nos jours la bourgade de ʿAqaba, l'antique Aila (2) ; un nom fréquemment nommé au cours de ces études. Il apparaît également dans le ḥadīṯ (3). Ce recueil en utilisant Aila, comme point de repère pour apprécier les fortes distances, nous permet de deviner l'importance du site pour les Arabes préhégiriens (4). Elle n'avait pas davantage échappé à l'attention de l'empire romain. Il y établit le quartier-général de la Xe *Legio Fretensis*. Aila deviendra le centre où s'organiseront désormais les principales missions à destination de l'Arabie occidentale (5). D'après Sprenger (*Alte Geographie*, 16), dont l'imagination toujours en travail trouve parfois des rapprochements suggestifs, Aila «était pour la Syrie ce que Trieste devrait être pour l'Allemagne». Théodoret atteste que de son temps c'était le port d'embarquement pour le commerce indien (6). C'est le rôle que lui réservait un des plus extraordinaires chefs Croisés. Renaud de Châtillon voulut faire d'Aïla-ʿAqaba le Trieste du royaume latin, lorsqu'il s'empara de ce port et y créa une marine franque. Beaucoup plus qu'un coup de main contre les

---

(1) Par ex., ʿAinoūna (cf. *Berceau*, I, 102) ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 129. Pourrait être Ουνη de Ptolémée. Autres identifications en cette région proposées par B. Moritz, *MFOB*, III[1], 412 etc ; cf. Lammens. *L'ancienne frontière entre la Syrie et le Ḥidjāz* dans *Bull. Inst. franç. archéol. orientale*, Le Caire, XIV, p. 81-82 ; Kornemann, *op. cit.*, 61-62.

(2) *Moʿāwia*, 434.

(3) Moslim, *Ṣaḥīḥ*[1], I, 85, bas ; 86, 5 ; II, 208, 210 ; Lammens, *L'ancienne frontière*, 93 etc.

(4) Yāqoūt, W., I, 422, Boḫārī, Kr., II, 141 bas ; 218, 1 ; *Aġ.*, X, 62, 5 ; Ǧāḥiẓ, *Ḥaiawān*, VI, 33, haut ; Yaʿqoūbī, *Géogr.*, 340-341 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 75, 10 ; Caetani, *Annali*, 11, 255, note.

(5) Cf. *MFOB* III[1], 413 ; Pauly-Wissowa, *Realenz.*, I, s. v. *Aelana* ; Baudrillart, *Dict. d'hist. et géogr ecclés.*, I, s. v. *Aela*. A l'extrémité occidentale de la péninsule sinaïtique, l'Empire fortifie Clysma-Qolzom ; J. Maspéro, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, 11, 20 ; Paris, 1912.

(6) *P. G.* (Migne) T. 81, col. 736.

cités saintes de l'islam, le seigneur de la « Terre d'oultre Jourdain» entrevit, lui aussi, la conquête des marchés indiens.

Jusqu'à la fin du 6e siècle, la vie, le mouvement ont animé ce golfe aujourd'hui désert de l'Erythrée. A l'entrée méridionale du goulet, surgissait l'écueil de Iotabe (1), autre station du trafic maritime. L'angle nord-est abritait la ville d'Aila, terminus de la route de Trajan et tête de ligne pour la navigation de la Mer Rouge. « Sur la côte orientale, les négociants byzantins allaient chercher les précieux produits de l'Arabie, l'encens, l'aloès, la myrrhe... Sur le rivage occidental, ils entretenaient des relations encore plus profitables avec le puissant royaume éthiopien d'Aksoum » (2).

Parfois les hardis navigateurs syro-byzantins se glissaient, le long de la côte arabe à travers les bancs de récifs et les primitives embarcations des pirates, lesquels, sur des radeaux, les attaquaient à coups de flèches empoisonnées, *infestant sagittis venenatis* (3). Le plus souvent les navires d'Aila mettaient directement le cap sur les ports éthiopiens (4). Ils y entraient résolument en concurrence avec les marchands du Yémen, avec ceux de Ṭâif et de la Mecque, pour l'acquisition des productions du continent africain, l'ivoire, les esclaves et la poudre d'or. Enfin par l'intermédiaire des Yéménites et des Ethiopiens, ils s'efforcèrent d'atteindre les marchés de l'Inde. On voit de quelle importance devenait pour l'Empire la possession de ce débouché sur l'Érythrée.

*
* *

Dans l'Orient classique des Anciens — celui que nous appellons le Proche-Orient — trois États faisaient alors figure de grande Puissance : Byzance, la Perse, l'Éthiopie. Tous les trois, nous les voyons, pendant le

---

(1) Voir ce mot dans Pauly-Wissowa.

(2) Ch. Diehl, *Justinien*, 390.

(3) Pline, *Hist. nat.*, VI, 29

(4) Surtout *Adulis*. D'où les *'Adaulyya* (voir plus bas), vaisseaux commerçant avec Adulis.

6[e] siècle, se disputer l'hégémonie politique et commerciale en Arabie, manœuvrer pour s'y assurer, chacun pour soi, le bénéfice exclusif de « la porte ouverte ». Le Bas-Empire et l'Éthiopie, rapprochés par une commune foi, entretenaient des rapports habituellement amicaux, sans aller pourtant jusqu'aux relations de vasselage que Byzance prétendait imposer au royaume d'Aksoum. Avec la Perse, elle était sur le pied de guerre. La rivalité des Iraniens, leurs luttes avec les Gréco-Romains, remplissent les six premiers siècles de l'ère chrétienne. Les Perses barrent la route à l'expansion des Impériaux.

La politique enveloppante de Byzance ne pouvait les laisser indifférents. Sur les rives du Tigre, dans les palais de Ctésiphon, on suivait d'un œil inquiet les démarches, les progrès de cette souple diplomatie, cherchant à s'introduire en Arabie. Ces manœuvres visaient moins un agrandissement territorial immédiat qu'une participation de plus en plus directe au commerce indien dont on voulait arracher le monopole à la Perse. De nos jours, antérieurement à la Grande Guerre, cette campagne aurait rappelé la lutte autour du *Bagdadbahn*, entre l'Allemagne et l'Angleterre. Aux deux époques, l'enjeu demeure le même : la route des Indes. Drame ancien repris par des acteurs modernes. Dans la seconde moitié du 6[e] siècle, l'Empire entama des négociations avec les Turcs de l'Asie centrale pour recevoir la soie de Chine (1), sans passer par les fourches caudines de la fiscalité douanière perse. La sériciculture indigène en était à ses débuts et ne pouvait suffire aux besoins toujours croissants des marchés byzantin et occidental.

A maintes reprises, les Gréco-Romains avaient essayé d'intervenir militairement en Arabie. Depuis Aelius Gallus, aucune de ces tentatives n'avait réussi (2). Instruit par la faillite de cette politique, le gouvernement impérial semble avoir compris qu'on était allé trop vite en besogne, en supprimant dans le désert de Syrie la barrière qu'avaient formée les États de Pétra et de Palmyre. Pour les remplacer, il jeta les yeux sur un

(1) Tentative analogue sous Néron ; Schur, *op. cit.*, 62 etc.

(2) Pour l'empereur Néron, voir Kornemann, cité plus haut.

clan syro-arabe, celui des émirs de Ǧassān, qu'il se flatta de tenir en main. On connaît le vers de Ḥassān ibn Ṯābit :

لله درّ عصابةٍ نادمتُهم   يوماً بجلّقَ في الزمان الاوّل

Ah ! la noble famille ! l'hospitalité princière qu'elle m'a octroyée jadis[2] *à Ǧilliq, au bon vieux temps !*

Ǧilliq, dans le Ḥaurān méridional, était une résidence des Ǧassānides. L'empereur leur conféra le titre de patrice, qui les hissait au sommet de la hiérarchie byzantine. Il créa pour eux la dignité de *phylarque* ou commandant des tribus. C'était rattacher au phylarcat ǧassānide tous les Bédouins, placés sous la mouvance plus ou moins directe de l'empire, en Syrie et dans les déserts limitrophes. Représentants officiels de César auprès de leurs compatriotes, les émirs assumaient la surveillance du *limes,* de la frontière syro-palestinienne. Ils devaient favoriser la pénétration de l'influence romaine, derrière la ligne de fortins et de *castella,* tendue depuis le Nord de la Palmyrène jusque vers Aila, pour protéger les agglomérations de sédentaires. Cette institution du phylarcat ǧassānide, mécanisme souple et peu coûteux, fut une des plus heureuses inspirations de la pénétration pacifique. Elle garantissait à la fois la sécurité des frontières, le prestige de l'Empire, tout en ménageant l'amour propre ombrageux des Bédouins.

Nous en trouvons la preuve dans l'attitude de la Perse. A l'extrémité orientale de la Péninsule, vers le confluent du Tigre et de l'Euphrate, l'État, rival de Byzance, avait établi une organisation analogue. Il ne pouvait ignorer les efforts de la diplomatie impériale pour s'assurer les sympathies et la coopération du monde arabe. Ctésiphon résolut d'y observer et d'y suivre, pied à pied, les mouvements de l'ennemi héréditaire. Lui aussi s'appuya sur une famille sarrasine, celle des Laḫmides. La politique sassanide dressera les émirs laḫmides, en émules des Ǧassānides, inféodés aux intérêts grecs. Ne pouvant directement frapper le commerce de la Perse, lui arracher le monopole des marchés indiens, Byzance voulut se servir des Arabes, en attendant de se substituer à eux. Comme réponse à cette menace et pour mieux protéger leur monopole, les Iraniens, par

l'entremise des Laḫmides, travailleront à s'assurer le trafic de l'Arabie. Pas plus que celle de Byzance, la pénétration perse ne pouvait se passer de la coopération indigène. Ils leur confièrent donc la protection des riches convois marchands visitant régulièrement, pour le compte du gouvernement perse, les foires de l'Arabie centrale (1). Tout Arabe est un trafiquant, a observé le vieux Strabon.

Non moins que leurs suzerains perses, les dynastes laḫmides s'intéressaient aux questions commerciales et suivaient de très près les fluctuations des marchés de l'Asie Antérieure. Cette activité n'était pas du goût des Bédouins, leurs voisins et très indociles sujets. Ils se plaignaient surtout de la fiscalité laḫmide. Les doléances du Taġlibite Ǵābir ibn Ḥonayy en sont un écho :

Dans tous les marchés de l'Iraq foisonnent les impôts ; tout ce qu'on peut vendre y est taxé à prix d'argent.

Pourquoi les rois nous refusent-ils tout égard, ne respectent-ils pas nos droits ? Le sang n'efface pas le sang !

Nous nous soumettons aux rois tant qu'ils nous traitent équitablement. Sinon nous ne croyons pas interdit de les tuer (2).

Hīra, la capitale des Laḫmides, paraît avoir succédé à Vologesocerta où nous avons déjà rencontré les caravanes de Palmyre. En passant sous le régime des Laḫmides, la ville s'était contentée d'arabiser son nom. L'ancienne *certa* de Vologèse (syriaque *ḥerta*, camp) était devenue la *ḥīra* des No'mān et des Mondir. Située sur la rive droite de l'Euphrate, à l'orée du désert, Ḥīra commandait à la fois une des routes du commerce indien et les principales voies de pénétration dans l'Arabie orientale. Aussi les allusions à la navigation maritime et fluviale, si rares dans l'ancienne poésie, se multiplient-elles chez les poètes qui ont fréquenté la cour des Laḫmides : les Nābiġa, les Ṭarafa, les Labīd, les Ḥassān ibn Ṯābit. « L'Euphrate appartient au phylarque » (3), s'écrient-ils ; l'Euphrate, où

(1) *Aġ.*, XVI ; 78, 79 ; XIX, 75 ; Rothstein, *Die Laḫmiden*, 138.

(2) *Mofaḍḍalyyāt* (Lyall) p. 426, (Thorbecke) p. 41.

(3) C'est le sens de البحر لـ que H. Dérenbourg n'a pas compris, pas plus que le scoliaste arabe.

se balancent les gros navires, pesamment chargés et les légères felouques des Nabatéens » (1). Pour donner une idée de la munificence des émirs de Ḥīra, ils ne trouvent rien de mieux que de la comparer (2) à « l'Euphrate, soulevé par la tempête, grossi par l'apport des torrents...! » (3)

Ḥīra était devenue le centre de foires assidûment visitées, nous l'avons vu, par les Qoraišites et les Ṭāifites (4). On y fabriquait des tapis et des selles très recherchées par les Bédouins (5). A l'extrémité orientale de la vaste Péninsule, Ḥīra s'était acquis l'importance économique de Boṣrā et de Ġazza pour les Arabes du Ḥiǵāz. Avant tout, grand marché des céréales et des productions de la fertile région du Sawād. Les nomades s'y sentaient moins dépaysés que dans les cités-frontières de la Syrie, très imparfaitement arabisées. Ḥīra pratiquait non seulement le négoce : mais les chrétiens 'Ibādites, bénéficiant d'une double culture arabe et araméenne, jouaient auprès des tribus le rôle de banquiers, comme les financiers qoraišites dans les provinces limitrophes de la Mer Érythrée. A Ḥīra, le capital et le crédit avaient la même importance ; ils étaient soumis aux mêmes lois, aux mêmes fluctuations que dans les villes de Ṭāif et de la Mecque (6). Le monde arabe demeure identique à lui-même.

La notice du poète 'Adī ibn Zaid atteste l'activité intelligente de cette industrieuse population ainsi que le développement pris par le commerce

---

(1) Nābiġa, *Divan* (Dérenbourg), **29**, 18-19.

(2) Comparaison souvent reprise ainsi que le tour de phrase ; Aus ibn Ḥaǵar, *Divan*, **32**, 11-12 ; Lammens, *Chantre*, 70.

(3) Nābiġa, *Divan*, **1**, 44-47 ; cf. **7**, 21. Plus haut nous les avons vu noter le passage des vaisseaux de l'Inde, Ṭarafa, *Divan* (éd. Seligsohn) **1**, 28, note la navigation sur le Tigre ; **1**, 4; autres allusions à la navigation ; Nöldeke, *Fünf Mo'allaqāt*, I, 49.

(4) *Aǵ.*, XVI, 99, 9 ; 100 ; cf. XV, 99 ; Ḥātim Ṭayy, *Divan* (éd. Schulthess), pp. 29-30 ; cf. Diehl, *Justinien*, 536 ; *Ṭāif*, 118 ; notre *Bādia*, 104 etc. Au rôle économique de Ḥīra, Rothstein, *op. cit.* p. 138 ne consacre que quelques lignes très insignifiantes.

(5) Nābiġa, *Divan*, **1**, 29 ; Mez, *Die Renaissance*, 437.

(6) Même situation chez les Naǵrānites. Incompréhension ou parti-pris ? 'Omar les accusera de se livrer à l'usure, اكلوا الربا (Ibn Sa'd, *Wofoūd*, Wellh. p. ٧٧) pour trouver l'occasion de les expulser ; cf. *Yazid*, 351-352.

de l'argent et les opérations de banque, à Ḥīra (1). Les phylarques laḫmides n'auraient pas été de leur pays, si, contents de prélever de lourdes taxes sur le commerce local, ils étaient demeurés étrangers aux manifestations variées de la vie économique. Quand donc nous les voyons travailler à asseoir leur domination ou à étendre leur influence dans la direction du Couchant, on s'illusionnerait, en les supposant uniquement poussés par le désir d'humilier, d'affaiblir l'adversaire de Ġassān (2). Dans leur rivalité — elle remplit toute la période préislamite — les chroniqueurs arabes n'ont soupçonné que cette étroite préoccupation. Les Laḫmides tinrent non moins à conquérir les postes, à s'assurer des oasis, qui les séparaient des marchés syriens (3).

Cette politique explique leurs efforts pour occuper les riches palmeraies de Taimā' (4), situées au carrefour des routes du Ḥiǧāz et de la Palestine, ensuite leurs entreprises contre les États de Zénobie que la légende arabe a revêtues de couleurs romanesques. On comprend la reconnaissance des Palmyréniens pour les conducteurs de caravanes, ramenant sans encombre leurs convois de la Babylonie... Sur leurs pas, des razzias, parties des districts laḫmides, ont dû s'élancer pour venir piller les richesses de Tadmor. A la veille de la conquête arabe, nous trouvons des colons de Ḥīra, établis dans l'oasis de Doūmat al-Ǵandal, à moitié chemin entre la Syrie et la Babylonie (5). C'est la course vers la Méditerranée. Nous

---

(1) *Aǵ.*, II, 18-42, surtout p. 26, 10, etc.

(2) Invasions en Syrie des Laḫmides ; *Aǵ.*, II, 49 : les Ġassānides pillent Ḥīra ; *Aǵ.*, II, 27 : Nābiġa. *Divan*, 26, 35.

(3) *Aǵ.*, XV, 99. Ils disputent aux Ġassānides la *Strata*, la région où passait la voie militaire Palmyre-Damas ; Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, 17.

(4) *Aǵ.*, XX, 99, 20 ; Lammens, *L'ancienne Frontière*, 82.

(5) L'occupation de ces positions stratégiques prévenait du même coup les invasions des Ġassānides. Pour l'importance du *Qaṣr* de Doūma, voir Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 13, 15. Pour son marché, voir plus bas. Namāra est nommée à la suite de Doūma dans Aus ibn Ḥaǵar, *Divan*, 12, 1-2. Rien ne prouve que ce soient des toponymes syriens. Yāqoūt, *op. cit.*, IV, 813 attribue les vers à Nābiġa.

la voyons commencée, dès les premières décades du 4e siècle, alors que les phylarques de Ḥīra, après avoir soumis l'Arabie du Nord et du Centre, réussissent à prendre pied sur le versant oriental des monts du Ḥaurān. Cette conclusion ressort de l'inscription protoarabe, découverte à Namāra par M. R. Dussaud (1). Ils auraient même dû posséder, sinon toute la Balqā', du moins ses cantons désertiques, s'il était permis de discuter encore l'origine laḫmide du château de Mšattā (2). Pour l'attribution de ce monument, il ne pouvait exister d'hésitation qu'entre les califes omayyades Yazīd II et Walīd II (3). Un texte du chroniqueur égyptien, Severus ibn al-Moqaffa', décide clairement en faveur de ce dernier (4).

*
* *

Malgré les échecs infligés par les Gassānides à leur politique expansionniste, les Laḫmides ne renoncèrent jamais à leurs visées sur la Syrie. Ils y conservèrent des relations plus ou moins avouées ; ils ne cessèrent pas, assure-t-on, d'y entretenir des espions, عين (5). La *Sīra* nous a instruits sur les talents variés déployés par ces agents spéciaux ; le Prophète n'ayant pas dédaigné de recourir à leur habileté. Ils devaient servir d'informateurs, tenir leurs patrons au courant de toutes les nouvelles, présentant un intérêt économique ou politique. Outre ces émissaires, les émirs de Ḥīra s'étaient assuré en Syrie le concours d'associés commerciaux habilement choisis. La poésie arabe nous a conservé le nom d'un de ces inter-

(1) *Les Arabes en Syrie avant l'islam*, p.34 etc., Paris, 1907. L'occupation de Namāra suppose la possession de l'oasis de Doūma.

(2) Cf. Jaussen et Savignac, *Mission archéologique en Arabie*, III, pp. 124-126 ; Paris, 1922 ; Dussaud, *op. cit.*, 54.

(3) Voir notre *Bādia*, p. 110 etc. ; E. Herzfeld, *Mshattā* dans *Jahrbuch der preussis. Kunstsamlung*, 1921, p. 104 etc.

(4) Lammens, *La Syrie*, I, 97. J'avais précédemment signalé ce texte important dans *L'attitude de l'islam primitif en face des arts figurés*, cf. *Journal Asiatique*, 1915², p. 278 n. 5.

(5) *Aġ.*, S. I, 177, 178 ; XI, 27, 8. Eux-mêmes soupçonnent la présence d'espions ġassānides, en leur voisinage.

médiaires, un Damasquin ابن توفيلا ou Théophile, lequel cumula, pendant ses séjours à Ḥīra, l'exercice de la médecine (1) avec les opérations du négoce (2). Cette profession libérale, très estimée dans le désert, recouvrait d'un voile discret d'autres initiatives de son activité (3). Le trait atteste une fois de plus la souplesse des Syriens et leur merveilleuse aptitude au rôle d'intermédiaires, sur les confins de la civilisation.

Parallèlement au triomphe de leur politique dans le désert syrien, les Laḫmides travaillent à développer leur influence, dans le centre et à l'ouest de la massive et inhospitalière Péninsule. Nous les voyons, eux et leurs puissants suzerains (4), entretenir des relations suivies avec les chefs du Nagd, avec les *ḫafīr* de caravanes les plus influents, ensuite avec les princes de la finance, à la Mecque et à Ṭāif. Dans ces prévenances, ils n'oublient pas même les *ṣa'loūk* ou écumeurs du désert ; tel Barrāḍ (5). Tant ils ont à cœur la sécurité de leurs riches convois lancés à travers les steppes ! Rappelons les noms d'Ibn Ǵod'ān, d'Aboū Sofiān, de Ǵailān ibn Salama, de Moġīra ibn Śo'ba (6). Nous rencontrons ces personnages non seulement à Ḥīra, mais à la cour de Perse, ou pour parler plus exactement, dans les bureaux des agents perses, préposés aux postes-frontières (7). Dans une partie aussi serrée, où Ctésiphon et Ḥīra entendaient marcher d'accord (8), aucun expédient n'était réputé indifférent. De nos jours, des

---

(1) *Aǧ.*, XIV, 94, نطاسي ; *ibid.* lire متطبّب au lieu de متطيّب .

(2) *Aǧ.*, XIV, 94 : كان حريفًا يبايعُهُ : *ibid.* lire تَوْفَلَ (au lieu de تَوْفَل), apocope nécessitée par le mètre, pour توفيلا, forme araméenne. Comp. XIV, 95, 2 d. l. ; XVI, 22 ; 24, 3.

(3) Zacharie, médecin de l'empereur Tibère II (2e moitié du VIe siècle), lui sert d'ambassadeur à la cour de Perse.

(4) Pour ceux-ci, voir dans *'Iqd*, le chap. des *wofoūd*.

(5) *Aǧ.*, XIX, 75. Corriger dans Rothstein, *Laḫmiden*, 138, « ḫarīf » en « ḫafīr », protecteur de caravane.

(6) Cf. *Ṭāif*, 72, 118 etc.

(7) *Aǧ.*, VIII, 4 ; XII, 48-49 ; XVII, 106 ; Ṭab., *Annales*, I, 1537.

(8) Les Laḫmides gardent pourtant leur liberté d'action ; ainsi ils traitent avec Byzance et en reçoivent des pensions. Le fait est caractéristique pour le monde arabe. Dans les traités de paix entre les deux grands États, les vassaux Sarrasins étaient généralement passés sous silence ; cf. Güterbock, *op. cit.*, 79-80.

instructeurs militaires (1) ont été à maintes reprises considérés comme des intermédiaires de la pénétration pacifique ! Combinaison dangereuse : elle n'a pas toujours répondu à l'expectative de ses partisans. Plus prudents, les Perses préférèrent utiliser des architectes et les charger d'édifier les demeures des grands sayyd à Ṭāif. Byzance recourait à des méthodes analogues dans l'intérêt de son influence (2), parmi les sociétés barbares. Ainsi nous la voyons édifier des églises au Yémen.

De cette politique, on a voulu inférer que l'autorité des Lahmides s'étendait jusqu'au Sarāt (3). Souscrire à cette conclusion (4) témoignerait d'une connaissance superficielle du Bédouin, déterminé à tout sacrifier pour conserver son indépendance. Assurément nous constatons l'existence de rapports constants entre Ḥīra et les tribus du centre de la Péninsule. Dans ces relations presque cordiales, les avisés nomades ne demeuraient pas en reste et on les voit se disputer la faveur des phylarques et de leurs puissants suzerains. Ainsi les Banoū ʿAmir offrent des cadeaux aux Laḫmides, tout spécialement des chevaux (5). Ceux-ci paraissent tout particulièrement avoir ménagé les Hawāzin et le puissant groupe des Qaisites (6) ; ils introduisent dans leur harem des femmes qaisites (7).

Laḫmides et Ġassānides connaissaient leur pays et leurs compatriotes. Ils savaient que le désert se ferait toujours le complice des Bédouins contre toute action militaire de grand style. Cette leçon — les Romains l'avaient apprise à leurs dépens — leur révéla la nécessité de se gagner

---

(1) L'exportation des armes était interdite ; voir plus haut p. 33=129 etc.

(2) Cf. Diehl, *Justinien*, 372 etc. ; comp. *Ṭāif*, 72.

(3) Rothstein, *op. cit.*, 131 ; pièce apocryphe (cf. *Aġ.*, XVIII, 161, 4 d. l.) citée dans *Aġ.*, XVIII, 161, 4, 15 ; cf. *Ṭāif*, 18 n. 1.

(4) Recevable pour la période contemporaine de l'inscription de Namāra : cf. *Ṭāif*, 18, 95. «Tout Maʿadd obéit au roi Noʿmān» ! Il s'agit d'un poète, de Labīd, *Divan* (éd. Huber), 41, v. 13.

(5) *Aġ.*, X, 17, bas. Aus ibn Ḥaǵar, *Divan*, 31, 9 leur accorde le titre de عزيز, celui de Joseph dans le Qoran, 12,78, 88.

(6) *Aġ.*, XVI, 22 ; cf. *Ṭāif*, 95.

(7) *Aġ.*, X, 9.

des sympathies et des auxiliaires éventuels dans la patrie du *manus omnium contra omnes*. Le descendant d'Ismaël est né démocrate, égalitaire, individualiste. Mais, par contre, il a conservé des préjugés aristocratiques ; il demeure sensible aux distinctions, aux avances. Il professe ouvertement que, si Allah a créé les riches, les puissants, c'est pour procurer aux heureux de ce monde la satisfaction de présider à la dispensation de leur fortune. Jamais les dehors solennels du Bédouin ne lui ont désappris le geste de la main tendue (1). Il faut savoir la remplir à propos et de bonne grâce, si on veut l'arracher à la tentation de lever le poing et de croiser la lance contre tout étranger à sa tribu.

Aussi voyons-nous les phylarques perses et syriens s'efforcer d'envelopper les solitudes arabiques dans un réseau serré de relations amicales. Aucune catégorie de nomades ne se voit oubliée : les chefs du Naǵd à l'attitude majestueuse, au verbe ronflant sous leurs pittoresques guenilles, les *raḥḥāl*, directeurs et convoyeurs de caravanes. Les largesses de ces émirs vont prévenir jusqu'aux *ḫalî'*, aux *fātik*, redoutables outlaw, dangereux chefs de bandes, dont l'hostilité dans la mer de sable ne causait pas moins de terreur aux caravanes que les embûches d'un sous-marin sur la route de nos navires. De toutes façons les phylarques s'efforcent de garantir la sécurité des opulents convois, confiés par eux à la loyauté des Bédouins !

Entre les Laḫmides et les Ġassānides, on constate une constante rivalité. C'est à qui attirera, retiendra à sa cour, les poètes, maîtres de l'opinion publique, arbitres de la renommée dans l'Arabie préislamite, journalistes du désert : les Nābiġa, (2) les A'šā, les Labīd, les 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, (3), les Ḥassān ibn Ṯābit. Ces avances attestent chez ces princes, non seulement le goût des beaux vers, mais une intelligence pratique.

---

(1) Cf. *Berceau*, I, 235-236.

(2) Je ne cite pas la poésie apocryphe (*Aǵ.*, XXI, 100) du légendaire Zohair ibn Ǵanāb. Voir l'introduction au divan de Nābiġa de Dérenbourg, 17, etc.

(3) Son *divan*, éd. Lyall, p. ١٥٨. Ajoutez 'Abīd ibn al-Abraṣ ; cf. son *divan* publié par le même éditeur.

Les Asma'i, les Aboûlfarag et consorts n'y ont vu que le dilettantisme littéraire, l'ostentation des Hārit et des Mondir. La fastueuse hospitalité accordée aux poètes par les émirs visait un but moins désintéressé. La retentissante réclame de ces aèdes grandiloquents devait les signaler aux habitants du désert, non seulement comme des seigneurs magnifiques, dispensateurs de la fortune, mais atténuer, chez les Bédouins, chez « les loups des Arabes » (1), toute velléité de résistance aux desseins de ces potentats, « véritables lions, ramassés sur leurs griffes, s'apprêtant à fondre sur la proie » :

وقلتُ يا قوم إنّ الليث منقبض على براثنه لوثبة الضاري (2)

Cet avertissement de Nābiġa à ses contribules montre comment les poètes se trouvèrent amenés à collaborer au programme politique de leurs Mécènes princiers. A-t-on raison de les comparer aux journalistes (3) de notre époque ? En exaltant la puissance des Lahmides (4), les déclamations des poètes signalaient leur principauté mésopotamienne comme la grande voie enrichie par le commerce indien. Cette réclame facilitait les relations pacifiques qu'ils tenaient à entretenir avec les nomades. Je crois découvrir la même intention dans les égards que les émirs de Ḥīra continuent à manifester pour les sanctuaires du Ḥiǵāz—même après leur conversion au christianisme — dans leurs efforts pour entretenir la concorde parmi les tribus voisines de leur capitale, les turbulents Bédouins de Bakr et de Taġlib (5).

Ces résultats compensaient largement, aux yeux des phylarques, les charges de blé et de dattes, généreusement cédées à leurs panégyristes, ensuite le sacrifice de quelques centaines de chameaux « à la robe, aux

(1) ذوبان العرب.

(2) *Šo'arā' an-naṣrānyya* (éd. Cheikho), 675 ; Nābiġa, *Divan*, 9, 2.

(3) *Mo'āwia*, 253-254, 333-334.

(4) Comme Labīd, cité plus haut : Nābiġa, même remarque.

(5) Réconciliés par eux à Doū'l Maǵāz ; (*Aǵ.*, IX, 178, 11), encore un marché visité par leurs caravanes.

prunelles noires» (1). Cette variété de dromadaires était une spécialité des haras et des troupeaux lahmides. « Dans toute la terre des Arabes, on n'en trouvait nulle part ailleurs » (2). En quoi consistait la valeur particulière du dernier cadeau ? Quelle supériorité avaient les « sombres » dromadaires de Ḥīra, sur les chameaux ordinaires, « au pelage roux » (3), les حمر النعم des textes arabes ? Nous l'ignorons au juste. Toujours est-il que la perspective d'une telle récompense continuera à exciter au plus haut point les convoitises des Arabes, même quand ils seront devenus les maîtres de l'Orient. Nous le savons par l'histoire du calife Yazīd I. Le fastueux et prodigue Ibn Ǵa'far, neveu de 'Alī (4), sortait de l'audience du prince omayyade, comblé de cadeaux. A la porte du palais, il aperçoit une chamelle noire appartenant au souverain. L'Épicurien hāšimite ne put cacher son envie de la posséder et le calife ordonna de lui céder toutes les chamelles noires, renfermées dans son étable ; on en trouva 700. Après quoi, il manda à l'agent de Adra'āt, au Ḥaurān, de les lui charger de blé, à son passage par cette ville (5).

S'attacher, tenir constamment en main les mobiles nomades, voilà l'objectif poursuivi par les Lahmides et par leurs rivaux de Ǵassān. Bien plus que l'amour du faste, la politique y trouvait son compte. Politique dispendieuse, nous n'en disconviendrons pas. « Mais la guerre, dira plus tard le calife Mo'āwia, coûtait encore plus cher » (6). C'était apparemment l'avis du roi de Perse. A l'égal de son vassal lahmide, lui aussi dépendait du bon vouloir des chefs arabes. Pour assurer la sécurité de ses cara-

---

(1) Ḥātim Ṭayy, *Divan* (éd. Schulthess), 30, 19; *Aǵ.*, IX, 176 ; XIV, 134, 12 ; XVI, 99, bas ; 101 ; XIX, 7, bas ; Salhani-Haffner, *Aḍdād*, 121, 4-7 ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 670, 8 d. l. Ils sont « donneurs de cent» chameaux : Nābiġa, *Divan*, 1, 28.

(2) Qotaiba, *Poesis*, 71: il s'agit d'un Lahmide, لم يكن بارض العرب بعير اسود الا له (sic)! A l'époque moderne, nombreux chameaux noirs chez les B. Qaḥṭān ; Burckhardt, *Voyages*, III, 312; Nöldeke, *Fünf Mo'allaqāt*, II, 26.

(3) Ou rouge ; comp. « le chameau rouge» ; Wāqidī, Kr., 55, 8.

(4) Cf. *Yazīd*, 218 ; *Mo'āwia*, 365, 442.

(5) Balāḏori, *Ansāb*, ms. cit., 401-402.

(6) Cf. *Mo'āwia*, 223.

vanes, Chosroès, devait recourir à la complaisance d'un sayyd, décidé à accomplir loyalement sa mission de *ḫafīr*. Le moindre froissement, la plus légère blessure d'amour-propre, l'obstination d'un *ḫalī'* mettaient en question ces accords laborieusement conclus. Le fougueux poète, 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, ayant dû céder le pas à un chef de Rabī'a, Bisṭâm ibn Qais, porta ce défi insolent au roi No'mān de Ḥīra :

Si jamais Allah permet que la fortune te trahisse, nous te laisserons seul et tu pourras en appeler au clan de Bisṭām.

Et maintenant, parmi les Moḍarites, cherche un chef qui ne t'ait pas défendu. Le trouveras tu chez Rabī'a, si tu renonces à notre protection? (1).

*
* *

Depuis les débuts de l'ère chrétienne, le Yémen, affaibli par sa constitution féodale, s'agitait en proie aux guerres civiles. Elles provoquèrent, à plusieurs reprises, l'intervention armée des Abyssins (2). La dernière eut lieu dans la première moitié du VIe siècle. Impuissants à se libérer, les Yéménites résolurent d'appeler à la rescousse les Perses pour les aider à secouer le joug éthiopien. A la cour des Chosroès, cette demande, chaleureusement appuyée par les Laḫmides (3), finit par trouver un accueil favorable. La perspective des trésors de l'Arabie heureuse, l'espoir de combattre en ces parages l'influence politique et la pénétration commerciale des Byzantins (4), décidèrent à risquer l'aventure. On ne voulait pas les laisser maîtres, eux et leurs alliés africains, de la route maritime de l'Inde. L'occupation du Yémen permettrait de fermer, du moins de surveiller, la sortie de la Mer Rouge.

(1) *Divan*, p. ١٥٨, 16-17.

(2) Conti Rossini, *Expéditions et possessions des Ḥabašāt en Arabie* dans *Jour. Asiat.*, 1921², 5 *etc.*

(3) *Aġ.*, XVI, 73, bas.

(4) Nöldeke, *Perser-Araber*, 224.

L'empire romain n'avait jamais —on a pu s'en convaincre—perdu de vue les contrées arabes. Les nomades — si l'on peut se fier à la tradition littéraire — auraient été parfois les premiers à provoquer l'intervention de César dans leurs affaires intérieures. Le cycle fabuleux, formé autour du nom d'Amroulqais, « le roi-errant » de la légende, suffirait pour en témoigner. Rappelons ce distique du prince-poète, improvisé à l'occasion de son voyage vers Constantinople et de la traversée des Pyles, les redoutables défilés séparant la Syrie de l'Anatolie :

Mon compagnon pleura lorsque, laissant derrière lui les passes des Pyles, il s'aperçut que nous allions rejoindre César.

Trêve de larmes ! lui criai-je ; nous voulons reconquérir un trône ou mourir en hommes d'honneur.

L'Asadite ʿAbīd ibn al-Abraṣ en appelle au même souvenir dans ce vers où il est censé interpeller l'émir kindite ;

Et quoi ! tu menaces d'aller trouver César ; mais tu périras, sans dépasser la Syrie.

ازعمتَ انّك سوف تاتي قيصرا فلَتَهْلكنّ اذًا وانتَ شآمِي (1)

Nous ne pouvons suivre ici, depuis le Grand Constantin, les efforts du gouvernement impérial pour activer en Arabie les progrès de la propagande chrétienne (2). Il faudrait étudier en détail les missions envoyées par les *basileus* à Ḥīra, à Naǵrān, dans le Yémen (3). Le zèle pour la foi ne

---

(1) *Divan*, IV, v. 19. شآمي signifie *septentrional* (par rapport à l'Arabie). Ainsi le vent du Nord est appelé شآمي. On pourrait donc comprendre également : «tu périras pendant ton voyage dans le Nord » ; version que je préfèrerais. Feu Lyall traduit : *then shalt thou die a Syrian*, (*subject to Rome*), «tu mourras comme un Syrien (sujet romain)»! ʿAlqama ibn ʿOlāṯa va trouver César et lui demande des nouvelles de ʿAmir ibn aṭ-Ṭofail (récit évidemment légendaire) ; voir le *Divan* de ʿAmir (éd. Lyall), p. ١٠, 8-10. Daḥia ibn al-Kalbī revient, lui aussi, de « chez César »; Ṭab., *Annales*, I, 1555, 17: comprenez de la Syrie byzantine. Prestige du nom de César chez les barbares ; Ch. Diehl, *Justinien*, 368 etc. Un poète compare Ibn Ǵodʿān à César ; Bakrī, *Moʿǵam*, p. 4, bas.

(2) Pour cette politique cf. Diehl, *op. cit.*, 376.

(3) Caussin de Perceval, *Essai*, I, 143-143. Même les Yéménites non-chrétiens s'adressent d'abord à Byzance : *Aǵ.*, XVI, 73, bas ; Ṭab., *Annales*, I, 927 ; Conti Rossini dans *Jour. Asiat.*, 1921[2], p. 33.

demeura sans doute pas étranger à ces légations. Mais il s'y joignit une pensée réaliste : le désir de compléter le programme de la pénétration pacifique, d'amener graduellement les populations nomades à graviter dans la sphère d'influence byzantine. Depuis que l'Empire avait dû abandonner l'importante position de ʿAden et les postes jadis occupés sur la côte arabe de l'Erythrée, il lui importait plus que jamais de se conserver des amis et des protégés dans les États himiarites.

Par les rapports de leurs agents, les ministres de César connaissaient l'importance des transactions arabes. Chaque année, les statistiques commerciales et douanières révélaient les millions de drachmes payés par le luxe romain aux trafiquants ismaélites (1). L'histoire des légations byzantines en Arabie nous fournit un des plus anciens exemples du protectorat chrétien, dans cette région inhospitalière de l'Orient médiéval. Elle atteste, d'autre part, chez le gouvernement impérial, la perception très nette des avantages matériels attachés à l'exercice de ce patronat. En dehors des frontières de l'Empire, César paraissait le protecteur - né du christianisme (2) et, pour ce qui est du pays des Arabes, leur tradition historique atteste avec quel sérieux il envisageait cette mission. Nous avons eu l'occasion de l'observer, à propos de la ville libre de Naǵrān (3). Quand les Yéménites implorent son assistance contre les Abyssins, il répond que ses sympathies vont à ces derniers, « ses coreligionnaires et ceux de ses sujets », الحبشة على ديني ودين اهل مملكتي (4). Naǵrānites et Éthiopiens appartenaient à la confession monophysite. Nous les trouverons pourtant en relations cordiales avec les « très orthodoxes » empereurs de Constantinople, lesquels « comblent de cadeaux, de distinctions les prélats jacobites de Naǵrān et leur

---

(1) Diehl, *op. cit.*, 371, 379 ; Pline, *Hist. nat.*, XII, 18.

(2) Cf. Sprenger, *Moḥammad*, III, 529. Les Sassanides affectent de considérer leurs sujets chrétiens, comme partisans de Byzance. Interventions diplomatiques du *basileus* en leur faveur : Güterbock, *op. cit.*, 93 etc.

(3) Cf. *Yazīd*, 338, 342.

(4) *Aǵ.*, XVI, 73. Les Abyssins sont Jacobites ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, I, 219, 8.

bâtissent des églises » (1). La politique étrangère des *basileus* estimait tout progrès de l'idéal chrétien comme un gain pour l'influence romaine. Quand on connaît la situation de l'Orient, on ne saurait blâmer cette conception libérale. L'attitude des Sassanides envers leurs sujets chrétiens devait suffire pour leur en révéler les avantages.

A la Mecque, à Médine —dans le premier quart du VII[e] siècle— nous rencontrons des marchands byzantins, vraisemblablement originaires de Syrie (2). Ils approvisionnaient de vin, d'huile, de céréales les marchés du Ḥiǵāz. Quelques - uns même paraissent s'être établis, à la Mecque, dans l'intérêt de leur commerce. Nommons le célèbre et riche *Compagnon*, Ṣohaib ibn Sinān. Le banquier qoraišite Ṣafwān ibn Omayya (3) comptait, parmi ses *maulās*, un étranger du nom de Nasṭās (4). Ce nom dénote un chrétien, un sujet byzantin, comme le titre de *maulā*, synonyme de *ḥalīf* dans l'ancienne langue, suggère l'hypothèse d'un associé commercial (5). Le favori et fils adoptif de Mahomet, Zaid ibn Ḥāriṯa (6), Dahia ibn Ḫalīfa (7), son homme de confiance à Médine, se rattachaient à la tribu syro-chrétienne de Kalb. Le gouvernement de Constantinople n'a pu perdre de vue ces modestes et lointaines colonies ni se désintéresser de leur sort.

Dans le long couloir de Wādi'l Qorā, conduisant à l'oasis de Médine, s'échelonnaient, cachés dans les palmeraies, des ermitages chrétiens (8). Les Banoū 'Oḏra, les Banoū Ǵoḏām leur durent la première initiation à la religion de l'Evangile. Les occupants de ces asiles pieux venaient par-

---

(1) Wāḥidī, *Asbāb*, 68 ; *Yazīd*, loc. cit.

(2) Wāḥidī, 58-59.

(3) Voir précédemment p. 173=269.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 1437, 4. *Sohaib* = blondin ; le nom fait allusion à son extraction non - arabe. Les Mecquois ont le teint foncé.

(5) Cf. *Ṭāif*, 117 etc. Sur le sens de *maulā*, cf. *Mo'āwia*, 392-393.

(6) Cf. *Fāṭima*, 27, 40, 55, 95.

(7) Voir plus haut p. 162. Il est son agent diplomatique en Syrie ; Baǵawī, *op. cit.*, II, 58, bas. Arabe syrien, il y peut circuler en liberté.

(8) Lammens, *L'ancienne frontière*, 80.

fois, pendant les *mausim*, foires, se mêler à la foule des visiteurs (1) et se montrèrent toujours accueillants aux nomades de passage. De jour, ils partageaient avec eux l'eau de leur citerne, l'huile et le vin de leur cellier. De nuit, la lampe du solitaire, prolongeant ses vigiles pieuses, guidait la marche des caravanes. Les poètes ont consacré des vers émus à ces bons Samaritains du désert, leurs hôtes et aussi leurs infirmiers, comme celui de l'Evangile. Ces vers, ces souvenirs ont inspiré l'auteur du Qoran, quand il célèbre l'humanité, la tendresse de cœur de « ceux qui se proclament chrétiens et ne s'enorgueillissent pas, parce qu'ils ont des prêtres et des moines » (2). Sur ces confins de la civilisation et de la barbarie, tout chrétien — sans distinction de confession —, tout sujet ou protégé de l'Empire devenaient des pionniers de l'idée, de la civilisation byzantines.

A défaut de consulats, l'organisation du phylarcat ġassānide a dû être utilisée pour assurer à ces clients aide et protection. Les émirs ǵafnides se prêtaient avec empressemment à ces interventions. Elles leur permettaient de faire auprès des nomades figure de « rois de Syrie », ملوك الشام. C'est par leur entremise que nous voyons le gouvernement grec peser sur les décisions de la république marchande de Qoraiś. Les Mecquois se livraient, on l'a vu, à un commerce lucratif avec la Syrie et l'Egypte. Ces relations se trouvaient réglementées par une sorte de traité de commerce (3).

Cet ensemble de capitulations, parcimonieusement concédées par le pouvoir impérial, se trouvait grevé de restrictions extrêmement onéreuses pour les Bédouins. Ceux-ci, de leur côté, ne songeaient qu'à éluder les clauses d'une législation aussi tracassière. Tous les expédients leur semblaient bons pour frauder, comme il arriva à 'Omar, au passage des δεκατευτήρια, postes de douane, échelonnés entre Taboūk et Boṣrā, où l'on levait les « dîmes » sur les importations arabes. Quand donc Byzance avait

(1) Cf. *Ṭāif*, 86.
(2) Qoran, 5, 85. Prêtres et moines médecins ; *Aǵ.*, XI, 43, 3 ; 63.
(3) Voir plus haut chap. III.

à se plaindre des Bédouins, à châtier une violation de frontières, les capitulations se voyaient retirées et l'embargo mis sur les importations et les caravaniers arabes. Les phylarques étaient habituellement chargés de l'exécution de ces représailles (1). Elles manquaient rarement de produire leur effet. Il suffisait d'interdire l'exportation des céréales de Syrie et d'Egypte pour provoquer la disette et même la famine, au Ḥiğāz. C'est également par le canal des émirs de Ǵassān que les compatriotes du Prophète traitent avec l'administration byzantine pour obtenir la levée des mesures prohibitives ou le renouvellement des anciennes capitulations (2).

A leur retour de Boṣrā et de Ǵazza, les caravanes mecquoises touchaient, on l'a vu (3), au port d'Aila, terminus de la route stratégique et commerciale de Trajan. Les organisateurs de ces convois profitaient de leur passage par ce port de mer pour compléter leurs provisions de monnaies étrangères, principalement de dīnārs byzantins. Cette circonstance, la fréquente mention d'Aila dans les récits anciens, attestent de nouveau l'importance de cette cité pour l'Arabie occidentale. C'était au midi de la Syrie, le point le plus voisin du Ḥiğāz, à l'exception toutefois de Taboūk, où stationneront longtemps des goumiers sarrasins à la solde de l'Empire (4). Ils avaient à surveiller la *Taboūkyya*, nom donné à la route qui conduisait de Taboūk en Transjordanie, ainsi que les bureaux de douane établis le long de cette importante voie de pénétration (5). Quand le Prophète marche contre l'oasis de Taboūk, il annonce aux siens qu'il les conduit contre les *Roūm* (6). On voit pourquoi les géographes arabes font commencer la Syrie, à partir de Taboūk.

---

(1) Fāsī, *Chroniken*, Wüst., II, 144. Nābiġa, *Divan*, 9, 1, en prévient ses contribules.

(2) Fāsī, *loc. cit.*

(3) Voir plus haut p. 241=337.

(4) Cf. *L'ancienne frontière*, 86.

(5) *L'ancienne frontière*, 87.

(6) Ibn Hišām, *Sīra*, 894, 3, 9. Un chef arabe, Aboū Karib, cède à l'Empereur une riche oasis, le long de l'Erythrée : Sprenger, Moḥammad III, 529; Diehl, *Justinien*, 391. L'oasis de ʿAinoūna se trouvait également en teritoire syrien, donc byzantin. Comp. Ibn Saʿd, *Wofoūd*, no 126. Wellhausen, *Skizzen*, IV, 181, a eu tort de traduire تزيات par

Depuis l'expédition d'Aelius Gallus, aucune armée romaine ne paraît avoir dépassé cette dernière ligne. Quand l'Empire voulait exercer une pression sur les populations de la Péninsule, il n'avait garde de risquer ses lourds légionnaires dans le désert. Rarement ces aventures militaires s'étaient vues couronnées de succès. Les *limitanei* eux-mêmes ne pouvaient guère s'éloigner de leur base d'opérations, formée par les *castella* de la Transjordanie et de l'ancienne Nabatée.

Aux Arabes, Byzance préférait opposer d'autres Arabes, et, pour pallier l'insuffisance de son recrutement militaire, elle comptera sur le phylarcat ġassānide, devenu, au VIe siècle, le gardien officiel du *limes* syro-arabe (2). Nous connaissons son rôle extrêmement actif, dans les guerres contre la Perse, où il se vit chargé de tenir en échec, d'éloigner des terres de la *Romanie*, les Arabes, vassaux des Sassanides. Son intervention militaire dans le Ḥiǵāz, encore très imparfaitement connue, n'a pu être ni moins fréquente ni moins efficace. La tradition arabe me semble avoir vu juste, lorsqu'elle attribue au succès de leur intervention le surnom de *moḥarriq*, littéralement incendiaire, porté par un Ǵafnide. « Il aurait été le premier à brûler — comprenons châtier—les nomades au sein de leurs déserts » (3). Les phylarques pouvaient y escompter l'appui des *Mosta'riba*, tribus superficiellement christianisées, les Ǵoḏām, les 'Oḏra, les Balī et autres groupes de Qoḍā'a (4). Elles occupaient les oasis, les pâturages, les steppes et les points d'eau, entre Médine et la frontière syrienne et se réclamaient volontiers de l'alliance byzantine. Les Bédouins de l'intérieur les

---

«Dörfer». L'équivalent était oasis. Dans l'ancienne langue, l'expression القرى العربيّة désigne les oasis du désert, les agglomérations de sédentaires, villes ou simples hameaux. Comp. dans le Qoran أمّ القرى = la Mecque ; القريتين = la Mecque et Ṭāif ; Qoran, 6, 92, 131 ; 7, 94, 95, 96, *passim*.

(1) Cf. Lammens, *L'ancienne frontière entre la Syrie et le Ḥiǵāz* dans *Bull. Inst. franç. archéol. orient.*, Caire, XIV, 86 etc.

(2) Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, passim.

(3) Qotaiba, *Ma'ārif*, Wüst., 314 : اوّل من حرق العرب في ديارهم

(4) Ṭab., *Annales*, I, 1611 ; notre *Yazīd*, 271 etc ; *L'ancienne frontière*, 79, 84.

traitaient de Syriens — sans en excepter les Qaisites de Dobyān — à cause de leurs relations incessantes avec la Syrie. Leur souplesse, la part qu'ils prenaient au commerce entre ce pays et l'Arabie leur valurent parfois l'accusation de duplicité. Telle serait l'origine du dicton satirique, « plus perfide qu'un Syrien (1) », trait qu'un poète rival décoche à Nābiġa Dobyānī.

A la journée de Moūta, les contingents auxiliaires des « Mosta'riba » prennent une part très importante à la grave défaite des musulmans. A l'époque de l'invasion arabe en Syrie, ils vont rejoindre les troupes d'Héraclius. L'Empire les considérait, sinon comme des vassaux, du moins comme « liés à lui par un traité de συμμαχία qui... fournissent, moyennant subsides, des contingents militaires, en cas d'expédition... Ils restent distincts des troupes impériales et n'ont pour chefs directs que des compatriotes » (2). Après la destruction par les Perses du phylarcat ġassānide, nous voyons les Ǵodām coopérer à la défense du *limes* syrien (3). Cette situation ne pouvait être ignorée à la Mecque. Les Ġassānides n'y étaient pas moins redoutés qu'à Médine dont ils avaient jadis envahi le territoire (4), malgré les liens de parenté qui les auraient rattachés, d'après la Tradition, aux Médinois.

*
* *

Dans l'Arabie préhégirienne, la délimitation des territoires présentait de nombreuses anomalies. Ainsi des sanctuaires continuaient à être administrés par des desservants, سَدَنَة, membres de tribus étrangères. Certains groupes de Bédouins possédaient des points d'eau, des pâturages en des pays, jadis occupés par leurs ancêtres ou par les alliés de leur tribu.

Les émirs ġafnides avaient conservé la propriété d'une *ḥimā*, vaste

(1) اغدر من شآمٍ ; voir le scoliaste sur Nābiġa, *Divan* (Dérenbourg), 23, 3.
(2) J. Masporo, *Organ. militaire de l'Egypte byzantine*, 45-46.
(3) *Osd*, IV, 178 ; Ibn Sa'd, *Wofoūd* (Wellh.), n° 140.
(4) D'après le vers de Ḥassān ibn Ṯābit, cité *Aġ.*, S., I, 127.

terrain de pacage, à Oqor, dans le pays des Banoū Ḏobyān, c'est à dire sur les confins du Naǵd et du Ḥiǵāz. Ces domaines ne constituèrent sans doute pas leur unique propriété en dehors du *limes* syrien. Nous savons par le poète Nābiġa, lui-même un Ḏobyānite, comment ils savaient imposer le respect de leurs droits à ces Bédouins (1), comptés parmi les plus remuants Qaisites du Naǵd (2). Souvent le dernier mot reste aux nomades, protégés par le désert.

Les dromadaires des Ġafnides patrouillent incessamment à travers les steppes, leur cavalerie aussi; car ils disposent de chevaux qui manquent aux Bédouins et aussi de contingents mercenaires, noyau d'une armée permanente (3): avantages, qui leur assurent une incontestable supériorité. « Leur marche est éclairée par des vedettes et des avant-gardes », على أثر الادلة والطلائع, conformément aux prescriptions de la tactique. On retrouve les vestiges de ces raids dans les directions les plus divergentes et sur les points les plus éloignés du territoire ġassānide proprement dit: chez les Juifs des oasis de Taimā' et de Ḥaibar (4), chez les Ġaṭafān, à Atm chez les Banoū Solaim (5), dans la Ḥismā chez les Banoū Ǵoḏām (6), chez les Banoū Asad (7), chez les Banoū 'Auf (8), et même chez les Banoū 'Oḏra, d'ordinaire en bonne intelligence avec les dynastes syro-arabes. Le territoire des Solaimites voisinait avec celui de la Mec-

---

(1) Ainsi qu'à leurs voisins, les B. Asad; 'Abīd ibn al-Abraṣ, *Divan*, XVIII, 2; comp., VII, 8; XX, 8-10; XXVI, 15. Sur Oqor cf. Ibn as-Sikkīt, *Tahḏīb* (éd. Cheikho), p. 2, 1. Sur la parenté entre Médinois et Ġassānides, voir Sprenger, *Alte Geographie*, 205.

(2) Nābiġa, Ahlwardt, **11**, 1; cf. Yāqoūt, *Mo'ǵam*, W., I, 74 = E., I, 310.

(3) Cf. *Mofaḍḍalyyāt* (éd. Thorbecke), **32**, v. 14; *ibid.*, éd. Lyall., p. 416 v. 14. Nābiġa (Ahlwardt) est cité d'après l'édition des *Six ancient poets*.

(4) Lammens, *Frontière ancienne*, 83, 84.

(5) Nābiġa, Ahlw., **27**, 24; Yāqoūt. E., I, 104, 105.

(6) Nābiġa, Ahlw., **27**, 22, 31; cf. Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, 37.

(7) Nābiġa, Ahlw., **2**, 2, 4; 'Abīd ibn al-Abraṣ, *Divan*, VII, 8; XIV, 10, 13; XX, 8-10; XXVI, 15.

(8) Nābiġa, Ahlw., **20**, 10, 18. De même chez les B. Ṭayy lesquels répondent par des razzias de représailles; *Aġ.*, XVI, 102, haut.

que (1). Ces promenades militaires constituaient un avertissement pour les Qoraišites; elles étaient une menace pour leurs riches caravanes, circulant sous la protection de faibles escortes; partant à la merci d'un coup de main (2). Nous l'avons constaté, à propos du blocus, établi par Mahomet. Ces raids d'intimidation ou de représailles se heurtaient parfois à une résistance inattendue.

Les Ġassānides tenaient, on le comprendra, à la possession de l'oasis de Doūmat al-Ǵandal. C'était une des issues par où s'infiltraient les razzias de l'Iraq, mais en même temps le centre d'une foire annuelle. L'oasis ne leur fut pas moins disputée par les Banoū Kalb, une tribu syrienne pourtant et, ajoute Ya'qoūbī (3), « la maîtrise du marché de Doūma appartenait au plus fort des deux partis, tantôt à Ġassān, tantôt à Kalb », أي الحيّين غلب. Ġassān ne fut pas toujours le plus fort !

Au jour de notre rencontre, j'avais prévenu No'mān, méditant d'attaquer les Banoū Honn (4), *dans la steppe de Ṣādir* (5).

Evite les Banoū Honn, leur abord est redoutable, quand même tu leur opposerais tes hommes les plus résolus (6).

Les Banoū Honn étaient une sous-tribu des Banoū 'Odra. La tradition littéraire des Arabes présente les 'Odrites comme les types de l'amour chevaleresque (7), comme « un peuple chaste par excellence, chez lequel

---

(1) Cf. *Berceau*, I, 100 ; 'Amir ibn aṭ-Ṭofail, *Divan*, p. 85.

(2) Les *sarāya* du Prophète ne comptent souvent qu'une dizaine d'hommes. Des caravanes sont rançonnées par deux ṣa'loūk ; voir plus haut. Les razzias bédouines s'éloignent parfois à un mois de distance ; *Aġ.*, XIII, 70.

(3) *Hist.*, I, 313, bas.

(4) Honn, demi-frère du fameux Qoṣayy; Azraqī, W., 61. C'est la donnée officielle, présentant Qoṣayy comme un Qoraišite authentique.

(5) Cf. Yāqoūt, *Mo'ǵam*, s. v. صادر برقة *Borqa*, steppe couverte de grosses pierres et de sable sur un fond argileux. Voir le scoliaste de 'Abīd ibn al-Abraṣ, *Divan*, ٦٩, 15-16.

(6) Nābiġa, Ahlw., **13**, 1-2. Autre échec chez les B. Asad ; 'Abīd ibn al-Abraṣ, XIV, 10, 13 ; p. ٥٢ n. 4 ; comp. Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, p. 79 les *scolia* à **107**.

(7) Cf. *Berceau*, I, 189-190. Leur valeur à la guerre, Nābiġa, Ahlw., **13**, 3 etc. ; éd. Derenbourg, **15**, 3 etc.

on mourrait quand on aimait » (1). Quelle que soit la valeur de cette fiction, pour laquelle on s'est décidé à choisir une tribu chrétienne (2), les Banoū 'Odra prouvèrent à No'mān qu'ils tenaient à conserver leurs riches palmeraies de Wādi'l Qora (3). En avertissant l'émir ǵafnide, Nābiġa savait pertinemment que « les habitants des oasis, ayant à défendre maisons et propriétés, se montrent en général plus courageux que les Bédouins » (4). Le poète ne fut pas écouté et l'attaque contre les Banoū 'Odra dans le Wādi'l Qorā se termina par un échec. En revanche, l'expédition contre les Juifs de Haibar se vit couronnée de succès. Elle revint « avec de nombreux prisonniers que, de retour au pays, le généreux phylarque syro-arabe s'empressa de rendre à la liberté » (5). La vie bédouine « est restée identique à elle-même : être maître des oasis et tenir les points d'eau, c'était autrefois, comme aujourd'hui, avoir les nomades à son entière discrétion » (6). On voit comment les Ǵassānides ont pratiqué cette tactique : la possession des palmeraies du Wādi ; celle des plantureuses oasis de Taimā' et de Haibar (7) était destinée à leur aplanir la route de Médine et de la Mecque, la pénétration du Hiǵāz.

Mahomet étant mort cinquantenaire, j'inclinerais à placer vers 580 la date de sa naissance. Au mois de Février de cette année, le Ǵassānide Mondir, « personnalité dont l'influence était prépondérante sur la politique intérieure de l'Empire » (8) se voyait solennellement reçu à Constantinople et obtenait le privilège de porter le diadème. Byzance ne pouvait se

---

(1) L. Massignon, *Al-Hallaj, martyr mystique de l'islam* (Paris 1922), p. 173, lequel les place « dans le désert, au Sud de l'Arabie, aux confins du Yémen ». En réalité, les 'Odrites se rattachaient, par Qoḍā'a, aux tribus du Yémen, mais occupaient le Wādi'l Qorā, et أشراف الشام (Edom); Azraqī, 61. Cf. *Berceau*, loc. cit.

(2) *Berceau*, loc. cit.

(3) Ǵāḥiẓ, *Avares*, 258, 16 ; *Ṭāif*, 6, 33, 75, 139.

(4) Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, 38, n. 2.

(5) Qotaiba, *Ma'ārif*, Wüst., 314 (E., 216) ; Lammens, *L'ancienne frontière*, 84.

(6) L. Homo, *Revue des deux mondes*, 15 Mars 1914, p. 409.

(7) Voir plus haut p. 262= 358.

(8) E. Stein, *Studien zur Gesch. des byzantin. Reiches*, Stuttgart, 1919, p. 92 ; comp. 95-96.

dispenser de son concours pour assurer le succès de la future campagne contre les Perses.

De tels princes devaient être redoutés dans tout le Ḥiǵāz. On comprend comment l'imagination des Scénites leur a accordé le titre de « rois de Syrie ». A la place des modestes résidences ḥaurānites, Ǵābia et Ǵilliq, elle leur assigna comme capitale la splendide Damas (1). Les poètes donnent le ton à l'opinion. Ecoutons Ḥassān ibn Ṯābit (2) :

Depuis le mont neigeux (Hermon) jusqu'aux deux rives du Golfe ailanitique, ils règnent sur les citoyens libres et les esclaves.

Derrière les phylarques, le Bédouin croyait voir se dresser le colosse romain, tout le prestige attaché au nom de César. Ce dernier ne leur avait-il pas décerné une couronne d'or et le titre de patrice, le plus élevé dans la hiérarchie byzantine (3) ? Ils disposaient des subsides de l'Empire (4), de l'*annona* ou distribution de céréales. Il leur était loisible de puiser dans les arsenaux de Damas et de Boṣrā, de s'y armer des cuirasses, des cottes de mailles, des fines lames d'acier — les صفائح بصرى décrits par les poètes(5), que les roitelets du désert — rappelons de nouveau Amroulqais — conservaient parmi leurs trésors de famille. Les Arabes ne se formaient pas une opinion moins fastueuse des émirs laḫmides, représentants de Chosroès(6), « le roi des rois ». Témoin ces vers de leur panégyriste, le très classique poète Nābiǵa :

Vois comment Dieu t'a accordé une puissance devant laquelle pâlit le prestige des potentats.

Tu es le soleil et les autres rois, des étoiles. Quand le soleil se lève, les astres s'éclipsent (7).

(1) Que les Arabes ont plus tard voulu identifier avec Ǵilliq ; cf. *Djilliq* dans *Encyclopédie de l'islam*, vol I.

(2) *Divan*, 155, 9. Sur ce titre de roi donné aux Ǵassānides — comp. Procope, *Bell. Persic.*, I, 17 et les sources syriaques — voir Nöldeke, *op. cit.*, 12 etc.

(3) Nöldeke, *op. cit.*, 12, 13.

(4) Cf. Diehl, *op. cit.*, 387 ; E. Stein, *op. cit.*, 92 etc.

(5) Nābiǵa, *Divan* (Dérenbourg) 3, 21 ; 28, 26 ; Schwarzlose, *op. cit.*, 131 ; cf. *Aḥābīs*, 475.

(6) Comme Héraclius, il représente pour les Arabes le pouvoir absolu ; *Aǵ.*, XVI,94.

(7) *Šo'arā'*, (éd. Cheikho), 656.

En balayant les dernières traces de cette souple organisation, laquelle avait fourni, à bon compte, des contingents d'auxiliaires familiarisés avec le désert, en détruisant le phylarcat ġassānide, l'invasion perse en Syrie, dans les deux premières décades du VII[e] siècle, ouvrira toute large la porte aux futures armées de l'islam. Quand ils réussirent à se ruiner mutuellement, en des luttes séculaires, Chosroès et César travaillèrent, à leur insu, pour le compte d'un rival, qui grandissait alors à la Mecque. *Ludit in humanis divina Potentia rebus !*

XV.

LES QORAISITES, LE BAS-EMPIRE ET L'ÉTHIOPIE

Qoṣayy ; son origine. « César » l'aide à s'établir à la Mecque. — Les « ḥanīf » mecquois.—ʿOṯmān ibn al-Ḥowairiṯ intrigue auprès de César pour obtenir la royauté de la Mecque.—Discussion de la version de Fāsī.—Le Qoran, le ḥadīṯ et l'individualisme égalitaire des Bédouins.— Négociations de ʿOṯmān à la Mecque.— L'opposition de son neveu amène leur échec.—Relations et conquêtes abyssines en Arabie.—La véritable campagne de « l'Eléphant ».—Commerce et relations des Qoraišites, avec l'Abyssinie. — Ils ne possèdent ni marine ni port.—Origine de Ǵodda. — Les Bédouins ont horreur de la mer ; témoignages du Qoran et de la Tradition —La marine éthiopienne ; ses exploits au siècle de l'hégire. — Terreur inspirée par les Abyssins ; témoignage du ḥadīṯ. — La politique éthiopienne d'expansion en Arabie.—Annexion de la Mecque.—Le groupe des trois «Compagnons », Ṣohaib, Bilāl, Salmān al-Fārisī, perpétue le souvenir de ces luttes d'influence dans la tradition musulmane.

La Mecque est البلد الامين, « la cité de la sécurité », le *ḥaram* inviolé, demeuré à l'abri de la domination étrangère (1). Cette conception chauvine a été adoptée par le Qoran (2), lequel y reconnaît une faveur exceptionnelle d'Allah. Elle caressait l'amour-propre des Qoraišites. Ils se vantaient de « n'avoir jamais payé tribut à aucun souverain »,

وقلتم لقاحٌ لا نؤدّي اتاوة (3)

Inutile donc de demander aux prolixes chroniques mecquoises de nous renseigner sur les progrès de la pénétration byzantine parmi eux.

(1) Conviction des Mecquois à cet égard ; Burckhardt, *Voyages*, I, 277, 278.

(2) 28, 57 ; 29, 67.

(3) Le poète Ḥaiqaṭān (voir plus haut p. 85=181) ; Ǵāḥiẓ, *Opuscula*, 61, 1.

Nonobstant cette assurance justement suspecte, quand on se met à retourner les fragments de textes, échappés à la révision de la période impérialiste, on aboutit à des conclusions nettement divergentes. L'histoire politique des Qoraiśites débute avec Qoṣayy (1). Quel était ce personnage ?

Il passe pour l'ancêtre de l'aristocratie mecquoise. Il faut regretter que cette légende ne repose pas sur des témoignages plus authentiques que les rimes médiocres d'un Médinois, Ḥassān ibn Ṯābit (2). Les poètes mecquois, même ceux de la période omayyade, les panégyristes officiels des califes de Damas, n'évoquent jamais la mémoire de Qoṣayy. Dans le long chapitre qu'il lui consacre, l'honnête Ibn Hiśām, toujours empressé à se munir de citations poétiques, n'a pas eu connaissance des élucubrations de Ḥassān ou a préféré les ignorer. Quand on dépouille l'image du grand ancêtre qoraiśite de son nimbe semi-mythologique, on découvre que le Qoṣayy, auquel la Tradition attribue l'organisation de la république mecquoise, était originaire du nord du Ḥiġāz, des districts voisins du Wādi'l Qorā, c'est à dire, d'une région soumise à l'influence gréco-ġassānide. — ancien pays nabatéen, comme observe Martin Hartmann. Or, le nom de Qoṣayy, étranger à l'onomastique qoraiśite, nous a été conservé par l'épigraphie nabatéenne ; on le retrouve jusque dans l'Auranitide (3). D'après l'aveu des annalistes mecquois eux-mêmes, Qoṣayy aurait été élevé au pays des Banoū ʿOḏra. S'il réussit dans son audacieux coup de main contre la Mecque, il en fut redevable à l'aide de ces tribus mi-syriennes et chrétiennes (4), dont les Ġafnides avaient pu éprouver la valeur guerrière (5).

(1) Cf. Mart. Hartmann, *Qoṣay*, dans *Zeitschr. für Assyriol.*, XXVII, 43-49.

(2) Divan, **173**, 4-6 ; **174**, 3-4 etc.

(3) Cf. Hartmann, *loc. cit.* ; Nöldeke, *ZDMG*, XLII, 475. Qoṣayy serait un surnom ; le nom réel Zaid ; Qotaiba, *Maʿārif*, Wüst., 56. Un قصي chez les B. ʿAmir ibn Ṣaʿṣaʿa (*Osd*, V, 15, 1). Faut-il lire Qoṣayy ou Qaṣī ? Qoṣayy également chez Aʿšā ; Bakrī, *Moʿgam*, 489.

(4) Azraqī, W., 61 etc.

(5) Voir chapitre XIV. A Moūta, ils marchent avec les Byzantins ; Ṭab., *Annales*, I, 1611. Ils occupaient اشراف الشام, voir plus haut.

La *Sīra* explique d'une manière fort confuse comment cet aventurier étranger enleva aux Banoū Ḫozā'a la suprématie de la Mecque. Le polygraphe Ibn Qotaiba a-t-il possédé des renseignements plus précis ? On serait porté à la croire, à en juger d'après un texte fort laconique, auquel, à ma connaissance, aucun autre auteur arabe n'a fait écho. Qoṣayy, « dans sa guerre contre les Ḫozā'a se vit soutenu par César », حارب خزاعة واعانه قيصر عليها (1). Comment se manifesta cette assistance ? Subsides, troupes, équipement, pression ou intervention diplomatiques ? Le laconisme d'Ibn Qotaiba évite de s'expliquer à cet égard. S'est-il rendu compte de la gravité du renseignement qu'il nous a conservé ? Dans ce cas, Ibn Qotaiba, auteur du *Kitāb al-'Arab,* où il prétend établir la suprématie des Arabes, a dû redouter, de fournir, en insistant, une arme nouvelle aux *So'oūbyya* (2), partisans de l'égalité politique de tous les croyants sans distinction de race. Par ailleurs, les annalistes arabes, les compilateurs de la *Sīra* en particulier, abusent du nom de César et mettent incessamment en avant sa personnalité (3).

Au lieu de l'empereur byzantin, remplaçons César, dans le texte d'Ibn Qotaiba, par le phylarque ġassānide, « le roi de Damas », comme veulent les chroniqueurs arabes (4). Le fait n'en demeure pas moins significatif. Les Ǵafnides étaient en réalité « les agents de César », عمّال لقيصر. Or, nous avons pu constater leur incessante immixtion dans les affaires du Naǵd et du Ḥiǵāz. Le vaste désert de Syrie, la surveillance du *limes* ne suffisaient pas à absorber leur activité. Les phylarques syriens paraissent avoir traité l'Arabie occidentale comme leur sphère d'influence. Ils se voyaient encouragés par la politique byzantine. Ainsi se conduisaient, à l'extrémité orientale de la Péninsule, pour les confédérations de Bakr, de Tamīm et de Ḥanīfa, les Laḫmides, vassaux de la Perse, instruments de la politique

(1) *Ma'ārif*, E., 215.

(2) Cf. *Ṭāif*, 79, 119, 175.

(3) Ils le supposent résidant en Syrie, à Ḥoms etc. Souvenirs des guerres d'Héraclius avec la Perse ; Ṭab., *Annales*, I, 1562, 1.

(4) Cf. Ṭab., *Annales*, I, 1568, 14.

arabe de Ctésiphon (1). Les raids des Ǵafnides avaient pénétré, au pays de Solaim, dans le voisinage du territoire mecquois. Rien ne s'oppose donc à ce que ces émirs aient pu prêter un appui militaire à l'entreprise de Qoṣayy. Ce dernier était — ne l'oublions pas — originaire du pays des *Mosta'riba*. Et ce sont précisément ces tribus, soumises à l'influence byzantine, établies à cheval sur la frontière syrienne, qui assistent Qoṣayy dans sa lutte contre les Banoū Ḫozā'a. N'aurions-nous pas là le commentaire du texte énigmatique d'Ibn Qotaiba ?

*
* *

Un autre épisode mieux connu se trouve chronologiquement plus approché de nous que les temps de Qoṣayy, le mythologique ancêtre des clans aristocratiques de Qoraiś. Le héros en serait 'Oṯmān ibn Ḥowairiṯ (2). C'était un parent de Ḫadīǵa, la première femme de Mahomet ; il appartenait à la génération immédiatement antérieure à l'hégire. Ce descendant de Qoṣayy, membre du clan asadite, figure parmi les prétendus *ḥanīf* de la Mecque (3).

On a rangé dans ce groupe un petit nombre de Qoraiśites que leur intelligence, leur culture, supérieures à celles de leur milieu, avaient détachés des superstitions païennes. Pour le grossir d'une unité, on a enrôlé parmi les *ḥanīf* de sa ville natale notre 'Oṯmān, malgré le rôle antipatriotique que lui attribue la chronique mecquoise. Ibn Hiśām (4), moins coulant que Ibn Isḥāq, laisse discrètement, *more suo*, percer sa répugnance pour cet étrange *ḥanīf*. La Tradition les utilise comme précurseurs de Mahomet, en qualité d'intermédiaires, chargés de lui préparer la voie. Subsidiairement ces personnages doivent prouver l'existence, à la Mecque, d'une catégorie de citoyens, travaillés par des idées et des préoccupations reli-

(1) Cf. Rothstein, *op. cit.*, 127 etc. ; Diehl, *op. cit.*, 388-389.

(2) Voir ce nom à *l'index* de C. de Perceval, *Essai*, et de Sprenger, *Moḥammad*, lesquels ont utilisé les données traditionnelles.

(3) Ibn Hiśām, *Sīra*, 143.

(4) *Sīra*, 144, 14.

gieuses. « Ils se les seraient transmises en héritage (1), depuis le grand ancêtre Isma'īl» et pressentaient l'avènement de la révélation qoranique. « Le sceau des prophètes » ne pouvait décemment se présenter sans avoir été annoncé. Les rédacteurs de la Sīra s'en sont rendu compte. Ils ne se sont pas donné de cesse avant d'avoir découvert, à Ṭāif et à Médine (2), la trace de ces précurseurs. Ils ont accolé à leur nom l'épithète qoranique de *ḥanīf* et leur ont attribué la mission de la *vox clamantis in deserto*. Mais ils ont échoué dans la tâche de leur dessiner une personnalité nettement accusée, rappelant celle de Jean Baptiste. Le *curriculum vitae* des ḥanīf mecquois, Zaid ibn 'Amrou (3) et Waraqa ibn Naufal —lui aussi Asadite et parent de Ḫadīǧa — manque totalement d'originalité et a été composé sur un canevas identique. Figures énigmatiques, évanescentes, adhérents d'un vague monothéisme, ils sont auteurs de poésies apocryphes et meurent tous deux, assassinés au pays de Ǵodām (4).

'Otmān ibn Howairit finira, lui aussi, de mort violente et loin de sa patrie, comme les trois *ḥanīf* qoraišites auxquels la *Sīra* a voulu l'associer (5). Par ailleurs, il se distingue assez avantageusement de leur groupe. Sa personnalité semble relever de l'histoire, beaucoup plus que celle de Zaid ibn 'Amrou et même de Waraqa. 'Otmān embrassa le christianisme, bien avant son départ définitif de la Mecque. Mais la Tradition répugne à cet aveu (6). Elle n'admet d'exception que pour Waraqa. Comme elle charge ce dernier de constater la mission prophétique de Mahomet, ce rôle supposait un chrétien, « très versé, ajoute-t-on, dans les livres de sa religion ».

'Otmān avait figuré avec honneur à la guerre du Fiǧār (7). Cet Asa-

---

(1) Qotaiba, *Kitāb al-'Arab*, 290, bas : بقايا من الحنفية يتوارثونها من اسمعيل صلعم. Sectateurs hypothétiques du « dīn Ibrahīm » ou ملة ابرهيم ; Qoran, 4, 124.

(2) Cf. *Chronologie de la Sīra*, 229.

(3) Références dans Nöldeke-Schwally, *Geschichte*, I, 18.

(4) « Par les chrétiens » ; Qotaiba, *Ma'ārif*, E. 20, 83 ; cf. *Yazīd*, 290.

(5) Ibn Hišām, *Sīra*, 143.

(6) Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 298.

(7) *Aǧ.*, XIX, 77.

dite devait donc tenir de près aux cercles dirigeants de sa ville natale. La pénétration de son intelligence, sa souplesse et son savoir-faire, كان من اظرف قريش واعقلها (1), achevèrent de le mettre en évidence. Il se laissa gagner par l'ambition. Au dire de Fāsī — nous utilisons ici ses renseignements — il aspirait à devenir roi de la Mecque. Quelle est la portée exacte de cette assertion ? La royauté était un concept tellement antipathique à la mentalité arabe (2). Il faut avoir l'imagination d'un Sprenger pour prêter aux Bédouins des « tendances monarchiques » (3). Ce qui achève de nous déconcerter, c'est l'attitude adoptée par Ibn Hiśām. Obéissant, semble-t-il, à des préjugés patriotiques et religieux, l'honnête mais non moins discret éditeur d'Ibn Isḥāq se refuse à nous renseigner sur « le *ḥadīṯ* de 'Oṯmān avec César » (4), à savoir, ses relations avec le gouvernement byzantin. Ce scrupule nous a donc privés d'une version qui aurait permis d'éclaïrer les *dessous* de cette affaire et de contrôler le récit de Fāsī. 'Oṯmān a dû viser moins haut que la royauté, mieux connaître l'individualisme de ses concitoyens. Malgré sa partialité pour les *ḥanīf* mecquois, la tradition islamique a cru devoir frapper d'ostracisme la mémoire de ce Qoraiśite, devenu chrétien, et que la *Sīra* n'a pu utiliser, comme elle l'a fait pour son collègue, le chrétien Waraqa. Peut-être 'Oṯmān rêva-t-il simplement de rattacher plus intimement sa patrie au monde occidental, principal client du commerce arabe.

Au lendemain de l'hégire, quand le Médinois chrétien (5), Aboū 'Amir ar-Rāhib, méditera d'arracher sa ville natale à l'emprise des *Mohāǵir* qoraiśites, il annonce son intention « d'aller trouver César et de revenir avec des contingents grecs pour expulser les envahisseurs étrangers » (6). C'est également du côté de l'Empereur que se dirigèrent les pensées de

(1) Fāsī dans *Chroniken*, Wüst., II, 143. Il était poète satirique; Yāqoūt, W., I, 128. Le *Maśriq* (1923, p. 31) cite de lui un tercet poétique.

(2) Cf. *Berceau*, I, 315 etc.

(3) Cf. *Ṭāif*, 197.

(4) Ibn Hiśām, *Sīra*, 144.

(5) Wāḥidī, *Asbāb*, 195 : تنصّر ولبس المسوح.

(6) Wāḥidī, *loc. cit.* Il meurt en Syrie; *ibid.*, p. 196.

'Otmān. Il était le protecteur attitré du christianisme en Orient (1). Ce Qoraisite paraît avoir étudié merveilleusement la situation politique et économique de l'Asie Antérieure. Elle ne devait pas être moins bien connue d'Aboū Sofiān et de ses collègues du syndicat mecquois. C'est pour conserver l'accès des marchés syriens que ces pacifiques banquiers, plus diplomates que soldats, n'hésiteront pas à se lancer dans une aventure militaire, dont il devenait impossible de prévoir l'issue, quand ils engagèrent la lutte contre Mahomet. 'Otmān savait pertinemment que le commerce des Qorais ne pouvait se passer des débouchés grecs, رأى موضع حاجتهم اليه ومتجرهم من بلاده (2). D'où nécessité d'améliorer les rapports avec l'Empire. Il « alla donc trouver César » ou, pour parler plus protocolairement, les officiers préposés à la garde du λίμιτον, des confins syro-arabes (3). Sur toutes ses frontières, Byzance possédait un « service de renseignement », intermédiaire régulier des communications avec le monde barbare (4). Ce service fonctionnait à Bosrā et à Ġazza, aboutissants ordinaires des caravanes qoraisites.

C'est donc devant ces bureaux que 'Otmān décrivit la situation de la Mecque, son importance commerciale — celle-là même étudiée dans les pages précédentes. Le Qoraisite engagea ses auditeurs, les fonctionnaires byzantins, à s'assurer le monopole du marché mecquois. Cette conquête débarrasserait l'Empire du lourd tribut qu'il payait annuellement aux intermédiaires arabes (5). 'Otmān démontra la facilité de l'entreprise, l'imperfection de l'organisation militaire de sa patrie. Elle se trouvait confiée à des mercenaires nègres et bédouins, sommairement armés (6) et

(1) L'empereur Titus (*sic* طلطوس) présenté comme chrétien ; *ibid.* 24. Est-ce pour avoir détruit le temple de Jérusalem ?

(2) Fāsī, *op. cit.*, 143 ; Wāqidī, Kr., 196, 6.

(3) Ibn Hiśām, *Sīra*, 144. Vraisemblablement le «commandant de Bosrā» de nos textes ; Wāqidī, W., 309 : I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 92 ; Ṭab., *Annales*, I, 1562, 11 ; cf. Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, 44.

(4) Drogmans attachés à ce service; Fāsī, 144, 9-13.

(5) Fāsī, *loc. cit.* ذكر له مكّة ورغّبه فيها .

(6) Qotaiba, *Kitāb al-'Arab*, 289, اكثر يحارب رجلا بالسيف الكليل والرمح الذليل; cf. nos *Aḥābīš*, passim.

d'une fidélité douteuse. La Mecque était remplie d'esclaves chrétiens, de marchands syriens et de mercantis ġassānides ; partant à la merci d'un coup de main habilement exécuté. Il corrobora ces arguments par une considération de nature à impressionner les politiques du Bas-Empire, obsédés par la perspective du danger perse. Il rappela le succès de l'expédition perse au Yémen, la conquête de Ṣan'ā'. Ce succès militaire n'avait pas seulement augmenté les ressources, grandi le prestige de l'Etat rival (1), mais il constituait une grave menace pour le commerce grec.

Par leur occupation du Yémen, les Perses commandaient le débouché de la Mer Rouge qu'ils pourraient fermer à leur gré. Ils ne manqueraient pas d'y donner la chasse aux navires grecs et de leur couper la route des Indes. Si les Sassanides avaient pu réaliser la conquête d'un pays, séparé de l'Iran par toute l'immensité des déserts arabes, pourquoi l'empire grec hésiterait-il devant une expédition dans une province aussi rapprochée de sa base d'opérations, la Syrie ? Il s'agissait d'une ville ouverte et non d'un pays, occupé par une nombreuse population, comme l'Arabie méridionale. Byzance ne pouvait demeurer en arrière ; elle devait acquérir, dans la Péninsule, un accroissement équivalent de territoire et d'influence économique (2). De la Mecque, il deviendrait aisé de surveiller les agissements des Perses au Yémen.

Ce discours-programme dont nous avons développé le canevas, conservé par Fāsī, posait nettement le problème de l'équilibre politique dans l'Asie Antérieure. Il prouverait — si l'on en admet l'authenticité — avec quelle attention, attestée par le Qoran (3), et aussi en quelle connaissance de cause, on observait, de la Mecque, les vicissitudes du long duel engagé entre les deux principales Puissances orientales. Il révèle enfin l'existence en cette ville d'une fraction sympathisant avec les Byzantins. Mahomet et ses disciples commenceront même par se ranger dans ce parti. Le «Livre

---

(1) Fāsī, *loc. cit.*

(2) Cf. Nöldeke, *Perser-Araber*, 224, note.

(3) Sourate 30, 1-3. Le *Tafsīr* en a déduit que « les Qoraiš païens sympathisaient et correspondaient avec leurs amis, les *mages* de Perse » ; Wāḥidī, *Asbāb*, 167.

d'Allah » exprimera des vœux intentionnellement discrets (1) pour la victoire définitive de l'empire monothéiste, destinée à « réjouir les croyants », ويومئذ يفرح المؤمنون (2).

La faconde diplomatique de ʿOṯmān n'avait pas été dépensée en pure perte. Byzance se décida à lui conférer le titre de roi de la Mecque. Malgré cette assertion de Fāsī, rien ne prouve que la chancellerie byzantine soit allée aussi loin. Même aux phylarques de Ġassān, représentants officiels du pouvoir impérial auprès des Arabes, Constantinople ne s'avisa jamais d'accorder cette distinction (3). Le titre de *basileus* étant réservé à l'empereur, Byzance entendait demeurer fidèle aux traditions de sa politique avec les chefs barbares. Cette nuance a échappé à la perspicacité des annalistes arabes (4). La mission de ʿOṯmān se réduisit à des proportions beaucoup plus modestes. Il partit de Syrie, muni des instructions des officiers impériaux, pourvu aussi de cadeaux et de subsides. Des lettres adressées aux principaux personnages de sa cité natale (5), aux notabilités composant la *Malaʾ*, le syndicat des financiers mecquois, l'accréditaient parmi eux, en qualité d'agent de l'Empire. Il put exhiber « un diplôme impérial, muni d'une bulle d'or » ; Fāsī l'affirme du moins (6). L'Empire se réservait sans doute de le soutenir, au moment opportun, par une intervention plus efficace. A l'heure présente, la diplomatie grecque estima inutile, dangereux même, de se découvrir prématurément.

---

(1) غلبت الروم ..، وهم .. سيغلبون (Qoran, 80, 1-2) peut se lire à l'actif et au passif, selon la vocalisation ; Nöldeke-Schwally, *Geschichte*, I, 149. Aussi plus d'un auteur musulman y trouve prédite la conquête de Constantinople.

(2) Qoran, 30, 3. Commentaire anecdotique ; Ṭab., *Annales*, I, 1005 etc., où الأمّيون من المجوس (*ommī*, sans livre *révélé*) sont opposés à اهل الكتاب ; Wāḥidī, *Asbāb*, 269 ; Nöldeke-Schwally, I, 150.

(3) Nöldeke, *Ghassān. Fürsten*, 12-12 ; Diehl, *Justinien*, 371-372.

(4) Ils affirment que le titre royal aurait été accordé aux Ġassānides. Voir plus haut chap. XIV.

(5) كتب له اليهم ; Fāsī, *loc. cit.*

(6) Fāsī, p. 144: قدم مكّة بكتاب قيصر مختوم في اسفله بالذهب.

*
* *

A son retour à la Mecque, les négociations de 'Oṯmān prirent une tournure heureuse. Il sut adroitement mettre en valeur la faveur que lui avait témoignée l'Empereur. Après quoi, il se prit à développer la contre-partie du discours prononcé en présence des fonctionnaires byzantins. Il y exposa la sécurité assurée au commerce qoraišite sur les terres de l'Empire, les énormes bénéfices qu'il ne cessait d'en retirer (1). A cet endroit de la harangue, Fāsī amène l'orateur à proclamer le titre royal reçu de la munificence impériale (2).

'Oṯmān n'a pu commettre cette maladresse. Elle eût tout compromis, soulevé les protestations de l'auditoire. Quand des personnages autrement importants que l'Asadite mecquois, en possession d'une situation solidement assise, s'adresseront aux Arabes — comme le phylarque laḫmide de Ḥīra, comme plus tard les califes 'Omar et Mo'āwia — leur langage affectera la plus grande simplicité. « Après tout, diront-ils, انا رجل منكم, je ne suis qu'un homme d'entre vous » (3). Les Bédouins étaient trop intelligents pour se méprendre sur le sens de ces paroles. Mais elles châtouillaient délicieusement leur individualisme farouche. Mahomet le savait. Dans le Qoran, il adoptera des formules analogues : انا بشر مثلكم, « je suis un mortel semblable à vous tous » (4). Allah lui-même qualifiera son envoyé de رجل منهم, de رسول من انفسهم (5). Sans doute ces versets veulent souligner le caractère *national* de Mahomet, sorti « du milieu arabe » (6), mais ils prétendent également ménager les tendances égalitaires des descendants d'Ismaël.

---

(1) حاجتهم اليه ومتجرهم من بلاده ; Fāsī.

(2) وقد ملّكني عليكم .

(3) *Osd*, III, 289 ; '*Iqd*[1], I, 124 ; I. S. *Ṭabaq.*, V, 251 ('Omar II) ; Balāḏorī, (Ahlwardt), 355; انا رجل من المسلمين ; I. S· *Ṭabaq.*, III[1], 197, 25.

(4) Qoran, 18, 110.

(5) Voir les références dans *Ṭāif*, p. 7.

(6) Porteur d'une « révélation » en arabe.

'Otmān évita donc d'alarmer intempestivement ses auditeurs dont il connaissait les susceptibilités ; il s'abstint de fournir gratuitement des armes à ses envieux. A l'entendre, César l'avait chargé de le représenter parmi eux, de servir d'agent de liaison. Quant à lui, n'était-il pas leur concitoyen, «leur cousin, un homme sorti de leurs rangs», انا ابن عمّكم واحدُكم (1) ? En retour, l'Empereur s'engageait à respecter leur autonomie ; il se contenterait de minimes présents, de cadeaux en nature. Lui, 'Otmān, les recueillerait pour les transmettre en leur nom. Refuser cette simple marque d'égards, c'était provoquer des représailles. Ils verraient fermer, à eux et à leurs caravanes, l'entrée de la Syrie et de toutes les terres grecques , ce dont leur commerce ne se relèverait jamais.

Telle paraît avoir été la marche des pourparlers engagés par 'Otmān avec les chefs des principaux clans qoraiśites. Il sut adroitement insister sur la puissance du *basileus*. La désastreuse compagne de Perse n'en avait pas encore ébranlé le prestige (2). Aux yeux des financiers mecquois, l'autocrate grec incarnait le pouvoir absolu (3). Son nom resplendissait de l'éclat rutilant des dīnārs d'or portant son effigie (4). Au lendemain de la mort de Mahomet, quand ils envahirent la Syrie, les Arabes ignoraient encore l'épuisement militaire du Bas-Empire (5). Auprès de ce qu'ils continuaient à identifier avec le colosse romain, les dirigeants de la république mecquoise se sentaient ridiculement petits. Profitant de cette illusion qu'il était le premier à partager, 'Otmān montra l'Empereur décidé à leur fermer les frontières byzantines. Ce dernier argument acheva d'impressionner ces banquiers, conscients de leur faiblesse, de leur isolement au milieu des Bédouins jaloux et hostiles. Leurs voisins de Hozā'a ne pou-

(1) Fāsī, *loc. cit.* ; comp. Wāqidī, Kr., 38, 2.

(2) L'épisode ne peut être postérieur à la fin du VIe siècle. A l'époque de Badr, Aboū Zam'a, nommé ici, était un vieillard ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 461-462.

(3) Cf. *Yazīd*, 94-95 ; *Ag.*, XVI, 94.

(4) Voir précédemment p. 133=229.

(5) Formidable puissance militaire qu'ils lui supposent alors ; Ṭab., *Annales*, I, 1611.

vaient oublier d'avoir été dépossédés par les Qoraiśites de la suprématie, à la Mecque (1). Toutes ces rancunes risquaient de se coaliser le jour où l'Empereur se déclarerait contre eux. A elle seule, l'interdiction des marchés syriens suffirait pour vider leurs coffres-forts et ruiner leur crédit. Abandonnés à la merci de leurs mercenaires, les *Aḥābīś*, comment espérer repousser une attaque des Grecs, les redoutables *Banoū'l-Aṣfar* (2)? Aussi les Qoraiśites se déclarèrent-ils disposés à souscrire aux propositions de 'Oṯmān.

Ce dernier pensa toucher au but, « quand Allah suscita contre lui son cousin », Aboū Zam'a, بعث الله عليه ابن عمه (3). Au cours de ces laborieuses négociations, l'agent de Byzance avait commis une erreur impardonnable. Assuré de l'assentiment des Aboū Oḥaiḥa, des Ḥarb, des Walīd ibn Moġīra, représentants des clans omayyade et maḫzoūmite et arbitres du marché mecquois, il avait oublié de compter avec «la jalousie, le péché national des Arabes», avec les intrigues de ses proches parents, avec les défiances des ombrageux chefs de famille asadites (4). Leur opposition se groupa autour de Aswad ibn al-Moṭṭalib, surnommé Aboū Zam'a.

J'ai signalé ailleurs (5) l'activité néfaste déployée, auprès des sayyd arabes, par l'ambition de leurs neveux et de leurs cousins ; je les ai montrés impatients de recueillir leur héritage politique. C'est un des thèmes développés par la poésie préhégirienne (6). Le jeune Aboū Zam'a ne tarderait pas à se ranger parmi les plus fougueux adversaires de Mahomet(7). Il débutera, dans la vie publique, en ruinant l'œuvre de la souple diplo-

(1) Ce ressentiment les jettera entre les bras de Mahomet, après l'hégire.

(2) Sur l'explication traditionnelle de cette locution voir Qotaiba, *Kitāb al-'Arab*, 276, 4.

(3) Fāsī, *loc. cit.*

(4) Le clan mecquois de 'Oṯmān.

(5) *Berceau*, I, 322.

(6) *Berceau*, loc. cit. ; *Aġ.*, III, 7-9 ; XIV, 57 ; 140, 142. «Roi» chez les Solaimites, forcé de se retirer devant l'hostilité d'un neveu ; *Aġ.*, XVI, 57, 7 etc.

(7) Ibn Hiśām, *index*, s. v. اسود بن المطلب. Il perd trois de ses fils à Badr ; *ibid.*, 461-462.

matie de son oncle. Pour y réussir, il lui suffira de pousser, sur le parvis de la Ka'ba, le cri protestataire : « un roi au Tihāma » ! 'Oṯmān se verra abandonné de ses partisans. « Ils détaleront, avec la fougue des onagres, en criant : non, jamais le Tihāma n'a subi le joug d'un roi » ! Il ne resta à 'Oṯmān que la ressource d'aller rejoindre César pour l'informer de son échec. En guise de représailles, le gouvernement impérial aurait ordonné à l'émir de Ġassān d'emprisonner les marchands mecquois assez audacieux pour franchir la frontière. 'Oṯmān mourut empoisonné. La guerre avec la Perse empêcha les Byzantins de reprendre leurs projets contre la Mecque (1). L'opinion mecquoise mit du temps avant de se remettre de l'impression produite par ces incidents. Sprenger (2) croit y découvrir l'origine de l'hostilité temoignée par les Qoraiśites à la mission prophétique de Mahomet. Derrière le prédicateur monothéiste, auraient-ils soupçonné l'intervention d'une puissance étrangère ? Devinèrent-ils, dès lors, dans l'agitateur religieux, le chef d'État, tel qu'il se révèlera à Médine ?

*
* *

Les dirigeants de la Mecque ont pu se sentir confirmés dans leurs soupçons par les sympathies chrétiennes manifestées dans le Qoran (3). Ces réalistes n'éprouvaient aucune prévention contre le christianisme. Jamais le chrétien Waraqa ne se vit inquiété pour ses opinions religieuses. Ils prétendaient seulement qu'on respectât la Constitution de la république, seule garantie, d'après eux, de sa prospérité matérielle (4). Les chefs de la *Mala'* sentiront croître leurs défiances le jour où ils ver-

---

(1) Fāsī, 143-144 ; cf. Sprenger, *Moḥammad*, I, 89-90; à la p. 90 lire « Kuwait » au lieu de « Çhuwayt ». Comp. aussi Sprenger, *Alte Geogr. Arabiens*, 37.

(2) *Moḥammad*, loc. cit.

(3) Sourate 30, 1-3 ; cf. Ṭab., *Annales*, I, 1005-1007.

(4) Cf. Qoran, 28, 57 : Les Mecquois « disent [à Mahomet] ; si nous embrassons ta doctrine, nous ne pourrons tenir dans le pays ».

ront le Prophète nouer des relations avec l'Éthiopie chrétienne. Comme jadis l'intimité de 'Oṯmān avec les Byzantins, les rapports de Mahomet avec le royaume d'Aksoum leur parurent suspects ; nous verrons pourquoi. Si l'auteur du Qoran s'était décidé à y abriter ses premiers adhérents, c'est apparemment qu'il croyait s'y être ménagé des intelligences. La Tradition va même jusqu'à faire embrasser l'islam par le Négus (1).

Ce pays n'était pas demeuré spectateur indifférent de la lutte d'influence engagée en Arabie, entre les deux grands empires orientaux. Depuis le commencement, au moins, de l'ère chrétienne, sinon auparavant, l'histoire du royaume d'Aksoum se trouve intimement mêlée à celle de la Péninsule. Les relations de parenté, de voisinage, les rapports commerciaux amenèrent périodiquement l'Abyssinie à intervenir en Arabie.

Il est admis que des émigrants partis du Yémen occidental colonisèrent les rivages africains de l'Érythrée. D'autre part, les inscriptions sabéennes attestent l'existence, en plein Yémen, de *Ḥabašāt*. Ces « Abyssins », groupés en principautés, se trouvèrent mêlés aux révolutions qui précipitèrent la décadence de l'État sabéen et provoquèrent, à plusieurs reprises, l'intervention armée de l'Abyssinie, dans le sud de l'Arabie. Ces expéditions militaires s'espacent au cours des six premiers siècles de notre ère (2). La plus célèbre, celle de «l'Eléphant», *al-fīl*, aurait, d'après la *Sīra*, coïncidé avec l'année où naquit Mahomet (3). J'ai déjà observé (4) que le Qoran (**105**, 1) «présente le fait avec tous les charmes de la fable, comme s'il s'agissait d'un trait appartenant à l'histoire ancienne». Il y a donc lieu d'accueillir la suggestion de M. Conti Rossini. L'éthiopisant italien rattache l'expédition d'*al-fīl* à la campagne sud-arabe, qui eut lieu à la

(1) Ṭab., *Annales*, I, 1569 etc.; Wāḥidī, *Asbāb*, 103-104.

(2) Conti Rossini, *Expéditions et possessions des Ḥabašāt en Arabie* dans *Jour. Asiat.*, Juill. 1921, pp. 5-36 ; du même, *Rivista studi orientali*, IX, 378 etc. ; Kornemann, *op.cit.*, 64 : W. Schur, *op. cit.*, 40 etc.

(3) Lammens, *Chronologie de la Sīra*, 211-212.

(4) *Ibid.*, p. 211, note 3.

fin du IIIe siècle, sous le roi éthiopien *Afilas*. « Au cours des siècles, en passant d'une bouche à l'autre, le nom *af'īl* se serait altéré en *al-fīl*, sous l'effort de rendre explicable un nom qui restait obscur dans le dialecte du Ḥiǵāz» (1). A partir du IVe siècle, le souverain d'Aksoum modifie le protocole officiel. Au titre de « roi des rois des Aksoumites, grand roi », il substitue en grec Βασιλεὺς τῶν 'Αξωμείτων καί 'Ομηρείτων ; il s'appelle « roi d'Aksoum, de Ḥimiar, de Raidān, de Sabā' etc.». Toute la titulature des principautés ḥimiarites y passe (2).

De ces expéditions le souvenir a dû demeurer vivace à la Mecque, de la dernière notamment, commencée en 525. La Tradition arabe y rattache — du moins dans la chronologie adoptée par la *Sīra*—la pseudo-campagne de l'Éléphant, qu'elle dit contemporaine de la naissance du Prophète. Toute cette activité guerrière montrait avec quelle énergie l'Abyssinie entendait poursuivre sa politique asiatique. Son objectif constant est de s'assurer la domination exclusive du golfe d'Aden et du canal de Bāb almandeb. L'exécution de ce programme suppose la présence d'une flotte de guerre (3) dans la Mer Rouge, le στράτευμα ναυτικόν dont il est question dans le « Monumentum Adulitanum ». Le « Martyrium Arethae », ensuite les sources arabes (4) affirment pourtant que, pour l'expédition contre Ḏoū Nawās, le Négus aurait reçu des vaisseaux byzantins; sans doute, le concours de la flotille impériale stationnée dans les ports d'Aila et de Clysma. Dans l'intérêt de sa politique commerciale, Justinien devait tenir à être représenté dans l'expédition sud-arabe (5).

Quoi qu'il en soit, entre l'Abyssinie et le Ḥiǵāz, séparés par un simple bras de mer, les rapports se maintenaient incessants. Entre eux ne venaient pas s'interposer — c'était le cas pour la Perse et l'empire grec —

(1) Conti Rossini, *Expéditions*, 31-32.

(2) Conti Rossini, *op. cit.*, 25.

(3) Pour les emprunts éthiopiens dans la langue nautique en arabe, voir Fraenkel, *op. cit.*, 210-211, 214.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 926, 7 etc., 929, 18 etc.

(5) Assistance que sa diplomatie se réservait de faire valoir.

les différences de langue et de race (1). Des deux côtés de l'Érythrée, on employait des idiomes intimement apparentés; des échanges s'opéraient entre les populations riveraines. Des Abyssins franchissaient l'étroite passe de *Bāb al-mandeb* pour s'engager au service des roitelets ḥimiarites et jusque dans les rangs des *Aḥābīś* ou mercenaires mecquois.

Nous avons entendu les Qoraiśites attester l'importance de leur commerce avec le continent noir, affirmer que s'ils se sont établis à la Mecque, s'ils persistent à y demeurer, c'est en vue de ce trafic (2). Ils entendaient conserver la lucrative mission d'intermédiaires entre l'Afrique et l'Orient, entre la civilisation et le monde barbare. Ces courtiers émérites savaient y trouver l'emploi de leurs aptitudes variées. Ils se sentaient à l'aise, parmi les noirs, beaucoup plus qu'au sein des sociétés cultivées de l'Asie Antérieure. Sur les terres de la « Romanie », un Aboū Sofiān luimême se sent impressionné par la « puissance », *solṭān*, des *Banoū'l-Aṣfar*, des Gréco-Romains (3). Aux premiers musulmans, mal vus, surveillés de près dans leur ville natale, l'Éthiopie apparaît comme une terre d'asile, comme la patrie de la liberté. Rien que cette conviction permet de supposer une longue pratique, une connaissance intime des États du Négus. Tel était bien le cas.

Depuis de longues années, l'activité des Qoraiśites s'était tournée vers la terre d'Abyssinie, كانت ارض الحبشة لقريش متجرًا ووجهًا (4). Ils y possédaient des intérêts et y concluaient des marchés avantageux, يجدون فيها رفاقًا من الرزق ومتجرًا حسنًا (5). Leurs hommes d'affaires y prolongent leur séjour (6). Nous y retrouvons le père du poète 'Omar ibn Abi Rabī'a et le futur capitaine

(1) Argument de la race invoqué par Saif ibn Ḏi Yazan, auprès de Chosroès, contre les Abyssins : « ils sont noirs, nous sommes blancs ! »; *Aǵ.*, XVI, 73, bas. Développement oratoire, datant de la période impérialiste.

(2) Wāqidī, Kr., 196, 6.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 1565, 2-3.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 1181.

(5) *Aǵ.*, VIII, 52, 5.

(6) Maḫzoūmites, Sahmites, etc. *Aǵ.*, loc. cit.

'Amrou ibn al-'Aṣi (1). Désireuse de masquer les vides dans la *Sīra* préhégirienne, la Tradition s'empare de ces fréquents déplacements ; elle les transforme en ambassades qoraiśites, chargées de réclamer auprès du Négus l'extradition des fugitifs, disciples de Mahomet (2). Rien ne prouve que l'émigration de ces derniers n'ait pas été également influencée par des considérations d'intérêt et des spéculations commerciales.

Dans ces rapports, les Abyssins sont-ils demeurés passifs ; se sont-ils laissés absorber par leur programme de conquêtes extérieures ? Ont-ils limité leur activité au rôle de fournisseurs d'ivoire et d'esclaves ? Cette constatation aurait de quoi nous surprendre chez un peuple entreprenant, largement ouvert aux influences de la civilisation gréco-latine et du christianisme et que, pendant six siècles, nous voyons lutter pour prendre pied sur le rivage arabe de l'Erythrée et pour s'assurer la conquête des lointains marchés indiens. La diplomatie romaine a cru à l'existence d'une marine éthiopienne. Cette persuasion explique son inquiétude, au premier siècle de notre ère. Rome a craint de voir le royaume d'Aksoum réussir à barrer l'accès de l'Océan Indien (3).

Dans le Qoran et dans la *Sīra*, nous trouvons multipliées les allusions à la navigation. Les auteurs de ces écrits attestent une véritable familiarité avec la vie, avec les voyages sur mer que seules des randonnées dans la mer Rouge (4) ont pu leur assurer. Par ailleurs ces recueils ne nous montrent nulle part les concitoyens du Prophète ou les Bédouins du Tihāma exerçant le métier de marin ou d'armateur. Ils en ont abandonné les risques et aussi les bénéfices aux riverains étrangers de l'Érythrée (5). Or, la présence du pavillon assure une supériorité incontestable dans les

(1) *Aġ.*, VIII, 52-53 ; Ṭab., *Annales*, I, 1189 ; 1601, 11.

(2) Ṭab., *loc. cit* ; cf. *Riv. degli studi orientali*, X, 90-98.

(3) Cf. Schur, *op. cit.*, 4, 40 etc.

(4) Certaines durent « plusieurs nuits » ; *Aġ.*, VIII, 52, 5

(5) G. Jacob, *Beduinenleben*, 149. La littérature classique ne parle que de pirates arabes. Voir plus haut p. 239 = 335.

transactions internationales. Le syndicat qoraišite ne semble pas s'en être douté.

La Mecque préhégirienne ne posséda pas de port. C'est exceptionnellement que les navires étrangers jettent l'ancre dans la petite baie de Šo'aiba (1), en face d'une grève déserte. C'est sur cette plage que viendra, au temps de l'adolescence de Mahomet, échouer le bâtiment byzantin dont le bois entrera dans la terrasse de la Ka'ba (2). C'est encore vers Šo'aiba que se dirigent les premiers émigrants musulmans d'Abyssinie. « Allah permet qu'ils y rencontrent deux bateaux marchands qui les prirent à bord pour un demi-dīnār », chacun (3). Plus rarement on s'embarquait sur le rivage abandonné de Ǵodda, plus rapproché de la Mecque (4). A partir du califat de 'Oṯmān, Ǵodda prendra la place de Šo'aiba et deviendra le port ordinaire de la métropole qoraišite (5).

Antérieurement à l'hégire, la navigation côtière, le cabotage entre le Yémen et les ports de Leucecome et d'Aila étaient assurés par les grosses barques pontées des riverains sud-arabes. Leurs voisins septentrionaux, les Bédouins du Tihāma, ont vu passer, à quelques encablures du rivage, les vaisseaux égyptiens et syriens, cinglant vers 'Aden ou vers les ports éthiopiens. Ces derniers s'appelaient *'Adoūlyya*, du nom d'«Adoulis», le grand marché africain d'ivoire et d'esclaves. Le souvenir s'en est conservé dans la poésie arabe (6), comme celui de bâtiments puissants et rapides (7) ; mais cet exemple n'a provoqué, chez ces terriens obstinés, au-

---

(1) Un peu au sud de Ǵodda ; cf. Sprenger, *Alte Geographie*, 39-40.

(2) Azraqī, W., 107 ; Yāqoūt, *Mo'ǵam*, III, 301, ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 184, 816. Le nom de *Bāqoūm*, Pacôme, semble indiquer que le navire provenait d'un port égyptien.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, I[1], 136 ; Ṭab., *Annales*, I, 1182, 2-3. Ces bâtiments ne semblent pas avoir été arabes.

(4) Ibn Hišām, *Sīra*, 825, bas. Le lieu d'embarquement de 'Amrou ibn al-'Aṣi pour l'Abyssinie n'est pas indiqué ; *Aǵ.*, VIII, 52.

(5) Fāsī, *Chroniken*, W., II, 75. Les Aš'arites débarquent à Ǵodda ; Ibn Sa'd (Wellhaus.), nº 132. Confusion avec Yanbo', puisqu'ils se rendent à Médine?

(6) Où il est devenu un cliché dont la valeur embarrasse les scoliastes arabes.

(7) Ṭarafa, Ahlw., 4, 4 ; *Aǵ.*, I, 87, 15 ; Yāqoūt, W., II, 632, 12 ; III, 797 ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 351, bas ; 648 ; Aboū Tammām, *Ḥamāsa* (Fr.), 470, 8 (dans le commentaire) ; *Aṣma'yyāt* (éd. Ahlwardt), 72, v. 3.; Nābiġa, *Divan* (Dérenb.), 29, 18.

cune initiative féconde (1). Ils semblent n'avoir exploité le voisinage de la mer que pour la pêche et pour exercer le droit d'épave aux dépens des navires naufragés (2). Le bâtiment échoué sur la grève de Śo'aiba dut en faire l'expérience ; un détail, discrètement voilé par la Tradition.

Les Mecquois ne se montreront pas plus avisés que les frustes Bédouins du Tihāma. Quand Mahomet leur coupa les communications avec la Syrie, les dirigeants qoraiśites s'adressent, non à une agence de navigation, mais à la corporation des *dalīl*. Ils s'entendent, non avec un marin ou un armateur, mais avec le *ḫirrīt* Forāt. Pas un instant ils ne mettent en délibération le projet d'emprunter la voie de mer pour aborder à Qolzom ou à Aila, à savoir, dans le voisinage de Gazza, terminus ordinaire des caravanes mecquoises (3). Ou si cette idée se présenta, ils se sentirent hors d'état de la réaliser, n'ayant jamais gouverné que les « vaisseaux du désert ». Ils durent se résigner à affronter l'énorme détour par le Naǵd. Ce sont des navires byzantins qui leur permettent de passer du Ḥiǵāz en Afrique. A leur retour de l'émigration abyssine, Ǵa'far et ses compagnons s'embarquent sur des vaisseaux fournis par le Négus (4). Encore pour abréger la durée du trajet maritime, les trafiquants mecquois se décident-ils d'ordinaire à passer par le Yémen (5). La pratique des « chemins liquides » leur inspirait une véritable terreur (6). Nous en retrouvons la trace dans le Qoran, lorsqu'il décrit le soulèvement des flots, « hauts comme des montagnes », ensuite « les ténèbres étendues sur l'abîme des mers, des entassements de vagues, ensevelies dans l'opacité des nuées noires »(7). Pendant une traversée de la Mer Rouge, en cours de route vers l'Abyssinie, les compagnons de 'Amrou ibn al-'Aṣi se montrèrent on ne peut plus

---

(1) Aucune allusion chez leurs poètes, à l'encontre des Taǵlibites ; voir plus haut p. 5 et au chap. XIV.

(2) Ibn Doraid, *Iśtiqāq*, 287, bas.

(3) Ṭab., *Annales*, I. 1561, 16. Pour Forāt voir plus haut p. 181=277.

(4) Ibn Hiśām, *Sīra*, 783, 9-10 ; Ṭab., *Annales*, I, 1571, 6.

(5) Comp. Ṭab., I, 1640, bas.

(6) Cf. *Osd*, II, 217 ; *Mo'āwia*, 52-53.

(7) Qoran, **11**, 44 ; **24**, 40 ; cf. **10**, 23 ; **11**, 45 ; **31**, 31.

surpris de constater qu'il savait nager (1). Où l'avait-il donc appris (2) ? C'est seulement à la suite d'hivers extraordinairement humides, que des *ǧadîr*, bassins temporaires, se formaient dans le désert (3). Dans leur estime, un Qoraišite tombé à la mer devait être un homme perdu.

Pour vaincre cette pusillanimité, les souverains omayyades se verront forcés de recourir au grand moyen ; celui des prédictions, des encouragements, attribués au Prophète (4). Ces pieuses fictions demeurèrent d'abord sans succès. Jusqu'à la fin du Ier siècle H., le vocable de marinier passera pour un terme injurieux, à l'égal de *qain*, forgeron, ouvrier manuel (5). Farazdaq s'en fait une arme dans ses satires contre les Mohallabides (6). Pour la fondation des villes, des *bādias* ou cantonnements, destinés à abriter les conquérants arabes, le calife 'Omar défendit d'interposer la mer entre Médine et ces récents établissements (7). La mer, épouvantail pour les Bédouins, continuait à être considérée comme le domaine des infidèles : Éthiopiens et Byzantins.

« Un vermisseau sur une branche ! » دود على عود. Ainsi s'exprimait sententieusement le même 'Amrou ibn al 'Aṣi, quand il voulait peindre la détresse du marin, se confiant au perfide élément, « perdu entre le ciel et les eaux », ليس الا السماء والماء (8). Seul le génie persévérant de Mo'āwia

(1) *Aǧ.*, VIII, 52, 13.

(2) Pour la natation chez les Bédouins, cf. *Berceau*, I, 27.

(3) Les Bédouins s'y livrent à la natation ; *Berceau*, loc. cit., *Aǧ.*, III, 82 ; IV, 36 ; *Osd*, II, 367, 7 , Mahomet et les Compagnons dans le *ǧadîr* de Ǵoḥfa ; *Sîra ḥalabyya*, I, 54. C'est que pour mériter le titre de *kāmil*, la natation était requise ; I. S. *Ṭabaq.*, III², 91, 10 ; 136 ; 142, 9 ; 148, 21.

(4) « Ma nation ne périra pas dans les flots » ; Baǧāwî, *op. cit.*, II, 161.

(5) Ǵāḥiẓ, Ḥaiawān, I, 153, haut.

(6) *ZDMG*, 1905, pp. 595 etc.

(7) Balāḏorî, *Fotoūḥ*, 375. Pour les prédictions attribuées à Mahomet, cf. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 318-319 ; Ibn Doraid, *op. cit.*, 175, 8 ; Dārimî, *Sonan* (éd. lithogr.), 318. Parmi les martyrs, « le martyr de la mer » occupe le premier rang ; Ibn Māǧa, I, 92, 96 , Ḥanbal, III, 400. Le noyé est également martyr ; Ibn al-Aṯîr, *Nihāia*, III, 246, 13 ; IV, 228, 1. « Une campagne maritime en vaut dix continentales » (Mahomet) ; Ḏahabî, *Mîzān*, I, 303 d. l. ; II, 48.

(8) Ṭab., *Annales*, I, 2821 ; *Kanz al-'ommāl*, II, p. 220, no 4765.

—l'auteur de tant d'initiatives attribuées à 'Omar—réussira à surmonter les obstacles s'opposant à la création d'une marine arabe (1). Il sut adroitement utiliser les ressources que lui offraient les populations chrétiennes de Syrie et d'Égypte (2). Les premières ouvertures du gouverneur omayyade de Syrie se heurtèrent aux alarmes du second calife, encore sous l'impression d'une série de défaites essuyées dans la Méditerranée et dans la Mer Rouge (3). L'occupation successive du Yémen par les Aksoumites et par les Perses avait achevé de détruire ce qui subsistait encore de l'ancienne marine ḥimiarite; elle abandonna aux Abyssins la maîtrise de l'Érythrée. Ils en profitèrent pour attaquer la côte du Ḥigāz. Une expédition musulmane prétendit les châtier. Elle fut entièrement anéantie par les Éthiopiens (4). 'Omar s'engagea à ne plus exposer les musulmans aux hasards de la mer (5). Devenu souverain d'un vaste empire, ce calife conserva, sa vie durant, les impressions de ses jeunes années, l'épouvante de la mer, si vivement décrite par le Qoran. Ce n'est pas l'étroit horizon de l'oasis médinoise, où il s'enferma, qui aurait pu lui révéler le *Sea Power*.

* * *

Ce ne devait pas être le dernier exploit de la marine éthiopienne, dans les eaux de l'Érythrée (6). Elle reprit ses croisières, donnant partout

---

(1) *Mo'āwia*, 50-52, 270, 279.

(2) Lammens, *La Syrie*, I, 64, 117.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2595, 2820.

(4) Ṭab., *Annales*, I, 2595 ; *Osd*, IV, 14. *Aġ.*, XIX, 113, place cette défaite sur le continent africain ; d'autres (I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 117-118), la mettent du vivant de Mahomet, avec un سند ضعيف —observe Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, II, 505-506— et quoiqu'il soit fait mention de Ǵodda ; comp. les variantes d'I. S. *Ṭabaq.*, II[1], p. 36 des annotations de l'éditeur.

(5) *Kanz al-'ommāl*, II, p. 220, n° 4763, 4765 ; *Aġ.*, XIX, 113, bas ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 172 ; IV, 240.

(6) Ṭab., *Annales*, 2595, 7 ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 178-179.

la chasse aux navires arabes. L'an 83 H., des corsaires abyssins débarquèrent à Ǵodda, le nouveau port de la Mecque; ils la pillèrent et décimèrent la population (1). Dans la métropole qoraiśite, on vécut longtemps sous la menace d'une invasion abyssine ; à Ǵodda surtout, où « les habitants pouvaient constater de leurs yeux l'activité de la flotte abyssine » (2). De ces terreurs, nous retrouvons le souvenir dans la Tradition, sous la forme classique du ḥadīṯ.

Le ḥadīṯ utilise ici la personnalité de ʿAbdallah, fils de ʿAmrou ibn al-ʿAṣi, qu'elle suppose très versé dans l'étude des *malāḥim*, écrits apocalyptiques (3). ʿAbdallah aurait exhorté les Mecquois à évacuer leur cité. Qu'ils n'attendent pas, ajouta-t-il, « le soulèvement de la mer ; elle vomira des nègres, innombrables comme une invasion de fourmis qui atteindra et détruira la Kaʿba » (4). Ces attaques persistantes montrent comment Mahomet a pu dire à ses compagnons : « évitez tout différend avec les Abyssins, tant qu'ils vous laisseront en paix », اتركوا الحبشة ما تركوكم (5). On devine également l'origine de la persuasion répandue à la Mecque que ces Africains détruiraient un jour la Kaʿba (6), ainsi que de cet autre dicton, attribué au Prophète : « les nègres ont reçu en partage les neuf dixièmes du courage » (7).

L'activité déployée sur mer par les Abyssins, même après la fondation du califat arabe et sa consolidation sous les Omayyades, nous invite

---

(1) *Chroniken*, Wüst., II, 44, bas ; Sprenger, *Moḥammad*, III, 430.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II¹, 118, 1.

(3) Cf. *Yazīd*, 113-114.

(4) Azraqī, W., 193.

(5) Avec la variante: ....دعوا ; cf. *Aḥābīś*, 480; Baġawī, *op. cit.*, II, 132; Azraqī, 194 *Aġ.*, XIX, 113, bas ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, II, 59, 8 ; Ḏahabī, *Mīzān*, I, 358. Ce ḥadīṯ a servi de moule pour *fabriquer* cet autre : اتركوا الترك ما تركوكم. Les Byzantins n'ont connu l'existence des Turcs que dans la seconde moitié du VIᵉ siècle ; E. Stein, *op. cit.*, p. 17.

(6) Azraqī, 193-195 ; *Chroniken*, Wüst., III, 81, bas ; Baġawī, *loc. cit.* ; Ḏahabī, *Mīzān*, I, 369 ; Nasāʾī, *Sonan*, II, 35 ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, II, 193, 264 ; IV, 188 ; *Aḥābīś*, 480.

(7) *Kanz al-ʿommāl*, VI, p. 214, n° 3738.

à imaginer comment ils auront su exploiter l'avantage de posséder une marine, antérieurement à l'hégire. Elle supplée à notre ignorance sur la période préislamique des annales mecquoises. De ces annales nous ne possédons que des fragments, souvent déformés par le chauvinisme arabe. Si elles étaient mieux connues, elles nous permettraient sans doute d'enrichir d'un chapitre l'histoire du *Sea Power* dans la Mer Rouge, commes elles nous révèleraient l'existence, aux premiers siècles du Moyen-Age, d'une *thalassocratie* abyssine (1). Les orientalistes se montrent, je le sais, peu favorables à cette hypothèse. Le στράτευμα ναυτικόν de l'inscription d'Adulis embarrasse M. Conti Rossini. Il ne veut pas « songer à un véritable corps de débarquement, parce que les Ethiopiens n'ont jamais disposé d'une force navale importante » (2). Dans l'Erythrée, assure Nöldeke, « les riverains d'Afrique se sont montrés moins actifs sur mer que ceux d'Arabie » (3). Sous cette forme, l'assertion n'est certainement pas recevable pour les riverains du Ḥiǵāz, à la veille de l'hégire. Cette conclusion peut nous suffire.

Quoi qu'il en soit, nous avons vu que, depuis sa fondation, le royaume d'Aksoum n'a jamais renoncé au projet de prendre pied en Arabie. Sans parler du succès obtenu par ses armes, tout l'encourageait à persévérer dans cette politique ; la présence de nombreux compatriotes, fixés dans le Yémen, les richesses du pays, son morcellement, les luttes intestines paralysant la résistance des populations, enfin le désir de disputer à des rivaux la route des Indes et le monopole des marchés arabes auxquels il fournissait les produits du continent noir.

Dans les débuts du VI[e] siècle, il profita habilement des troubles politiques survenus au Yémen. Cette campagne a été présentée comme une guerre de religion. L'empereur grec aurait invité le Négus à assumer la défense des monophysites de Naǵrān et à châtier le tyran juif Ḏoū No-

(1) Diehl, *Justinien*, 390-391 ; 394 ; 535-537 ; 538-540 ; Kornemann, *op. cit.*, 64 etc. ; Schur, *op. cit.*, 43-45.

(2) *Op. cit.*, 24.

(3) *Neue Beitr. zur semit. Sprachwissenschaft*, 60.

wās (1). Mais, par delà la protection du christianisme sud-arabe, l'expédition éthiopienne visa la conquête du pays. En face de l'Iran et de Byzance, l'Abyssinie prétendait s'affirmer comme grande Puissance orientale, développer son programme d'expansion territoriale. Aussi à peine installés dans leur nouvelle possession, les capitaines du Négus cèdent aux suggestions d'une sorte d'impérialisme africain. Ils reprennent le programme conquérant des anciens rois d'Aksoum ; ils entreprennent les campagnes que la Tradition arabe a mis sur le compte des *Tobba'*, les inconsistants monarques ḥimiarites (2). Ils se remettent en marche vers le nord de la Péninsule. Comme tous leurs prédécesseurs dans l'Arabie heureuse, ils comprennent la nécessité de s'assurer de l'ancienne route de l'encens. Maîtres des deux rives de la Mer Rouge, des ports du Yémen, ils refont, à travers la chaîne du Sarāt, les étapes parcourues par les anciens Sabéens.

Elles devaient les conduire jusqu'aux deux villes-sœurs, Ṭāif et la Mecque, ensuite dans le Naǵd (3), où ils établirent des représentants auprès des nomades. Ils ne semblent pas avoir dépassé la région du Ḥiǵāz. Mais les poètes de Ṯaqīf ont recueilli le souvenir très net laissé par le passage au Sarāt de

Ces milliers de soldats, sombres comme un ciel d'orage.

Leurs cris assourdissent les coursiers et leur puanteur tient les adversaires à distance (4).

Ce fut, non une démonstration, une promenade militaire, mais une véritable expédition de conquête, *Eroberungszug*, comme l'a fort justement

(1) Pour le prosélytisme des Juifs d'Arabie—nous l'étudierons plus tard, à propos de Médine — ; Wāḥidī, *Asbāb*, 119 : كان ابو بردة [l. برزة] الاسلمي كاهنا يقضي بين اليهود. Voilà donc des Juifs parmi les Bédouins des B. Aslam. Sur Aboū Barza, voir *Yazīd*, 129-130. Arabes de Médine judaïsés ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 298.

(2) Azraqī, W., 84 etc. ; Ṭab., *Annales*, I, 888 etc., 901 etc; Ibn Hiśām, *Sīra*, 27 etc.

(3) *Aǵ.*, XXI, 95, 14 etc. Les Laḫmides s'en inquiètent ; leur ambassade à Abraha, Rothstein, *Laḫmiden*, 82.

(4) Cf. *Aḥābīś*, 433.

caractérisée M. Nöldeke (1). Le Qoran y a rattaché la campagne de l'Eléphant. Son développement dans le Naǵd, jusque dans le voisinage de la frontière perse (2), pourrait bien être dû aux efforts de la diplomatie byzantine (3). En réponse à cette menace, la Perse se décidera à intervenir militairement, au Yémen.

La *Sīra* a lamentablement défiguré l'ensemble et la signification de ces révolutions. Dans l'estime de ses rédacteurs, leur tâche principale consistait à paraphraser les allusions historiques conservées par « le Livre d'Allah ». Ils les ont tout d'abord utilisées pour fixer chronologiquement la date de naissance du Prophète (4), ensuite pour exalter les Hāšimites et transformer la Ka'ba en sanctuaire national de l'Arabie (5). Dans leur exposé, la soi-disant expédition de l'Eléphant s'est changée en guerre religieuse, se proposant pour objectif la destruction de la Ka'ba. La défense du sanctuaire mecquois a pris l'aspect d'un *ǵihād* préhégirien, où Allah se devait d'intervenir (6). Ces développements, amorcés par le texte du Qoran, ont réussi à détourner l'attention d'un fait capital : à savoir, le succès complet des armes éthiopiennes, dans la région du Tihāma.

A vrai dire, antérieurement à Mahomet, l'imagination populaire avait déjà tout transformé. L'évolution de la légende avait demandé moins d'un demi-siècle : elle avait interverti les données chronologiques, transposé les noms propres, changé en *al-fīl*, l'éléphant, le roi aksoumite Afil ou Afilas. Le thème de la sourate **105** n'était plus à chercher. الم تر كيف فعل ربك باصحاب الفيل ; « n'as-tu pas vu comment ton Seigneur a traité les compagnons de l'éléphant ? N'a-t-il pas dérouté leurs stratagèmes, déchaîné contre eux des nuées d'oiseaux destructeurs ? » (7). En réalité les mysté-

(1) *Perser-Araber*, 204, n. 2.

(2) *'Aǵ.*, XXI, 95 etc.

(3) Cf. Rothstein, *loc. cit.*

(4) Cf. *Chronologie de la Sīra*, 211 etc.

(5) Conception admise par Nöldeke. *Fünf Mo'allaqāt*, I, 73, à propos du Ḏoū'l Maǵāz de la Mo'allaqā du Bakrite Ḥāriṯ.

(6) Voir les vers attribués à 'Abdalmoṭṭalib ; Ya'qoūbī, *Hist.*, I, 293.

(7) Qoran, *loc. cit.*

rieux *Abābīl* du Qoran n'arrêtèrent pas mieux les Abyssins d'Abraha que jadis les oies du Capitole les Gaulois de Brennus. La cité des Qoraišites (1) devint une simple dépendance de la vice-royauté abyssine du Yémen, comme précédemment elle paraît avoir relevé de l'Etat ḥimiarite. On peut se demander si, à la fin du premier siècle H., en dehors des cercles étroitement chauvinistes de Qoraiš, on n'avait pas gardé le souvenir de cette dépendance politique? Qu'on lise ce vers du poète noir Ḥaiqaṭān :

غزاكمُ ابو يكسوم في امّ داركم وانتم كَقَيْضِ الرمل او هو اكثرُ

Aboū Yaksoūm (2) *vous a attaqués, au sein de votre métropole ; votre nombre dépassait celui des grains de sable* (3).

Le poète préhégirien de Médine, Qais ibn al-Ḥaṭīm (4), et, avant lui, d'autres poètes bédouins, presque contemporains des événements, énumèrent « Abraha le Yéménite » اليماني parmi les arbitres de l'Arabie à leur époque. En auraient-ils parlé sur ce ton, s'ils avaient eu vent de son désastre à la Mecque? Ḥaiqaṭān a pu connaître l'histoire militaire de son pays d'origine. Il semble bien insinuer que la Mecque fut non seulement occupée, mais annexée par Aboū Yaksoūm, comme les Arabes appellent Abraha. Mais aussitôt après, il devient réticent et, pour se faire pardonner son audace, il reprend la version popularisée par la sourate 105. C'est à peine un désaveu que commandaient la prudence et aussi la religion :

Ah! si un autre qu'Allah fût intervenu pour sauver la cité, vous auriez appris...! Rien n'instruit comme l'expérience.

---

(1) Ainsi que Médine ; Wellhausen, *Skizzen*, IV, 8.

(2) Konia d'Abraha chez les auteurs arabes ; *Aǧ.*, XVI, 73, 75 ; Yāqoūt, *Mo'ǧam*, W., I, 364, 6 ; Nöldeke, *op. cit.*, à *l'index* s. v. (Abū Yaksūm) ; Ǧāḥiẓ, *Opuscula*, 69, 3 ; Labīd (éd. Ḫālidī), p. 83, 1 v.

(3) Yāqoūt, *loc. cit.*, avec la variante كقَيض au lieu de كقبض ; Ǧāḥiẓ, *Opuscula*, 60, 15. Comp. *ibid.*, 66 : قالوا ونحن قد ملكنا بلاد العرب من الدن الحبشة الى مكّة ; « nous avons, affirment les Abyssins, conquis l'Arabie depuis les frontières d'Ethiopie jusqu'à la Mecque ».

(4) *Divan*, XIV, 15 ; voir les autres poètes cités ; Ǧāḥiẓ, *op. cit.*, 69, 1-8 : « Abraha, le grand roi », الملك الاعظم ! Toujours présenté comme un puissant souverain ; Labīd (Ḫālidī), p. 83, 1 v.; (éd. Huber), 42, v. 19.

فلو كان غيرَ الله رامَ دفاعَهُ   علِمْتَ وذو التجريب بالناس اخْبَرُ (1)

Bientôt le triomphe de l'islam fermera la Péninsule à la pénétration étrangère, du moins pour les deux Puissances asiatiques, la Perse et le Bas-Empire. D'après la vulgate historique arabe, l'échec de l'Éléphant (2) aurait marqué le déclin définitif des Abyssins en Arabie. La *Sīra* et les *Ṣaḥīḥ* nous ont transmis l'image d'une Éthiopie fantaisiste, prétendûment gouvernée par un Négus acquis à l'islam, dont le frère serait venu, à Médine, s'enrôler dans la domesticité du Prophète (3). L'activité déployée par la marine éthiopienne, jusqu'à la fin du I[er] siècle H., ne peut avoir qu'un sens. C'est que les souverains d'Aksoum ne renonçaient pas à reprendre, en Arabie, la politique conquérante de leurs prédécesseurs.

*
* *

Dans le voisinage immédiat du Prophète, les noms de trois illustres *Compagnons* perpétuent la mémoire de ces luttes d'influence dont nous avons essayé de résumer les péripéties principales, à la veille de l'hégire : Ṣohaib ar-Roūmī, Salmān al-Fārisī et le nègre Bilāl. Dans la galerie monotone des Ṣaḥābīs ils forment un groupe à part et les éloges de Mahomet ont signalé à notre attention leur triade exotique (4). Honorés du titre de précurseurs, *sābiq* (5), ils représentent les prémices de leurs nations respectives, des trois Puissances orientales qui, au siècle de l'hégire, se disputèrent l'hégémonie, la primatie d'influence au pays d'Ismaël. En

(1) Ǵāḥiẓ, *op. cit.*, 60, 17.

(2) Citations poétiques dans Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, VII, 59-60, lequel ne garantit expressément que celle de Ṭofail Ǧanawī, comme صحيحة لا يرتاب فيها احد من الروات. Les autres lui paraissent sujettes à caution !

(3) Cf. *Aḥābīš*, 465-466 : légende admise par Ǵāḥiẓ, *op. cit.*, 61, 12.

(4) Ǵāḥiẓ, *Maḥāsin*, 164.

(5) Ḏahabī, *Mīzān*, I, 156, bas.

les glorifiant, la Tradition a voulu affirmer la mission universelle, les prétentions œcuméniques de l'islam. Les deux derniers surtout ont fasciné les regards des compilateurs de *Ṭabaqāt*. Bilāl s'est vu choisir comme le prototype et le patron des muezzins. Les Abyssins étaient nombreux à la Mecque : esclaves, soldats mercenaires (Aḥābīš), et marchands. On n'avait que l'embarras du choix. Beaucoup plus floue apparaît la figure historique de Salmān et M. Jos. Horovitz (1) a eu raison d'en atténuer le relief. « A-t-il existé un esclave du nom de Salmān, lequel à Médine aura embrassé l'islam ? Nous ne pouvons plus l'établir, mais rien ne s'y oppose » (2). Les Šī'ites n'en ont pas moins jeté leur dévolu sur cet énigmatique Compagnon et lui ont composé la plus merveilleuse, la plus édifiante des biographies.

Byzantin ou Syrien byzantinisé — on ignore au juste — Ṣohaib était venu chercher fortune à la Mecque. D'abord associé, *ḥalīf*, du millionnaire Ibn Ǵod'ān, il ne tarda pas à amasser des richesses considérables. Cette rapide prospérité excita la jalousie des Qoraišites contre cet étranger. Demeuré sans protecteur, après la mort d'Ibn Ǵod'ān, Ṣohaib chercha un point d'appui dans le groupe des disciples de Mahomet. Emigré à Médine après l'hégire, son savoir-faire ne tarde pas à lui assurer une situation prépondérante. On en vit la preuve, pendant l'interrègne qui sépare l'assassinat du calife 'Omar de l'élection de 'Oṯmān, période où il présida aux destinées de l'islam (3).

La lutte pour l'hégémonie, engagée plusieurs siècles avant l'hégire entre les Arabes et leurs puissants voisins, allait se poursuivre au sein de l'islam. Elle finira par le triomphe des Šo'oūbites, des races non-arabes, de ceux-là même qui ont travaillé à exalter Ṣohaib, Bilāl et Salmān. Sans l'avènement de l'islam, sans la forte personnalité de Mahomet, rien

(1) *Salmān al-Fārisī ; Der Islam*, XII, 178–183.

(2) J. Horovitz, *op. cit.* p. 182. La mention de عموریة, Amorium (Ibn Hišām, *Sīra*, 142, bas) peut servir à déterminer le *terminus a quo* dans la formation de la légende. Pas avant les dernières années de la période omayyade.

(3) Cf. *Mo'āwia*, 112 ; cf. *Osd*, IV, 78 ; Moṭahhar Maqdisī (éd. Cl. Huart), V, 190.

n'aurait pu arrêter les progrès de la pénétration étrangère en Arabie, où la Perse, Byzance et l'Ethiopie se seraient partagé des sphères d'influence. La tradition musulmane ne s'est donc pas trompée, en considérant Ṣohaib comme un *sābiq*, un type représentatif des aptitudes de la race grecque. A tous égards, il nous apparaît comme le précurseur de ces souples fils d'Ulysse qui de nos jours à Odessa, à Smyrne (1), à Alexandrie, à Marseille, dans tout le monde méditerranéen, deviennent les maîtres de la Banque et les arbitres de la Bourse. Ils régentent le commerce du blé, du pétrole et du coton ; ils sont rois de l'épicerie, monopolisent le trafic des figues de Smyrne, des raisins de Corinthe—le succédané hellénique du *zabīb* de Ṭāïf (2)—et des tabacs turcs (3). Et afin que rien ne manque à la similitude, le spectacle des énormes richesses réalisées par ces anciens *baqqāl*, par ces fabricants de cigarettes, suggère aux populations contemporaines du Levant la remarque formulée jadis, à propos de Ṣohaib, par les concitoyens du Prophète : « à ton arrivée tu n'étais qu'un gueux et voilà que parmi nous, tu as amassé une fortune considérable », اتيتنا صعلوكًا حقيرًا وكثر مالك عندنا. *Nihil novi sub sole.*

(1) Ces lignes datent d'avant la Grande Guerre, longtemps avant le triomphe des Kemālistes et la ruine de la chrétienté anatolienne.

(2) Cf. notre *Ṭāïf*, 36, 120, 125, 178.

(3) Cf. Victor Bérard, *La Turquie et l'hellénisme contemporain*, 347-349. Syro-Byzantin–comme je le suppose- Ṣohaib rappelle le rôle des *Syri* qui, vers ce temps, achevaient la conquête économique de la Gaule mérovingienne ; Lammens, *La Syrie*, I, 15.

XVI.

CONCLUSION ET MISE AU POINT

Procédés des « moḥaddiṯ » ; ils mettent partout des précisions. — Influence des données qoraniques. La légende d'Abraham et l'histoire préislamique de la Mecque. — La mégalomanie. — La Tradition entreprend de suppléer au silence du Qoran et à l'insuffisance de sa législation. — Influence du nationalisme et de l'impérialisme arabes. — Théories d'Ibn Qotaiba et protestations des Šo'oūbyya. — La primauté des Qoraiš dans la Tradition et dans l'histoire. — Leur intelligence. — Le commerce, école préparatoire de la politique. — Positivisme des Qoraišites. — Les « dix Mobaššara », tous Mecquois. — A Médine, Mahomet s'appuie sur les Qoraiš. — Le coup d'état du *Triumvirat*. — Ce que Mahomet doit à son éducation qoraišite.—Les « cœurs ralliés ». — Procédés de la diplomatie qoraišite. — Aptitudes des Arabes préislamites. — Facteurs qui les ont tirés de leur isolement séculaire. — Mahomet, l'islam et le concours des Qoraišites. — Après l'hégire, l'inspiration du Qoran demeure foncièrement qoraišite. — Priorité accordée aux Qoraiš sur les Médinois.—Avec la Ka'ba et le pélerinage, la Mecque devient le centre de l'islam.

Nous voici arrivé à la fin de notre tâche. Le moment semble venu d'examiner si, comme dans le portrait de Fāṭima (1) et pour la description du climat désertique (2), il n'y a point lieu de procéder à une révision, d'opérer une sorte de réduction, de mise au point, afin de ramener à des proportions moins inexactes l'ensemble du tableau. Pour en remplir

(1) Voir la *Conclusion* de *Fāṭima*, 133, etc.

(2) Cf. *Berceau*, I, 122 etc.

le cadre, nous avons puisé dans le dossier patiemment constitué par la tradition écrite: le Qoran, le *Tafsīr*, les Chroniques de la Mecque, les rédactions de la *Sīra*, le Corpus des *Ṣaḥiḥ*, des *Mosnad*, des *Sonan*, des *Ṭabaqāt*, le recueil des divans poétiques.

Ces vénérables documents, nous n'avons pas craint de les compulser minutieusement. « Je sais qu'on me trompe », disait le grand calife Mo'āwia (1). Il affectait de se laisser abuser par des visiteurs impudents, يتخادع. Imperturbablement, le sourire aux lèvres, les yeux mi-clos, il continuait à écouter. Patiemment nous avons interrogé les témoins traditionnels d'un passé lointain, au risque de devenir la dupe de leur insidieuse candeur, de leur manie de tout expliquer, de détailler le pourquoi des plus futiles événements. Nous avons pris garde de sourire, en les entendant répondre à notre enquête : على الخبير سقطتَ, « tu ne saurais mieux tomber qu'en t'adressant à moi ; وفيَّ نزلَتْ تلك الآية ; moi, qui te parle, j'ai fourni l'occasion de telle et telle révélations qoraniques » (2). Innocentes manies de vieux conteurs, se grisant de leur propre faconde. En enregistrant ces prolixes dépositions, nous nourrissions l'espoir de nous rapprocher du *berceau* de l'islam, de percer le brouillard qui voile les origines de cette religion. Insouciance ou vanité ? Pour la centième fois, nous avons surpris nos informateurs en train de remanier la *Sīra*, pour y insérer leurs aperçus personnels, les préoccupations, les passions, les préjugés de leurs contemporains, les théories, les discussions chères aux clans, aux partis, aux écoles (3) dont eux-mêmes se réclamaient ou qui les ont choisis comme porte-voix.

Il incombe à la critique de supprimer ces surcharges, de découvrir sous les retouches une rédaction moins apprêtée. Labeur singulièrement

---

(1) *Aǧ.*, XIII, 48, bas ; même réflexion chez Mohallab ; *ibid.*, XIII, 50, bas.

(2) Comp. Azraqī, W., 439, 2, « لا تسأل احدًا ابدًا اعلم به مني ; tu n'interrogeras personne mieux au courant de l'affaire que moi ».

(3) Comp. Ḏahabī, *Mīzān*, III, 241 ; on « invente à l'appui de la *Sonna* », يضع الحديث في تقوية السنّة. Le même auteur II, 153, 6 ; 211, 2, signale les traditionnistes qui n'hésitent jamais, « ont réponse à toutes les interrogations ».

aventureux que le grattage de palimpsestes, l'orthopédie (1) de textes déformés et de ḥadīṯ boiteux (2). Pour l'avoir tenté dans *Fāṭima*, nous avons encouru le reproche de nous être abandonné à cette opération avec une sorte de délectation morose et sans y apporter la mesure, la discrétion requises (3). Nous nous demandons maintenant, si, dans notre reconstitution de la Mecque préhégirienne, essai de synthèse historique, nous n'avons pas péché par présomption, accordé aux textes une confiance qu'ils ne méritent pas ?

A première vue, cette appréhension pourrait sembler superflue. Pourquoi redouter des pièges, des erreurs de perspective, en une matière aussi profane, aussi indifférente en apparence que l'étude des institutions politiques, la situation commerciale de la capitale qoraiśite ? Comment résister au plaisir d'admirer la rondeur, de quel droit suspecter la bonne foi de nos garants, tous se proclamant supérieurement informés ? Ils produisent l'impression d'avoir consulté le registre des délibérations de la chambre de commerce mecquoise. Ils connaissent le sens exact, ils allèguent le texte même des conventions diplomatiques, des discours prononcés au *Dār an-nadwa*. Ils comptent tellement sur la fidélité de leur mémoire qu'il faut leur demeurer reconnaissant quand ils consentent à ajouter la restriction banale : او كما قالوا, indiquant qu'ils ne citent pas textuellement. Ils détaillent les discussions survenues dans les cercles qoraiśites qui entourent l'esplanade (4) de la Ka'ba (5). Ils décrivent par le

(1) Comp Soyoūṭī, *Mauḍoū'āt*, I, 4 : «voilà un ḥadīṯ *incurable*», ما رأيتُ لهذاالحديث من طبّ ; Impossible de le remettre sur pied !

(2) Ḏahabī, *op. cit.*, II, 140 signale la chronologie comme un moyen de dépister l'apocryphe ; Soyoūṭī, *Mauḍoū'āt*, I, 158, 159.

(3) Cf. C. H. Becker dans *Der Islam*, IV, 263-269 ; G. Levi della Vida dans *Rivista studi orient.*, VI, 536-547.

(4) Parfois appelé المسجد ; Ṭab., *Annales*, I, 1633, 5, 15 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 85, 3. Aucune anticipation dans cette terminologie, comme on le suppose parfois; Wāqidī, Kr., 22 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], I, 531, 532.

(5) فناء الكعبة ; Wāḥidi, *Asbāb*, 211 , voir précédemment p. 174. On trouve également les Qoraiśites réunis اجتمعوا على ظهر الكعبة (Wāḥidī, 211) ; ظهر الكعبة désigne un des côtés de la Ka'ba ; Ibn Hiśām, 124 ; 187, bas. On l'applique parfois à tort au toit de la Ka'ba ; Wāqidī, Kr., 22, bas.

menu (1) le chargement des caravanes, les articles exportés; ils énumèrent jusqu'à un *naśś* ou demi-dīnār (2), le montant des sommes engagées, font le décompte des hommes de l'escorte, ensuite du matériel animal, employé dans ces convois. Ils citent les noms des financiers intéressés dans l'entreprise, le pourcentage des bénéfices réalisés. Cette effarante verbosité témoigne d'une robuste confiance dans la crédulité du lecteur. Mais elle ne saurait, en elle-même, constituer une raison suffisante pour lui dénier toute objectivité. Nous n'avons pourtant pas négligé de rappeler, à l'occasion, le caractère manifestement tendancieux, l'exagération évidente de certaines données.

Les islamologues ne peuvent méconnaître l'influence exercée sur les débuts de l'annalistique musulmane par le texte du Qoran. Mahomet y avait esquissé, à sa façon, l'histoire religieuse du monde. Cet *epitome historiae sacrae* résume les gestes des prophètes, chargés, à des intervalles plus ou moins réguliers, de ramener l'humanité dans les sentiers du monothéisme qoranique. Car, d'après la conception du Qoran, l'islam est aussi ancien que les Patriarches ; la mission de Mahomet s'est limitée à en apporter la formule définitive et complète. « Mourez musulmans ! » telle fut la suprême recommandation de Jacob à ses fils. Avant lui, Lot et sa famille professaient déjà l'islam (3).

A cette esquisse, les rédacteurs de la *Sīra* sont allés demander leurs premières inspirations. Elles leur ont servi à compiler une sorte de « Préparation islamique », la préhistoire de la révélation qoranique. Ils ont amalgamé la masse des anecdotes doctrinales, formant le noyau primitif du *Tafsīr*, de l'exégèse sacrée. Les commentateurs du « Livre d'Allah » avaient dépensé des trésors d'ingéniosité, traduit, en narrations précises et pittoresques, les allusions les plus obscures, les sous-entendus les moins intelligibles des versets (4). La postérité y trouva plus tard la matière

(1) Voir plus haut, chap. XII.
(2) Ou demi-oūqyya ; Wāqidī, Kr., 34, 5.
(3) Qoran, 2, 126 ; 51, 36, *passim*.
(4) Cf. Nöldeke-Schwally, *Geschichte*, I, 66 etc.

d'une branche spéciale des études qoraniques, celle des *Asbāb an-nozoūl*, « occasions et motifs de la révélation » (1). Cette discipline se proposait pour objet de désigner les personnes (2), dans l'entourage de Mahomet, d'exposer les incidents, ayant provoqué la promulgation des différents versets, de les replacer dans leur milieu, d'inscrire enfin, en marge du Qoran, un commentaire historique sans aucune solution de continuité.

Or, dans certaines légendes prophétiques, compilées par Aboū'l Qāsim - nommons celles d'Abraham et d'Ismaël - la Mecque occupe une place de tout premier ordre. Elle devient « un centre vers lequel aspirent les cœurs de l'humanité » (3). En face d'assertions aussi précises, devant une synthèse historique, se présentant sous le couvert de la révélation, comment nos annalistes auraient-ils gardé leur indépendance de jugement ? La modeste patrie de la petite tribu qoraišite, refuge précaire des nomades du Tihāma qu'un coup de main de l'aventurier Qoṣayy avait groupés dans la gorge du Baṭḥā', cessait d'être une agglomération sans passé. Elle devenait la première des قريتان, « des deux villes », la sœur de Ṭāif, de la capitale du Sarāt. La Mecque leur apparaissait entourée du prestige des métropoles saintes, comme la Jérusalem des Arabes. Elle était le berceau privilégié de la dernière, de la plus parfaite évolution des croyances monothéistes, celle de l'islam, qu'avaient lentement préparée et confirmée d'avance toutes les révélations antérieures, مصدّقاً ما بين يديه (4). Elle bénéficiait des complaisances d'Allah, des intercessions de son ami de choix, خليل الرحمان (5), le grand patriarche Abraham. Aucun doute possible. La Mecque était bien أمّ القرى, « la mère des villes », l'aimant mystérieux qui attirait les âmes d'élite, افئدة من الناس تهوي اليها (6).

(1) Comme le livre de Wāḥidī, utilisé ici ; cf. *Ṭāif*, 14.

(2) Comp. la situation gênée créée aux descendants d'Aboū Lahab (*Aġ.*, XV, p. 2 etc.) ; le seul, avec Zaid ibn Ḥāriṯa, désigné nommément. Mahomet essaie de corriger l'impression ; Ḏahabī, *Mīzān*, III, 315, bas.

(3) Qoran, 14, 40.

(4) Voir مصدّقاً dans une *Concordance* du Qoran.

(5) Qoran, 4, 124 ; cf. Wāḥidī, *Asbāb*, 135.

(6) Qoran, 14, 40.

La stérile et désolante vallée, واد غير ذي زرع, foyer d'épidémies, désolé par la famine ! Ce spectacle pouvait seulement impressionner les hommes à la foi chancelante, منافقون, « aux cœurs rongés par le mal » du doute, الذين بقلوبهم مرض.

L'impérialisme de race, la conception chauvine de l'histoire préislamite transfigurèrent tout le passé de la Mecque. Le *Dār an-nadwa* semble avoir été, à l'origine, une modeste auberge, destinée à hospitaliser les étrangers (1). La tradition le présentera comme le Grand-Conseil, le Sénat de la république. L'édicule honoré par les tribus pillardes du Tihāma, la Ka'ba, devint le sanctuaire national de toute l'Arabie. La station, la halte des caravanes, près du puits de Zamzam, sur la route de l'encens, se transformèrent en un marché international, où venaient « affluer les produits les plus variés » (2) ; grande ville bancable, séjour de financiers millionnaires, en relations diplomatiques et commerciales avec les Etats, avec les potentats de l'Afrique et de l'Orient. La fantaisie de Sprenger (3) n'a-t-elle pas travesti les Arabes de la préhégire en « créateurs du commerce mondial» ? Sous l'influence de ces préjugés, la réalité, l'exacte situation économique conquise par les Qoraišites ne pouvaient que paraître banales au regard de la Tradition. Elle devait *voir grand.* Son imagination a grossi l'importance, le rayonnement extérieur du syndicat qoraišite, ايلاف قريش. Elle a lancé, dans toutes les directions du ciel, sur toutes les pistes de la Péninsule et de l'Asie Antérieure, la double caravane d'hiver et d'été (4).

La *Sīra* ne trahit pas le moindre soupçon des conceptions étroites, dominant alors la politique commerciale des grands Etats orientaux, quand elle montre les financiers mecquois traitant d'égal à égal avec des potentats de la taille d'un César et d'un Chosroès (5). Non moins que la

---

(1) Wāqidī, Kr., 23, bas. Une réédition du texte lamentable de Kremer s'impose.
(2) Qoran, 14, 40.
(3) *Alte Geographie Arabiens*, 299.
(4) Qoran, 106.
(5) Voir plus haut, chap. III.

Jérusalem du Talmud, la cité de la Ka'ba, gratifiée d'une sainteté et de destinées idéales (1), devait échapper aux lois ordinaires, dominant les vicissitudes des agglomérations humaines.

*
* *

A cette source féconde de déformations ajoutez la mégalomanie, la vanité des Arabes. « Ils revendiquent, observe Ǵāḥiẓ (2), pour toute une tribu une action d'éclat qui n'a été que le fait d'un seul ». D'autres préoccupations ont également contribué à lancer les historiens sur de fausses pistes.

Il serait puéril de vouloir contester le rôle joué, à la Mecque, par le capital et le crédit, le مال متفرق في الناس. Les institutions de crédit, la richesse y avaient-elles atteint un développement aussi considérable que les *Ṣaḥīḥ* et les *Sonan* nous invitent à le supposer? Il est permis d'en douter (3). Au lieu des 10,000 dīnārs, total des sommes dépensées par 'Oṯmān pour l'expédition de Taboūk, Ḏahabī (*Mīzān*, I, 83) estime préférable de réduire le montant à mille dīnārs. Avec le même auteur (I, p. 5) quoique pour des motifs différents, nous pouvons contester que Mahomet ait jamais pu conseiller l'adoption de dents en or à son entourage.

Mais, à l'époque où l'on acheva de recueillir les matériaux des collections canoniques, destinées à régler la vie religieuse et rituelle des musulmans, ceux qui avaient pris sur eux de continuer et de compléter l'œuvre de Mahomet, se heurtèrent à l'insuffisance du texte qoranique, aux lacunes du code sacré. C'est seulement au lendemain de l'hégire que les circonstances ont amené son auteur à légiférer. Or, les fragments conservés des sourates médinoises nous fournissent des solutions de fortune. Elles devaient aplanir les différends qui surgissaient au sein d'une modeste com-

---

(1) Cf. *Ṭāïf*, 50.

(2) *Avares*, 259 ; comp. 246-247.

(3) Dans l'affirmative, les Mecquois se « seraient-ils accommodé comme sanctuaire d'une aussi misérable baraque (*Bude*) que la Ka'ba »? (Lettre de Nöldeke, Mai 1911).

munauté, parmi les Bédouins et les Qoraišites, réunis autour du Maître, dans l'étroite oasis de Yatrib.

Et cet ensemble de décisions empiriques, parfois amendées ou abrogées, *nāsiḫ wa mansoūḫ* (1), allait prendre force de loi pour les milieux remarquablement évolués où s'établit le califat arabe. Une législation fragmentaire, improvisée en vue des sociétés patriarcales du Ḥiǵāz, était appelée à gouverner la vie civile et morale d'un empire, englobant les plus belles provinces de l'ancien monde ! Dans cette jurisprudence bigarrée, comment distinguer les ordonnances transitoires et locales, les mesures strictement personnelles et s'appliquant à des cas particuliers, les lois abrogées de celles destinées à la perpétuité ?

Les générations postérieures à l'hégire assumeront cette tâche délicate ; elles se mettront courageusement à la besogne, avec l'aide des prosélytes juifs et chrétiens. En face de ce chaos juridique, la nécessité s'imposa de reprendre en sous-œuvre le travail ébauché par l'auteur du Qoran. Distrait par la guerre contre la Mecque, par des querelles domestiques (2), par les dissensions surgissant entre ses adhérents, il se vit engagé dans d'interminables polémiques avec ses adversaires, avec les Juifs de Médine. Finalement surpris par une mort prématurée, à l'âge de 50 ans (3), il n'avait trouvé ni le temps ni possédé la préparation requise pour aborder utilement les graves problèmes de la législation religieuse. Cet homme prodigieusement actif pendant les sept premières années de l'hégire, se donna des loisirs, après la reddition de la Mecque. Le temps l'avait merveilleusement servi jusqu'à ce jour. Il s'obstina à escompter la complicité persistante de ce facteur capricieux. Le temps aplanirait les difficultés ; il suggèrerait les solutions opportunes. Il lui abandonna le souci de dicter

(1) Ainsi pour le châtiment de la main coupée. Essais de restriction ; Ḥāzimī, *op. cit.*, 26 ; *Fāṭima*, 104-105. On fait relever les incohérences par les Qoraiś païens ; Wāḥidī, *Asbāb*, 211.

(2) Cf. la sourate 66. Incidents de Zainab, de 'Aiśa ; Wāḥidī, *Asbāb*, 293, 294. Remarques malignes des Juifs médinois ; *ibid.*, 207 ; 239-243.

(3) *Chronologie de la Sīra*, passim.

une jurisprudence, appropriée à l'évolution de la communauté naissante. Cent versets du Qoran pourraient témoigner de cette tournure d'esprit. « Après la crise, Allah amène la détente », سيجعل الله بعد عسر يسرا ; « Allah est مع الصابرين, avec ceux qui savent attendre, ils sont l'objet de ses complaisances » (1). Le Prophète finit par se laisser prendre à cette rhétorique fataliste.

Il fallait suppléer à ces oublis. Le regard de Mahomet, limité aux étroits horizons de l'Arabie occidentale, n'entrevit pas l'extension mondiale (2) réservée à sa doctrine, partant la nécessité de légiférer en vue de cet avenir. La supposition contraire est une fiction gratuite de la postérité. Raison de plus pour qu'elle s'empressât de prêter à Aboū'l Qāsim l'intuition prophétique, la prévision détaillée des glorieuses destinées, attendant ses sectateurs, au sortir de leurs mornes déserts. Parallèlement et conséquemment à cette fiction, on a jugé opportun de placer Mahomet en face de situations, en des milieux infiniment plus évolués que ceux du Ḥiǵāz. Ces milieux supposent tous les raffinements du luxe oriental - celui des bains, par exemple (3)—raffinements ignorés des Mecquois, contemporains d'Ibn Ǵod'ān et d'Aboū Sofiān. De telles fantaisies n'étaient pas de nature à arrêter les compilateurs des collections canoniques. Bravement ils ont antidaté, précipité l'évolution de la société préislamite, son initiation à une civilisation supérieure. A ce prix seulement, ils pouvaient fournir au Prophète l'occasion d'interposer son autorité, d'édicter des prescriptions rituelles, d'élaborer des lois somptuaires que nécessitaient, non la simplicité patriarcale de la vie bédouine, mais les mœurs nouvelles

(1) Qoran, 2, 148, 150, 250 ; 3, 140 ; 8, 48, 67 ; 90, 94 ; *passim*.

(2) Cf. *Ṭāïf*, 8, 124, 161.

(3) Ḥāzimī, *op. cit.*, 244 ; les ḥadīṯ relatifs aux bains sont sujets à caution, كلها معلولة ; Ibn Māǵa, *Sonan*, II, 213. Ou les attribue d'ordinaire à des « compagnons » fixés en Syrie ; Šāfi'ī, *Kitāb al-Omm*, I, 79-80 ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 359 (étymologie absurde de ديماس, bains publics) ; Ibn Hišām, *Sīra*, 266, 9 ; Baǵawī, *op. cit.*, II, 158 : ديماس يعني الحمام ; Mahomet annonce la conquête de pays possédant des bains ; Ibn al-Aṯīr, *Nihāïa*, I, 94 ; Ḏahabī, *Mīzān*, III, 95, bas, (ḥadīṯ hostile aux bains). Même après l'hégire, Médine s'en voit privée longtemps, مدّة مديدة ; Samhoūdī, *Wafā'*, I, 464, 2.

aux temps du califat (1). Solution commode pour tirer d'embarras moralistes et juristes, mais combien décevante pour les historiens !

De ces procédés nous avons réuni de nombreux exemples dans *Fāṭima* (2), en décrivant la garde-robe de son père. Ici la Tradition a prétendu ne nous laisser rien ignorer. Son indiscrétion a fouillé les casiers, débouché les fioles d'onguents ; elle a soulevé le rideau des alcôves. Faut-il attribuer cette manie de perquisition à la seule piété pour la personne du Prophète ? Mais alors même, une érudition aussi exubérante a de quoi nous rendre rêveurs. Elle a varié à l'infini les richesses du vestiaire de Mahomet, la décoration murale de ses appartements. « Partout sur les divans, sur les lourdes portières, c'était un scintillement, une vision éblouissante de couleurs, d'écarlate et d'or, avec des figures d'hommes, des représentations d'animaux, d'êtres fantastiques ; le tout, encadré de croix, تصاليب , d'entrelacs et de dessins géométriques semés à profusion » (3).

Dans cet inventaire, les derniers détails trahissent manifestement des préoccupations, des préjugés (4), contemporains de la grande querelle iconoclaste en Orient, à savoir du VIIIe siècle. Les mêmes réserves s'imposent à propos des merveilleuses opérations qu'on attribue à l'habileté professionnelle des chirurgiens du Ḥiǵāz préislamite (5). Ces gloses anecdoti-

(1) Vêtements de soie ; *Fāṭima*, 72. Pour les fourrures voir plus haut, chap. XII.

(2) Pp. 72 etc. Cf. Becker dans *Zeitschr. für Assyr.*, XXVI, 191 etc. et *Der Islam*, IV, 268 ; notre préface de *Berceau;* Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'* (ms. cité), 126, *a-b*. Mahomet porte des tuniques de Syrie, de Naǵrān, des manteaux rouges, bordés de soie, etc. ; فيه صُوَر الرجال ; Ibn Daiba', *Taisīr al-woṣoūl*, III, 102.

(3) *Fāṭima*, 74. On rencontre chez Mahomet في باب البيت تمثال الرجال ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D. II, 104.

(4) Ḥāzimī, *op. cit.*, 236. Comp. la discussion de ces ḥadīṯ, dans la revue égyptienne *Al-Manār*, XX, 220 etc., et leur adaptation modernisante, conformément aux tendances de ce recueil.

(5) Voir précédemment p. 217. Il est étrange qu'en dehors du ḥadīṯ — dans l'*Aǵānī* p. ex. — il n'y est pas fait allusion. Pour les médecins de Ṭāif, voir notre monographie, 142. Ainsi (fin du Ier siècle H.), Sokaina, fille de Ḥosain ibn 'Alī, subit une délicate opération à l'œil ; *Aǵ.*, XIV, 173, haut. 'Orwa ibn Zobair en subit une autre, en Syrie, où intervient l'anesthésie ; *Aǵ.*, XVI, 46, 1-6.

ques, cette littérature pittoresque, toutes ces transpositions, ces libertés prises avec la chronologie, facilitaient le travail d'harmonisation théologico-juridique. Malheureusement les vestiges trop apparents de la manipulation et du maquillage achèvent de déprécier l'énorme masse de renseignements recueillis par le zèle des traditionnistes et des chefs d'école. Les vieux annalistes n'en ont manifesté que plus d'empressement à utiliser cette érudition suspecte. Ne contribuait-elle pas à la glorification de la race, en plaçant la Mecque de Mahomet au niveau des plus brillantes métropoles de l'Orient?

*
* *

La prédication du Qoran, en apprenant aux Arabes qu'ils étaient « un peuple élu », أمّة وسطا (1), avait exalté leur orgueil. Les succès militaires de l'islam, en introduisant dans la société des nations les nomades de la Péninsule, allaient leur façonner une âme impérialiste et ouvrir une nouvelle source de déformations historiques. « Désormais arraché au milieu où s'alimentaient son incurable individualisme et son indifférence religieuse, le Bédouin, doté enfin d'une conscience nationale, s'apercevra qu'il appartient à une grande race » (2). *Arabia gentium nulli postferenda* (Pline).

Au sortir de la rude école du désert, ensuite des guerres mondiales, il éprouvera d'abord le besoin d'anoblir ses misérables ancêtres. Ces « mangeurs de lézards et de gerboises » (3), ces détrousseurs de caravanes, son imagination surchauffée les transformera en paladins, épris de gloire et de hauts faits (4). Les solitudes désolées, où les siens avaient traîné une existence précaire, devinrent l'école des qualités viriles, « des vertus

(1) Cf. *Ṭâif*, 70-71. Comp. سطة, noblesse ; Ibn Sa'd, *Wofoūd*, Wellh., n° 137.
(2) *Berceau*, I, 384.
(3) Ǧâḥiẓ, *Avares*, 236 etc. ; le même, *Maḥāsin*, 119.
(4) Ǧâḥiẓ, *Maḥāsin*, 80, 81 ; Qotaiba, *Kitāb al-'Arab* (éd. Moḥ. Kurd 'Alī dans les *Rasā'il al-bolaġā'*), 285, 6.

guerrières et de l'idéal chevaleresque » (1), l'officine mystérieuse où s'était élaboré le sang d'un peuple héroïque. Pour sauvegarder son bien le plus précieux, l'indépendance, il s'était délibérément confiné dans « la région de la faim, de la sécheresse et de la misère », ارض الجوع والجدب والضيق. Je n'éprouve aucune difficulté à admettre que la ronflante poésie des *ṣa'loūk*, des chevaliers - brigands, a été remaniée en ce sens. Un seul de ces ṣa'loūk — d'origine nègre, il est vrai — réussissait, affirme Ǵāḥiẓ (2), « à capturer une caravane entière, avec son escorte et ses *ḫafīr* », بما فيها من الخفراء والحماة. Cet exploit prouve moins le courage de ces Bédouins négroïdes que l'absence de vertus guerrières chez leurs cousins sédentaires, les trafiquants mecquois !

La protestation élevée par les musulmans non-arabes, par les *Ŝo'oūbyya* (3), contre ces fanfaronnades, attisera au dernier point le nationalisme bédouin. Nous en retrouvons l'écho dans le *Kitāb al-'Arab* d'Ibn Qotaiba, le protagoniste attitré de ces théories chauvines. « Détester les Arabes, c'est me détester moi-même » (4).—« Aimer les Qoraiś est un acte de foi ; les haïr, une marque d'infidélité » (5). Ibn Qotaiba se chargera de commenter ces dictons attribués au Prophète. Seule la jalousie peut, pense-t-il, expliquer une aussi impudente levée de boucliers, contre le peuple élu (6). Ainsi les Juifs envieux avaient prétendu contester aux Arabes la participation à la prérogative de la prophétie (7). Vains efforts !

Quand Allah veut mettre en relief un privilège, il déchaîne à l'encontre la langue de l'envie.

---

(1) Sprenger, *Alte Geogr.*, 303.

(2) *Opuscula*, 66, 5.

(3) cf. *'Iqd*[4], II, 70-73 etc. Sur les Ŝo'oūbyya cf. Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, II, 223 ; adversaires de l'impérialisme arabe.

(4) Baǵawī, *op. cit.*, II, 193 ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, D., II, 232 ; *Kanz al-'ommāl*, VI, pp. 202-203 ; Qotaiba, *op. cit.*, 293, 6. Mahomet aurait préconisé certaines coutumes arabes ; on l'affirme du moins afin de pouvoir en reprocher la non-observance aux Ŝo-'oūbites ; Qotaiba, *op. cit.*, 289, bas.

(5) *Kanz*, VI, p. 203.

(6) Qotaiba, *op. cit.*, 269, 270.

(7) Qoran, 5, 64 ; comp. 2, 84, 103 ; 4, 57.

Si le feu ne se communiquait de proche en proche, nous n'apprécierions pas l'arome de l'aloès (1).

A ces arguments les Śo'oūbyya répliquaient, en dépeignant les mœurs frustes des anciens Arabes, les misérables conditions d'existence, au sein de leurs sauvages solitudes (2). Force fut à la Tradition de les suivre sur ce terrain, de glorifier tout ce que les adversaires politiques s'efforçaient de vilipender. Dans ce plaidoyer *pro domo*, les Qoraiśites, la Mecque, leur métropole, devaient obtenir une place de choix. Cette apologie rencontra le plus chaleureux appui auprès des cercles dirigeants. Sur le dogme de la primatie qoraiśite se trouvait basée l'institution du califat (3). Contester cette suprématie, c'était ébranler toute la constitution de l'Etat arabe. Les régimes omayyade et 'abbāside ne pouvaient donc qu'applaudir. « Un bon musulman, affirme Ibn Qotaiba, ne peut se préférer à Qoraiś, alors que Allah, en cent endroits de son livre révélé, a établi la priorité de cette tribu» (4). Cette étrange argumentation prescinde des sourates, stigmatisant durement l'infidélité et l'obstination des Mecquois. Elle laissa la porte ouverte à toutes les outrances du chauvinisme le plus débridé. Nous leur devons, dans la description de la Mecque, dans les détails sur son organisation politique, sur son importance commerciale, plus d'un trait destiné à réfuter les allégations des Śo'oūbyya. Ceux-ci s'entendent taxer d'ingratitude envers l'islam et leur sauveur, le Prophète qoraiśite (5). Au demeurant, il nous a été donné de constater — rappelons le cas des *Aḥābīś* et des troupes mercenaires de Qoraiś (6)—que les chroniques mecquoises n'ont pas toujours eu le mérite de la franchise.

(1) Qotaiba, 270.

(2) Qotaiba, 284, 286 etc. ; Ǧāḥiẓ, *Avares*, 236, 238 etc. Cette documentation paraît avoir été fournie par l'érudition des Śo'oūbyya, par ex. d'Aboū 'Obaida Mo'ammar ibn al-Motannā, « très hostile aux Arabes et à leur prestige », كان اغرى الناس بمثالب الناس والهجر بمثالب العرب; Qotaiba, *op. cit.*, 271. Avant lui, nommons des poètes śo'oūbites, rimeurs de talent : Ḥaiqaṭān, Baśśār ibn Bord etc.

(3) *Yazīd*, 65-80 ; *Aǧ.*, II, 110, 5, comp. 116, 8 ; *Kanz al-'ommāl*, VI, p. 203.

(4) Qotaiba, 291-292.

(5) Qotaiba, 289.

(6) Cf. nos *Aḥābīś*, passim. La tradition mecquoise refuse d'admettre leur nationalité africaine.

En étudiant les annales préhégiriennes de cette cité, le lecteur devra donc se tenir en garde, se méfier des pièges tendus à sa bonne foi par la mégalomanie de nos auteurs (1) et non moins par la naïveté de leur impérialisme inconscient. Une conclusion s'impose pourtant. A la fin du VI[e] siècle de notre ère, la Mecque paraît bien être devenue la première cité de l'Arabie occidentale. Seul l'appât d'intérêts matériels considérables peut expliquer — nous l'avons noté plus haut (2) — la prospérité de ce centre étrange, se développant au milieu des conditions physiques les plus ingrates. Quant à son importance mondiale, jusqu'à quel point sommes-nous autorisé à réduire les proportions qu'a imaginées le patriotisme local ? Dans les pages précédentes, nous avons réuni le volumineux dossier du procès à instruire, nous contentant d'y inscrire de brèves annotations marginales. Le lecteur averti sait dans quel état d'âme, sous quelles préventions, les principaux témoins ont déposé. Il n'éprouvera aucune peine à comparer et à tirer les conclusions.

Pour juger les Qoraišites, les compatriotes de Mahomet, nous nous sentons beaucoup plus à l'aise, et voici pourquoi. Ils comptèrent sans contredit parmi les plus intelligents, les plus décidés aussi de cette race ismaélite, souple et ouverte, formée par le désert. Nous pouvons invoquer comme garants les glorieuses destinées qui attendaient ces citadins sur le vaste théâtre, où allait les produire la brusque expansion de l'islam. Quand on pense à l'aisance, à la décision avec lesquelles ils sauront y tenir leur rôle, on serait mal venu à vouloir reconnaître des débutants, des novices de la politique, dans les fondateurs de l'État arabe. C'est apparemment la conclusion que prétend nous suggérer la Tradition quand, par le Prophète, elle fait accorder aux Qoraišites l'attestation de surpasser deux fois en intelligence le reste des Arabes (3). On la prétendait assez puissante « pour pénétrer les secrets enfouis dans les entrailles de la terre », عَلِمَ عالِمُها طباقَ الارض (4).

(1) Comp. *'Iqd*[4], II, 70 etc.

(2) Voir les pp. 114=210 etc.

(3) Qotaiba, 297, bas ; Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 81, 9 ; voir précédemment, p. 58= 154.

(4) Qotaiba, 297.

*
* *

Ainsi la Mecque fut le centre d'un syndicat de financiers et de trafiquants, tous calculateurs et comptables, en leur qualité de Qoraišites, قريش الكتبة الحسبة. L'étroite crevasse du Baṭḥā' devint le laboratoire où s'affinèrent les aptitudes destinées à leur assurer, après l'hégire, l'hégémonie, non plus sur l'Arabie occidentale, mais sur l'Orient. « A la Mecque, le commerce, observe Wellhausen (1), se changea en une école préparatoire à la politique ». Derrière le comptoir de leurs magasins et le guichet de leurs banques, parmi les débats orageux des *maǵlis*, des cercles, groupés autour de la Ka'ba, au cours de leurs voyages à travers la Péninsule et l'Asie Antérieure, les Qoraišites s'apprêtaient, à leur insu, à fonder un empire. Le jeu des institutions que nous avons essayé d'étudier, dans les pages précédentes, l'organisation de la communauté commerciale, même en la supposant plus rudimentaire, tout cet ensemble les y acheminait. Le maniement, la dispersion (2) de leurs capitaux considérables, les conventions économiques avec les Etats de l'Orient, l'obligation de veiller au maintien de leur crédit et de relations amicales avec les tribus, leur propre faiblesse numérique et celle de leurs effectifs militaires, les initièrent lentement à la pratique du *ḥilm*, la grande et souple vertu diplomatique ; celle-ci les conduisit à découvrir les moyens d'agir sur leurs voisins afin de se les attacher par les mobiles de l'intérêt. Les Omayyades — les plus Qoraišites des Mecquois—ne pratiqueront pas de plus constante méthode gouvernementale. Le contact avec les étrangers et, par leur entremise, avec une civilisation supérieure achèvera l'éducation politique des Qoraišites.

Nous savons comment ils en profitèrent, avec quelle décision dégagée de scrupules, ils surent exploiter la somme d'avantages matériels et religieux, rattachés à la possession de la Ka'ba. Allah lui-même en tien-

---

(1) *Skizzen*, IV, 20.

(2) Remarquez l'expression مال متفرق dont se servent nos textes.

dra compte. Pour obtenir leur conversion, le Prophète devra leur donner l'assurance qu'ils ne perdront pas au change et que « le Ciel les indemnisera largement de leurs sacrifices en faveur de l'islam », ان خفتم عيلة فسوف يغنيكم الله من فضله (1). Sans doute une concession miséricordieuse d'Allah, mais où éclatent — le Qoran s'empresse de l'affirmer — sa sagesse providentielle et sa connaissance de l'avenir, ان الله حكيم عليم (2). On imaginerait malaisément des joueurs (3) conduisant une partie plus serrée et moins disposés à rien abandonner au hasard. Tels nous apparaîtront, après Mahomet, les 'Omar, les Mo'āwia, les 'Amrou ibn al-'Aṣi et aussi les Ziād, les Ḥaǵǵāǵ, véritables « Qoraiśites de Ṭāif », من قريش الطائف (4); tous de grands réalistes, formés aux méthodes gouvernementales des concitoyens du Prophète et d'Aboū Sofiān.

Les révolutions qui modifient la face des empires et des sociétés, ces bouleversements ont des prodromes. La Révolution française ne débuta pas à la prise de la Bastille. Ces monographies, consacrées au passé préhégirien des « deux Mecques », des deux villes-sœurs du Ḥiǵāz, voudraient prévenir pareille méprise, pour la genèse islamique. Dans l'histoire pas plus que dans la nature, la Providence ne procède par soubresauts ; elle ne brûle pas les étapes. On a oublié d'en tenir compte. Voilà pourquoi l'islam apparaît comme un phénomène sans antécédents et en somme inexpliqué. J'ai dit précédemment ce que je pense de la commode hypothèse des *ḥanīf* (5). Jusqu'ici les érudits demeurent divisés sur la valeur exacte de ce vocable qoranique. Quel était leur nombre ; possédaient-ils une doctrine et se sont-ils concerté pour la propager ? Nous continuons à l'ignorer. On ne les a pas moins transformés en précurseurs de Mahomet et de l'islam. Avant de leur assigner cette mission, il aurait fallu tomber

(1) Qoran, 9, 28.

(2) Qoran, 9, 29.

(3) Remarquez le يغنيكم, « vous enrichira » du Qoran. Ils n'oublient pas qu'ils sont capitalistes ; ils exigent des gages.

(4) Cf. *Ṭāif*, 12, 121.

(5) Cf. *Ṭāif*, 81—82.

d'accord sur leur existence, ensuite sur la nature de l'action qu'ils ont pu exercer. Je doute qu'on y réussisse jamais; du moins pour ce qui est des قربان, des deux centres qui nous intéressent avant tout, la Mecque et Ṭāif.

Pour assurer le succès de la révolution islamique, la plus considérable du Moyen-Age, un homme fût demeuré impuissant, s'il n'avait été, comme Mahomet, un merveilleux connaisseur et entraîneur d'hommes. Parmi ses intimes, la Tradition distingue avec raison « les dix Mobaššar » ou Prédestinés, الموعود لهم بالجنّة, «à qui le Paradis avait été assuré d'avance». Or, parmi ces dix, les Anṣāriens ou Médinois ne comptent aucun représentant, eux dont le dévouement avait sauvé l'islam naissant. Et, dans le groupe exclusivement mecquois des « Dix », le Maître distingue pour en faire les dépositaires de sa pensée, les former à ses méthodes, non pas celui qui lui tient par les liens du sang—tel 'Alī «le borné», المحدود(1),— mais les plus intelligents, les plus décidés, les plus Qoraišites enfin. Nous avons nommé Aboū Bakr et 'Omar. La brusque disparition du Prophète allait révéler à tous les yeux la sagesse de cette élection.

« Dans l'histoire musulmane, parmi les moments les plus critiques, il faut compter les 48 heures ayant suivi la mort du Prophète... L'islam demeurerait-il une secte locale, condamnée à végéter, à s'éteindre sur place, une réforme sociale et religieuse avortée, ou bien, débordant les frontières de l'Arabie, deviendrait-il une religion mondiale ? » (2). A la journée de la *Saqīfa* des Banoū Sā'ida (3), le triomphe de la candidature anṣārienne de Sa'd ibn 'Obāda eût remis les destinées de l'islam à un groupe de cultivateurs médinois, incapables de regarder au delà de l'ho-

---

(1) Cf. *Fāṭima*, 23, 49 ; Lammens, *A propos de 'Alī ibn Abī Ṭālib*, dans *MFOB*, VII, 312. « Ali fut sa vie durant un homme impossible », assure Renan, *Etud. hist. relig.*, 264. Quelques pages plus loin (p. 287), il le proclame, avec 'Omar, «la principale figure » des débuts de l'islam.

(2) *Triumvirat*, 113.

(3) Cf. *Triumvirat*, 137 etc.

rizon de leurs palmeraies, ne possédant aucune préparation politique (1). L'audacieuse initiative d'Aboū Bakr, l'entente établie entre les membres du Triumvirat prévinrent une catastrophe. Après une courte période de crise, l'énergique et très mecquoise personnalité des « deux 'Omar » réussit à s'imposer.

Du vivant même de Mahomet, l'islam, quoique transplanté à Médine, n'avait jamais dépouillé sa marque de fabrique, son origine nettement qoraišite. Les *Emigrés* mecquois avaient prétendu dicter la loi à leurs hôtes anṣāriens, se conduire en maîtres, à Médine. Mahomet dut user de tout son prestige pour prévenir une rupture (2). S'il aspirait à durer, l'islam devait continuer à s'appuyer sur des Mecquois, ensuite sur des auxiliaires, formés aux méthodes qoraišites : tels les intelligents et souples habitants de Ṭāif (3), commerçants avisés, grands voyageurs dont « l'esprit dépassait notablement celui des autres Arabes », عقولهم ترجح على عقول الناس (4). Voilà sans doute la principale signification du hardi coup d'État, exécuté par Aboū Bakr et par le groupe rallié autour du Triumvirat. Les Qoraišites y affirmèrent, en face des « paysans de Yaṯrib », انباط يثرب, la volonté de se réserver la succession politique et religieuse de leur illustre compatriote. Pour ne laisser aucun doute sur cette détermination, on leur fait adresser aux Anṣāriens, et par dessus leur tête, aux autres Compagnons de Mahomet, cette déclaration : « nous sommes les régents, les maîtres ; vous serez nos collaborateurs », نحن الأمراء وانتم الوزراء (5). On ne pouvait proclamer plus énergiquement que la direction de l'islam devait rester à Qoraiš.

(1) Cf. *Yazīd*, 55 : leurs dissensions intestines, même après l'hégire ; Wāḥidī, *Asbāb*, 85-86.

(2) Cf. *Yazīd*, 55 ; Wāḥidī, 293-294, 321 ; Qoran, 49, 9 ; vers de Ḥassān ibn Ṯābit contre les Qoraiš ; Bakrī, *Mo'ǵam*, 262. Comp. Qoran, 64, 17 etc. où les dissidents sont qualifiés de منافقون.

(3) Cf. *Ṭāif*, passim.

(4) Cf. *Ṭāif*, 138 etc.

(5) Cf. *Triumvirat*, 135 etc., Ibn al-Aṯīr, *Nihāia*, I, 185, 10 ; 246, bas.

*
* *

A propos du divan de Ḥātim Ṭayy — type idéalisé du *ṣaʿloūk* bédouin — l'illustre arabisant Reiske émet cette réflexion : « *Mireris in illa feritate et immanitate gentis arabicæ, in illo stupore et inopia delicatiorum et erectiorum spirituum, fuisse mite, misericors, generosum pectus* ». Nous serions tentés de taxer Reiske de naïveté. Rappelons que Ḥātim — la tradition musulmane en convient (1)— fut chrétien et que ses poésies ont été manipulées. La remarque de Reiske porte la date d'une époque, où notre connaissance de l'ancienne Arabie était demeurée extrêmement fragmentaire. Il y a un demi-siècle à peine, on s'obstinait encore à ne voir dans ses habitants que des enfants de nature, restés en dehors de tout contact avec la civilisation orientale. Les travaux de feu H. Winckler, en dépit de leur tendance outrancière, ont aidé à amender cette conception surannée. Elle perdait de vue l'influence indéniable exercée par les deux grandes religions monothéistes, elle oubliait «la culture préislamite, principalement celle du Nord-Ouest et du Sud de l'Arabie, telle que l'ont révélée les découvertes archéologiques » (2). De son côté Wellhausen, en guise de commentaire à l'aphorisme latin de Reiske, admet une solution négative et désespérée, à savoir la possibilité de la « Entwicklung einer hohen geistigen Cultur über dem Nichts ohne alle materielle Grundlage » (3).

Sans prendre parti entre l'affirmation tranchante de Wellhausen et l'admiration ingénue de Reiske, nos contemporains s'accordent pourtant avec eux, alors que dans la Mecque, à l'aurore du VIIᵉ siècle, ils s'obstinent à ne reconnaître qu'une agglomération de chameliers (4), sans

---

(1) Elle en fait un *rakoūsī* ; *Moʿāwia*, 403.

(2) Je n'en aurais pas tenu compte dans le *Berceau*, d'après M. A. Jeremias, *Theolog. Litteraturblatt*, XXXV, 50, 2 c.

(3) *Reste*, 226, n. 2.

(4) Cf. *Moʿāwia*, 376.

organisation ni vie politiques et dans les Arabes du Tihāma, à ce stade de leur évolution historique, un peuple de nature, à peine des demi-civilisés (1). Comment ces chameliers, ce peuple-enfant réussirent-ils, en moins d'un quart de siècle, à ruiner en Asie deux grands Etats : la Perse et le Bas-Empire, dont nous connaissons par ailleurs les convulsions intérieures, l'épuisement financier et militaire (2) ? Le *status quaestionis* se trouvant mal placé, la solution devait être décevante. Nöldeke (3) estime comme « hautement vraisemblable que, dans l'ensemble, les habitants actuels de la Péninsule sont descendus plus bas que leurs ancêtres, au temps du Prophète, » et que « dans les dernières années du paganisme la prospérité matérielle de l'Arabie était plus grande que de nos jours ». Je ne puis que souscrire à ce jugement autorisé.

La période médinoise de la vie de Mahomet atteste partout la familiarité avec les secrets, avec le jeu de la politique. Elle le montre assisté par une diplomatie savante, par un service d'information que dirigent des agents merveilleusement stylés. A l'occasion, le Prophète mecquois utilise des auxiliaires, étrangers par leur origine au Ḥiğāz : tels Ibn al-Ḥadramī, un *ḥalīf* qoraišite, donc à demi naturalisé à la Mecque, enfin Daḥia ibn Ḫalīfa (4). Ce dernier, un Syrien, a été préféré, en considération de sa pratique des pays non-arabes et des relations étendues qu'il s'y était créées, peut-être aussi de ses rapports avec le clan médinois des Banoū Ḫazrağ (5). En Syrie et dans les régions voisines du *limes*, le choix d'un Kalbite se trouvait tout indiqué. Où le Prophète a-t-il découvert le prototype de cette organisation compliquée, complètement inconnue dans les milieux agricoles de Médine ? Ce ne peut être que dans les souvenirs de son éducation qoraišite.

(1) Comp. les remarques de Nöldeke, *Fünf Mo'allaqāt*, I, 6-7.

(2) Comp. Ern. Stein, *Studien zur Gesch. des byzant. Reiches, vornehmlich unter den Kaisern Justinus II u. Tiberius Constantinus* ; Stuttgart, 1919.

(3) *Loc. cit.*

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, III, 441; voir plus haut p. 162. Ajoutez le Kalbite Zaid ibn Ḥāriṯa ; cf. *Fāṭima*, 26, 55, 95.

(5) Cf. Ṭab., *Annales*, I, 1561 ; il est qualifié de *Ḫazrağī*.

La république mecquoise préférait s'attacher par les liens de l'intérêt les chefs bédouins pour n'avoir pas à les combattre. C'est ce que le Qoran (1) appelle par euphémisme *allafa bain al-qoloūb*, « rallier les cœurs ». Le budget de la *Mala'* mecquoise prévoyait certainement un crédit au paragraphe des *Mo'allafat qoloūbohom*, des « cœurs ralliés », lequel sera conservé par le Qoran (2). Le « ralliement des cœurs » (3) supposait des sacrifices d'argent et d'amour—propre, mais « la guerre coûtait encore plus cher », aimaît à dire Mo'āwia, le plus complet Qoraišite de l'histoire musulmane. Cette méthode permettra à Mahomet de choisir dans l'ancien syndicat mecquois des adversaires pour en faire les instruments les plus souples de sa politique. Omayyades et Maḫzoūmites, « les deux clans mécréants de Qoraiš », الانجران بن قريش (4), au fur et à mesure de leur conversion, il s'attachera ces groupes influents de l'aristocratie et de la haute banque dans sa ville natale. Il fermera les yeux sur les moins impardonnables audaces de Ḫālid ibn al-Walīd (5). Son libéralisme éclairé n'hésitera pas à les favoriser, au détriment des naïfs croyants, les Anṣāriens, jusqu'à introduire dans sa chancellerie privée (6) ces ouvriers de la onzième heure. Il ne se laissera pas impressionner par le scandale inintelligent des plus anciens fidèles (7). Ceux-ci appelleront ces *ralliés* par intérêt les طلقاء (8), les « affranchis », les مسلمة الفتح les « musulmans de la conquête » — leur conversion datait de la reddition, فتح, de la Mecque — sans parler d'autres

---

(1) 3, 98 ; 8, 64 ; 9, 60.

(2) Versets cités précédemment.

(3) *Mo'āwia*, 50, 171, 222, 237, 272, 394.

(4) Ṭab., *Tafsīr*, XIII, 130 ; cf. *Mo'āwia*, 6 : الاخبثان الاشران ; Dahabī, *Mīzān*, I, 410, 1.

(5) Bakrī, *Mo'ǵam*, 720.

(6) Aboū Sofiān et ses fils sont parmi ses secrétaires et même parmi les كتبة الوحي, « les écrivains de la révélation » qoranique.

(7) Parmi eux, 'Ammār ibn Yāsir, traité de vil esclave, en présence de Mahomet ; Wāḥidī, *Asbāb*, 118 : 224-225.

(8) Cf. Ṭab., *Annales*, I, 1642-1643 ; cf. *Yazīd*, 15.

qualificatifs encore moins enviables. A la mort de Mahomet son œuvre ne périclitera pas entre les mains de ces politiques décidés.

Sprenger (1) affirme que enrôlés « sous les bannières de Rome et de la Perse, les Arabes avaient donné l'exemple des vertus militaires ». C'est sans doute grossir la portée d'une boutade échappée à Pescennius Niger. Cet esprit guerrier n'avait certainement pas passé à l'oligarchie qoraïśite (2). Nous le savons par la section des *Maġāzi* dans la *Sîra*. Sans une diplomatie incessamment en éveil, experte à deviner, à saisir les occasions, à flairer les dangers menaçant son autonomie, la république marchande de la Mecque, avec une armée de mercenaires d'une fidélité douteuse, n'aurait jamais pu se maintenir, moins encore prospérer, dans cette Arabie, où la force seule garantit le droit à l'existence. Consciente de sa faiblesse numérique, de l'exiguité, de la stérilité de son territoire, la tribu de Qoraiś s'ingénia à compenser ces désavantages par l'intrigue, par les alliances, les accords avec les tribus, entraînées à graviter dans son orbite. A la même fin, elle utilisa l'attraction de son sanctuaire et du pèlerinage. Plus que de tout le reste, elle sut tirer parti du « Respeckt der Beduinen vor den Kapital ». Feu Martin Hartmann (3) était d'avis que ce « Respeckt » n'a pas été suffisamment mis en lumière dans le *Berceau de l'islam*, « nicht genügend betont ». Il est incontestable que le prestige du capital fut pour la république marchande un des plus puissants moyens d'agir sur le monde bédouin et de dissimuler les côtés faibles de son organisation. Personne ne le comprit mieux qu'Aboū Sofiān. Avec raison, Sprenger (*Alte Geographie*, 303) l'appelle « le dernier des grands marchands de la gentilité arabe » et il attribue au « génie financier de son fils la consolidation du grand empire arabe ».

(1) *Alte Geographie*, 303.

(2) Ce qu'en pensent les Bédouins ; Ǵāḥiẓ, *Opuscula*, 63.

(3) *Orientalist. Litteraturzeit.*, 1914, c. 441. Par contre, d'après Nöldeke (lettre du 2 Mai 1911, à propos de ma *République marchande*) j'aurais « le premier montré clairement le rôle joué à la Mecque par le capital et son emploi judicieux ». La remarque de M. Hartmann était fondée. Je me proposais de combler cette lacune dans les monographies—où le sujet m'y invitait—consacrées aux deux villes-sœurs.

Les Mecquois méprisaient profondément les nomades, taxés par eux d'ignorance et de brutalité; tares irrémissibles aux yeux des citadins et qu'englobait le vocable de جفاء (1). Nous savons comment la métropole du Tihāma réussit à s'attacher les Bédouins, en leur abandonnant les miettes de son opulence. Elle abusa de leurs tendances anarchiques, en entretenant la division au sein des tribus. Elle s'y ménagea des intelligences, au moyen d'alliances matrimoniales et aussi par le prestige attaché au titre de *ḥalīf* (2), qu'elle accorda aux *sayyd* les plus influents, aux plus capables parmi les Bédouins. Sa prévoyance n'eut garde d'oublier les desservants, *sādin* ou *kāhin*, attachés aux principaux sanctuaires du Ḥiǵāz (3), dont elle connaissait l'action sur les nomades superstitieux.

Aux entreprenants Ṯaqafites - nous pouvons nommer ʿOrwa ibn Masʿoūd et Aḫnas ibn Šarīq (4) - elle alla jusqu'à concéder la grande naturalisation, comme elle les chargea de la représenter, dans de délicates négociations diplomatiques (5). La Mecque exploita la misère des Bédouins, la cupidité de ses voisins; elle sut les envelopper dans les mailles serrées de ses combinaisons financières, au moyen des pratiques louches de l'usure, pour parler le langage du Qoran. Ses capitaux trouvèrent un emploi moins suspect, en pénétrant dans les districts, renommés pour leur fécondité ou pour les richesses de leur sous - sol, où ils s'associèrent à toutes les spéculations lucratives (6). Enfin les Qoraišites s'imposèrent

(1) Comp. Ibn Hišām, 743 bas. On qualifie de *ǵofāt*, les païens de Qoraiš ; Ṭab., *Annales*, I, 1660, 13. Voir plus haut p. 51 = 147.

(2) Voir précédemment p. 196=292.

(3) Les *sādin* d'Al-ʿOzzā sont les ḥalīf des B. Hāšim ; Ṭab., *Annales*, I, 1648, 2-3. On présente Qoṣayy comme ayant confirmé tous les droits des Bédouins: اقرّ للعرب ما كانوا عليه ; Ibn Hišām, 80, 5.

(4) Il est حليف لهم ; cf. *Ṭāïf*, 14 . ʿOrwa leur diplomate à Ḥodaibyya ; Ṭab., *Annales*, I, 1551, 8 ; *Ṭāïf*, 119, 123.

(5) Cf. *Ṭāïf*, loc. sup. cit.

(6) Omayyades, associés des Solaimites (voir plus haut p. 196); *Osd*, II, 39, Solaimite ḥalīf des Omayyades. Le solaimite Aboū'l Aʿwar, membre d'une députation qoraišite, envoyée à Médine, après Ohod (*sic*) ; Wāḥidī, 264, 2 ; son père, donc toute sa famille, était ḥalīf des Sofiānides ; I. S., *Ṭabaq*., II[1], 47. Ce passé explique son dévouement à leur dynastie ; cf. *Moʿāwia*, 42-50 etc.

aux tribus du Tihāma et du mont Sarāt par leur supériorité intellectuelle, par la vertu éminemment politique du *ḥilm*, par cette force inhérente à la cohésion, à la solidarité, qui reliaient tous les membres du syndicat commercial, en présence des ennemis extérieurs. De cette force, insoupçonnée des Bédouins, irréductibles individualistes, les Scénites subissaient, malgré eux, le prestige.

Race éveillée, d'une surprenante souplesse, ouverte à tous les progrès, d'une faculté peu commune d'assimilation. Peuple renfermant « une réserve de forces latentes, une accumulation d'énergies vierges, trop longtemps demeurées sans emploi » (1). Tels nous apparaissent les Arabes, aussi loin qu'il nous est donné de remonter dans leur passé. Que leur manqua-t-il pour les tirer de leur isolement séculaire, lorsque s'ouvrit le VIIe siècle de l'ère chrétienne ?

Dans l'histoire préislamique, des sayyd bédouins apparaissent périodiquement et essayent de grouper autour d'eux, d'entraîner à leur suite la *diaspora* des tribus. La Tradition arabe a conservé le souvenir de ces tentatives d'union dont elle rattache la dernière en date au nom du père d'Amroulqais. Inspirés par des ambitions étroitement personnelles, mal combinés, ces efforts aboutissent à la formation de confédérations. Leur durée est éphémère. Elle révèle pourtant l'éveil chez les Scénites d'une conscience nationale, des aspirations confuses vers un régime moins patriarcal. Parmi les poètes de la *ǵāhilyya*, les meilleurs, les Zohair ibn Abi Solmā, les Nābiġa, favoriseront l'éclosion de l'idéal nouveau. Et pourtant, antérieurement à l'hégire, la Saracène classique, celle du Centre et de l'Ouest, ne connut pas d'Etats permanents. Pour leur assurer la durée, neutraliser la répugnance des Bédouins contre le principe monarchique et la succession dynastique (2), pour enrayer l'action dissolvante de leur génie anarchique, la force brutale s'était montrée impuissante. Avant tout il fallait un chef ! Un chef au prestige incontesté, مُطاع فيهم, une personnalité, sortie de leur milieu, رجل منهم, mais à laquelle « aucun ne s'aviserait

(1) *Berceau*, I, 332.

(2) Cf. *Berceau*, I, 315 etc. ; *Yazīd*, 94-95.

de résister », لا يُصرَّف (1), parce qu'elle parle au nom d'Allah. Il fallait ensuite un programme, capable de les entraîner, de les unir ; enfin un groupe d'hommes, sommairement initiés à la politique, aux méthodes gouvernementales, et décidés à reprendre, à continuer les traditions du chef.

Avec Mahomet et l'islam, l'Arabie possèderait bientôt un chef et un programme. Mahomet jettera son dévolu sur les Qoraišites et les chargera de l'exécution et de l'achèvement du programme. Au cours de ses vingt ans de vie prophétique, il n'avait pas cessé de s'affirmer véritable Qoraišite. Malgré l'hégire, malgré la rupture retentissante et les huit années de guerre avec la Mecque, pas un instant il ne songea à lier sa cause à celle de Médine. Si cette idée surgit en son intelligence prodigieusement réceptive, il ne dut pas tarder à y renoncer, en constatant l'impéritie politique des Anṣārs et leur manque de préparation.

Le souple Prophète ne se donnera donc pas de repos, il ne reculera devant aucune concession, le jour du *fatḥ*, pour rallier à l'islam les dirigeants de Qoraiš. Il avait compris que seule leur adhésion assurerait l'avenir de son œuvre. Le Qoran n'emprunte rien au milieu de Yaṯrib. L'inspiration, le tour de pensée dans les sourates médinoises n'apparaissent ni plus ni moins qoraišites que dans les proclamations mecquoises. Comme précédemment, l'argumentation, les développements oratoires supposent un auditoire de marchands. L'auteur a dû connaître certaines des paraboles, familières aux écrivains bibliques. Il lui arrive de s'en inspirer (2). Mais il ne se décidera pas à rajeunir son style dans les plus récentes sourates par des comparaisons et des images, rappelant le paysage agricole de Médine. Nulle part, Allah ne prend les traits d'un semeur, d'un vigneron, d'un agriculteur, comme dans les paraboles évangéliques.

---

(1) Sur ces titres, cf. *Berceau*, I, 268. Le premier a été emprunté au répertoire des poètes ; *Mofaḍḍalyyāt* (Thorbecke), 31, v. 8.

(2) Par ex. Qoran, 57, 12 etc., imitation de la parabole des «dix Vierges ». Pour les emprunts néotestamentaires. cf. W. Rudolf, *Die Abhangigkeit des Qorans von Judentum und Christentum*, 13-17 ; Stuttgart, 1922. Sur les paraboles dans le Qoran cf. Fr. Buhl dans la revue *Acta orientalia*, II, 1—11.

Ainsi qu'à la Mecque, l'islam demeure une question de doit et d'avoir, de vente et d'échange (1) entre Allah et les croyants. Ni l'infidélité de ses concitoyens, ni leurs injustices à son égard, n'ont pu avoir raison du patriotisme mecquois d'Aboū'l-Qāsim. Il n'en reproche pas moins aux Médinois leurs égards pour les liens du sang, leur respect pour les conventions conclues avec leurs alliés et leurs concitoyens juifs.

Dans les sourates posthégiriennes, quand il arrivera au Qoran d'énumérer les catégories des croyants, ce sera pour assigner le premier rang aux émigrés mecquois; les fidèles de Médine doivent se contenter de la seconde place ainsi que du titre d'*Anṣārs*, auxiliaires (2). C'est, dix ans avant l'épisode critique de la *saqīfa*, le programme formulé par le Triumvirat, au nom de la tribu de Qoraiš : «nous sommes les régents ; vous, Médinois, vous serez nos aides, nos ministres ». Pour mieux inculquer ce programme et souligner la primatie qoraïšite, le Maître force les Médinois à se tourner désormais, dans la prière, vers la Mecque. Avec le sanctuaire de la Ka'ba, avec l'obligation du pélerinage annuel, cette ville deviendra le centre religieux de l'islam ; sa conquête formera l'objectif assigné aux efforts des croyants.

La Tradition ne se trompe donc pas quand elle montre Mahomet confiant aux Qoraišites l'avenir de l'islam ; c'est le sens du ḥadīṯ bien connu : الائمة من قريش (3). Mais elle s'est donné le tort d'avoir voulu trop préciser et d'attribuer à l'auteur du Qoran des dictons dans le genre de الملك في قريش ou الخلافة في قريش, «la royauté, le califat résident dans Qoraiš » (4).

Le patriotisme de Mahomet n'avait pas trop présumé de la capacité de ses concitoyens. Il eut le mérite de deviner que le prestige de la Mecque, l'influence qu'elle exerça, aux siècles préhégiriens, tenaient moins « à sa sainteté qu'à la puissance et à la supériorité de sa population... Aux

(1) Voir plus haut, chap. VIII.

(2) Qoran, 9, 101, 118 ; 61, 8 etc.

(3) Les textes et la discussion dans *Yazīd*, 65-68.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, II, 344, 3 ; IV, 185 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 107.

temps de la gentilité, les Qoraiś avaient achevé leur éducation. Elle devait les mettre en état de gouverner les Arabes, à l'époque où ceux-ci dominèrent le monde. Ils cessèrent alors d'être Mecquois, mais ils demeurèrent Qoraiśites » (1).

Mahomet leur avait montré la voie, lui, « le bel exemple » (2), الأسوة الحسنة. Dans sa carrière publique, l'hégire marquait une rupture avec le passé païen de la Mecque, mais non avec les traditions qoraiśites. Nous pensons l'avoir montré dans les pages précédentes. La conscience musulmane l'atteste quand elle le qualifie de « prophète qoraiśite », النبيّ القرشيّ. Et voilà pourquoi il était nécessaire d'étudier le milieu qoraiśite où s'est formé le tempérament intellectuel et moral de Mahomet. Ainsi s'achèvera la série des prolégomènes que nous nous étions proposé de composer, comme introduction à la *Sîra* ; introduction commencée dans *Le Berceau de l'islam*, continuée ensuite dans la monographie que nous avons consacrée à *Ṭâif à la veille de l'hégire*.

(1) Wellhausen, *Reste*, 94.
(2) Qoran, 33, 21.

TABLE ANALYTIQUE (*)

(*) Comme pour *Ṭāif*, je dois cette table au zèle et à la compétence de mon excellent confrère, le R. P. Ferd. Taoutel. Les chiffres renvoient aux numéros des pages entre crochets. Les chiffres gras indiquent les passages les plus saillants.

ERRATA

Page	58,	ligne	15,	*lire* من حُلماء.
»	65,	note	7,	» généalogistes *zobairites*.
»	68,	»	4,	» محظ au lieu de محطّ.
»	69,	ligne	19,	» سيّد العشيرة.
»	73,	»	23,	» Biṭāḥ, au lieu de Baṭāḥ.
»	76,	»	9,	» ‘Otba ibn Rabī‘a.
»	85,	note	5,	» éd. Van Vloten.
»	91,	ligne	12,	ajouter des guillemets après *saïl*.
»	96,	note	5,	*lire* Snouck Hurgronje, *Verspreide Geschriften*, III, 57.
Page	134,	ligne	12,	*lire* quatre cents *ans*.
»	148,	»	8,	» غير au lieu de عير.
»	»	note	5,	» ‘adwānites, non odwānites.
»	162,	ligne	8,	» Zaid ibn Ḥāriṯa.
»	182,	ligne	6,	» *ḫafāra*.
»	192,	note	2,	» *sabaḫas* glissantes.
»	193,	»	9,	» Dans le *For‘*, فرع.
»	212,	»	2,	» voir chap.
»	213,	»	2,	» I. S. *Ṭabaq.*, II[1].
»	214,	»	2,	» *nichtjüdisch*.
»	232,	ligne	22,	» الحَسَبَة, non الحسيبة.
»	259,	note	3,	» 241 = 337.
»	269,	ligne	6,	» حارَب non خارب.
»	281,	»	19,	» Ḏoū Nowās.
»	287,	note	6,	» *Annales*, I.
»	292,	»	3,	» la variante كقَبْض.
»	308,	»	2,	» مشاتيم.
»	316,	»	4,	» الاخبثان.

TABLE GÉNÉRALE